

ENREGISTRÉ au Bureau du Registraire Provincial, par l'Abbé
GEORGE L. LEMOINE, conformément à l'Acte Provincial
intitulé: "*Acte pour protéger la propriété littéraire.*"
Québec, mai 1864.

LES
URSULINES DE QUÉBEC,
DEPUIS
LEUR ÉTABLISSEMENT
JUSQU'À NOS JOURS.

A. M. D. G.

~~~~~  
**TOME SECOND.**



**Québec :**

**Des Presse de C. Darveau, 8, rue Lamontagne, Basse-Ville.**

**1864.**

# LIVRE QUATRIÈME.

1700-1759.

## Le Monastère au dix-huitième siècle sous la Domination française.

### CHAPITRE I.

#### Les treize premières années du siècle.

Quelques mots de préambule—Deux belles fêtes en date de l'année 1700—Premières épreuves ; incendies du Séminaire—Prémices des vocations religieuses au dix-huitième siècle—Captivité de Mgr. de St. Vallier ; état de la Colonie—Mort de Mgr. de Laval—Chapelains—Nouvelles maladies populaires ; famine ; menaces de guerre—Une Annaliste du cloître—N. D. des Victoires—Les Captifs de guerre ;—Mlle. Wheelwright et ses deux compagnes de noviciat—La fille du " Héros."

#### §1.—QUELQUES MOTS DE PRÉAMBULE.



N second tome qui s'est fait un peu attendre en sera-t-il moins bien accueilli ? Il nous semble, aimables lectrices, que nous pouvons facilement nous rassurer sur ce point, puisque c'est avec vous que nous comptons. Qui mieux que vous, sait qu'entre les mains d'une religieuse, la plume doit avoir de fréquentes heures de repos ? De plus, les recherches historiques dans le passé sont toujours longues et difficiles, et très-souvent infructueuses ; que de temps l'on consume à se rassurer sur l'exactitude

“ d’une date, d’un fait, d’un nom, d’un détail, qui marque et qui parle ! ”

Jusqu’à présent, nous n’avons rendu compte que des soixante et une premières années de l’établissement des Ursulines en ce pays. C’est là ce que nous aimons à appeler l’époque des Fondatrices, reconnaissant et honorant comme telles, non-seulement Mme. de la Peltrie, la Vén. Mère de l’Incarnation, et ses deux premières compagnes ; mais encore les deux religieuses du Grand Couvent de Paris, qui s’empressèrent de venir partager les misères de la fondation, et dont l’une prolongea sa laborieuse carrière jusqu’à l’année 1695. Ainsi qu’on a pu le voir, ces véritables mères de notre famille cloîtrée, sont dignes de servir à jamais de modèles, à toutes les générations qui leur succéderont au Monastère, et voilà pourquoi nous sommes entrée dans un plus ample détail de leurs travaux et de leurs vertus. Maintenant, nous avons à démontrer succinctement que ce précieux héritage a été apprécié à sa valeur et fidèlement exploité, par celles que la Providence a choisies et amenées sur le vieux rocher de Québec, pour y poursuivre l’œuvre des premières Ursulines. Comme notre âme jouit d’avance des détails que nous pourrions offrir à la piété de nos lectrices !

A l’année 1700 où nous nous sommes arrêtée, une supérieure canadienne gouvernait le Monastère. Désormais, la Nouvelle-France n’aura plus à recourir à l’Ancienne, pour recruter ses communautés de femmes ; grâce aux vertus qu’il a emportées de la mère-patrie, le Canada sera assez fort et assez religieux pour offrir au service de Dieu les enfants de ses premières familles. Parmi ces jeunes filles se trouveront encore de ces âmes énergiques, capables de s’élever à une



sainteté éminente, et de soutenir l'œuvre au milieu des orages du dix-huitième siècle.

Nous continuerons donc avec la même bonne volonté, ces récits intimes et familiers du cloître, n'ayant d'autre ambition que de tenir à la fidélité de l'analiste et à la naïvete qui convient au sujet.

Ce second tôme se partage encore naturellement en trois livres. Le premier s'étendra jusqu'à la Conquête.

En feuilletant de nouveau nos vieux manuscrits, nous nous sommes félicitée de ce que, sous le titre "Les Ursulines de Québec," il nous était permis d'initier nos lectrices à une foule de traditions qui, pour elles comme pour nous, ne seront pas dépourvues de charmes.

Ces traditions diront aussi ce qu'est un cloître où l'on enseigne la jeunesse, et comment nos Mères ont entendu dans tous les temps leur séparation du monde, de ses distractions et de ses intérêts; comment elles ont su apprécier les hommes et les choses. On verra que les Ursulines de Québec, fidèles à l'esprit de la bienheureuse fondatrice de l'ordre, Ste. Angèle, ont pris à cœur de suivre les différentes phases par où passait le pays: c'est ainsi qu'elles se sont toujours trouvées en état de munir leurs élèves de leçons pratiques, leçons d'autant plus efficaces que la jeune fille les reçoit dans un plus grand calme d'esprit, et au milieu d'une atmosphère qui ne peut que favoriser le développement de cette précieuse semence. Au reste, laissons aux faits le langage de l'évidence.

L'Histoire de notre Monastère continuera d'être "intimement liée à l'histoire de la colonie," et à démontrer, il nous semble, la justesse de ces remarques du R.

P. L'Hermite, déjà citées dans l'Introduction : " L'histoire des Congrégations religieuses est une des parties les plus intéressantes de l'histoire de l'Eglise. Ces familles pieuses, composées de personnes travaillant aux mêmes œuvres et obéissant aux mêmes lois, ont une importance des plus marquées dans le monde catholique... Aussi, c'est un bonheur pour qui aime l'Eglise de parcourir les annales de ces divers corps religieux... Le cœur est à l'aise dans cette atmosphère de piété, l'esprit lui-même gagne à cette lecture et recueille au passage mille détails historiques. C'est là un privilège du récit religieux. Il touche aux faits les plus instructifs, il est allié à tous les souvenirs et à tous les noms illustres de l'Histoire."

52.—DEUX BELLES FÊTES EN DATE DE L'ANNÉE 1700.

Si le monde attire à lui et s'attache ses partisans par le prestige de ses brillantes fêtes, où se trouve pourtant si peu de joie réelle ; ne nous sera-t-il pas permis de croire que, dès l'ouverture de ce livre, nos lectrices aimeront à se rappeler l'origine de quelque-une de ces pieuses solennités, dont le souvenir les rattache, sans doute, à la maison où elles en ont partagé avec nous les jouissances si pures et si vraies. Ces fêtes, au reste, ne leur sont pas devenues étrangères, puisque chaque année, le cloître les y convie à plusieurs reprises. Déjà nous avons mentionné la fête de St. Joseph, (19 mars), celle de St. Augustin, (28 août), et celle de Ste. Ursule (21 octobre) ; parlons maintenant de la fête du Cœur de Jésus, sous les auspices duquel s'ouvre le siècle, fête dont l'esprit anima la maison dès son établissement, comme on a pu le voir au premier tome de cette Histoire. Mais si la Vén. Mère M. de

l'Incarnation avait appris du Ciel même, à offrir ses plus pressantes demandes au Père Éternel par le Cœur de son Fils ; si elle avait enseigné cette précieuse dévotion à ses filles, leur faisant part des magnifiques promesses dont elle avait été instruite par avance, c'est une autre âme, privilégiée aussi de Dieu, qui a été choisie pour en établir la fête publique dans l'Eglise.

Dans un cloître solitaire de Paroy le Monial, en Bourgogne, le Dieu du ciel se penchant un jour vers une faible créature, (1) lui dit ces paroles : “ Ma fille, voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné pour leur témoigner son amour ; je leur ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang sur la Croix, et en retour, je ne reçois de la plupart que mépris et irrévérences, impiété et froideur dans le sacrement de mon amour.....C'est pour cela que je demande que le premier vendredi d'après l'octave du St. Sacrement, soit dédié à une fête particulière, pour honorer mon Cœur, en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable, communiant ce jour-là pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant qu'il a été exposé sur les autels ; et je le promets : *mon cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur.*” —“ Seigneur, à qui vous adressez vous ? répondit l'humble religieuse ; vous avez tant de zélés missionnaires, tant de généreux prédicateurs pour annoncer votre volonté au peuple ! De grâce, enseignez-moi le moyen de faire ce que vous me demandez.” Ce fut alors que le divin Maître (2) lui donna pour adjoint à

(1) La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, religieuse Visitationnaire, qui mourut jeune encore en 1690.

(2) Le R. P. de la Colombière, homme d'une sainteté peu commune et frère du prêtre missionnaire de ce nom si bien connu parmi

son œuvre le R. P. Claude de la Colombière, S. J., la chargeant d'annoncer à son fidèle serviteur que "les difficultés ne manqueraient pas, mais de se rappeler que celui-là est tout-puissant, qui se défie entièrement de soi-même pour se confier uniquement en Dieu."

Bientôt on vit s'accomplir à la lettre ces aimables paroles du Sauveur ; malgré mille entraves, l'œuvre se répandit avec un fruit extraordinaire en France, et dans les autres parties de l'Europe. Le Canada, si fidèle aux inspirations de la foi, ne tarda pas à applaudir au mouvement régénérateur, et avant même que l'association eût été enrichie d'indulgences, Québec en était devenu le berceau dans la colonie.

Il est facile, chères lectrices, de comprendre le bonheur des Ursulines quand, par sa lettre patente du 30 mars de l'année 1700, Mgr. de St. Vallier désignait leur petite chapelle (1) comme centre des réunions de la Confrérie. La Vén. Mère de l'Incarnation, sans doute, avait obtenu ce privilège en faveur de ses chères filles.

Pour avoir une idée de l'essor que prit cette dévotion dans le pays, de l'extension qu'elle y donna au règne de J. C. dans les âmes, on n'a qu'à jeter les yeux sur les beaux noms qui s'empressent de s'enregistrer dans la milice du Sacré Cœur. On y voit que, de loin

nous, fut jusqu'à sa mort l'apôtre zélé du Sacré-Cœur. Nommé par le roi de France prédicateur de son Altesse Royale la duchesse de York, la princesse Marie d'Este femme de Jacques II, le R. P. de la Colombière passa en Angleterre, et donna à Londres même, en 1677, une retraite aux fidèles pendant laquelle la dévotion au Cœur de Jésus opéra de nombreuses conversions.

(1) On se rappelle que l'Eglise du Monastère n'avait pas été reconstruite, et qu'un petit local, connu aujourd'hui sous le nom de "vieux dépôt," servait encore de chapelle publique en 1700.

comme de près, une foule d'*adorateurs* trouvaient moyen de visiter l'humble chapelle des Ursulines ; et si dans ces temps où les communications étaient si difficiles, la chose devient tout-à-fait impraticable, on aime, au moins, à entrer en union de prières, avec la communauté dépositaire de cette précieuse dévotion.

Le vif intérêt que nous avons nous-même éprouvé à parcourir les Régistres de la Confrérie, nous porte à croire qu'on aimera à connaître quels furent les premiers à *dilater* le cœur de Jésus, et à *ressentir les influences* de son divin amour.

En tête de cette magnifique liste de noms figure celui du digne évêque de St. Vallier, premier zéléteur et promoteur de l'œuvre en Canada. Puis l'on y voit successivement, dans le cours du siècle, les prélats et le clergé de Québec, membres du Séminaire ou chanoines de la Cathédrale ; un nombre considérable de prêtres de Montréal ; presque tous les Pères Jésuites venus en ce pays, entr'autres le célèbre Père Lafiteau, le Père Butler et le Père d'Eu ; les Pères Franciscains ; toutes les communautés religieuses de Québec ; nos sœurs de la Congrégation N. D. ainsi que nos sœurs Ursulines de Trois-Rivières. (1)

(1) Rév. Mère M. Anne Anceau de Ste. Thérèse, Sup. (1723) ; Srs. Marg. Cressé de St. Joseph, Marie Joseph Jutras de St. Augustin, M. Mad. Bruneau de la Miséricorde, M. Jeanne Poulin de St. François, Gén. Quintal des Anges, M. Joseph Trottier du Sacré Cœur de Jésus, Marie de Longval de St. Jean-Baptiste, Lse-Ursule de Chapt de la Corne de Ste. Thérèse, Marg. Godefroy de Tonnancour de la Croix, M. Joseph Cardin de Ste. Pélagie, M. Anne Laframboise de Ste. Marie, Charlotte Courval de Ste. Agathe, Louise de Falaise de la Ste. Vierge, Claire François de Chapt de la Corne de l'Enfant-Jésus, Marie-Josèphe Trottier des Ruisseaux des Séraphins, Gén. de Tonnancour de Ste. Hélène, Gén. Courval de Ste. Madeleine, Madeleine

Des paroisses entières, leur Curé en tête, se font inscrire à la fois, (1) et même, d'après le Régistre, " le 20 sept. 1740, la société des Pauvres Filles, adoratrices du S. C. de Jésus, de la ville de Rouen, demandent avec leur père M. Jos. Hubert Binet, d'être associées à notre confrérie."

Il faut encore ajouter ici les noms des principaux personnages du pays, les de Portneuf, de Dombourg, de Rouville, de Tonti, de Gaspé, de Hertel, de Boucherville, de la Brocquerie, de Niverville, Baby, de la Rue etc ; les plus vaillants officiers du Roi de France, les des Meloises, de Villedonné, de Contrecœur, d'Argenteuil, de Ligneris, de Vincelot, de Varennes, de Belêtre de Tonnancour, de Montigny, de Lanaudière, de Lamorille etc ; tous les premiers citoyens de Québec, et même un grand nombre de Montréal et des environs.

Dans le diocèse de Québec, c'est ordinairement en famille (2) que l'on vient se faire inscrire, les parents

Cardin de la Conception, M. Jeanne Châtel de Ste. Ursule, Gén. Perrot de St. Charles, Marie-Catherine Pérusse de Ste. Marguerite, Françoise Beaubien de St. Michel, Marie Thérèse Barabé de St. Louis, Marie-Ang. Perrot, postulante.

(1) " En 1739, M. du Frost de la Gesmerais, curé de la paroisse de la Ste. Famille, Ile d'Orléans, a fait inscrire dans la Société tous ceux de sa paroisse, dit le Régistre, après une fête solennelle, c. à. d., exposition du S. S., grand' messe, etc., le tout pour les y faire entrer tous ensemble et gagner l'indulgence plénière." Puis suivent les noms de familles entières : Perrot, Martineau, Drouin, Châteauneuf, Gagnon, De Blois, Du Pont, Canac, Morissette, Létourneau, des Rochers, Gendron, Guyon, Aubé, Asselin, LeBlond, Poulin, Gaulin, Piché, Giguère, Racine, Thivierge, Fouché, Vailancour, Paré, Paquet, Paradis, Paquin, Marcot, Audet, Turcotte, Langlois, Dorval, Baillargeon.

(2) Les de Villeray, de Lotbinière, de la Chevroitière, Brouagues, Croisilles, de la Martinière, des Roches, Gaillard, de Rigaudville,

voulant être les premiers à stimuler la ferveur de leurs enfants. Au reste, quand on voit les dames canadiennes les plus qualifiées, telles que Mme. Henri de la Gorgendière, épouse du Marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur français, sa sœur Mme. J. T. Taschereau, Mme. M. Catherine de la Gorgendière, épouse de Chs. Lemoyne, troisième et dernier Baron de Longueuil, Mmes. Mantet de Verchères, Le Gardeur de St. Ours, Le Gardeur de Léry, Verchères de Beaubassin, de Repentigny, de Lantagnac, de la Ronde, de Gaspé, Mlle. de Salaberry etc ; quand on voit, disons-nous, ces femmes influentes se mettre *en avant* dans ce merveilleux mouvement religieux, il n'y a plus lieu de s'étonner de voir arriver en foule, sur leurs traces, des personnes de tout rang et de toute condition : car de quels puissants ressorts la femme n'est-elle pas douée, quand elle veut se faire apôtre et entraîner à la pratique du bien !

D'après les indications du Régistre, nous remarquons encore que chaque fête avait son nombre choisi d'*adorateurs*. (1) Dès le jour de l'an, arrivait au pied de

des cheneaux, Berthelot, Panet, le Page, la Fontaine, Tasché, Marchand, Pinguet, Drapeau, Bouchette, Le Mieux, Proult, Morin, Caron, Laplante, Tessier, Brassard, Parant, Boucher du Perron, de Thiersan de Rigaud, Damour de Plenne, Damour de Chigancour, Buteau, Chabot, Soumande, Labadie, Langevin, Gosselin, Provost, plusieurs familles de la Vallière, y comprise Mme. Marg la Vallière de Falaise, les Gourdeau, les Gasnier, Pachot, Drolet, Plamondon, Garneau, Lamontagne, Raymond, Bourson, Bouhours, du Bord, Blais, Testu, Taschereau, Dupuis, Urbain Racine, Prisque Racine et toutes les familles portant ce nom ; Mme. Marie le Gardeur de Léry et plusieurs membres de sa famille, Mme. René de Verchères et ses enfants etc.

(1) On sait que chaque associé s'engage à passer une heure en adoration devant le S. Sacrement, dans le cours de l'année, au jour

l'autel M. Pierre de la Vérendrie et Mme. M. Anne Louise Dandonneau du Sablé, sa femme : pieuse et salutaire pensée d'un homme que le monde avait accablé de tant d'injustices ! il cherchait sa consolation dans le cœur du Dieu rémunérateur en lui consacrant les prémices de ses années. A Pâques venait à son tour le Chevalier de Repentigny ; à la Fête-Dieu, M. Thomas Jacques Taschereau ; le jour des Morts, M. de Rigaud, marquis de Vaudreuil ; le jour de l'Immaculée Conception, M. Daniel Liénard de Beaujeu ; le jour de Noël, M. Jos. Henri de la Gorgendière ; la veille, M. F. Etienne Cugnet. Toutes les fêtes de la Ste. Vierge et des principaux patrons avaient aussi leurs dévots. Quant à Mme. Denis de la Ronde, ayant sans doute plus de loisir que son mari, elle voulut aussi le surpasser dans son zèle pour honorer le S. C., en s'engageant à faire une heure d'adoration tous les premiers vendredis du mois.

Souvent encore, les mères venaient en compagnie de leurs filles : Mme. Charlotte de Ramesay, Marguerite, Charlotte et Louise de Ramesay ; Mme. de Longueil et ses trois filles ; la Baronne de Bécancour et ses enfants. Les jeunes filles formaient aussi des groupes choisis : Térèse Hertel de Rouville, Térèse de Beaujeu, Térèse Duchesnay et Térèse Hertel de la Fresnière, consacraient à honorer le S. C. le jour de leur patronne Ste. Térèse.

L'espace nous manque pour parler plus longuement à nos jeunes lectrices, des bonnes amies de leur âge du siècle dernier ; mais il va sans dire que les élèves du

de son choix. Nous ne disons rien des nombreuses indulgences attachées à cette confrérie, on peut aujourd'hui en trouver le détail dans presque tous les livres de prières.



pensionnat formèrent toujours la plus fraîche et la plus suave guirlande, dont s'entourât l'autel du Cœur de Jésus.

Ce fut en 1718, par un Bref du pape Clément XI, que des indulgences plénières et perpétuelles furent attachées à notre association ; mais la fête solennelle avec exposition du S. S., grand'messe, vêpres, sermon et salut, s'en était faite dès l'année 1700, le premier vendredi après l'octave de la Fête-Dieu. Depuis cette époque, la dévotion au Sacré Cœur a toujours conservé sa première splendeur ; la chapelle s'est agrandie, et aujourd'hui comme par le passé, elle est insuffisante à contenir la foule pieuse, qui s'empresse de s'unir à nous pour rendre hommage au Cœur du divin Maître.

Une autre fête bien chère à nos Mères est celle des Stes. Reliques, dont nous trouvons l'établissement ici en date de l'année 1700. A cette fête, qui se célèbre chaque année le second dimanche d'août, et qui est aussi enrichie d'une indulgence plénière et perpétuelle en faveur du public, se rattachent des réminiscences aussi pleines d'intérêt que de piété.

Comment, en effet, nous agenouiller en présence de ces saintes Reliques, sans nous rappeler ces moments d'épreuve et d'angoisse où nos pères, eux aussi, sont venus s'y agenouiller, demandant à Dieu par les mérites des saints Martyrs, la conservation du pays ou la cessation d'un fléau. Ce n'était pas assez, souvent on portait les châsses vénérées par les rues de la ville éprouvée, et bien des fois, des faveurs en quelque sorte miraculeuses, sont venues couronner la piété et la foi.

Celles de nos lectrices qui ont eu l'avantage d'assister à cette fête, savent qu'il n'y a peut-être pas de sujet plus propre à inspirer un orateur évangélique : l'élo-

quence prend un élan tout particulier, en présence des ossements vénérés de ces frères, qui nous ont précédés dans le combat de la vie, et qui, du haut du ciel, nous encouragent à lutter à notre tour, en nous montrant le prix éternel de leur glorieux triomphe.

Peut-être ne sera-t-il pas superflu d'ajouter ici quelques indications au moyen desquelles il soit facile de se rendre compte de la décoration particulière de l'autel en ce jour.

D'abord au-dessus du maître-autel se voient dans une croix d'argent, une parcelle de la vraie Croix, et dans une croix d'ébène, une de la sainte Epine. Autour de l'autel et à la chapelle latérale du S. Cœur, sont exposées, au milieu de fleurs et de luminaires, dix grandes châsses remplies d'ossements. Deux de ces châsses contiennent le corps entier de St. Clément, martyr ; les autres se partagent le chef d'une des compagnes de Ste. Ursule, le chef de Ste. Candidé, de St. Just, et des ossements considérables de plusieurs autres saints, dont il a déjà été parlé au premier tome, à l'article " La chapelle des Saints."

### §3.—PREMIÈRES ÉPREUVES—INCENDIES DU SÉMINAIRE.

Ainsi débutait le dix-huitième siècle, par l'établissement des fêtes les plus consolantes et les plus douces au cœur : la Providence semblait répandre d'avance un baume sur les épreuves qu'elle préparait au pays. Jamais en effet on n'a vu une suite plus constante de maladies pestilentiellles que dans les treize premières années de ce siècle ; à cinq différentes reprises, on passa les hivers au milieu des morts et des mourants. Écoutons une voix de l'époque nous rendant compte de quelques unes de ces épreuves.

“ Dans l’hiver de 1700, 1701, dit notre annaliste, il y eut à Québec des maladies populaires qui firent d’étranges ravages. Le mal s’annonçait par un mauvais rhume, auquel se joignait une fièvre ardente accompagnée de fortes douleurs de côté, et il emportait les personnes en peu de jours. La contagion, qui avait commencé sur la fin de novembre, se répandit bientôt dans toute la ville, et il n’y eut pas de maison qui ne fût changée en hôpital. Toutes les communautés furent attaquées en même temps, et à peine en restait-il quelques uns debout pour soigner et assister les autres. M. de Bernières, (1) doyen des Chanoines de la Cathédrale, décéda le 4 décembre ; le 6 du même mois, M. de Villeray, premier conseiller de cette ville et assistant-général des Messieurs de la Compagnie. M. Paquet, prêtre du Séminaire, qui restait seul en santé, avait assez à faire à porter les derniers sacrements aux mourants et à enterrer les morts ; les Pères Jésuites étaient jour et nuit au chevet des malades pour les aider à bien mourir.

“ Cependant, la maladie sévissait toujours avec une violence extrême, et il ne se passait point de jour qu’on ne vînt nous annoncer la mort de quelqu’un de nos amis. La désolation était à son comble.

(1) M. l’Abbé de Bernières avait été élevé par son vertueux oncle, M. de Bernières-Louvigny, dont le nom est en vénération parmi nous comme premier bienfaiteur de notre maison. Ne pouvant venir lui-même partager les travaux et les souffrances des Missions du Canada, M. de Bernières-Louvigny y avait destiné son neveu, jeune homme dont l’innocence était angélique. M. l’Abbé de Bernières arriva à Québec avec Mgr. de Laval, et pendant quarante ans, il fut par ses vertus sacerdotales, le modèle du clergé, la joie et l’appui du Premier Pasteur, l’honneur de l’Eglise du Canada. Il avait été le premier prêtre ordonné en Canada, et il dit sa première messe dans notre chapelle avec grande solennité, le 19 mars 1660.

“ Notre communauté eut sa part du fléau. Dès le 28 novembre, deux de nos religieuses étaient tombées grièvement malades, et dès lors jugées en danger. Presque toutes les religieuses furent bientôt si malades qu'on dut cesser de tenir le chœur, chacune disant son office en particulier, à l'heure où elle le pouvait. On dut aussi suspendre le lever de quatre heures. L'infirmerie ne pouvant plus contenir les malades, elles gardèrent leur cellule où il les fallait soigner et veiller. Celles qui n'étaient point alitées paraissaient si mal que quelques unes croyaient qu'elles mourraient debout, ne pouvant pas comprendre qu'ont pût tant souffrir sans mourir.

“ L'état de la Mère Génv. Bourdon de St. Joseph, maîtresse des novices, devenait de jour en jour plus alarmant. Enfin, le 13 décembre, Dieu nous enleva cette chère sœur, dont les saint désirs dévançaient depuis longtemps la dissolution de son corps.

“ A peine la Mère St. Joseph eut-elle rendu le dernier soupir, que sa charitable infirmière se vit forcée de prendre le lit. Trois semaines se passèrent cependant sans qu'il se manifestât aucun symptôme alarmant, dans l'état de notre chère sœur Marie Boutet de St. Augustin; nous avions même ferme espérance de la réchapper quand, le 8 Janvier, elle tourna subitement à la mort, sans que nous eussions la consolation de lui faire administrer les derniers sacrements.”

L'annaliste s'arrête après le détail de ces pertes si sensibles. Il paraît que vers la fin de Janvier, la contagion diminua d'intensité, tant au Monastère que dans la ville, et que toute trace en avait disparu au printemps.

Écoutons maintenant le récit des souffrances de 1702 et 3; il a quelque chose de plus poignant encore.

“ Sur la fin de novembre, la maladie commença dans la ville. Elle avait été apportée ici par un sauvage de la frontière. C'était une espèce de petite-vérole accompagnée de plusieurs accidents fâcheux, et en moins de deux mois, l'on a compté plus de quinze cents malades, et entre trois et quatre cents morts. (1) Les Messieurs du Séminaire furent des premiers atteints ; tous leurs jeunes prêtres et ecclésiastiques, avec leurs séminaristes, tombèrent malades. Ils ont perdu trois de leurs jeunes ecclésiastiques et cinq de leurs écoliers. Les Pères Jésuites ont perdu le R. P. Crespieul, qui est mort de fatigue et de compassion de la misère publique, où il ne voyait point de remède, toute la ville n'étant plus qu'un hôpital-général. Les Récollets ont perdu deux pères et un frère ; les Mères de l'Hôtel-Dieu, trois religieuses de chœur et une converse ; l'Hôpital-Général, deux religieuses de chœur et une *donnée*.

“ Nous n'avions rien négligé des moyens divins et humains pour nous préserver de la contagion : aucune religieuse ni pensionnaire n'allait au parloir, excepté les portières, la dépositaire et la Mère Supérieure, et nous fîmes une procession portant l'image de St. Roch, disant tous les jours après matines l'antienne et l'oraison de ce saint. On faisait aussi au dehors des prières publiques, telles que neuvaines de saluts, oraisons de quarante-heures et processions. Dans une de ces processions on porta les Stes. Reliques ; dans une autre, les statues de St. Roch et de St. Sébastien. Les neuvaines de saluts se faisaient alternativement dans les diverses églises de la ville, avec des exhortations à la pénitence pour apaiser la colère de Dieu.

(1). D'après les Historiens, cette épidémie enleva le quart de la population de Québec.

“ Cependant la contagion continuait toujours ses ravages, et vers la mi-janvier, notre communauté qui en avait été préservée jusque-là, dut aussi offrir à Dieu ses victimes. A la suite d'un de ces saluts que le peuple vint chanter dans notre église, une de nos novices converses se trouva prise du mal, ainsi que plusieurs de nos pensionnaires. On les sépara aussitôt des autres, mais quelque précaution que l'on prît, le mal gagna rapidement, et bientôt nous eûmes dix-sept religieuses malades, trente-six pensionnaires, et six domestiques ; un seul de ces derniers restait debout pour soigner les autres. Toutes les pensionnaires malades furent logées dans la bâtisse des externes, (maison de Mme. de la Peltrie), et les religieuses, dans l'infirmerie et le noviciat. L'enseignement fut temporairement suspendu, les religieuses qui restaient sur pied suffisant à peine aux besoins des malades. Ce n'était pas une petite fatigue, étant toutes les nuits obligées de trouver deux ou trois veilleuses, qui étaient presque toujours les mêmes. Le 8 février décéda notre chère Sr. Louise Huart de Ste. Gèneviève, converse. On ne sonna point son trépas ni son enterrement, de crainte que sa mort ne causât quelqu'accident aux autres malades ; on la leur cacha même, ayant transporté cette chère sœur dans un autre lieu avant son décès ; car dans cette terrible maladie, plusieurs sont morts de peur entendant sonner des glas, ce qui avait obligé de défendre le son des cloches par toute la ville.

“ Six jours seulement après la mort de notre chère Sr. Ste. Gèneviève, nous eûmes à faire un nouveau sacrifice dans la personne d'une jeune religieuse de grande espérance, notre chère Sr. Marie Du Puy de l'Enfant-Jésus. Quatre jours plus tard, nous enterriions dans le même silence des cloches et au milieu de la plus pro-

fonde douleur notre chère Sr. Marie Mad. de Comporté de Ste. Agathe.

“ Dieu se laissa enfin fléchir et, peu à peu, la contagion disparut ; mais ce ne fut pas sans avoir gagné les côtes voisines et s'être étendue dans les Pays d'en haut, où elle excerça partout de terribles ravages.”

L'hiver de 1705 et 6 fut une nouvelle époque de misère et d'angoisse. “ Des maladies qui ont commencé depuis plusieurs années, et auxquelles les meilleurs médecins ne connaissent presque rien, nous ont encore bien fait souffrir. Ce sont des sueurs prodigieuses, avec des fièvres dont on ne voit presque point la fin. Nous avons eu tout l'hiver l'infirmerie remplie de sept à huit lits, sans compter celles qui se traînaient aux observances. Ces maladies nous ont apporté des difficultés de tout genre, vu la fatigue des veilles, qui sont continuelles, et aussi par la dépense occasionnée par la quantité des remèdes, la nourriture, et la consommation du linge, qu'il fallait changer et blanchir tous les jours, ces sueurs excessives pénétrant jusqu'aux oreillers et matelas.

“ On a fait une neuvaine dans le mois de mars pour obtenir de Dieu, par l'intercession de St. Joseph, la guérison de nos malades et la cessation du fléau, si c'était son bon plaisir. Trois religieuses ont communiqué à cette intention chaque jour de la neuvaine. Elle a commencé le jour du martyre du R. P. de Brébœuf, et elle s'est terminée le jour de la fête du grand St. Joseph, notre patron et protecteur spécial.”

Ajoutons maintenant à ces terribles épreuves le désastre des deux incendies du Séminaire, arrivés précisément à cette époque, et nous aurons la mesure des malheurs qui pesèrent sur la population de cette ville.

Les Ursulines étaient alors trop pauvres elles-mêmes pour aider selon leurs désirs à la restauration du Séminaire; mais le détail (1) dans lequel elles entrent au sujet de ces malheurs, nous fait voir combien elles

(1) Le 15 novembre de cette année, 1701, Dieu visita les MM. du Séminaire, par un incendie général de tous leurs bâtiments. Le feu commença environ une heure après midi, et dura jusqu'à la nuit, sans qu'on pût l'arrêter. Les MM. du Séminaire étaient tous à St. Michel avec leurs écoliers. Quelques curés qui étaient à la ville, aidés de quelques frères Jésuites, firent tous les efforts possibles pour sauver les meubles, vaisselle, étoffes, toile, etc., mais une bonne partie fut dérobée. L'Eglise des RR. PP. Jésuites et celle des RR. PP. Récollets, servirent à recevoir ce que l'on put réchapper. Aussitôt que les RR. PP. Jésuites, qui étaient aussi à la promenade, à Sillery, furent de retour, ils s'empressèrent d'aller trouver Mgr. l'Ancien, et les MM. du Séminaire, pour leur offrir leur maison et partager avec eux leurs ressources. Mgr. fut logé dans une de leurs infirmeries, M. Glandelet et M. Petit dans l'autre, M. des Maizerets et M. le Curé dans des chambres. Ils soupèrent tous ce soir là chez eux, et ceux qui y voulurent coucher y restèrent; les autres se retirèrent dans leurs familles. Enfin, après avoir consulté entr'eux, ils résolurent d'occuper les bâtiments de Mgr. de Québec, et firent accommoder à leur usage ces bâtiments qui n'étaient pas encore achevés. Mgr. l'Ancien et plusieurs de ces messieurs ont demeuré chez les RR. Pères, depuis le 15 novembre jusqu'à la St. François-Xavier, où ils prirent tous congé de leur hôtes, qui auraient bien souhaité les garder au moins jusqu'au printemps. Ne pouvant pas les assister d'argent à cause de notre extrême pauvreté, nous avons au moins montré notre bonne volonté en nous chargeant de Mlle. Glandelet pour le reste de ses jours, et sans pension, ce que nous faisons avec d'autant plus d'affection que nous avons une grande estime de sa vertu."

"Le 1er jour d'octobre 1705, les MM. du Séminaire furent affligés d'un second incendie, par la faute d'un menuisier qui faisait des planches dans un bout du bâtiment neuf. En pétunant, il laissa tomber dans une chambre pleine de ripes le charbon de son calumet. Le feu s'étant allumé, consuma en moins d'une heure tous les étages d'en haut. Il n'y a que ceux qui sont voûtés qui aient été conservés. Ces Messieurs estiment qu'ils ont plus perdu dans ce second incendie



s'intéressaient à un établissement si précieux au pays, et dont elles avaient déjà reçu des services signalés.

Pour revenir aux Ursulines, les pertes qu'elles firent dans ces maladies épidémiques, ne furent pas les seules qu'elles eurent à déplorer ; la Mère Duguet de la Nativité, qui souffrit pendant quatorze mois d'une maladie des plus cruelles, mourut dans cet intervalle, ainsi que l'ancienne et vénérable Mère St. Ignace, compagne de Mme. de la Peltrie et première professe de ce Monastère. Sa notice biographique nous dira plus tard si elle était à bon droit vénérée et chérie de sa communauté.

#### §4.—PRÉMIÈRES DES VOCATIONS RELIGIEUSES AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Cependant tout n'était pas deuil et tristesse au Monastère ; hâtons-nous de lever ce voile sombre que nous y avons répandu, et laissons voir à nos lectrices l'épanouissement des anges du sanctuaire, quand vint se prosterner au pied de l'autel, offrant à Dieu sa fraîcheur et sa jeunesse, une jeune demoiselle de talents distingués et à qui tout souriait dans l'avenir.

Non, l'entrée de Mlle. Migeon ne fut pas accidentelle à cette époque d'épreuves ; le retour de cette ancienne élève dut apporter une grande joie aux Ursulines, et leur faire bien augurer des vues de la divine Providence sur leur Communauté. Disons donc vite ce

que dans le premier. Ils se sont logés dans le bas en attendant que la divine Providence leur fournisse les moyens de se rétablir. Les RR. PP. Jésuites en ont agi cette seconde fois avec la même charité et cordialité qu'à la première. Mgr. l'Ancien et M. Petit ont demeuré près de deux mois dans leur infirmerie. Ce repos a été fort utile à Mgr. car il en est sorti tout rajeuni. Veuille le Seigneur le conserver encore longtemps pour sa gloire et le bien du Canada!"

*Annales du Monastère.*

qu'était dès lors cette magnanime Mère de la Nativité, dont les traditions du cloître nous ont conservé tant d'aimables et intéressants souvenirs.

Mlle. Marie Anne Migeon, fille de M. J. B. Migeon de Bransac, lieutenant-général à Ville-Marie (Montréal), et de Mme. Gaucher (1) de Belleville, naquit à Montréal le 27 janvier 1685. L'héritage de vertus légué par une mère vraiment chrétienne à ses enfants, fut dans la suite un grand sujet d'émulation pour une fille aussi bien née.

L'enfance de la jeune Marie-Anne fut entourée de tous ces tendres soins que les parents ont coutume de prodiguer au dernier-né de leurs enfants, et ce ne fut que lorsqu'il fallut songer à la première communion de sa fille, que Mme. Migeon se sentit assez de courage pour éloigner d'elle cette enfant chérie. Marie-Anne entra au pensionnat au mois d'août de l'année 1695.

Après avoir passé quatre années dans une application constante aux études convenables à son sexe et à son rang dans la société, Mlle. Migeon fut rappelée au sein de sa famille. Ce fut au printemps de 1699, qu'il lui fallut quitter ce Monastère, où sa docilité, sa piété et sa sagesse, l'avaient rendue si chère à ses maîtresses, et si heureuse elle-même au milieu de ses jeunes compagnes. A la question qu'on lui adressait alors : "Quand reviendrez-vous à Québec, Mlle. ?" elle répondait avec vivacité : "Ce sera bientôt, je l'espère." Ses jeunes amies de pension prirent ces

(1) Mlle. Catherine Gaucher de Belleville, d'ancienne noblesse originaire de Senlis, épousa à Montréal en 1665 M. J. B. Migeon de Bransac. L'aînée de leurs filles se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Mme. Migeon elle-même y entra comme novice à l'âge de soixante-dix ans, vers 1713, et elle y mourut en odeur de sainteté en 1721.

paroles pour un simple compliment d'adieu ; mais les religieuses en saisirent mieux la signification et la portée, car elles n'ignoraient pas qu'à l'exemple de sa sœur aînée Gabrielle, Marie-Anne avait déjà choisi Jésus-Christ pour son unique partage.

De retour à Montréal, Mlle. Migeon, qui n'était encore que dans sa quinzième année, fut aussitôt regardée comme une jeune personne très-accomplie, et elle ne tarda pas à s'entourer de l'estime et de l'amitié de tous. Compagne inséparable de sa pieuse mère, elle partagea avec ardeur toutes ses dévotions et ses bonnes œuvres.

Cependant, non contents de s'opposer à son retour à Québec, ses parents et amis la sollicitaient constamment à prendre part à ces divertissements frivoles dont le monde lui-même sent tout le vide, et que néanmoins il ne saurait se refuser. Ainsi, souvent après avoir donné sa matinée à Dieu, dans l'accomplissement de ses devoirs de piété ou de charité envers les pauvres, elle voyait arriver le lieutenant Juchereau, son beau-frère, muni de tous les pouvoirs de l'entraîner au bal. D'autres fois, c'était son oncle de la Gauchetière, Capitaine d'un détachement de la marine, qu'il fallait suivre à des parties de jeu ou de promenade. Mais cette *figure du monde qui passe*, et dont le prestige éblouit si étrangement tant de jeunes imaginations, n'eut aucun charme pour cette véritable "Enfant de Marie"; Mlle. Migeon avait des goûts plus solides, et après avoir dansé un ou deux ballets, elle se trouvait heureuse de pouvoir céder sa place à des jeunes personnes plus avides qu'elle de paraître et de plaire. Les malins disaient alors : "Voilà notre religieuse qui se retire!" Ils ne se trompaient pas, c'était déjà en

effet, un cœur consacré à Dieu qui s'exerçait à la retraite, préludant ainsi à une séparation complète du monde, où elle pût offrir au ciel sans obstacle le sacrifice de toute sa personne.

Il faut dire ici que les connaissances de Mlle. Migeon ne conspiraient pas toutes à l'éloigner du cloître ; elle rencontra une de ces amies précieuses, " choisie entre mille," dont les goûts et les inclinations saintes s'identifiaient avec les siens. Malgré la différence d'âge, Mlle. Elis. (1) Lemoyne de Longueil et Mlle. Migeon de Bransac, devinrent pour ainsi dire inséparables ;

(1) Mlle. Elisabeth Lemoyne de Longueil était fille du premier baron de ce nom. Cette Mlle. avait occupé pendant quelque temps une place honorable auprès de la duchesse d'Orléans ; mais son séjour au delà des mers ne lui avait rien fait perdre de sa piété, de sa douceur et de sa modestie. Dès qu'elle fut de retour en Canada, elle songea sérieusement au moyen de s'y consacrer à Dieu ; mais sa mère ne pouvait plus consentir à se séparer de sa fille. A l'entrée de son amie dans notre Monastère, Mlle. Lemoyne eut un grand désir de suivre son exemple et de se consacrer à Dieu en qualité d'Hospitalière. L'état de sa santé ne le lui permit pas, et cela lui fut si sensible que son indisposition en fut notablement aggravée. Alors la baronne se décida à l'amener à l'Hôtel-Dieu de Québec, et elle y loua un appartement pour y faire traiter la jeune Demoiselle. Deux mois après, Mlle. Lemoyne s'en retourna à Montréal, aussi charmée qu'édifiée de la vie sainte et laborieuse des Hospitalières, et plus décidée que jamais à venir les rejoindre. Son épreuve cependant fut encore prolongée, comme on le voit par cet extrait de lettre de M. Joseph de la Colombière, en date du mois de juin 1705, et adressée de Montréal à la Mère M. Anne Migeon : " Mlle. de Longueil est en retraite, mais sans aucune espérance de pouvoir exécuter son pieux dessein. Je voudrais bien que sa mère ressemblât à la vôtre..." Après bien des prières et des instances elle obtint enfin la permission tant désirée et entra à l'Hôtel-Dieu en 1707. Elle porta en religion le nom de Marie de l'Enfant Jésus. Elle fut l'unique religieuse de la famille des Lemoyne de Longueil. Sa mère était à notre pensionnat en 1672.

leur bonheur était de se trouver ensemble, et de s'encourager mutuellement dans leur pieux dessein de ne vivre que pour Dieu.

Enfin après trois années de combats, Mlle. Migeon obtint de ses parents la permission de revenir à Québec. Ses préparatifs de voyage furent bientôt faits, et au commencement de juin 1702, elle entraît au noviciat des Ursulines. Le 8 septembre, elle revêtait le saint habit de l'ordre sous le nom du mystère qui se célébrait en ce jour ; et deux ans plus tard, elle prononçait ses vœux avec une ferveur d'ange.

Nous verrons comment cette mère " au cœur de reine " parcourut sa carrière religieuse, et quel trésor elle fut pour sa Communauté aux jours de la tribulation et de l'épreuve. Ajoutons seulement ici qu'ayant été nommée, peu après sa profession, maîtresse des pensionnaires, elle comprit si bien la responsabilité attachée à cette charge, qu'elle se hâta d'intéresser au succès de son œuvre ses amis de Montréal, en réclamant le secours de leurs prières. C'est à ce sujet que M Joseph de la Colombière lui adressait les lignes suivantes :

" Votre nouvel emploi demande une nouvelle patience et un nouveau désir de contribuer au salut des âmes. Ce sont de nouvelles occasions de faire connaître aux pensionnaires les obligations qu'elles ont contractées dans leur baptême, et de leur inspirer avec une sainte adresse, de l'éloignement pour la vanité et pour tout ce qui s'appelle " les pompes du monde." Enfin, il faut que toutes les jeunes filles dont vous aurez soin deviennent par leurs vertus des copies de la Ste. Vierge, qu'elles aient une émulation merveilleuse pour imiter cette Reine des anges. Je reçus hier votre

lettre du 26 mai ; j'espère que celle-ci vous sera remise un peu plus promptement. Adieu ; aimez la très sainte Vierge ; soyez telle que vous savez qu'il faut être, pour mériter toute la gloire et le bonheur d'être à jamais comptée parmi les vraies filles de Marie.

“ Tout à vous dans le S. C. de Jésus,

(1) *J. de la Colombière.*”

Sur les pas de Mlle. Migeon arrivait bientôt au noviciat Mlle. Gèneviève Beaudoin, fille du Dr. Beaudoin, chirurgien de Québec et médecin du Monastère, ainsi que Mlle. du Bos, “ née à la côte de Maure et baptisée à Sillery.” Cette dernière aspirait depuis longtemps après le bonheur dont elle jouissait. M. Laurent du Bos, son père, et Mme. Marie Félix, sa mère, tous deux amis de l'éducation, avaient amené leur fille au pensionnat dès l'âge de dix ans, et ils ne l'en retirèrent définitivement que sept ans après. Mlle. du Bos avait un grand désir d'embrasser la vie religieuse, mais elle craignait d'affliger ses bons parents, et ce ne fut que plusieurs mois après sa sortie qu'elle eut le courage de s'expliquer à ce sujet. M. du Bos lui répondit alors bien tranquillement, que le Monastère était en effet un asile de paix et de bonheur, qu'il

(1) Ce M. de la Colombière, frère ducélèbre Jésuite de ce nom, mourut à Québec en 1723. Un petit écrit qui avait échappé jusqu'à présent à nos recherches, nous fait un bel éloge de ce digne ouvrier de la vigne du Seigneur. Cet écrit est probablement assez peu connu pour qu'il y ait intérêt à l'insérer ici.

“ÉPITAPHE DE FEU M. DE LA COLOMBIÈRE.

“ Cy git Mess. Joseph de la Colombière, français de nation, de la ville de Vienne en Dauphiné, qui fut successivement grand archidiacre et grand chantre de la Cathédrale de Québec, vicaire général de Mgr. de St. Vallier, très-digne supérieur des religieuses hospitalières de Québec, et des frères Charon à Montréal, directeur des sœurs de la Congrégation à Québec, conseiller-clerc au conseil supérieur de cette

ne désapprouvait pas son désir d'y retourner ; mais qu'ayant été séparés d'elle pendant sept années entières

colonie, frère du confesseur d'une reine très-virtueuse, d'un missionnaire qui eut l'avantage de confesser Jésus-Christ dans les prisons de Londres.

“ Cet ecclésiastique distingué par sa naissance, son savoir et sa piété, surtout envers le St. Enfant Jésus et son Immaculée Mère, quitta la France à la fleur du bel âge ; renonça généreusement aux douceurs de la patrie, aux charmes de Paris, et aux dignités qu'il pouvait posséder dans l'Eglise ; et poussé par un sincère désir de glorifier Dieu, il passa la mer et vint travailler à la vigne du Seigneur dans ce pays si différent de celui qu'il avait quitté. Il arrosa de ses sueurs cette terre étrangère, il inspira aux peuples qui l'habitent sa douceur, son honnêteté et sa politesse. Par la ferveur de son zèle, il enflamma le cœur des habitants de cette zone si froide. Il les gagna à J. C, par sa piété, sa modestie et son affabilité, par une vertu qui n'avait rien de gêné ni de rebutant. Il les éclaira par ses discours, il les instruisait par ses sermons et plus encore par ses exemples : il les édifia par ses vertus et les réjouit par ses pieuses et agréables conversations. Imitant parfaitement les mœurs de la colombe, d'où il tirait son nom, il s'étudia soigneusement de ne faire peine à personne : au contraire son inclination bienfaisante le porta toujours à faire plaisir à toute sorte de personnes.

“ Né avec le don de la parole, il annonça par tout le diocèse avec grâce et liberté les vérités évangéliques : et dans ce temps de vertige pour la France, on le vit constamment demeurer attaché à la religion de ses pères, et au St. Siège apostolique.

“ Enfin plein de jours et chargé de mérites, il finit sa carrière dans l'Hotel-Dieu de Québec, le 18ème jour de juillet, 1723. En mourant il laissa un grand exemple de patience dans l'humiliation et la maladie. Comme il avait été aimé de tout le monde, il fut aussi regretté de toutes les personnes vertueuses qui l'avaient connu et pratiqué. . . .

“ Plaise à Dieu que cette Colombe si douce et si aimable, qui s'est toujours pluë dans la paix, repose éternellement dans les fentes de la muraille, et dans les trous de la pierre vive, qui sont les plaies glorieuses de J. C. ! Ainsi soit-il.

“ Les filles spirituelles les Religieuses de l'Hotel-Dieu de Québec, ont voulu donner à leur digne père cette dernière marque de leur parfaite reconnaissance.”

ils exigeaient restitution, et qu'il n'était que juste qu'elle passât le même nombre d'années à la maison paternelle. Mlle. du Bos ne crut pas acheter trop cher, par ce délai, le bonheur d'entrer en religion. Le terme expiré, le père tint parole, dota sa fille chérie et vint lui-même l'offrir à Dieu.

Mlle. Geneviève de la Grange est encore une des ferventes novices du commencement du dix-huitième siècle. Elle était fille de M. J. B. Léger de la Grange et de Mme. Louise Fauvel, et se donna à Dieu dès l'âge de quinze ans. Cette bonne mère, connue en religion sous le nom de St. Louis, vivait encore en 1770, où nous en parlerons plus longuement ; disons seulement qu'elle fut un vrai " pilier " de cette maison de Ste. Ursule, qu'elle gouverna pendant plusieurs années en qualité de Supérieure.

§5.—CAPTIVITÉ DE MGR. DE ST. VALLIER.—ÉTAT DE LA COLONIE.

Jetons maintenant un regard au dehors, voyons des événements qui se passent au loin, mais dont le retentissement douloureux pénètre jusqu'au plus intime du cloître.

Depuis deux ans, on était en proie à la plus vive inquiétude au sujet de Mgr. de St. Vallier. Cette anxiété était d'autant plus fondée, que l'on n'ignorait pas le sort des vaisseaux qui tombaient à la merci des Anglais.

Nos lectrices se rappellent que la paix entre les deux grandes puissances n'avait pas été de longue durée : la succession d'Espagne, et l'hospitalité donnée par la France à l'infortuné Jacques II, avaient renouvelé les hostilités, et comme l'Angleterre était alors maîtresse des mers, elle interceptait la plupart des renforts en route pour l'Amérique. Louis XIV connaissant le



danger qu'allait courir Mgr. de St. Vallier, s'opposa longtemps à son départ ; mais le digne prélat, qui préférait toutes les misères à une absence aussi prolongée de son diocèse, fit tant d'instances qu'il obtint de s'embarquer, (1704), sur un vaisseau de la marine royale, qui devait protéger plusieurs autres navires chargés de richesses pour la colonie.

Trois semaines se passèrent sans accident, et les heureux passagers cinglaient pleins d'espoir vers l'Amérique quand, soudain, ils se virent investis et serrés de près par une flotte anglaise. Les vaisseaux marchands parvinrent à se retirer du danger, mais celui du Roi, trop chargé pour se défendre avec avantage, resta au pouvoir de l'ennemi. Qu'on se figure la consternation des passagers quand ils se virent constitués prisonniers de guerre ! qu'on s'imagine leur douleur, quand il leur fallut rebrousser chemin et prendre la route de l'Angleterre, où les attendait la Tour de Londres ! outre Mgr. l'Evêque de Québec, on comptait parmi les captifs plusieurs prêtres et religieux qu'il amenait en ce pays, (1) et grand nombre d'officiers, de femmes et d'enfants.

Ces personnes furent honorablement traitées par la reine Anne, et avant la fin de l'année, tous avaient été libérés, à l'exception du digne évêque, pour la rançon duquel on exigeait la liberté d'un prisonnier de distinction retenu en France. Mgr. de St. Vallier dut donc languir pendant longtemps à la Tour de Londres ;

(1) Le Séminaire avait pourvu aux cures du Canada jusque vers l'année 1700 ; l'évêque se chargea alors de ce soin. A partir de 1664, où fut érigée la paroisse de Québec, jusqu'à 1768, elle fut desservie par MM. les Directeurs du Séminaire. Les chanoines, qui étaient au nombre de dix à douze, étaient pour la plupart membres du Séminaire. M. de Bernières, qui fut le premier prêtre ordonné en Canada, fut aussi le premier curé fixe de Québec et le premier Supérieur du Séminaire.

quand on connaît son caractère et le zèle dont il était animé pour son diocèse, on comprend tout ce qu'il dut souffrir pendant cette captivité.

Il faut cependant ajouter à la gloire de la reine Anne, que Mgr. de St. Vallier fut traité avec beaucoup d'égards et de considération, ayant pleine liberté d'agir en évêque catholique. Il recevait la visite des prêtres et des religieux, dont il y avait encore bon nombre en Angleterre ; il administrait les sacrements et exhortait les Catholiques, sans qu'on osât jamais lui faire la moindre insulte. La Reine elle-même l'honorait en toute occasion, et ne se lassait pas d'exprimer l'estime qu'elle faisait de son mérite personnel. Mais rien ne pouvait consoler le pasteur de l'éloignement de son troupeau, surtout en un temps de crise et de danger, qui pouvait à tout moment tourner au malheur de la colonie.

Cependant les braves Canadiens faisaient payer chèrement à l'Angleterre ses triomphes sur mer.

Nos lectrices se rappellent que la guerre de seize ans venait de se terminer par le traité de 1700, entre les Cantons Iroquois et les colonies françaises. C'était un pas de fait, mais cela ne suffisait pas à la prévoyance du Chevalier de Callières : aussi grand homme d'état qu'habile guerrier, il voulait quelque chose de plus durable, en forçant les Iroquois à signer la paix avec toutes les tribus sauvages établies sur les bords des grands lacs, et en rendant la France, en quelque sorte, la gardienne des traités. Le fameux chef huron Kondiaronk (le Rat) seconda cette entreprise avec l'habileté que chacun connaît : les vues du Gouverneur furent réalisées et cette paix merveilleuse fut conclue en 1701, malgré les oppositions et les intrigues du gouverneur des colonies anglaises.

Comme on le voit, quoique la guerre entre la France et l'Angleterre ne fût qu'une guerre européenne, elle avait son écho sur nos rives, et les colonies respectives se disposaient à en soutenir le contre-coup.

Vers 1709 et 10, les Anglais réussirent à détacher pour quelque temps de l'alliance française quatre cantons Iroquois, et précédemment, ils avaient gagné une tribu de l'ouest, qui était venue fondre sur le fort de Détroit et avait mis la population dans le plus grand danger.

La Nouvelle-France n'avait que 20,000 habitants à opposer à 260,000, que comptaient les colonies anglaises. C'est alors que le gouverneur de Vaudreuil, s'étant assuré autant que possible des tribus sauvages, conçut un plan qui met dans tout son jour son habileté, en même temps que sa confiance dans l'intrépidité des soldats français et des milices canadiennes. Il fut résolu qu'au lieu de permettre aux colons anglais d'attaquer les postes français, on irait porter au centre même de leurs colonies la terreur et la désolation.

C'est à cette époque qu'eurent lieu, comme le savent nos lectrices, ces prodiges de valeur et d'héroïsme qui immortalisèrent nos guerriers. En plein cœur d'hiver, au milieu des frimas et des neiges, des détachements de Canadiens et de Sauvages prenaient à travers les bois à la raquette, chacun portant sur son dos son bagage et ses armes, et l'on allait ainsi à cinquante, à cent lieues et plus, surprendre et dévaster les bourgs et forts ennemis. Nommons ici pour les expéditions de la Nouvelle-Angleterre, Hertel de Rouville, Hertel de Chambly, de Verchères, de St. Ours-Deschaillons ; à Terre-neuve et en Acadie, Subercase et de St. Castin, Saillant, de l'Épinay, de Montigny, de Villedonné, de Linctot, de Belestre, Denis de la Ronde, du Plessis,

St. Ovide, de Costebelle, Despensens, la Chesnaye, d'Ailleboust, d'Argenteuil, Johannis; noms que nous écrivons ici d'autant plus volontiers, que nous les retrouvons pour la plupart sur les Régistres du pensionnat à cette époque.

§6.—MORT DE MGR. DE LAVAL—CHAPELAINS.

Au milieu de ces efforts suprêmes de nos valeureux guerriers pour assurer la conservation du pays, et pendant que l'évêque de Québec languissait à la Tour de Londres, le Seigneur répandit un deuil immense à l'intérieur de la colonie, en lui enlevant le saint et magnanime prélat qui avait dirigé ses premiers élans vers la véritable prospérité. Infatigable jusqu'à la fin, Mgr. de Laval conduisait encore l'œuvre de son cœur, ce séminaire qu'il venait de rebâtir pour la seconde fois, et auquel il léguait tous ses biens. "Ce fut le 6 mai 1708, entre sept et huit heures du matin," que le "solitaire de l'Hermitage" termina dans le silence et la retraite, une vie toute resplendissante de vertus et de bonnes œuvres. Il était âgé de 85 ans dont il avait passé quarante-neuf en ce pays.

"Toutes les cloches de la ville, dès les premiers glas, se réunirent à celles de la paroisse, et l'on continua à sonner ainsi, à intervalles réglés, pendant les trois jours que ce bon Pasteur fut exposé à la vénération de ses ouailles. La foule entourait jour et nuit sa dépouille mortelle, se portant avec une sainte avidité auprès de sa bière, pour faire toucher à son corps leurs chapelets, images et autres objets de piété; les enfants mêmes criaient tout haut dans l'Eglise: "Laissez-nous approcher, laissez-nous voir le Saint!"

"Les Communautés religieuses ayant témoigné un grand désir de voir les restes vénérés du Prélat défunt,

les Messieurs du Séminaire nous accordèrent cette consolation. On tendit les églises de noir, et l'on fit au milieu une élévation tout entourée de lumières pour y poser le précieux dépôt. Le troisième jour donc, six ecclésiastiques, qui se changeaient à chaque station, portèrent le saint corps dans les quatre églises de la Haute-Ville, savoir : chez les RR. Pères Franciscains, dans notre petite chapelle, à l'église des RR. Pères Jésuites, et enfin à l'Hôtel-Dieu, d'où le convoi se dirigea vers la Cathédrale pour l'inhumation. On dit que le clergé y compris les enfants de chœur, était bien de cent cinquante personnes, tous les curés de trente lieues à la ronde s'étant rendus à Québec pour cette cérémonie. Les religieux aussi s'étaient joints au cortège. Jamais l'on n'avait vu en ce pays de convoi ni de pompe funèbre semblable : aussi était-ce la pompe funèbre du saint premier évêque de la nouvelle-France !

“ Le lendemain, nous lui fîmes un service solennel avec diacre et sous-diacre, et nous chantâmes le libéra en plein-chant pour la première fois. M. Glandelet nous dit un petit mot sur les vertus qui avaient été les plus chères à notre illustre Prélat, et qui faisaient comme le caractère de sa sainteté. Ainsi finit cette triste cérémonie. On ne doute pas que dans la suite, Notre-Seigneur ne manifeste les trésors de grâces qu'il a répandus dans l'âme de ce saint Evêque, d'autant plus qu'il a caché ses plus belles actions, par amour pour la solitude et la vie cachée et objecte.”

M. J. de la Colombière avait prononcé l'oraison funèbre de l'Evêque défunt à la Cathédrale. Il rendit un bel hommage au mérite du vénéré Prélat, s'attachant surtout à signaler sa piété, sa charité, son humilité, et cet admirable désintéressement qui lui

donnait tant de ressemblance avec les saints Prélats des premiers siècles de l'Eglise.

Mgr. de Laval fut enterré au-dessous des degrés de l'autel où, pendant de si longues années, il avait offert en sacrifice la Victime sans tache.

Les absences fréquentes de Mgr. de St. Vallier, puis sa détention prolongée en Angleterre, la mort de M. de Bernières et de plusieurs autres ecclésiastiques distingués, enfin celle de Mgr. de Laval, qui privait la colonie des conseils d'une longue et profonde expérience, devaient ajouter de nouveaux embarras dans le gouvernement spirituel du diocèse, surtout à Québec où quatre grands corps religieux se partageaient les fonctions ecclésiastiques : le Chapitre de la Cathédrale, le Séminaire, les RR. PP. Jésuites et les RR. PP. Récollets. Les Communautés religieuses devaient aussi se ressentir de ces difficultés par le changement fréquent de supérieurs et de directeurs, changements auxquels on était d'autant moins préparé, que l'ordre quelquefois en arrivait soudain de Londres, et devait s'exécuter sur le champ.

De 1701 à 1707, M. Du Pré, Curé de Québec, fut le directeur ordinaire de notre Communauté, "à laquelle, dit le Récit, il a rendu toutes les assistances possibles, et ce n'est pas sans une très-sensible mortification que nous sommes privées d'un confesseur aussi sage et éclairé. Il n'y a que la soumission aux ordres de la divine Providence qui nous soutienne en ces changements perpétuels." M. Brisson, prêtre du Séminaire, remplaça M. le Curé, et il exerça ses fonctions avec beaucoup de zèle et de charité jusqu'en 1713.

#### § 7. NOUVELLES MALADIES POPULAIRES;—FAMINE;—MENACES DE GUERRE.

L'hiver qui suivit la mort de Mgr. de Laval fut en-

core une époque de misère et de souffrance. “ Notre chère Sr. Marie Dieu de la Résurrection, dit le Récit, religieuse converse pleine de bonne volonté et de zèle pour le service de notre Communauté, nous a été enlevée sur la fin de décembre par les maladies courantes. Ce sont des fièvres tellement violentes que l’on ne passe pas trois ou quatre jours. Elles sont accompagnées de vomissements et de délire chez la plupart de ceux qui en sont atteints. Ces maladies ont désolé bien des familles et emporté grand nombre de personnes de tous âges et conditions : mais, continue l’Annaliste, la guerre dont nous sommes menacés par les Anglais est bien plus désolante encore.”

“ M. le Gouverneur a été averti de plusieurs côtés, écrivait-elle un peu plus tard, que les Anglais devaient venir et par *en bas* et par *en haut*, et qu’ils sollicitent actuellement les Iroquois de se joindre à eux, ce qu’ils font non seulement de paroles, mais encore par présents, disant que c’est à ce coup qu’ils se vont rendre maîtres du pays. Cependant les Iroquois ont toujours constamment répondu qu’ils étaient contents des Français ; qu’ils vidassent leurs querelles, que pour eux ils se tiendraient en repos sur leurs nattes. Il nous est souvent venu des prisonniers, que nos sauvages et aussi de petits partis de Français ont faits sur eux, et on les a toujours trouvés garnis de papiers, marquant leur dessein de prendre le pays et de faire main basse sur tous les canadiens et canadiennes.

“ Depuis le mois de Juin (1709) en conséquence de ces bruits de guerre, notre clôture a été ouverte à tous allants et venants ; cela nous était d’une très-grande gêne, ne pouvant vaquer à notre basse-cour sans être parmi les séculiers. Il nous a fallu fermer toutes les

portes de la maison à clef; ils venaient frapper à la porte de la cuisine. On nous a ruiné huit arpents dans notre clos, prenant toute la terre pour les fortifications, pour les gabions. Tout l'été s'est passé dans les travaux et dans l'attente et crainte des Anglais. L'on a eu force alarmes; cependant N. S. par sa miséricorde nous a préservés, l'armée qui devait venir de Londres pour joindre les *Bastonnais*, ayant été rappelée par la Reine pour aller (1) ailleurs. Ceux d'Orange ont de leur côté fait plusieurs forts bien munis de canons, de fusils grenades; ils ont fait des chemins de chevaux pour apporter des bombes pour Montréal, de grands bateaux pour descendre les sauts et passer les rivières: enfin nous ne sommes pas au bout de nos craintes et de nos frayeurs. *Ils se confient en leur multitude en leur force, pour nous, Seigneur, notre confiance est en votre sainte protection!*”

L'hiver de 1709 et 10 se passa donc dans les alarmes, et quand vint l'été, de nouvelles afflictions fondirent sur ce pauvre peuple. “Les chenilles, dit l'Annaliste, ont mangé les lins et les blés, outre les gelées de mai qui ont aussi fait grand tort. Toutes les prairies ont gelé, et le foin est d'une cherté! et encore on n'en peut pas trouver. Les sécheresses ont été extrêmes au printemps, la terre labourable semblait cuite au soleil. On a fait quantité de prières publiques: quarante-heures, processions de Stes. Reliques etc., afin d'apaiser la colère de Dieu. Les pluies de la fin de

(1) Ces troupes destinées contre Québec, avaient été envoyées par la cour de Londres au secours des Alliés dans la Péninsule, où les généraux Stanhope et Stahremberg venaient d'être défaits par le duc de Vendôme, le premier à Brihuega, le second à Villa-Viciosa, en Portugal. Cette victoire eut le double avantage de consolider le trône de Philippe V et de sauver le Canada.



juin et juillet ont un peu relevé nos espérances, le blé repousse en partie ; mais les foins ne poussent point et les bêtes ont bien de la peine à vivre. Le beurre sera très-rare et cher."

Que nos lectrices veuillent se rappeler qu'une horrible famine avait désolé la France l'année précédente, et que même depuis 1703, il n'était venu à peu près aucun secours de la mère-patrie ; elles auront alors quelque idée des souffrances de la colonie, encore naissante pour les ressources industrielles et alimentaires.

Cette pénurie des premières nécessités de la vie n'était guère propre à fortifier les tempéraments, contre l'atmosphère pestilentielle qui semble avoir envahi le pays à cette époque, et de fait, l'hiver suivant 1711, "le deuil, selon le Récit, se répandit encore dans un grand nombre de familles, par des maladies contagieuses qui enlevèrent bien du monde. Les Religieuses Hospitalières ont perdu en très-peu de temps trois religieuses. Le Séminaire a aussi perdu M. Des Cormiers, excellent et vertueux missionnaire qui desservait les cures de St. Augustin et de l'Ancienne Lorette. Il est mort des fatigues qu'il s'est données en assistant ses paroissiens, étant toujours à courir de tous côtés pour soulager et assister les malades, leur préparant lui-même et leur portant des remèdes. Enfin, après avoir guéri ses paroissiens, il est mort victime de sa charité et a reçu la récompense de ses travaux le 9 mars. Le R. P. Bigot est aussi décédé, épuisé de forces et attaqué des fièvres. Le pays a fait encore de grosses pertes dans la personne de M. Pocquet, curé de Québec, de M. Boutteville et de M. Guichard, tous excellents missionnaires qui se sont consumés dans les exercices de la charité en assistant les malades.

“ La Mère Angélique Charon, Hospitalière, est décédée du mal courant le 14 mai. M. Martin, Curé de la Côte de St. Michel, a aussi succombé le 14 Juin, après avoir soutenu plusieurs mois de fatigue et d'assiduité à secourir les nombreux malades de sa paroisse. La contagion l'a enlevé lui-même en quelques jours, Dieu voulant sans doute récompenser son zèle et ses travaux. ”

Au milieu de tant de maux réunis : famine, maladies pestilentiellles, perte de parents et d'amis, le bruit lugubre de la guerre continuait à se faire entendre, et devenait même de plus en plus imminent. Un silence de consternation régnait dans notre ville éprouvée ; mais ce n'était pas l'abattement du désespoir, chacun oubliait ses propres maux pour ne songer qu'à la sécurité commune. Nous avons déjà vu se rétablir le fort Ste. Ursule, commencé par Frontenac en 1689. Dans ce mémorable été de 1711, on vit, paraît-il, les femmes rivaliser de zèle et d'énergie avec leurs maris et leurs frères pour assurer la défense de la place. Tous les points étaient exactement gardés, et l'on était dans l'attente d'une attaque plus formidable encore que celle de 1690, quand un coup douloureux vint frapper au cœur les habitantes du Vieux Monastère, et absorber pour un moment toutes leurs réflexions.

#### §. 8—UNE ANNALISTE DU CLOÎTRE.

Il faut ici, chères lectrices, suspendre les récits de guerre et nous arrêter avec les Annales, pour pleurer la perte de celle qui, depuis si longtemps, s'est faite l'écho des épreuves et des consolations de la première génération qui a habité ce Monastère. Sa main s'est en quelque sorte refroidie avant sa plume, qu'elle n'avait que posée, dans l'attente de l'issue des événements.

En quels termes de naïve et profonde gratitude envers le Ciel n'eut-elle pas retracé la merveilleuse délivrance du 24 octobre, si elle eut assez vécu pour en accueillir la consolante nouvelle ! Mais déjà l'ange de la mort planait sur elle : une pleurésie violente et sans remède l'enlevait en quelques jours, au temps même où la flotte de l'amiral Walker se brisait sur les rescifs du golfe St. Laurent, et jonchait de ses soldats les rives de notre fleuve.

Nos lectrices ne se doutent peut-être pas combien d'ordinaire il est difficile de découvrir la main qui nous retrace les événements du passé. Dans ces *pages monastiques*, pas un nom, pas une indication d'auteur ; c'est un bien commun de faits pieux ou instructifs, dont on pense à faire part à la postérité, sans autre préoccupation quelconque. Cette fois pourtant, comme elles le voient, nos recherches n'ont pas été infructueuses. Nous fûmes frappée de la brusque interruption des *Annales*, à une époque si palpitante d'intérêt. Une main nouvelle écrit sur la page inachevée, et c'est pour retracer avec larmes les vertus d'une chère et regrettée défunte, ainsi que les services qu'elle a rendus à sa Communauté. Puis une seconde annaliste, qui paraît d'abord tenir timidement la plume, s'annonce en disant qu'elle doit réparer une lacune de plusieurs années.....

Où était donc la main qui avait tracé les nombreuses pages précédentes ? La réponse à cette question n'est-elle pas dans cette notice de décès où, pour la première fois, nous remarquons un changement d'écriture et de style ?

Mais, nous dûmes-nous encore, l'auteur des *Annales*, commencées en 1689, ne serait-il pas aussi l'auteur

du *Vieux Récit* qui précède ? Poursuivant nos recherches, nous tournons et retournons ces feuilles précieuses marquées au cachet de près deux siècles d'existence ; nous étudions attentivement, nous comparons.....La main s'appesantit graduellement ; mais la conformation des caractères et des chiffres, la manière, tout reste identique. Donc il n'y a plus à s'y méprendre.....Oui, une seule et même main a tracé ces cent quarante-quatre grandes pages, et cette main, nous la reconnaissons ! Quelle heureuse découverte pour notre cœur, et que nous avons de bonheur, chères lectrices, à inscrire ici le nom de notre vénérée Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès, qui nous a fourni tant de précieux renseignements, et dont tant de fois nous avons laissé parler la plume !

En consultant le cahier des Assemblées Capitulaires, nous voyons la Mère Ste. Agnès élue dépositaire en 1685, et de nouveau en 1688. C'est probablement à cette dernière époque qu'elle fut nommée Secrétaire du Chapitre, office qui d'ordinaire entraîne celui de rédactrice des Annales de la maison.

En 1689, le Monastère était en partie relevé de ses ruines, on avait fait face aux nécessités les plus pressantes ; notre Annaliste se met aussitôt à l'œuvre, et elle s'occupe d'abord de rétablir les cinquante années d'annales détruites.

Cet office de secrétaire n'avait pas été donné au hasard à la Mère Ste. Agnès. Née dans le pays et en quelque sorte avec la fondation des Ursulines, elle fut placée dès son enfance à nos classes, même avant le premier incendie, et dès l'âge de quatorze ans elle était entrée au noviciat. Elle avait donc parfaitement connu les Fondatrices et s'était même formée à leur école.

Appartenant d'ailleurs à une famille des plus marquantes du pays, M. Bourdon, son père, étant Procureur-Général du Roi en la Nouvelle-France, elle avait grandi à la source du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé qui fût jamais, (on sait quels sentiments amenaient ici les premiers colons), et avait pu recueillir d'une famille toute dévouée au pays, des notions certaines sur les affaires extérieures. On voit en outre que la Mère Bourdon de Ste. Agnès possédait une intelligence au-dessus du commun, et un esprit d'ordre et d'investigation qui ne se lasse point dans ses recherches. Tantôt elle interroge les papiers du dépôt échappés aux flammes, et en tire de précieuses informations de noms et de dates; tantôt elle étudie les lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation, récemment publiées, (1680) y renvoie pour les choses qui y sont décrites, parlant toujours de cette première Mère avec une vénération qui décèle une intime connaissance de sa sainteté. Et dans ce résumé des cinquante premières années de notre Histoire, son récit a un caractère de simplicité et d'abandon qui inspire une parfaite confiance. Il n'est pas à douter non plus que le *Conseil des Sages du Monastère*, ne se soit réuni à plusieurs reprises, pour discuter en présence de la Mère Ste. Agnès sur les événements et les époques; la précision avec laquelle les choses sont dites en fait foi.

Nos lectrices, sans doute, sentent l'intérêt qui se rattache à tout ce qui concerne les premières bienfaitrices de notre famille cloîtrée; quant à nous, il est impossible de rendre les émotions de notre cœur, en voyant ces Mères qui nous ont devancées de deux siècles, aimer leur famille jusque dans les générations les plus lointaines, et donner la mesure de leur propre cœur en

pensant aux jouissances que nous aurions un jour à vivre dans leur intimité.

“ Je remarque, disait en débutant la seconde Annaïste, (nous ignorons son nom), qu'on n'a rien écrit dans ce livre des Annales depuis 1711 ; celle qui était chargée de ce soin étant décédée, insensiblement on a négligé d'en charger une autre..... Je reprends les faits les plus remarquables, afin que celles qui nous suivront puissent y remarquer les traits merveilleux de la Providence sur notre Communauté, et que cela les engage à bénir le Seigneur.”

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage  
disait le bon vieillard de Lafontaine, en plantant avec joie pour la postérité ses arbrisseaux chéris ; mais ici, c'est quelque chose de plus touchant encore : l'esprit de communauté absorbe toute individualité ; aucune ne se nomme pour faire bénir sa propre mémoire, elle est membre d'un corps et agit pour le corps entier, le hasard seul la découvre ; “ Transmettons, disent-elles en se passant la plume de l'une à l'autre, transmettons à nos sœurs futures les bienfaits de notre Dieu, afin de le bénir encore par elles dans les siècles à venir ! ”

#### §9.—N. D. DES VICTOIRES.

Rappelons maintenant les événements que notre chère Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès n'a pas eu le temps d'inscrire, et dont ne rend pas compte la seconde annaliste, qui ne reprend les faits qu'à partir du mois de novembre.

Le pays était donc enfin délivré par la puissante protection de Marie ! Les Canadiens ne furent pas moins reconnaissants en 1711 qu'en 1690 : on célébra une fête solennelle où M. de la Colombière prêcha avec

un nouveau zèle et un grand succès, sur la fidélité à laquelle obligeait ce bienfait signalé de la très-sainte Vierge ; la verve des poètes s'épuisa à rimer des poésies et des chansons sur le désastre de cette flotte ennemie, quatre fois plus nombreuse que tout ce que la colonie avait à lui opposer ; mais la piété voulut quelque chose de plus durable, pour témoigner à la postérité de sa reconnaissance envers sa céleste Libératrice. Il fut conclu, dans une assemblée générale, que l'on ferait une quête dans Québec et les environs, pour bâtir le portail de l'église de la Basse-Ville. Les communautés religieuses aussi bien que les citoyens, donnèrent selon leurs ressources et même au delà ; on recueillit plus de 6,000 livres. Il fut aussi question de fonder des messes en l'honneur de la Ste. Vierge, où fût chanté le cantique de Moïse après la défaite de Pharaon : *Cantemus Domino*, " ce qui, au dire de l'Annaliste de l'Hôtel-Dieu, plaisait davantage à tout le monde."

Enfin, la chapelle votive de 1690, changea son titre de N. D. de Victoire en celui de N. D. des Victoires, et elle rappelle encore aujourd'hui sous ce nom la double faveur de la Mère de Dieu, de cette *Etoile de la Mer*, qui devint un signe de tempête et de dispersion pour les ennemis de son peuple.

Il est à remarquer que la confiance des Anglais dans le succès de l'expédition de 1711, était telle, qu'un grand nombre de colons s'étaient embarqués sur la flotte de Walker ; ils venaient en toute assurance, s'établir dans le pays *conquis*. Il paraît y avoir eu aussi parmi eux bon nombre de catholiques, car les Français et les Sauvages trouvèrent dans les parages voisins du sinistre, des livres de prières et autres objets de piété qui n'avaient pu appartenir qu'à des catholiques.

Maintenant on peut juger de cette époque de 1700 à 1713 à travers laquelle nous passons, et voir s'il était possible à la colonie de faire alors quelque progrès. Le Séminaire seul n'avait pas vu périr moins de dix-huit de ses membres dans ces quelques années, et douze seulement étaient venus remplir les places vacantes. Il faut dire cependant, qu'il lui restait encore de précieuses ressources; car avec des hommes aussi distingués que les des Maizerets, les Glandelet, les Boulard, les Gauthier de Varennes, les Bertrand de la Tour, il pouvait avec confiance continuer l'œuvre première de sa fondation, celle de former un clergé canadien, comme l'a dit avec tant d'éloquence M. l'Abbé Antoine Racine, dans son discours sur le deux centième anniversaire de la fondation du Séminaire. Au reste, le pays entier allait enfin respirer. La France, humiliée dans les dernières années du Grand Roi, va faire une paix durable, au prix même d'assez grands sacrifices, et les colonies d'Amérique participeront à ce bienfait aussi bien que les métropoles respectives.

§10.—LES CAPTIFS DE GUERRE;—M<sup>lle</sup> WHEELWRIGHT—DEUX  
COMPAGNES DE NOVICIAT.

Nos lectrices, tout en admirant l'intrépidité de nos valeureux canadiens, ont sans doute bien des fois gémi avec nous, sur le sort de tant de pauvres familles ainsi surprises et massacrées par l'ennemi, ou traînées en captivité. Les partis de sauvages qui se joignaient à ces expéditions lointaines, retrouvaient dans ces circonstances les instincts de leur nature farouche, et trop souvent d'affreuses scènes s'y renouvelaient. Ces cruautés malheureusement étaient réciproques, et tels gouverneurs anglais qui adressaient des plaintes à nos



chefs, avaient eux-mêmes employé les premiers de semblables ressources. Disons sans crainte de contradiction, que nos officiers et nos soldats se montrèrent toujours très-humains envers leurs prisonniers de guerre; on cite même un jeune volontaire, fils de M. Du Puy, Lieutenant civil de Québec, qui se chargea de porter une partie du chemin sur ses épaules, à travers les bois, une pauvre captive, qui eût péri en route sans cette charitable assistance. Heureuse captivité du reste que celle qui procurait à tant d'enfants de la Providence, la précieuse liberté des enfants de la Ste. Eglise! Ces expatriés en effet, étaient toujours bien accueillis en Canada; les enfants et les jeunes gens étaient même tendrement traités par les familles canadiennes, qui se partageaient l'honneur de les adopter ou de les protéger. Ils finissaient presque toujours par embrasser la religion Catholique et se fixer dans le pays. Les archives publiques renferment des lettres de naturalisation qui contiennent des pages entières de noms. Nos Régistres mentionnent aussi bon nombre de ces jeunes protégées, que l'on inscrit tout simplement: Judith, Anglaise, Charlotte, Anglaise, etc. Les missionnaires suivaient avec un intérêt tout particulier, celles qu'ils rencontraient parmi les tribus sauvages de leurs missions, témoin cette Dlle. Davis dont nous avons déjà parlé au premier tome de cette Histoire.

Mais, hâtons-nous de présenter à nos lectrices une autre de ces intéressantes captives qui, paraît-il, ne regretta pas plus que sa dévancière, les malheurs qui avaient frappé sa première enfance. Il s'agit d'une fille d'Albion, douée de plus de grâce et de douceur que ne le ferait soupçonner son nom, dont l'harmonie semble si étrange à des oreilles françaises. Mlle. Esther Wheelwright, car c'est ainsi qu'elle s'appelait,

portait cependant un des beaux noms de son pays natal, et ce nom s'est trop entouré d'estime et de vénération au Monastère pour que nous n'ayons pas à y revenir. Mlle. Wheelwright entra au noviciat le 2 oct, 1712, et prenait l'habit trois mois après, sous le nom de Marie-Joseph de l'Enfant-Jésus. Elle fut de 1714 à 1780, un des plus beaux ornements et des plus fermes appuis de ce Monastère.

Les futures supérieures se suivaient alors à pas de course, le bon Dieu semblait vouloir cicatrizer les plaies récentes, car quelques mois avant Mlle. Wheelwright entra au noviciat Mlle. Louise Gaillard, fille de M. Guillaume Gaillard, conseiller au Conseil Supérieur de Québec, et de Mme. Catherine Nepveu.

Cinq jours après se présentait une autre élève du pensionnat native de Québec, Mlle. Louise Catherine Pinguet-Vaucours, fille de M. Jacques Pinguet-Vaucours et de Mme. Marie-Anne Rochebelle. Nous aurons à en parler plus tard.

#### §11.—LA FILLE DU "HÉROS."

L'année même qui suivit l'entrée des Diles. Wheelwright, Gaillard et Pinguet-Vaucours, la porte du Monastère s'ouvrit pour un autre sujet distingué, et d'autant plus précieux qu'il était déjà tout formé à la pratique des vertus monastiques, et aux fonctions d'Ursuline. En effet, la Mère Françoise Hertel de St. Exupère comptait déjà treize années de profession religieuse, quand elle demanda à se réunir à nos Mères : comme on le voit, c'était une entrée qui ne laissait aucune inquiétude quant à la persévérance de la nouvelle venue.

Mais expliquons un peu la raison de ce changement de Communauté, qui surprend probablement plusieurs de nos aimables lectrices.

Au nom de Hertel, bien des anciens souvenirs se sont sans doute réveillés dans leurs cœurs, car elles le savent, Frs. Hertel était cet homme généreux et dévoué qui avait eu le bonheur d'être associé aux travaux et aux souffrances des Martyrs du Canada, et dont les brillants faits d'armes plus tard, lui avaient valu des titres de noblesse, (1) tandis que ses compatriotes lui décernaient un titre infiniment plus glorieux à son cœur, celui de Héros.

La fille de François Hertel enrolée au service du Seigneur, et déployant dans la carrière religieuse cet héroïsme dont son père avait fait preuve sur les champs de bataille, ne nous semble pas un sujet moins digne d'admiration. Mais le crédit dont jouissait sa famille ne fut pas toujours favorable à sa tranquillité, c'est ce qui rattache à son nom des traditions assez curieuses : nous les donnons telles qu'elles nous ont été transmises par nos anciennes Mères.

(1) Dès 1692, la famille Hertel fut anoblie pour les services signalés qu'elle avait rendus à la patrie. En 1716, de nouvelles lettres de noblesse disait : " Les services que le sieur Hertel, lieutenant de nos troupes en Canada, a rendus au feu Roi, notre très-honoré Seigneur et bisayeul, dans les différents partis où il a été contre les Sauvages, nous ont porté à lui donner des marques de notre satisfaction qui puissent passer à la postérité : nous nous y sommes déterminé d'autant plus volontiers, que la valeur du père est héréditaire dans les enfants, dont deux ont été tués au service, et les sept autres, qui servent actuellement dans nos troupes du Canada et de l'Île Royale, ont donné dans toutes les occasions des marques de leur bravoure et de leur bonne conduite : et comme le père et les enfants continuent à nous servir avec le même zèle et la même affection, nous avons bien voulu accorder au chef de cette famille nos lettres de noblesse. A ces causes etc. .... Louis. .... Paris, avril 1716.

Mlle. Françoise Hertel était née à Trois-Rivières en 1680. Sa mère, Mme. Marie Joseph de Thavenet, personne d'une grande piété, avait donné à l'éducation de sa fille une attention toute particulière, sans pourtant négliger celle de ses fils qui étaient au nombre de neuf, car on voit qu'ils en reçurent de si heureuses impressions que, bien qu'ils fussent un peu volages et grandement valeureux, ils se firent un principe invariable d'être aussi fidèles à leur Dieu qu'à leur Roi, au service duquel ils étaient tous enrôlés.

Quand il fut question de préparer sa fille à sa première communion, Mme. de Hertel voulut partager avec nos Mères la responsabilité de ce devoir, et l'envoya au pensionnat. La jeune Françoise profita bien de la sollicitude de sa mère et de celle de ses maîtresses, car il paraît que parmi "les petites communiantes de 1690," aucune ne fut plus sage ni plus fervente que la fille du Héros.

La première communion fit en effet époque dans cette jeune existence ; tout devint réglé dans la conduite de la pieuse élève, son travail, ses délassements, ses dévotions, et jamais dans la suite on ne put découvrir en elle ni lâcheté ni inconstance, quand il s'agissait des intérêts de son salut. Ses parents, charmés de ses progrès, l'avaient retirée auprès d'eux, et ils songèrent bientôt à lui ménager une alliance en rapport avec leur position. Françoise, qui souffrait de ces préoccupations, ne tarda pas à faire connaître à sa famille que son cœur avait senti l'attrait d'une grâce particulière, et qu'elle ne contracterait jamais d'autre alliance que celle de l'Epoux des vierges. On ne goûta pas du tout ce projet de retraite ; son père surtout s'en attrista beaucoup, car il commençait à fléchir sous le poids des années, et il avait toujours

compté sur cette fille chérie pour la consolation de ses vieux jours. Cependant comme il l'aimait bien tendrement, il évitait de la contrister au sujet de sa vocation et ne lui en parlait que rarement. Son frère de Rouville n'avait pas pour elle les mêmes égards, il l'importunait sans cesse, voulant à tout prix qu'elle épousât un de ses jeunes compagnons d'armes, qu'on admirait grandement alors, et qui perdit depuis la vie dans l'expédition de Haverhill, (1708). C'était toujours de nouveaux combats entre le frère et la sœur. —“ Quelle folie à toi, Fanchette, de ne rêver à ton âge qu'à te renfermer dans un Couvent ! Crois-moi, laisse ta place aux Ursulines à quelque vieille fille dont le monde ne veut plus, et qui n'est bonne en vérité qu'à réciter ses prières. Est-ce qu'il faut se mettre derrière des grilles pour servir Dieu ? Penses-tu donc que maman ne soit pas une bonne et véritable chrétienne ? ” On comprend facilement quelles étaient les réponses de notre future religieuse à de semblables objections, et comme elle savait se retrancher, en souriant, derrière cette déclaration de St. Paul : *“ Ceux qui se marient font bien ; ceux qui ne se marient pas font mieux.”*

Témoin de ces innocents débats entre ses enfants, François de Hertel fut longtemps à réfléchir, et il évitait de se prononcer sur cette importante question. Enfin, vaincu par la constance de sa fille, il consentit à son entrée aux Ursulines, non à Québec comme Mlle. Françoise le désirait, mais à Trois-Rivières,

Le 9 septembre de l'année 1700 était le beau jour où Mlle. Françoise Hertel, connue en religion sous le nom de St. Exupère, s'engageait définitivement dans la milice de Ste. Ursule, et cela en présence de Mgr. de St. Vallier, de la Mère Marie Le Maire des Anges Supérieure, et de la Mère M. Madeleine

Amiot de la Conception, assistante de la nouvelle fondation. Grande fut la joie ce jour-là au Couvent, et grande aussi la foule des parents et amis qui félicitaient les religieuses, la plupart d'entr'eux croyant déjà voir dans la jeune professe la future Supérieure de la petite Communauté. Le peuple, ses censitaires surtout qui s'étaient fait en quelque sorte une idole du généreux guerrier, croyaient tout bonnement que de nécessité, tout ce qui se rattachait au nom du "Héros" devait siéger au premier rang, au-dedans d'un Monastère comme ailleurs. Ce préjugé, tout flatteur qu'il était pour la famille Hertel, devint pour l'humble fille d'Angèle quelque chose de très-onéreux comme on va le voir.

Plusieurs années s'étaient écoulées, on avait fait des élections à plusieurs reprises, et le scrutin n'avait pas encore rapporté le nom de cette personne si chérie de Dieu et des hommes.....Les amis de Hertel s'en étonnaient, et murmuraient tout bas contre les Ursulines de Québec qui, appelées alors à pourvoir de supérieures le nouveau Couvent, semblaient dans leurs élections oublier complètement la fille du "Héros." Les choses en étaient là au commencement de l'année 1713, où nos Mères firent à l'ordinaire leurs élections, dont le résultat, paraît-il, ne fut pas du tout agréable aux adulateurs de la famille Hertel. Outrés de dépit, ils se rendent en foule à la porte du couvent de Trois-Rivières, pour se répandre en invectives contre celles qui avaient si peu suivi leurs intentions. Enfin, les mécontents allèrent si loin et firent tant de tapage, qu'il ne fut plus possible d'en dérober la connaissance à celle qui en était la cause innocente. Confuse de l'ambition de ses amis, et peignée de voir la Communauté ainsi troublée à son sujet, Sr. Françoise de

Hertel prit une résolution généreuse, digne des sentiments que devait lui inspirer sa sainte vocation.

Voyant que Mgr. de St. Vallier l'appuyait de son autorité, elle demanda l'entrée de notre Monastère, où dès son enfance elle avait paru comme destinée. C'est ainsi qu'elle s'éloigna de lieux qui lui étaient pourtant bien chers, mais où son désir de vivre ignorée et cachée en Dieu se trouvait si combattu.

Les traditions du Monastère nous représentent la Mère Françoise de St. Exupère, comme une des plus ferventes et des plus laborieuses filles d'Ursule qui, au siècle dernier, servirent de piliers à la régularité de ce cloître de Québec. Nous la retrouverons encore en 1770, édifiant et réjouissant notre maison.

## CHAPITRE II.

### DÉVANCIÈRES QUI PASSENT DU MONASTÈRE AU CIEL AU COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

La première Ursuline Canadienne.—Une jeune fille de quinze ans dévancant les prévisions de ses parents, ou la Mère Marie Boutet de St. Augustin.—Belle mort après longue et sainte carrière.—La Mère Duguet de la Nativité, ou Bonheur de mourir en “ si divine compagnie ! ”—La Mère du Puy de l'Enfant Jésus, ou Douceurs du cloître.—La Mère M. Madeleine de Comporté de Ste. Agathe, ou Fidélité après de longs délais.—La Mère Drouet de Jésus, première Supérieure des Ursulines de Trois-Rivières.—La Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès, première Supérieure canadienne, et héritière de la plume de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation.



Pour ne pas interrompre la suite des événements, nous avons pensé à réunir en un chapitre spécial, les Notices Biographiques des religieuses décédées à cette époque, (de 1700 à 1713).

Nos lectrices les attendent sans doute ces notices, et l'Histoire du Monastère ne serait pas plus complète à leurs yeux qu'aux nôtres, sans une connaissance intime de celles qui nous ont précédées. Qu'est-ce en effet qu'un Monastère ? Ce n'est certainement pas une réunion de bâtiments plus ou moins spacieux, plus ou moins antiques, auxquels se rattachent des souvenirs



de faits ou d'événements. Non, c'est avant tout, et par dessus tout, un corps intelligent qui s'organise, puis se modifie avec les époques, perpétuant son œuvre en perpétuant les vertus donc les Fondatrices ont déposé le fécond et précieux germe, chacune exploitant ce trésor selon la mesure de sa grâce. Une Biographie dans le cas présent, c'est donc la mise en action d'une ou de plusieurs vertus spéciales, que telle sœur a été chargée par la Providence de perpétuer dans sa Communauté. Celle-ci a un don, celle-là en a un autre, selon le langage de l'Apôtre, mais tout vient du même Esprit et doit retourner à la gloire du même Maître.

Nous pensons que si l'on réunissait les générations, telles qu'elles se sont trouvées à vivre aux différentes périodes de cette Histoire, nous y découvririons un ensemble complet des plus belles vertus, dont chaque membre ressent l'influence et partage le mérite, d'après les privilèges mêmes de la vie de Communauté. Quel puissant encouragement ! Oui, nous l'avouons ingénument, cette pensée de l'avantage qui revient de la vie de communauté nous semble suffisante, pour décider promptement à un sacrifice entier et généreux de toute propriété personnelle : car, quelque bonne idée que l'on ait de soi-même, il faut convenir qu'il n'y a toujours qu'à gagner à l'échange.

Nous continuerons donc avec le même intérêt à faire connaissance avec nos Mères. Leurs noms ne Metaient rien au cœur, s'il ne s'y rattachait quelque douce image des qualités et des vertus par lesquelles elles se sont rendues chères à leur saint Institut, dont le mot d'ordre se résume en ce peu de paroles : " Ne jamais faillir à l'honneur de remplir, à l'égard des jeunes filles qui leur sont confiées, l'office des bons Anges."

**La Mère Geneviève Bourdon de St. Joseph, première  
Ursuline Canadienne,**

On n'a pas oublié, sans doute, le charme dont s'est entouré le nom de Marie de St. Joseph, au commencement de cette Histoire. Nous sommes heureuses d'ouvrir sous un nom d'aussi bon augure, les Notices Biographiques de ce second tome, les offrant en hommage au grand et spécial protecteur des vocations religieuses du Canada.

Comme l'ont vu nos lectrices, c'était sous ce nom béni que le Monastère donnait au ciel les prémices de ses vierges, au printemps de 1652. L'été même qui suivait la mort de la bien-aimée Mère Marie de la Troche de St. Joseph, Mlle. Geneviève Bourdon entra au noviciat, heureuse de s'emparer la première de ce nom vénéré, qui lui rappelât sans cesse les héroïques vertus d'une de ses saintes et bien chères maîtresses. Cette seconde Marie de St. Joseph fut aussi la première que la communauté députa vers le ciel au dix-huitième siècle.

“ Ayant été mise à nos classes dès l'âge de six ans, dit la notice de son décès, elle conserva toute sa vie le précieux trésor d'une innocence angélique, et une horreur de tout ce qui pouvait tant soit peu lui déplaire. Sa ferveur lui fit solliciter l'entrée du noviciat avec tant d'instance qu'on fut comme forcé de l'y admettre avant l'âge. Elle attendit six mois pour prendre le voile, et fit profession le 8 décembre 1654, n'ayant encore que seize ans, les règles permettant alors de faire les vœux à cet âge. A peine fut-elle professe qu'on la plaça aux classes, où elle travailla longtemps et avec succès, son zèle ne se lassant jamais.

“ Cette chère Mère a exercé tous les emplois de la religion, à la réserve de celui de supérieure, montant des plus bas au plus hauts, se montrant partout soigneuse, vigilante et ménagère, de sorte qu'en toute chose on pouvait se reposer sur elle. Sa parfaite obéissance ne pouvait souffrir même l'idée d'examiner les décisions des supérieures, et sa charité la portait à tout excuser dans les autres.

“ La délicatesse de sa conscience et sa solide piété ne se démentirent jamais. Elle avait hérité de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation une tendre dévotion au Sacré Cœur de Jésus, et quelle ne fut pas sa consolation de voir avant sa mort, cette dévotion s'étendre dans le pays, la fête solennelle s'en étant faite pour la première fois cette année même où elle est décédée.

“ Il y avait six mois que notre chère Mère Bourdon de St. Joseph, remplissait la charge de maîtresse des novices, quand elle fut atteinte des maladies courantes. Le 6 décembre 1700, elle reçut les derniers sacrements, et nous ne pensions pas qu'elle pût vivre au-delà de deux ou trois jours, mais notre bon Dieu nous la conserva jusqu'au 13, où elle reçut pour la seconde fois le St. Viatique. Peu après cette divine visite, elle entra avec le calme et la douceur d'un enfant, dans le repos de la bienheureuse éternité.

“ Notre chère Mère Geneviève Bourdon, en religion Marie de St. Joseph, était la première Canadienne Ursuline, et la troisième professe de notre Communauté. Elle mourut dans la soixante-troisième année de son âge et la quarante-septième de sa profession religieuse.

#### **La Mère Marie Boutet de St. Martin, en Religion de St. Augustin.**

La Mère Marie Boutet de St. Augustin était française de naissance, et originaire de la ville de Xaintes. Sa famille étant venue s'établir en ce pays, la jeune Marie fut placée au pensionnat où elle eut le bonheur d'entendre, pendant deux ans, les ravissantes instructions de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Ayant achevé ses études, Mlle. Boutet retourna auprès de ses parents, qui se félicitaient déjà de pouvoir produire avec avantage dans la société leur fille chérie. Ils étaient loin de penser que la charmante demoiselle eût devancé leurs projets d'avenir, en s'assurant une place au noviciat des Ursulines. Bientôt cependant le pieux secret dut se révéler.....Mme. Catherine des Champs de St. Martin ressentit un vif chagrin de la résolution de sa fille, et la soumit à une rude épreuve ; mais il fallut céder à la constance de

la fervente postulante et lui permettre de suivre son attrait pour la solitude. A l'âge de dix-sept ans elle était déjà enrolée, d'une manière permanente, sous la glorieuse bannière de Ste. Ursule.

Employée pendant de longues années à l'enseignement, la Mère St. Augustin eut l'heureux talent de faire aimer l'étude aux élèves qu'elle instruisait, et d'assurer par là leurs rapides progrès. Les dernières années de sa vie, elle devint sujette à de violents maux de tête, et les Supérieures crurent devoir la retirer des classes ; mais ce soulagement lui causa une peine si sensible qu'il fallut pour la consoler, lui accorder au moins la permission de soigner dans leurs maladies les petites filles sauvages.

" Toute l'ambition de cette chère sœur, dit sa notice, se portait à suivre du plus près possible la vie cachée de son Sauveur ; jamais on ne la vit tant soit peu se mêler des offices des autres, tant elle appliquait son attention à parfaitement remplir ce dont l'obéissance l'avait chargée. Elle se portait avec une joie ravissante aux emplois vils et laborieux, se faisant un plaisir de soulager nos sœurs converses dans les travaux les plus durs et les plus pénibles à la nature. Malgré ses infirmités elle a beaucoup aidé à notre Communauté, son amour pour le travail la rendant ingénieuse à utiliser tous ses moments. Sa grande bonté de cœur la portait à soulager par tous les moyens possibles les âmes souffrantes du purgatoire."

" Le soin de l'infirmerie et de l'apothécairie lui ayant été donné, elle mourut dans l'exercice charitable de ces deux fonctions. On la voyait jour et nuit sur pied pendant la cruelle épidémie de 1701 ; elle voulut même céder à ses chères malades sa petite cellule afin de n'avoir plus d'autre lieu de repos que l'infirmerie même. Toute sa pensée se portait à adoucir les souffrances de ses sœurs, ne comptant pour rien ses propres inconvénients. Enfin, accablée par la fièvre, elle dut consentir à se faire traiter par le médecin de la maison, M. Sarrazin. Il eut d'abord plein espoir de la guérir ; mais le 8 janvier, sans qu'aucun symptôme alarmant se manifestât, elle fut suffoquée en un instant. Le confesseur de la Communauté, qui venait de la visiter, n'était encore qu'à la porte du Monastère ; on le rappelle en toute hâte,

il accourt de même, mais déjà notre chère sœur était passée à une meilleure vie. Nous fûmes désolées de n'avoir pu lui faire administrer les derniers sacrements; cependant sa sainte vie nous rassura. Elle s'était d'ailleurs confessée la veille des Rois, disant à ses sœurs qu'elle l'avait fait comme pour mourir, sentant bien qu'elle ne guérirait pas de cette maladie."

La Mère Boutet de St. Augustin n'avait que quarante ans de profession religieuse.

**La Mère Charlotte Barré de St. Ignace, première  
professe du Monastère.**

Quel bonheur pour nous, chères lectrices, de pouvoir raviver ici le souvenir de la fondation et du dévouement qui s'y rattache, en vous présentant une Mère vénérable qui nous apparaît au début du dix-huitième siècle, comme un de ces *vieillards d'Israël*, qui faisaient la gloire et la force du peuple! En effet, parler de la Mère Charlotte Barré de St. Ignace, c'est rappeler Mme. de la Peltrie dont elle fut la fidèle compagne, la Vén. Mère de l'Incarnation sous qui elle se forma à la pratique des vertus religieuses, et toutes ces cinquante-deux Ursulines avec qui elle vécut depuis 1639 jusqu'à 1701, et dont elle vit seize la devancer au lieu de la récompense.

Annouer une si longue carrière, c'est dire assez les immenses travaux de la Mère St. Ignace et les services qu'elle a rendus à la Communauté; ajoutons simplement ici quelques détails qui ne sont pas probablement connus de nos lectrices.

Mlle. Barré était fille de M. Jacques Barré et de Mme. Nicole des Roches, et native de la ville d'Azée. Portée dès l'enfance à la piété par un puissant attrait de la grâce, la vertu lui fut d'autant plus facile qu'elle vivait au milieu d'une de ces anciennes familles éminemment chrétiennes, dont les mœurs honorent la société et soutiennent la foi. Son oncle surtout, qui était chanoine de Tours, lui donnait l'exemple des plus belles et des plus pures vertus.

Dès l'âge de treize ans la généreuse Charlotte sentit un immense désir de consumer sa vie au service de Dieu en travaillant au salut des âmes, mais de quelle manière, où et quand? c'était

encore le secret de son Dieu. Le R. P. Salin, qui était son directeur, fut frappé de ce courage admirable qui eût été prêt à passer par l'eau et le feu pour la gloire du divin Maître, et il comprit que le ciel avait quelque grand dessein sur cette âme. Sous un guide aussi éclairé, la fervente jeune fille put marcher sans crainte d'illusion, en attendant une manifestation plus sensible des vues de la divine Providence.

Six ans plus tard, une expédition d'*Amazones chrétiennes*, selon l'aimable expression du R. P. Le Jeune, se disposait à quitter l'ancienne France pour la Nouvelle. On se rappelle qu'à la veille du départ, une jeune fille élevée avec Mme. de la Peltrie et qui ne devait s'en séparer qu'à la mort, regarda en arrière et se refusa au sacrifice des douceurs de la patrie. Grand fut alors l'embarras de la généreuse fondatrice. Elle en conférait avec la Mère de l'Incarnation, quand survint le R. P. Salin pour faire ses adieux aux missionnaires. Il apprend leur difficulté.....Un éclair jaillit dans son âme ! Il a en main le sujet que Dieu a, de toute éternité, destiné à cette glorieuse entreprise ! Sortant en toute hâte, il fait avertir Mlle. Barré de se rendre au plus tôt auprès de la Mère de l'Incarnation. Elle arrive sans se douter le moins du monde de quoi il était question. Mme. de la Peltrie lui demande aussitôt sans autre préambule, si elle ne serait pas disposée à l'accompagner en Canada. Mlle. Barré répond sans hésiter que son désir est de se faire religieuse et qu'elle ne manquera pas certainement une si belle occasion de risquer sa vie pour Dieu. C'était la disposition des Apôtres qui, sur la simple invitation du bon Maître, quittaient tout pour le suivre. " Nous la reçûmes, dit la Vén. Mère, comme un présent que Dieu nous faisait, pour nous accompagner en notre voyage et participer au sacrifice que nous allions faire de nos personnes à sa divine Majesté."

Mlle. Barré était la plus jeune de la troupe apostolique, mais elle ne fut pas la moins courageuse, résistant à toutes les sollicitations de sa famille et ne voulant pas même aller dire un dernier adieu à sa bonne mère, de crainte que la nature se réveillant ne nuisit en quelque chose à la perfection du sacrifice. Elle pria

seulement qu'on lui permit " de porter la clef de son coffre à une personne fiable de sa connaissance, afin qu'elle pût rendre un dépôt qui appartenait à une amie."

Le sentiment qui s'empara de l'âme de cette admirable jeune fille, fut celui d'un profond anéantissement, sentiment qui l'accompagna toute sa vie, ne pouvant comprendre comment Dieu l'avait mise en une aussi sainte compagnie, et l'avait appelée à partager les travaux, les mérites et la gloire d'une œuvre aussi sublime.

Mme. de la Peltrie, ravie de sa générosité, lui avait promis de lui faciliter l'entrée de la religion en lui payant sa dot. Elle tint parole aussitôt que le monastère fut en état d'admettre des novices. Mlle. Barré avait travaillé de concert avec nos Mères jusqu'à l'année 1646, où elle devint le germe d'un noviciat qui ne devait pas tarder à être florissant. Que dire de sa ferveur, de sa fidélité à cette grâce si longtemps attendue et désirée ? Elle se montra dès lors l'émule des plus ferventes dans la carrière religieuse. " A l'exemple de son divin Epoux, qui s'appelle un Dieu caché, elle n'aspirait, dit sa notice, qu'à s'anéantir et à disparaître, traitant son corps comme son plus grand ennemi, ne se chauffant presque jamais, mangeant si peu que sa vie était un jeûne continuel, se refusant en un mot les satisfactions les plus innocentes." Sr. Charlotte, lui disait à ce sujet l'aimable Mère St. Joseph, vous aurez une belle amende honorable à faire à votre corps à l'heure de la mort !—" Ah ! ma Mère, répondait sur le même ton notre fervente novice, vous ne savez pas combien je le ménage en secret ! "

Nos lectrices ont assisté en 1648, à la cérémonie de profession de la Mère St. Ignace, et sans doute elles ont béni Dieu avec nous d'avoir donné un si parfait modèle aux vierges qui devaient, dans la suite, offrir les mêmes vœux sous le patronage d'Ursule.

" Après sa profession, elle s'employa avec zèle à notre saint Institut pour lequel elle avait un grand talent, se faisant à la fois aimer et craindre des enfants, joignant à une extrême bonté et charité la fermeté qui convient à une maîtresse. On sait quel fut

son dévouement lors du premier incendie, où elle n'hésita pas à exposer sa vie à un péril imminent, d'où elle n'échappa que par miracle, afin d'arracher aux flammes ses chères petites innocentes.

“ Dieu avait doué cette chère mère d'un esprit solide, prudent et sage, accompagné d'une mémoire heureuse et d'un très-bon jugement, d'un courage magnanime, propre aux grandes entreprises.

“ Ce fut surtout dans la charge de dépositaire qu'elle s'acquitta l'estime générale, non-seulement par sa haute intelligence des affaires, mais encore par sa charité universelle et son aimable prévenance. Ses nombreuses occupations lui laissaient-elles un moment de repos, on la voyait aussitôt courir au pied des autels, et là, prosternée dans l'humble attitude du publicain de l'Evangile, elle semblait se vouloir abîmer devant la Majesté divine.

“ Notre chère Mère reçut plusieurs faveurs surnaturelles, qui furent approuvées par les personnes les plus entendues en ces matières, et qui montrent clairement combien cette âme était précieuse et chère à Dieu. A l'époque mémorable des attaques des Anglais, en 1690, elle parut choisie de Dieu pour être une de ces victimes destinées à fléchir le Ciel. Elle reçut une impression si forte de l'infinie sainteté de Dieu, et de l'extrême malice du péché, qu'elle entra dans un état indicible d'anéantissement et de contrition, état qui lui dura plus d'un mois, et où toutes les facultés de son âme furent tellement absorbées qu'aucune occupation extérieure ne pouvait l'en distraire.”

Dans les dernières années de la vie de la Mère St. Ignace, il fut encore question de l'établissement d'une maison de notre ordre à Ville-Marie. Mlle. Barré avait suivi Mme. de la Peltrie à Montréal en 1641, et ensemble, selon nos manuscrits, elles y avaient marqué la place où pourrait se fonder un second Monastère d'Ursulines. L'entreprise eût été alors aussi téméraire qu'inutile ; mais bien des fois depuis, “ on sollicita, on pressa fortement ” nos Mères de réaliser ce premier projet, et le grand nombre de jeunes Dles. de Montréal qui se trouvent sur nos listes d'élèves, explique ces pressantes sollicitations. Vers 1690, la Communauté se trouvant en état de répondre à cet appel, la Mère Charlotte Barré de St. Ignace fut une des premières à proposer



l'exécution du projet, et nos Mères s'y portèrent très-volontiers, n'ayant vu qu'un nouveau moyen d'étendre le bien, dans l'établissement récent des Sœurs de la Congrégation à Québec. Les MM. de St. Sulpice, qui avaient été fondateurs et organisateurs de l'Île de Montréal au prix des plus grands sacrifices, craignirent, au contraire, que cet établissement ne nuisît à leur propre fondation dans la fervente Communauté de la Congrégation N. D. ; aux offres de services de la part de nos religieuses, ces messieurs répondirent que Montréal ne suffirait pas à occuper deux Communautés enseignantes. Comme l'ambition de nos Mères ne paraît avoir été en aucun temps proverbiale, elles furent satisfaites de leur bonne volonté, et se réjouirent de voir tant de jeunes filles de toutes les parties du pays, continuer à venir s'instruire aux lieux mêmes où la Vén. Mère Marie de l'Incarnation avait laissé de si précieux parfums de sainteté. Quant à la vénérable Mère St. Ignace, elle ne songea plus qu'à sa mission dernière, celle de préparer ses comptes pour le Dieu qui juge et qui récompense.

“ Ce fut dans la nuit du 22 janvier 1701, que cette belle âme vit poindre pour elle la lumière de l'éternité, souhaitant ardemment de voir la fin de sa vie pour mettre fin, disait-elle, à sa vie pécheresse, et pour s'unir à son souverain Bien. Elle expira dans des sentiments admirables de piété et de joie, ayant eu l'esprit présent jusqu'à la fin. Elle a reçu la bénédiction de la femme forte, *ayant ri à son dernier jour* (1). On peut dire aussi en toute vérité qu'elle est morte dans le baiser du Seigneur, puisqu'elle rendit l'âme en baisant les pieds de son crucifix qu'elle avait amoureusement porté à ses lèvres. Elle achevait sa quatre-vingt-unième année dont elle avait passé cinquante-cinq en Religion.”

La dernière maladie de la Mère Charlotte Barré de St. Ignace fut une pleurésie, qui l'emporta au septième jour comme sa chère bienfaitrice, Mm. de la Peltrie, à laquelle elle avait survécu près de trente ans. Sa notice est visiblement encore du style et de la

(1) Livre des Proverbes.

main de la Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès, qui se trouvait la doyenne de notre Communauté à la mort de cette vénérable Mère.

**La Mère Agnes Duguet de la Nativité et sa charitable infirmière.**

La Mère Duguet de la Nativité, présentée à nos lectrices comme novice en 1667, n'eut pas une aussi longue carrière que la plupart de ses compagnes de noviciat, puisqu'elle n'atteignit que sa cinquante-quatrième année, n'en ayant pas trente-trois de profession religieuse.

Sa notice la donne comme douée " d'un excellent cœur, d'un jugement sûr, de beaucoup d'esprit et d'adresse, et, ce qui vaut mieux encore, d'une véritable humilité. Voyant la Communauté si pauvre qu'il fallait travailler des mains pour vivre, elle utilisait avec une industrie ravissante tous les petits moments que ses emplois lui laissaient libres, gravant et dorant des ciboires, des figures de la très-sainte Vierge, des vases à fleurs, des chandeliers etc. pour les différentes paroisses, ayant un talent remarquable pour ce genre de travail. Comme le nombre de nos sœurs converses était insuffisant pour les fonctions que la règle leur assigne, elle s'offrit de grand cœur à en tenir lieu, regrettant de n'avoir pas eu l'idée d'embrasser cet état, tant était grand son amour pour la vie humble et cachée du Sauveur.

" Notre Seigneur semblait se plaire à conduire cette chère sœur par le chemin royal de la Ste. Croix, et elle entra si bien dans ses desseins qu'elle s'offrit à lui pour souffrir, demandant de faire son purgatoire en ce monde. Il semble qu'elle ait été exaucée, car elle endura pendant quatorze mois une maladie tellement cruelle et crucifiante, qu'on ne pouvait la voir sans s'attendrir jusqu'aux larmes. Elle fut pendant huit mois véritablement clouée à son lit de douleur ; cependant la fidèle disciple du Dieu pauvre qui s'était fait le fils du charpentier, suppliait encore qu'on lui apportât ses instruments de travail, nous voulant persuader, dit l'Analiste, que cela la soulageait.

“ L’heure de la délivrance sonna enfin. Le 4 avril 1702, le R. P. Germain S. J., lui apportait pour la troisième fois le St. Viatique, et elle communia avec la ferveur d’une prédestinée. Quelques instants après, apercevant, dans la malade les symptômes d’une mort prochaine, le R. P. commença en présence du très-saint Sacrement les prières de la recommandation de l’âme, et ce fut *en si divine compagnie* qu’elle eut la consolation de passer de cette vie à l’autre, mourant sans agonie et dans des sentiments qui disaient assez que sa mort était précieuse aux yeux de Dieu. Cette chère Mère était maîtresse-générale des classes, quand elle fut atteinte de la cruelle maladie qui nous l’a enlevée.”

La Sr. Louise Huart de Ste. Geneviève, qui s’était dévouée sans réserve au soulagement de la Mère Duguet. de la Nativité, fut la première à la suivre au ciel. Atteinte de la terrible contagion de 1703, elle succomba le 8 février à peine âgée de 27 ans, mais déjà bien avancée dans la vertu, surtout dans l’humilité et la charité.

### **La Mère du Puy de l’Enfant Jésus.**

M. Paul Du Puy, à l’époque du licenciement du régiment de Carignan après les victoires remportées sur les Iroquois, s’était retiré sur ses terres à l’île aux Grues, douze lieues en bas de Québec, y vivant comme les patriarches, surveillant lui-même ses domestiques, et élevant dans la crainte de Dieu sa nombreuse famille. Ayant ensuite accepté la charge de Lieutenant Civil, il vint s’établir à Québec et plaça peu après ses filles au pensionnat. Deux d’entre elles se décidèrent à embrasser la vie religieuse, et ce vaillant soldat qui avait toujours si fidèlement servi son roi, ne recula pas devant le sacrifice que lui demandait son Dieu : Geneviève, l’aînée, entra à l’Hotel-Dieu, et la jeune Marie se fit Ursuline.

Douée de beaucoup d’esprit et d’une grande vivacité, Mlle. Du Puy à sa sortie du Couvent n’eut pas de peine à se faire des amis, et elle se trouva bientôt entourée de tout ce qui semble le plus propre à charmer un jeune cœur ; mais prévenue par l’inspiration céleste elle se tint en garde contre le piège. Ce combat

entre la grâce et l'attrait des plaisirs, qu'il paraît comme impossible de soutenir à tant d'autres, la jeune Marie le soutint avec une étonnante facilité. Elle avoua à une amie intime qu'elle n'éprouvait dès lors qu'un extrême éloignement des créatures, qui ne laissent toujours après elles que vide et ennui, quelque aimables qu'elles nous paraissent.

De retour au Monastère en qualité de postulante, Mlle. Du Puy se distingua tout d'abord par sa ferveur, et elle prononça ses vœux avec la piété d'un ange, ne s'apercevant même pas d'un accident qui dérangerait toute l'assistance. Son attrait particulier la portait à *prier sans cesse*, accomplissant ce précepte du divin Maître, non pas précisément à la manière de ces saints et saintes du sanctuaire qui sont en adoration perpétuelle, mais en tenant son cœur attaché à Dieu au milieu même des plus pressantes occupations, vivant dès ici-bas d'une vie toute céleste et divine, Elle ne comprenait pas que l'on pût jamais s'ennuyer à la prière, et avouait ingénument qu'elle se sentait une inclination aussi forte et entraînant à faire oraison, que l'oiseau à s'envoler dans les airs ; elle eût passé dans ce saint exercice les nuits entières si l'obéissance ne s'y fut opposé. Sa mortification allait de pair avec sa dévotion, dit la notice ; on voyait en elle une certaine générosité et grandeur d'âme qui la portait à imiter, dans la vie des saints, ce qu'il y avait de plus parfait, tandis que son zèle pour le salut des âmes lui faisait trouver son bonheur à sacrifier son repos et sa santé, aux devoirs imposés par l'instruction de la jeunesse. Elle célébrait toujours dans de nouveaux sentiments de gratitude envers Dieu, chaque anniversaire de son entrée en religion, de sa vêtue et de sa profession religieuse, appelant ces jours bénis sa *Pâque* particulière et délicieuse, où le Seigneur l'avait fait passer de la terre d'Egypte à la terre du repos et de la paix.

"Mes amis, disait-elle dans une écrit tracé de sa main peu avant sa mort ; mes amis, ne m'importunez plus ; laissez-moi jouir en repos de mon Dieu. Je veux contempler ses perfections infinies et ne plus m'occuper que de lui seul. Adieu monde ! je m'en vais à mon Dieu pour vivre en lui dans un recueillement perpétuel et

ne m'en séparer jamais."—" Son humilité était si grande, dit M. Glandelet, alors supérieur de la maison, qu'elle se donnait en toute chose le blâme ; à l'entendre, on eût dit qu'elle était la personne la plus imparfaite du monde."—Venez, Seigneur, disait-elle, et couvrez du manteau de vos miséricordes les innombrables imperfections qui me retiennent loin de vous."

Cette chère sœur semblait pressentir la mort qui devait la réunir sitôt à son Époux céleste ; toujours est-il qu'à cette époque on s'aperçut qu'elle tendait à un plus parfait détachement des choses de la terre. Sa tendresse pour sa famille était extrême et elle eut d'immenses sacrifices à faire en la quittant ; que dire donc du glaive qui transperça son âme quand elle se vit enlever presque en même temps, sa mère, trois de ses sœurs établies dans le monde, un petit neveu et une petite nièce ! " Cependant, dit sa notice, non-seulement elle accepta avec une résignation toute céleste la coupe amère de la douleur, mais pour s'assurer d'une générosité complète, elle s'offrit elle-même comme victime au Seigneur. Son offrande fut agréée ; atteinte de la petite-vérole qui faisait alors de si affreux ravages dans le pays, elle mourut le septième jour dans les dispositions où elle avait vécu, ce terme suffisant sans doute pour la disposer à entrer en possession de Celui après lequel elle avait si ardemment soupiré. Cette jeune Sœur sur la quelle la Communauté avait tant compté pour l'avenir, achevait à peine sa vingt-quatrième année, dont elle avait passé neuf au service du Seigneur."

**La Mère M. Madeleine Gauthier de Comporté de  
Ste. Agathe.**

La jeune sœur Ste. Agathe fut ici la troisième victime de cette terrible contagion de 1702, 1703 ; elle mourut le 28 février, quatre jours après la précédente dont elle avait été compagne de noviciat. Cependant elle n'avait pas répondu avec la même promptitude que Mlle. Du Puy à l'appel de Dieu, qui lui offrait la grâce si inappréciable de se consacrer à son service.

Mlle. Marie Madeleine Gauthier de Comporté, fille du grand Prévost de Québec, avait parcouru avec succès et en fort peu de temps son cours d'études. D'une figure douce, fraîche et gracieuse, d'une humeur gaie, accommodante et facile, elle réunissait

à l'âge de quinze ans toutes ces qualités que le monde admire. La famille avait déjà songé à une alliance avantageuse, et la jeune demoiselle se voyant fêtée dès son début dans la société, prit goût au plaisir ; les divertissements et la liberté lui semblèrent des gages assurés de bonheur. Ses parents de leur côté prévenaient ses moindres désirs, tout semblait lui promettre des jours rayonnants d'une joie sans mélange. Telle cependant ne peut être la condition humaine, dont l'instabilité détruit incessamment les projets les mieux concertés, et cette excellente et honorable famille en fit bientôt la douloureuse expérience. M. Gauthier, frappé d'une maladie mortelle, fut enlevé en quelques jours à sa famille désolée, et Mme. de Comporté, ne pouvant soutenir le poids d'une douleur aussi inattendue, suivit son mari dans le court espace de trois semaines.

Quelle désolation pour notre jeune demoiselle !—“ A quoi, se disait-elle dans l'amertume de sa douleur, à quoi sert une alliance humaine dont les liens peuvent se détruire si vite en brisant le cœur !.....” Cependant, Mlle. de Comporté n'avait pas encore le courage de rompre avec un monde qui avait toujours pour elle de la complaisance, et ce ne fut qu'après avoir éprouvé bien sensiblement le dégoût que le Seigneur répandait en secret sur ses plaisirs, qu'elle se rendit enfin à Celui qui demandait depuis si longtemps son cœur. Pleinement désabusée de ses illusions passées, elle prit une résolution durable, et quitta sans verser une larme cette société qu'elle avait tant aimée. Elle reçut le voile sous le nom de Ste. Agathe, bien déterminée à imiter cette vierge sage et prudente, en tenant comme elle sa lampe toujours prête, pour aller au-devant de l'Époux céleste.

La Mère Ste. Agnès, supérieure, écrivant en France à la mort de cette chère sœur, lui rendait le témoignage suivant : “ Quoique petite de corps et fort délicate, elle était si dure sur elle-même qu'elle ne se plaignait jamais d'aucune incommodité ; et lorsqu'on voulait lui faire prendre quelque soulagement, elle s'en excusait d'une manière si persuasive qu'on était obligé de la laisser suivre la vie commune. Douée de rares talents pour l'instruction des enfants, elle s'y employait avec zèle, surtout dans les classes des

filles sauvages, dont les moins propres ne lui inspiraient aucun dégoût. Quoiqu'elle entendît fort peu leur langue, elle ne laissait pas de les instruire solidement et de leur faire bien comprendre les mystères de notre sainte foi, en leur montrant et expliquant des gravures qui les représentaient. C'était une chose admirable que de la voir au milieu de ces pauvres enfants; plus elle en voyait dans la maison, plus elle était contente. Comme elle était ingénieuse à leur inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu! Comme elle avait de plaisir à leur parler des avantages de la confiance en la sainte Vierge!.....Priez, je vous en prie, pour la consolation de notre Communauté affligée, et surtout pour une jeune sœur de celle que nous regrettons si justement, qui est religieuse ici et qui ressent vivement cette séparation."

§7.—*La Mère Marie Drouet de Jésus, première Supérieure des Ursulines de Trois-Rivières.*

Une lettre reçue de Trois-Rivières à la fin d'Octobre 1709, apporta au Monastère la triste nouvelle de la mort de la R. Mère Marie Drouet de Jésus, fondatrice et supérieure de cette maison.

Par son activité dans les emplois, son application au travail et surtout par l'exemple de sa vie vraiment religieuse, cette bonne Mère avait grandement contribué à accroître la prospérité de notre Monastère, à partir de son arrivée à Québec en 1671 jusqu'à l'année 1697, où elle fut nommée supérieure de la nouvelle fondation. Sa touchante piété envers le saint Enfant Jésus lui a assuré un souvenir impérissable parmi nous, car c'est à elle que nous devons, comme on l'a déjà vu, l'érection de notre chapelle de l'Enfant Jésus, et la pieuse coutume d'y chanter le 25 de chaque mois un salut solennel.

La Mère Marie Drouet de Jésus a été très-souvent chargée d'instruire pour la première communion, les élèves tant françaises que sauvages, et elle remplissait cet important exercice de l'Institut avec un succès qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Sa conversation ordinaire portait à la dévotion, et même au milieu du travail le plus distrayant, on s'apercevait que sa pensée s'élevait incessamment vers le ciel. Dès son arrivée en ce pays de priva-

tions et de souffrances, les Supérieures virent qu'elle se portait avec une rigueur excessive à la pratique des austérités corporelles, et que c'était un sujet dont il n'y aurait qu'à modérer la ferveur.

La Mère Marie Drouet de Jésus gouverna notre Communauté avec une grande douceur et sagesse de 1682 à 1688, et il y avait près de neuf ans qu'elle gouvernait celle de Trois-Rivières quand sa mort, arrivée le 26 octobre 1709, plongea dans le deuil cette nouvelle fondation. Elle était dans la soixante et treizième année de son âge, et la cinquante-septième de sa profession religieuse.

A la mort de la Mère Marie Drouet de Jésus, on fit aussitôt à Québec l'élection d'une nouvelle Supérieure. Le choix de la Communauté s'arrêta sur la Mère Marie Madeleine Amiot de la Conception, qui partit peu après pour Trois-Rivières afin d'y occuper la place vacante, jusqu'à ce qu'on eût pu consulter Mgr. de St. Vallier. L'année suivante, Mgr. écrivit de Londres qu'il désirait que la Mère des Anges fût chargée du gouvernement de la nouvelle maison, et l'on agit en conséquence.

§8.—*La Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès, première Supérieure Canadienne de cette Maison.*

Déjà nous avons initié nos lectrices aux aimables traditions de l'enfance de cette chère mère; elles l'ont vue entrer en Religion avec toute la générosité possible, rivaliser de zèle et de ferveur avec les Fondatrices, les seconder dans leurs travaux, et leur succéder enfin en 1700, dans le gouvernement de la maison. Nous savons aussi quels droits elle s'est acquis à la reconnaissance de la Communauté, nous oserions presque dire du pays, par ses immenses travaux comme Annaliste. Recueillons-nous quelques instants et voyons briller d'un nouveau lustre à son heure dernière, sa tendre et énergique piété.

Vers le 24 octobre 1711, la Mère Ste. Agnès demandait aimablement son congé pour aller, disait-elle, régler ses comptes avec le bon Dieu. Elle entre en effet en retraite, et s'y livre avec sa ferveur ordinaire. Tout absorbée dans la pensée de l'éternité, elle se dissimule d'abord à elle-même un certain malaise qui s'emparait de toute sa nature; mais le mal se développait rapide-



ment, la lutte ne lui fut plus possible et il lui fallut prendre l'infirmieric. Le 2 novembre, le médecin la déclarant en danger, on lui fit administrer les derniers sacrements, et le 4 au matin, elle rendait avec joie à Dieu sa belle âme, "sa sainte vie, disent les Régistres, lui ayant épargné toutes les appréhensions de la mort.

"On ne saurait assez dire, au témoignage de sa supérieure, combien cette vénérable Mère était précieuse à la communauté, et combien aussi elle en était aimée et chérie. C'était un bon esprit, un riche naturel, accommodante avec toutes les personnes avec qui elle était en office, laborieuse, paisible, excusant tout avec une merveilleuse charité. Elle a passé par tous les premiers emplois du monastère, et elle y a toujours contenté le dedans et le dehors."

La Mère Ste. Agnès était du nombre de ces élèves de notre Vén. Mère de l'Incarnation, qui rappelaient sans cesse la ferveur des Fondatrices : l'une s'appliquait à reproduire leur charité, l'autre leur mortification ; celle-ci leur ardent amour pour Dieu, celle-là leur recueillement continu. Quant à la Mère Ste. Agnès, il semble qu'elle eût prit à cœur de retracer en elle l'humilité et la débonnaireté de sa chère et unique Mère. On raconte de la Mère de l'Incarnation qu'un des traits les plus saillants de son caractère, était sa promptitude à déférer aux avis des autres, chaque fois que cela se pouvait faire sans inconvénient grave. Si dans les affaires ou dans le maniement des travaux communs, quelqu'une se permettait de lui dire : "Ma Mère, cela ne me paraît pas bien ; ce serait mieux autrement," l'humble Mère répondait aussitôt : "Eh bien ! mon enfant, dites-nous votre avis." C'est ainsi qu'en usait la Mère Ste. Agnès : "quoique très entendue dans les affaires et le ménage, elle recevait avec agrément et douceur les avis de personnes bien moins entendues qu'elle."

Comme sa sœur Gèneviève de St. Joseph, elle avait hérité de la Mère de l'Incarnation, une ardente dévotion au S. Cœur de Jésus, sentant que, "pour correspondre aux grâces qu'elle recevait de son Dieu, elle n'avait pas de moyen aussi efficace que de conjurer le Verbe incarné de la recevoir sur son divin Cœur, pour y brûler en continu holocauste en la présence de son Père ; et

aussi, afin que le feu de ce divin autel consumât toutes ses infidélités, et sanctifiât ses pensées, ses actions et sa vie." (1)

La tendresse pour le cœur de Jésus la portait à honorer particulièrement Ste. Gertrude, qui avait dit des choses si admirables de ce divin Cœur, et sans doute aussi la Vén. Mère, de qui elle tenait cette précieuse dévotion, puisque d'après sa notice, "son bon cœur se portait avec une affection toute filiale à honorer la très-sainte Vierge, le grand St. Joseph, St. Augustin, Ste. Ursule, et tous ces saints et esprits bienheureux chargés de protéger son ordre et sa maison d'une manière spéciale."

"Je n'aurais jamais fait, dit celle qui écrit sa notice, si je voulais détailler en particulier toutes les vertus de cette chère Mère ; disons encore cependant qu'elle a porté avec une patience héroïque des croix qui en eussent accablé bien d'autres." Et l'on n'aura pas de peine à en convenir si l'on considère seulement l'époque où elle fut supérieure : en moins de trois années, il lui fallut rendre les derniers devoirs à sept de ses religieuses, dont trois étaient encore à la fleur de l'âge et donnaient beaucoup à espérer pour l'avenir ; deux autres faisaient partie de son conseil, l'une, la Mère Geneviève Bourdon, sa propre sœur, étant Maîtresse des novices, et l'autre, la Mère Duguet de la Nativité, Maîtresse Générale. La sixième religieuse de chœur était la vénérée Mère Charlotte Barré de St. Ignace, dernière survivante de l'héroïque troupe qui traversa l'Atlantique en 1639. Au milieu de tant d'épreuves, sa force d'âme ne paraît pas une seule fois l'avoir abandonnée ; quelque sensible et bon que fût son cœur, elle maîtrisait la nature, et recevait tout avec paix et douceur de la main de Dieu.

La Mère Anne Bourdon de St. Agnès remplissait actuellement dans toute leur étendue, les deux charges de maîtresse des novices et de sacristine, quand la mort l'enleva si inopinément à sa Communauté. Elle semble même avoir redoublé d'activité en approchant de la fin de sa course, et portait jusqu'au scrupule le bon emploi de son temps. En la voyant agir à l'âge de soixante-dix ans comme une

(1) Volume des Retraites de la Vén. Mère de l'Incarnation.

personne encore jeune et fraîche dans la route de la vie, on trouvait édification et encouragement; et nous lui devons d'avoir puissamment contribué à perpétuer dans cette maison l'esprit de recueillement et de travail, barrières mille fois plus fortes de la solitude que les grilles des parloirs ou les murs de notre cloître.

Nous avons déjà parlé du *saint patriotisme* de notre Mère Ste. Agnès. Une pensée nous a frappée, chaque fois que nos réflexions se sont arrêtées sur la coïncidence de la maladie et de la mort de cette chère Mère avec la délivrance du pays en 1711 : qui sait si cette âme généreuse ne fut pas une des victimes agréées par Marie, pour le salut de ce pays si cher?.....Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que la Mère Ste. Agnès n'ait emporté avec elle le sentiment par lequel elle terminait si bien l'expression de ses alarmes : "*Ils (les Anglais) se confient en leur nombre et en leur force ; pour nous, Seigneur, notre confiance est en votre sainte protection !*" C'est en compagnie des Anges qu'elle remercia Dieu de la merveilleuse réalisation donnée à cette ferme et entière espérance.

En terminant cette biographie, nous éprouvons le besoin de payer un dernier tribut d'admiration et de gratitude, à ce premier premier Procureur- Général de la Nouvelle-France, qui ne fut pas moins ardent zélateur des intérêts de son Dieu, que fidèle représentant de ceux de son Roi, puisqu'il donna à la Religion ses quatre filles. Si M. Bourdon se rendit recommandable aux petits et aux grands par ses talents et sa rare probité; son amour pour la Religion et sa haute piété, lui assurent un souvenir encore plus impérissable dans la reconnaissance de la postérité. Nommons encore aussi cette noble veuve, Mme. Gasnier du Wault de Monceaux, qui ne voulut devenir belle-mère de cette famille de bénédiction qu'afin d'assurer à Dieu de si précieuses conquêtes. De ces quatre sœurs Bourdon, qui furent les prémices des vocations religieuses du Canada, et qui se partagèrent également entre les deux seules communautés alors existantes, Marguerite, l'aînée, fut une des fondatrices de l'Hôpital-Général de cette ville, et fournit une longue et précieuse carrière; la jeune Marie, au con-

traire s'était hâtée de ravir le ciel, car elle mourut en sainte à l'Hôtel-Dieu dès l'âge de vingt ans; quant à nos deux Mères Bourdon, nous avons essayé de dire ce que cette maison leur doit de vénération et de gratitude.

## CHAPITRE III.

### Vingt-cinq années de paix préluant au centième anniversaire.

Retour de Mgr. de St. Vallier ;—Le Pays à cette époque—Une fille d'Albion devient fille de Ste. Ursule—Compagnes de noviciat de Mlle. Wheelwright—Si l'on aime ses parents au Monastère ! Le Grand-Père Boucher et la Grand' Mère St. Pierre.—Mlle. de Ramsay et ses émules.—Le Monastère triple ses dimensions en vingt-cinq ans ; Eglise ; murs de clôture.—Coup-d'œil autour du Monastère ; traits caractéristiques des mœurs de l'époque ; Donnés et Donateurs. — Régime féodal en Canada ; — Seigneurie de Ste. Croix et Messe de Requiem ; — Baronnie de Portneuf et Eglise des Trois-Sœurs.—Mme. Rivet entre au Monastère et y meurt postulante.—La lampe qui ne s'éteint pas.—Mort du Marquis de Vaudreuil.—Mort de Mgr. de St. Vallier—Supérieurs et Chapelains du Monastère.—Une novice demande la mort plutôt que de sortir du cloître.—Un Prodige vivant.—Mlle. Dorothee Jeryan et les dernières professes avant le centième anniversaire.—Les cloches du Monastère.—*Centième Anniversaire.*

§1.—RETOUR DE MGR. DE ST. VALLIER ;—LE PAYS À CETTE ÉPOQUE.



QUEL jour pour la colonie que celui du retour de son premier Pasteur après neuf années d'un pénible exil ! Le traité signé à Utrecht, le 11 avril 1713, avait enfin libéré l'illustre captif, et après un court séjour en France, Mgr. de St. Vallier s'était embarqué sur le *Manon*, vaisseau marchand, et vers le milieu de l'été il arrivait heureusement à Québec. Bien des sentiments durent se presser dans le cœur du zélé Prélat, en revoyant son troupeau et sa patrie adoptive. “ Nous fûmes agréablement surprises, dit le Récit, quand dans la matinée

du 18 août, de joyeux coups de canon nous annoncèrent l'arrivée de Monseigneur. Toute la population se porta en foule vers le fleuve, et l'on conduisit comme en triomphe au son des cloches et du canon le vénéré Prélat. Dans le cours de l'après-midi nous eûmes le plaisir de le voir ; il ne pouvait se lasser d'exprimer sa joie ; quant à nous, notre reconnaissance est grande envers le Dieu de bonté qui nous a ménagé tant de consolation après de si longues épreuves."

Mgr. de St. Vallier retrouvait un diocèse qu'allaient enfin faire prospérer les bénédictions de la paix. Nous voilà en effet, chères lectrices, au début d'une époque unique dans les annales de la Nouvelle-France : trente années de calme et de repos, quel bienfait pour ce pays si longtemps éprouvé ! Mais entrons un peu dans le détail.

Vers 1670, nous entendions notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation nous tracer en grand le tableau de la prospérité future du Canada ; elle parlait de projets de manufactures et de relations commerciales ; des ressources immenses qu'offrirait l'exploitation des terres, des pêcheries, des mines et des bois forestiers : " Voilà, ajoutait-elle, de quoi faire un grand pays avec le temps." Rien n'était plus vrai, et rien ne se fût mieux réalisé, s'il n'eut dépendu que des efforts et du bon vouloir des colons. Malheureusement, cette magnifique perspective s'évanouit bientôt presque en entier ; une politique aussi préjudiciable à la métropole qu'aux intérêts coloniaux, mit des obstacles insurmontables au développement des ressources du Canada. Obligé de tout recevoir de la France et, par conséquent, de lui tout donner en échange, il en résulta que le principal et presque seul article important de commerce fut toujours les pelleteries : en 1754, on exportait encore pour 3,000,000

de francs de peaux de castors. L'absence de numéraire donna lieu à l'introduction de la monnaie de carte par le gouvernement de France, système qui devint si funeste au pays, et dont notre Monastère eut à souffrir sa bonne part, surtout vers la fin du règne de Louis XV. Mais n'anticipons pas sur les malheurs à venir, jouissons plutôt de la prospérité présente.

L'entrée du Canada avait été forcément livrée aux Anglais à Utrecht, par la cession de l'Acadie et de Terre-neuve ; le Roi et ses ministres n'avaient pas manqué de s'en apercevoir, aussi songèrent-ils à réparer la brèche en fortifiant l'Ile Royale. Ce fut en 1720, qu'on s'occupa de fonder Louisbourg. Ce Dunkerque de l'Amérique était d'autant plus indispensable, qu'à la première difficulté entre les deux puissances, les Anglais eussent pu intercepter toute communication de la France avec sa colonie, malheur sans remède, puisque l'absence des seules ressources manufacturières eût réduit les colons aux dernières nécessités.

Cette précaution prise on vécut en assurance, nos pères selon leur bonne coutume, tirant le meilleur parti des événements. La population s'augmenta et le défrichement des terres à proportion. En 1721, le pays comptait 25,000 habitants ; ce nombre avait doublé en 1744, et disons de suite qu'en 1755, la population du Canada s'élevait à 80,000. Il faut avouer cependant que ce nombre était minime, à côté du chiffre de 1,200,000 qu'atteignait la population des colonies anglaises.

Dans les années qui s'écoulèrent de 1713 à 1744, le Canada fut en grande partie redevable de son bonheur à la sage administration du Cardinal de Fleury, qui sut maintenir la paix avec l'Angleterre, et qui assura par

là le fruit des soins intelligents et du zèle infatigable du Marquis de Vaudreuil et du Marquis de Beauharnais, pour le bien du pays.

Si nos lectrices désirent maintenant se former une idée de l'état religieux de la colonie, qu'elles se figurent l'organisation d'un clergé national, devenant chaque année plus nombreux par le dévouement des MM. du Séminaire ; qu'elles voient s'élever les vastes constructions du grand collège des Jésuites, si propres à montrer dans tout son jour l'esprit d'entreprise de nos ancêtres ; qu'elles se représentent surtout ces quatre-vingts paroisses (1) qui, de Kamouraska à Châteauguay, parsemaient les deux rives de notre fleuve de riantes et pieuses chapelles, autour desquelles viennent se grouper des villages plus ou moins nombreux de fervents Catholiques. L'activité de Mgr. de St. Vallier ne se borna pas à ces œuvres ; son zèle s'étendant jusqu'aux dernières limites de son vaste diocèse, ne négligeait pas même les lointaines missions de la Louisiane où, dès le commencement du siècle, le Séminaire avait envoyé des missionnaires.

Montréal n'était pas en arrière dans ce mouvement généreux : les M.M. de St. Sulpice y faisaient éclater leur amour de la patrie adoptive comme curés et missionnaires ; ils étendaient aussi leur protection aux ferventes Communautés religieuses de Ville-Marie, tandis que les Frères Charon, donnaient le bienfait de l'instruction chrétienne aux jeunes gens de la ville et des environs.

Mais trêve à ces pérégrinations extérieures et reve-

(1) Si nos lectrices aiment à savoir ce qu'étaient, trente années auparavant (1683), les paroisses qui les intéressent, elles n'ont qu'à jeter les yeux sur le Tableau que nous insérons à la fin de ce volume.



nous à notre aimable solitude. Nous annonçons une époque de paix, il ne faut donc pas s'attendre dans ce chapitre, à des récits saillants qui montrent en péril les intérêts les plus chers de la patrie; non, tout sera calme, paisible, et nous n'aurons guère à sortir du Monastère, où les incidents seront en harmonie avec la sérénité de la vie du cloître. Nous verrons voguer au souffle de la grâce, l'heureuse barque d'Ursule, tantôt accueillant de nouveaux passagers, tantôt en conduisant d'autres au port, s'élargissant et déployant de nouvelles voiles, à l'appel de la jeunesse toujours plus nombreuse et empressée qui afflue vers son bord.

§2.—UNE FILLE D'ALBION DEVIENT FILLE DE STE. URSULE.

Le 12 avril 1714, est un de ces jours dont les traditions du cloître ont longtemps gardé le souvenir, et dont l'écho n'est pas même inconnu à la génération présente. On avait disposé le petit sanctuaire comme pour les plus grandes fêtes, car une nouvelle épouse de J. C. allait recevoir les insignes de sa consécration. De grand matin, un mouvement inaccoutumé se remarquait au Monastère: c'était encore l'heure du silence solennel, mais à défaut de paroles, l'expression de chacune reflétait un bonheur qu'il serait difficile de bien peindre. Sans doute, le jour où une nouvelle vierge scelle par des vœux perpétuels sa fidélité à Dieu est toujours un beau jour; chacune des sœurs se reporte sensiblement à celui où elle-même goûtait un semblable bonheur, et l'on jouit doublement. Mais cette fois, c'était quelque chose de plus qu'une profession ordinaire: à la jeune vierge prosternée au pied des autels et abîmée dans la pensée des bienfaits de son Dieu, se rattachait tout un drame des plus touchants événements.

Cette intéressante et bien-aimée novice était Mlle. Esther Wheelwright. Nos lectrices sont peut-être un peu surprises de voir sitôt revenir ce nom, car à peine y a-t-il dix-huit mois que nous l'inscrivions sur la liste des nouvelles entrées : c'est abrégé de neuf mois les épreuves ordinaires. Il est vrai, et c'est l'unique exception de ce genre que présentent nos Annales ; mais revenons un peu sur le passé, et l'on conviendra que le cas présent est assez peu ordinaire pour mériter cet unique privilège.

Mlle. Esther Wheelwright était, comme nous l'avons dit, une gracieuse fleur d'Albion qui s'était épanouie au milieu des déserts de l'Amérique. Sa famille, originaire d'Angleterre, avait suivi l'armée à l'époque des guerres, et était venue s'établir dans les environs de Boston. En 1703, M. Wheelwright subit le sort de beaucoup d'autres Européens ; sa maison fut surprise et pillée par un parti d'Abénaquis dans une de leurs incursions, et pour comble de malheur, sa petite fille Esther fut enlevée par ces barbares, et entraînée dans la profondeur des forêts, où elle se trouva comme ensevelie toute vivante. La famille sauvage à qui elle échut s'attacha d'une affection extraordinaire à cette enfant, et c'est assez dire que pendant cinq années, rien ne put les décider à s'en dessaisir. La beauté et la grâce de l'innocente captive étaient ravissantes et, chose admirable ! elle s'entoura de tant de respect au milieu de ces farouches peuplades, que son âme resta toujours pure et blanche comme son front ; le ciel qui veillait d'un œil jaloux sur cette fleur chérie avait sans doute député quelque chérubin à sa garde.

La famille Wheelwright, après de longues et inutiles recherches, avait enfin perdu tout espoir de revoir jamais leur enfant, quand ils apprirent qu'elle vivait

encore. Le Rév. P. Bigot, un des plus saints missionnaires de la compagnie de Jésus, dont l'immense influence sur la belliqueuse nation des Abénaquis a produit les résultats les plus heureux pour la colonie française, visitait tour-à-tour les habitations séparées de ces tribus indiennes. Arrivé un jour à un certain village, il s'arrêta soudain en présence d'un groupe d'enfants, croyant y voir une petite figure étrangère. Il ne se trompait pas, c'était notre pauvre petite Esther !

La joyeuse nouvelle étant parvenue à Boston, de secondes députations furent envoyées de la Nouvelle-Angleterre au Gouverneur-Général de la Nouvelle-France, pour traiter de la délivrance de la jeune captive. Tout fut mis en œuvre de la part du Gouverneur par l'intermédiaire des missionnaires ; mais plusieurs années s'écoulèrent sans amener le résultat désiré. Enfin, en 1708, le R. P. Bigot, S. J., arrivait à Québec avec sa petite protégée et la présentait au Marquis de Vaudreuil. Celui-ci, heureux d'avoir délivré de la barbarie une aussi gracieuse enfant, la considéra dès lors comme sa fille adoptive, et l'amena au Château St. Louis, où la Marquise l'accueillit avec une tendresse toute maternelle. Comme cette dernière se disposait à faire le voyage d'Europe, et qu'il n'y avait alors aucun moyen de faire parvenir Esther à sa famille, elle résolut de la placer au pensionnat en même temps que sa fille aînée : “ Le 18 janvier 1709, dit le Régistre, Mme. la Marquise nous a donné une petite anglaise pour pensionnaire. Elle paiera 40 écus.”

La jeune Esther fit peu après sa première communion “ dans des dispositions ravissantes.” Sur la fin de sa dernière année de pensionnat, elle manifesta hautement le désir d'embrasser la carrière d'Ursuline ; mais le Marquis de Vaudreuil, qui se regardait comme

engagé à la rendre à sa famille, ne voulut jamais en entendre parler et la retira au château avec sa fille.

Un extérieur gracieux, un naturel aimable, une rare modestie lui gagnèrent tout d'abord les cœurs ; chacun s'empressait à prévenir ses moindres désirs. La jeune Esther, avec des goûts moins solides, eût passé d'agréables moments au milieu de cette société d'élite ; mais la vertueuse enfant avait goûté le bonheur intime du cloître et son cœur n'aspirait qu'à y revenir. Cependant le Gouverneur cherchait une occasion favorable de rendre Esther à sa famille, et il l'emmena dans ce but à Trois-Rivières et à Montréal. Pendant ces deux années d'angoisses qu'elle passa hors du Monastère, entre Québec, Montréal et Trois-Rivières, elle obtint de séjourner quelque temps aux Ursulines et à l'Hôtel-Dieu de ces deux dernières villes ; mais son cœur était resté au lieu où, pour la première fois, elle avait été nourrie du pain eucharistique, et par un miracle de Providence, le 2 octobre, elle obtenait enfin d'y revenir.

Renonçons à dire les ardeurs de cette âme si grande et si généreuse qui, à peine âgée de quinze ans, fermait les yeux à tout ce qu'il y avait de séduisant pour son esprit et son cœur, à retourner dans sa patrie et à revoir sa famille ! Une seule pensée occupait son esprit, la conservation de sa Foi et le salut de son âme !

Au commencement de sa seconde année de noviciat, il vint une nouvelle députation de la famille Wheelwright avec des lettres, pressantes pour rappeler auprès d'eux leur jeune et chère Esther. Son cœur sensible fut réjoui en apprenant des nouvelles de ses parents, mais sa résolution de se faire religieuse n'en fut pas un moment ébranlée : au contraire, craignant qu'on ne fît

de plus fortes instances pour la retirer du Monastère, elle se jette aux genoux de Mgr. de St. Vallier et le conjure d'avancer l'époque de sa profession, afin qu'elle puisse jouir en assurance de son bonheur. Elle adresse la même supplication au Marquis de Vaudreuil, qu'elle aimait et vénérail comme un père. Des personnes aussi éminentes étant d'avis qu'en pareille circonstance, on dût faire exception aux constitutions de l'Ordre, le sujet fut pris en considération au Monastère, et le Conseil des Ursulines conclut aussi à l'affirmative.

L'heureuse novice était donc au comble de ses vœux, et c'était en présence de tout ce que la ville avait de distingué, et sous les bénédictions épiscopales qu'elle mettait le dernier sceau à ses engagements sacrés.

Les archives ne nous ont point conservé les paroles éloquentes qui durent lui être adressées en ce jour à jamais mémorable pour elle ; mais en revanche, elles nous ont transmis celles qui lui rappelaient si vivement, quinze mois auparavant, les bienfaits signalés de son Dieu. Le prédicateur de ce jour était le R. P. Bigot, celui-là même à qui la jeune novice devait les premières connaissances de la Foi, sa délivrance du pays des barbares, et en grande partie son entrée en Religion. En véritable père, il avait voulu lui-même fournir aux frais de son admission et de sa vêtue. Le jour où sa chère protégée s'enrôlait sous les étendards d'Ursule était donc pour lui un jour de bonheur indicible : aussi allons-nous l'entendre, dans toute la surabondance et la tendresse de sa gratitude envers Dieu ; son cœur déborde en quelque sorte ; il emprunte aux saintes Ecritures ses rapprochements les plus expressifs, et au Psalmiste ses exclamations les plus touchantes.

Si nous ne pouvons citer en entier ce discours, nous en extrairons au moins quelques passages, choisissant de préférence ceux qui nous feront mieux connaître le caractère énergique de la nouvelle épouse du Seigneur, et les traits admirables de la Providence à son égard, quand Dieu la démêlait du carnage, pour en faire un des plus touchants objets de ses miséricordes. C'est ainsi qu'il laisse les hommes s'agiter dans des intentions tout humaines, et souvent se châtier les uns les autres ; mais sans jamais perdre de vue le bien de ceux qui le servent ou qu'il prédestine dans la prescience de leur fidélité future.

C'est en présence du Marquis de Vaudreuil et de l'élite de la société de Québec, qu'il va nous retracer les traits admirables de la Providence envers cette âme privilégiée.

“ *Manus tua deducet me ; et tenebit me dextera tua.* Votre main, Seigneur, me conduira ; votre droite me soutiendra. Ps. 138.

“ Ne vous semble-t-il pas, ma chère Sœur, que ces paroles ont été dites pour vous, et que le Roi-Propète, éclairé en les prononçant d'un rayon de ces lumières éternelles qui pénètrent ce que l'avenir a de plus reculé, y découvrirait toutes les circonstances de votre heureuse destinée ? Pour moi, dès que ces paroles se présentèrent à mon esprit, il ne me fut plus possible de chercher ailleurs de quoi vous entretenir dans la cérémonie d'aujourd'hui. Elles me représentèrent si vivement l'aimable conduite de Dieu sur vous, depuis votre plus tendre enfance jusqu'à ce moment, que le Psalmiste me sembla y avoir exprimé comme dans un tableau l'histoire de votre vie. Elle n'a pas laissé cette vie, ma chère Sœur, quelque courte qu'elle ait été, d'être bien traversée ; mais c'est en cela même que vous devez reconnaître la miséricorde de Dieu qui a tout conduit avec une habileté digne de lui, *Manus tua deducet me* : ainsi qu'il en a toujours usé, ce grand Dieu, à l'égard de ses élus. Enfer, monde profane, en vain dressez-vous vos plus fortes

batteries contre ces élus de Dieu ; tous vos efforts sont inutiles ; vous verrez échouer vos téméraires entreprises : rien ne peut résister au bras tout-puissant qui les protège : *Et tenebit dextera tua.*

“ N'est-ce pas là, ma chère Sœur, ce que le Seigneur a fait pour vous ? D'où vous a-t-il tirée ? par quels prodiges de ses bontés vous trouvez-vous aujourd'hui heureusement transplantée d'une terre stérile et ingrate, d'une terre où vous alliez être esclave du démon de l'hérésie, dans une terre de promesse et de bénédiction, où vous êtes sur le point de jouir de la douce liberté des enfants de Dieu.

“ C'est, ma chère Sœur, pour exciter en vous les sentiments de la plus tendre reconnaissance envers ce Dieu bon, que je vais vous raconter l'histoire de ses miséricordes sur vous. Ferventes Vierges qui me faites l'honneur de m'entendre, daignez y prendre part. Vous y êtes intéressées : il s'agit d'une épouse que s'est choisie lui-même l'Epoux des Vierges, votre immortel Epoux ; il s'agit d'une sœur qu'il vous donne de sa main, qui pour être étrangère ne doit pas vous en être moins chère et moins aimable. Il me paraît même, mes chères Sœurs, que cette qualité d'étrangère doit vous inspirer plus de tendresse pour elle, puisqu'enfin votre Epoux, en l'allant chercher si loin, vous donne la mesure de votre estime et de votre tendresse pour elle.

“ Au reste, nouvelle épouse de J. C., comme il est particulièrement pour vous, ce récit des divines miséricordes, vous vous y connaîtrez toujours : ce seront toujours vos aventures que j'y raconterai. Y parlant toujours de vous et à vous-même, ma fidélité ne peut être suspecte. D'ailleurs, je n'y mets de moi qu'un style simple et sans fard, qui ne peut déguiser l'aimable ingénuité de ce dont vous avez bien voulu me faire part : heureux si je pouvais en bien copier tout l'agrément et toute la vivacité ! Au reste, ce récit ne peut que vous faire beaucoup de plaisir, vous rappelant le souvenir de ce que Dieu a fait pour vous.....

“ N'êtes-vous pas, ma chère Sœur, une autre petite Esther, à qui une dure captivité va ouvrir le chemin au trône, non pas du puissant Assuérus ; mais du Maître d'Assuérus, du Maître des

monarques, de l'immortel Epoux des Vierges ! C'est pour lui, c'est à lui qu'on la conduit en triomphe. Et s'il vous paraît ce triomphe n'avoir rien de la magnificence des fêtes nuptiales ; si au lieu des acclamations de joie, de la douce harmonie des instruments de musique, l'on n'y entend que cris confus et barbares de guerriers sauvages, ce n'en est pas moins un triomphe pour elle, triomphe dont la dernière scène ne devait se représenter qu'aujourd'hui, où on va la revêtir des précieuses livrées du divin Epoux ; tant il est vrai de dire, ma chère Sœur, que la main de ce Guide infiniment habile vous conduisait, par votre captivité, à l'heureuse destinée dont vous allez recevoir les précieux gages.

.....

“ La Providence vous avait conduite hors de votre pays ; mais que d'obstacles encore aux desseins de Dieu sur vous ! Il s'en fallait que vous fussiez encore rendue au lieu où l'on devait vous donner les premières teintures de cette sainte Religion, que vous deviez embrasser dans la suite avec tant d'ardeur. Hélas ! combien d'enfants captifs ont péri en chemin à l'âge où vous étiez ! Non, ma chère Sœur, je ne puis encore sans être touché d'une extrême compassion pour vous, vous rapprocher des affreuses conjonctures où vous vous trouviez alors. Jeune enfant de six à sept ans, violemment arrachée d'une maison où vous étiez tendrement élevée, plongée dans l'amertume de la perte de tout ce que vous aviez de plus cher au monde ; vous voilà tout d'un coup réduite à la fortune d'une vie errante par les forêts, obligée à suivre de nouveaux maîtres, qui font peu d'attention que vos pas ne peuvent égaler la rapidité des leurs. Il faut les suivre par des chemins difficiles, au-delà de tout ce qu'en peuvent penser ceux qui n'en ont pas l'expérience que nous en avons *vous et moi*, ma chère Sœur. Vous les suiviez néanmoins, (comme vous me l'avez vous-même raconté d'une manière si vive et si éloquente), charmant vos ennuis au milieu de ces affreuses misères, par le vain espoir de vous en dédommager quelque jour, en les racontant à un père qui y prendrait une part infinie, vous croyant en effet assez vengée par là de vos nouveaux maîtres. Et, ma chère Sœur, (ce qui vous surprend encore maintenant vous-même), vous les suiviez sans en



être autrement fatiguée, sans aucune altération de vos forces et de votre santé. Cela se pouvait-il faire sans l'appui de cette main invisible qui vous portait, qui vous soutenait ?

“ Enfin, ma chère Sœur, vous arrivez au terme. Vous voilà parmi un peuple sauvage dont le langage barbare, dont les manières grossières et si opposées aux vôtres, avaient bien de quoi vous révolter. Vous dévorez tous ces rebuts, toutes les incommodités d'une vie si dure ; d'où vous vient cette force sinon de cette main divine qui vous soutenait ; *et tenebit dextera tua* ? Déjà un peu faite au travail, vous rendez à votre cabane des services que, peu auparavant, on s'empressait à vous rendre, à vous, dans la maison parternelle. Il m'en souviendra toujours, ma chère Sœur, du triste équipage où vous vous présentâtes à moi, la première fois que je vous rencontrai dans ces villages, équipage si peu conforme à la faiblesse de votre âge et à la délicatesse dans laquelle vous aviez été élevée. Les traits d'une éducation polie perçaient à travers les lambeaux qui vous couvraient, et je n'aurais pu m'empêcher de verser des larmes, si la crainte de vous faire faire un retour trop affligeant sur vous-même ne les eut retenues.

“ C'est là néanmoins, ma chère Sœur, c'est dans ce lieu si triste et si affreux, en apparence, que Dieu va se manifester à vous ; c'est là qu'il va travailler à vous rendre capable des grandes choses auxquelles il vous destine. Il vous y dispose par une admirable facilité à entendre une langue barbare, privilège dont il avait gratifié Joseph dans sa captivité ; *Linguam quam non noverat audivit*. Anisi, peu à peu naturalisée à une terre étrangère, vous vous apprivoisâtes insensiblement aux saints exercices d'une vie chrétienne, que bon nombre pratiquaient dans ces sauvages solitudes. Rien ne vous faisait tant de plaisir que de les suivre vous-même journellement, et de rendre à Dieu un culte dont vous ne pénétriez pas encore, à la vérité, toute la grandeur et toute la sainteté, mais dont on voyait croître l'estime en vous chaque jour.

“ Cent fois je bénis la divine Providence de son aimable conduite sur vous ! Sans voir encore où aboutiraient de si heureux présages, j'admirais cette application aux instructions journalières, où vous assistiez avec les autres enfants du village ; cette sagesse préma-

turée qui vous rendait de jour en jour capable de nouvelles lumières, et vous embrasait de nouvelles ardeurs, pour une Religion où tout vous semblait aimable. Aux tristes idées du malheur apparent de votre captivité, succède peu à peu un vrai goût du bien inestimable qu'elle vous procure, bien en comparaison duquel les douceurs d'une famille aisée ne vous paraissent plus rien. Vous voilà infiment contente dans votre captivité; l'horreur que vous en aviez se change en des désirs empressés de vous y conserver toujours. Mais c'est maintenant que vous allez avoir plus que jamais besoin de cette main toute-puissante, qui a opéré en vous ces changements heureux.

" Car, ma chère sœur, cette captivité que vous envisagez maintenant comme une bonne fortune, les personnes à qui vous êtes chère la regardent bien d'un autre oeil ! S'il sont désolés de la privation de leur chère fille, ils le sont encore plus de l'affreuse dureté d'une vie sauvage où ils vous voient réduite. Toute leur tendresse se réveille en apprenant votre triste sort ; il n'est rien qu'ils ne soient résolus de faire pour vous affranchir d'un si dur esclavage. Que font-ils, ma chère Sœur ? Ils interposent le crédit et l'autorité de celui (1) qui pouvait seul, par le haut rang qu'il tient dans le pays, leur procurer la consolation de vous revoir auprès d'eux.

" Leur espérance ne fut pas vaine ; il entra obligeamment dans les peines d'un père et d'une mère, sensiblement affligés de l'absence d'une fille qu'ils aimaient tendrement, et qu'ils s'étaient vu enlever par le malheur d'une cruelle guerre. Il ne fut pas moins sensible, ma chère Sœur, à votre sort, au triste sort d'une jeune demoiselle étrangère, réduite parmi les barbares à la dureté d'une vie sauvage. Je ne vous rappelle ici le souvenir de toutes ces choses, que pour vous y faire sentir la protection de la main divine : dans cette occasion, vous auriez échappé à toute autre main qu'à cette main toute-puissante. La batterie était forte : un Gouverneur-Général voulait bien s'en mêler, l'on n'épargnait rien pour gagner ceux qui vous retenaient : prières, menaces, promesses avantageuses, tout est mis en œuvre pour y réussir, mais sans

(1) On se rappelle que le Marquis de Vaudreuil était présent.

aucun effet. L'on aurait pu, à la vérité, vous enlever d'autorité, et on l'aurait fait sans doute, si l'ont n'eût craint d'aliéner de nous par cette violence, une nation que l'on ménageait et que l'on voulait conserver dans nos intérêts, vu les conjonctures de guerre où l'on se trouvait. Nos vues superficielles ne pénétrèrent pas plus avant; elles ne devinaient pas la main invisible qui vous retenait dans ces villages ! Cinq ans s'écoulèrent dans votre captivité. Il n'en fallait pas moins pour vous fortifier dans l'amour de notre sainte Religion.

“ Ces cinq années écoulées, on fait une nouvelle tentative pour vous retirer d'avec les sauvages ; on y réussit, leurs esprits devenus plus dociles se laissent enfin gagner. Au sortir de votre captivité, vous trouvez un asile dans la maison même d'un Gouverneur obligeant qui veut bien vous servir de père, et dont vous méritâtes bientôt l'estime et la tendresse. Il ne tarda guère à seconder vos bonnes intentions, en vous mettant dans cette sainte maison que vous choisissiez aujourd'hui pour votre éternelle demeure ; il vous y mit pour y être instruite avec les jeunes filles que l'on y forme à la vertu : amitiés auxquelles, à la vérité, vous étiez sensible, mais qui ne vous ôtaient pas la crainte d'être renvoyée dans votre pays et de perdre par là la sainte Religion que vous aviez embrassée. De là ces continuelles alternatives de chagrins et de joies. Vous vous flattiez par fois que rien ne serait capable de vous enlever, malgré vous, d'un pays dont vous aviez embrassé la Foi, et où l'on ne pouvait vous refuser un asile ; mais bientôt, réfléchissant sur votre faiblesse et l'inutilité de vos résistances si l'on voulait absolument vous renvoyer, vous retombiez dans la dernière désolation.

“ Combien de fois la regrettâtes-vous, ma chère Sœur, cette aimable captivité qui mettait votre salut en assurance ? Que de désirs empressés d'y retourner ! que d'amers désaveux des amitiés qu'on avait prétendu vous faire en vous délivrant ! Je suis même témoin, Seigneur, avec quelles instances, avec quelles tendres expressions elle vous conjura cent fois, toute baignée de larmes, de vouloir bien mettre fin à ses craintes par la mort, qui seule paraissait pouvoir l'en affranchir.....

“ Enfin le jour de votre entrée au noviciat était fixé, jour d'heureux pésage pour vous, ma chère Sœur, puisqu'il était consacré à la mémoire de l'illustre Ursule, patronne du St. Ordre où vous alliez entrer, et que par là nous voulions engager à honorer de sa protection sa petite compatriote. Vous étiez au comble de vos joies et à la veille, ce semble, de voir vos désirs accomplis. Mais tout-à-coup la scène change ; vos joies se convertissent en pleurs ; vos espérances renversées vous affligent d'autant plus qu'elles vous semblaient plus assurées. L'on renouvelle vos anciennes plaies, on prend des mesures pour vous renvoyer en votre pays. L'orage est près de fondre sur vous ; vous en prévoyez les suites et vous pleurez amèrement. On est sensiblement touché de votre douleur, mais on ne croit pas devoir vous exaucer. Il faut sortir de cette sainte maison où tous les sentiments de votre cœur semblent vous attacher, et c'est pour vous rapprocher de votre pays, afin de ménager plus facilement les moyens de vous y faire conduire.

“ Providence de mon Dieu, à qui rien n'échappe de tout ce qui se passe dans ce vaste univers, ne paraîtrez-vous insensible qu'aux tristes aventures d'une jeune étrangère, si digne de vos soins, et que vous semblez destiner à de si grandes choses ? Ne l'avez vous donc été chercher jusqu'au centre de l'hérésie, n'aurez-vous excité tant de mouvement pour l'enlever de sa patric, que pour vous la voir enlever à vous-même ? Ne l'avez-vous conduite en ce pays, que pour lui donner la connaissance et le goût d'un bonheur qu'elle ne doit jamais posséder ? Ne lui en aurez-vous fait connaître le prix inestimable, que pour lui en faire regretter plus amèrement la perte ?

“ Non, non, ma chère Sœur, vous n'échapperez pas à la main de votre Dieu ; si la Providence paraît vous oublier, ce n'est que pour donner plus d'éclat et plus de relief à sa protection toute-puissante.....

“ Vous voilà, ma chère Sœur, à l'heureux terme ; tous les obstacles sont levés ; rien ne s'oppose plus à votre bonheur. Tant que vous n'étiez pas en âge de disposer de vous-même, la Providence a suspendu la tendresse naturelle d'un père et d'une mère, et a ra-

lenti la vivacité des premières poursuites ; maintenant que la loi vous rend parfaitement maîtresse de votre liberté, ils ne peuvent plus s'opposer au choix que vous faites, d'une sainte Religion et d'un état de vie qu'ils ne désapprouvent que parce qu'ils n'en connaissent ni l'excellence ni la sainteté.

“ Ah ! ma chère Sœur, quel fond de reconnaissance pour un cœur généreux, pour un cœur bien placé ! .....

“ Oui, il me faut le redire, quel enchaînement de bienfaits dans la manière dont Dieu vous a conduite jusqu'à cet heureux jour, jour de joie et de triomphe, jour trop aimable où l'Epoux des vierges, en vous revêtant de ses saintes livrées, vous honore en même temps de nom de Sr. de l'Enfant Jésus. Cette sainte maison, témoin fidèle de vos premières ardeurs pour la vie religieuse, toutes ces ferventes vierges, vos chères mères et sœurs qui, en vous recevant parmi elles, vous donnent tant de marques de leur estime : tous ces immenses bienfaits de notre Dieu dont vous vous voyez aujourd'hui environnée, doivent donner une nouvelle vivacité à votre reconnaissance en cette auguste solennité, et vous faire écrier dans un saint transport avec le Roi-Phète : Le Dieu qui a opéré ces merveilles en ma faveur est le Dieu de tous les siècles ! Il sera toujours le mien ; c'est sous ses aimables lois que je vivrai toujours ! *Quoniam hic est Deus noster in eternum et in seculum seculi ipse reget nos in secula.*”

La conclusion de ce discours était évidemment à l'adresse du public ; mais les deux dernières feuilles du cahier sont tellement usées et vermoulues qu'elles sont à peu près illisibles.

C'est avec une religieuse vénération que nous avons transcrit ces pages, écrites par le prédicateur lui-même il y a cent cinquante ans. Que de fois elles ont été feuilletées par nos dévancières, surtout par celle qui y retrouvait un tableau si vivant des faveurs de son Dieu, et qui vit revenir soixante-six fois, l'heureux anniversaire de sa consécration à Dieu dans cette maison de Ste. Ursule !

Immédiatement après la profession de Mlle. Wheelwright, on en donna avis à sa famille qui, loin de s'offenser de cette démarche de la jeune demoiselle, lui envoya un courrier de Boston, chargé de lettres et de présents; on lui fit parvenir entr'autres un beau portrait de sa mère, que les religieuses ont, depuis la mort de la Mère de l'Enfant Jésus, transformé en "Madone"; (1) un couvert et un gobelet d'argent avec les armoiries de la famille, de la toile fine etc. Mme. Wheelwright ne put jamais faire elle-même le voyage de Québec, mais elle paraissait toute consolée de l'éloignement de sa fille, par les amples témoignages qu'elle recevait du bonheur dont elle jouissait au Monastère.

Une des petites nièces de la Mère de l'Enfant Jésus vivait encore, il y a quelques années, dans les environs de Boston, à ce que nous a appris ces années dernières une dame Américaine. Au reste, ce n'est pas la dernière fois que nous aurons à parler de la Mère Wheelwright et de sa famille.

### §3.—QUELQUES COMPAGNES DE NOVICIAT DE Mlle. WHEELWRIGHT.

Peu après la profession de Mlle. Wheelwright, étaient accourues au Monastère plusieurs jeunes demoiselles de mérite et de vertu; nous ne ferons que les indiquer pour le moment.

D'abord en 1714, Mlle. Marguerite Cloutier, fille de Sieur Pierre Cloutier, cultivateur de la côte de Beaupré, et de Dame Charlotte Guyon. Elle fit profession à l'âge de 18 ans sous le nom de Ste. Monique.

En 1715, Mlle. Marie Anne de Boucherville de St. Ignace, fille de Pierre de Boucherville Ecr. fils, et de

(1) Ce portrait, en miniature et sur parchemin, sert de médaillon à un reliquaire, conservé dans une chapelle intérieure dédiée à Ste. Anne.

Mme. Charlotte Denis. La même année, Mlle. Marie Anne Buteau de Ste. Agnès, aimable héritière de St. Joachim dont nous connaissons plus tard la famille.

En 1716, une seconde Dlle. Baudoin, fille du chirurgien de ce nom résidant à Québec. Elle porta en religion le nom de Sr. Thérèse de Jésus. Quelques semaines après la précédente, Mlle. Angélique Geneviève Normandin de St. Stanislas, native aussi de Québec. Elle était fille de M. Pierre Normandin et de Mme. Angélique Cartier.

A la grande fête de Ste. Ursule de la même année 1716, Mlle. Charlotte de Muy, fille de M. Nicolas de Muy, Chevalier de St. Louis, Gouverneur de la Louisiane, et de Mme. Marguerite de Boucherville. Le mérite et la vertu de la Mère de Muy, connue en religion sous le nom de Ste. Hélène, nous seront amplement détaillés vers le temps de la Conquête.

#### §. 4. SI L'ON AIME SES PARENTS AU MONASTÈRE!

Il ne s'agit pas ici d'entrer en discussion sur cet article, aucune de nos lectrices n'ayant besoin, il nous semble, d'être rassurée là-dessus. Le mot s'est présenté tout naturellement à notre esprit, en voyant en quels termes l'annaliste consignait la mort d'une personne chère à plusieurs membres de notre Communauté.

Dans notre Canada vivait encore en 1717, un vénérable patriarche qui avait vu le pays à son berceau, et qui avait puissamment contribué à son accroissement : aussi, grande fut la sensation générale quand on apprit à cette époque, la mort de ce digne M. Boucher de Boucherville, un des premiers gouverneurs de Trois-Rivières et un des plus ardents défenseurs de la Colonie.

“ Quand cette nouvelle parvint au Monastère, dit le Récit, ce ne fut que larmes et suffrages : quatre de nos sœurs et plusieurs élèves pleurèrent si amèrement ce bon père qu'on eut peine à les consoler. Il était bien juste et bien naturel de pleurer un tel père, qui léguait à ses enfants des bénédictions non moins précieuses, qu'un noble héritage et l'honneur d'un beau nom. Disons ici un mot de cet homme admirable, si justement regretté.

Né en France en 1622, Pierre Boucher fut amené en ce pays par son père en l'année 1635. A l'âge de 31 ans, il était déjà établi à Trois-Rivières, où la Providence semble l'avoir placé comme à l'avant-garde, pour la sûreté des habitants de Québec. En effet, une troupe de 600 Iroquois s'étant jetés sur le fort de Trois-Rivières en 1653, M. Boucher, à la tête d'environ 40 hommes aussi braves que lui, fit trembler et fuir ces barbares qui jusqu'alors avaient été la terreur de la colonie. Des lettres de noblesse expédiées incessamment de la Cour, furent pour cet homme estimable le témoignage le plus flatteur de l'approbation royale.

M. de Lauson, Gouverneur de la colonie, le combla aussi d'honneurs, et le nomma pour quatre ans Gouverneur de Trois-Rivières. Ce fut encore M. Pierre Boucher, que le Baron d'Avaugour, Gouverneur-Général en 1661, chargea de porter en France les dépêches du Gouverneur. Reçu avec distinction à la Cour, M. Boucher eut plusieurs audiences avec Louis XIV, comme on le voit, par les lettres de notre Vén. Mère de l'Incarnation.

En 1664, il publia à Paris un ouvrage sur l'état et les ressources de son pays adoptif. Ce petit volume inti-



tulé "Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France," fut lu avec intérêt dans la mère-patrie et reçut du R. P. de Charlevoix un témoignage honorable. Ce livre à servi à guider notre Ornithologiste Canadien, dans son ouvrage si plein de descriptions saisissantes de vérité et de coloris, publié à Québec en 1861 : "Les oiseaux du Canada."

M. Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, décéda sur ses terres, le 19 avril, 1717, à l'âge de 95 ans et en odeur de sainteté.

Quant aux quatre Ursulines qui le pleurèrent, la première était sa propre fille, la Mère Geneviève Boucher de St. Pierre, qui comptait vingt années de profession religieuse à la mort de son bien-aimé père. Les trois autres étaient petites-filles de M. Boucher : la Mère Marguerite de Varennes de la Présentation, l'aînée des nièces de la Mère St. Pierre, et qui était entrée au noviciat cinq ans seulement après sa tante ; Mlle. Anne-Marie de Boucherville, fille de Pierre de Boucherville, écr., fils, et enfin Mlle. Charlotte de Muy, fille du Gouverneur de la Louisiane. Ces deux dernières, connues en religion sous le nom de Srs. St. Ignace et Ste. Hélène, n'étaient pas encore professes quand elles perdirent leur vénérable aïeul.

Mais nous ne donnerions pas une juste idée de la légitimité des regrets qu'éveilla la perte de cet homme, encore plus remarquable par sa religion et sa probité, que par ses talents et les services qu'il a rendus au pays, si nous ne citions deux documents qui nous semblent parfaits en leur genre. Ces documents nous sont parvenus, il y a une vingtaine d'années, par l'obligeance de feu M. Jacques Viger de Montréal, Commandeur de l'ordre de St. Grégoire-le-Grand ; ils accompa-

gnaient la lettre qui suit, à l'adresse du vénéré M. Maiguire alors chapelain de cette communauté.

Montréal, 22 janvier, 1841

Mon cher Monsieur,

“ Votre estimable Maire de Québec part demain pour la capitale, si quelque incident imprévu n’y met obstacle. Il me l’annonce vers 9 heures du soir, et je songe à vous faire, par une aussi bonne occasion, un petit envoi pour le Musée des excellentes Mères Uusulines de Québec, envers lesquelles Mme. Viger ne pourra jamais s’acquitter, (aussi y a-t-elle renoncé), pour les charmantes petites contributions dont elles ont orné son Album. Voici au moins un à-compte qui sera *peut-être* du goût de nos bonnes Dames.

“ J’ai donc remis à M. Caron, qui promet d’en prendre le soin requis, une *Relique* d’une des anciennes filles de Ste. Ursule de Québec, de la Mère St. Pierre qui, née le 5 décembre 1670, est décédée religieuse de votre Monastère le 30 mai 1766, si ma chronique de famille est exacte ; à l’âge avancé de 95 ans, 5 mois et 25 jours. J’ignore son nombre d’années de religion, bien que je sache qu’elle était du Couvent en 1695 ; il est au reste de tradition qu’à l’instar de son vénérable père, sa vie a été aussi exemplaire et vertueuse que sa mort a été sainte. Vous pourrez m’en dire quelque chose, s’il est quelque chose de record dans vos archives à ce sujet.

“ Cette Relique est une lettre autographe de quatre pages, petit in-12°, adressée à son père, qui ne peut qu’édifier sans doute par ses sentiments de respect et d’affection envers l’auteur de ses jours. Cette lettre, qui était un peu gâtée et vermoulue, a été collée sur du papier transparent. Par ce moyen, on peut avec un peu d’art la lire dans son entier, et elle est un peu plus à l’abri des injures de ce vieillard à *la faulx* qui se plaît tant à tout détruire. Vous trouverez en outre, pour en faciliter la lecture, une copie de cette lettre faite par moi. Quand vous en aurez le loisir, je vous prierai de m’en adresser vous-même une copie : Mme. Viger aime à placer l’original chez vous.

“ Vous savez que la Mère St. Pierre était le 11e enfant (de 15 qu’il a laissés) de M. Pierre Boucher, mort anobli au pays (sous le nom de De Boucherville), pour ses services signalés en Canada.

“ Mme. Viger descend par les femmes de cette vénérable souche de la famille de Boucherville. Sa mère, sœur de feu l’Hon. de Boucherville, que vous avez pu connaître, Conseiller-Législatif et Grand-Voyer de Montréal, &c., était l’arrière petite-fille de M. Pierre Boucher. J’ai trouvé la lettre que je vous envoie, de la Mère St. Pierre, au nombre des papiers de famille en la possession de ma belle-mère : voilà comme elle m’est parvenue.

“ Mais revenons à la Mère St. Pierre. M. Boucher lui adresse un paragraphe touchant, dans un écrit affectueux, (sans date), qu’il intitule “ Mes dernières volontés,” et dont la famille conserve plusieurs copies avec vénération sous le titre “ d’Adieux du Grand Père Boucher.” Il fut un temps, (et non pas éloigné encore, M. le Colouel Vassal pourrait peut-être vous le dire,) que cet écrit était lu en entier, annuellement, en famille et à genoux.”

Nous allons de suite mettre sous les yeux de nos lectrices de longs extraits de ce “ Testament,” où ce bon père s’est dépeint au naturel, en épanchant son cœur sur ses nombreux enfants. La diction en est simple et pleine de dignité ; on respire en le parcourant la vertu des patriarches.

#### **“ Les adieux du Grand-Père Boucher.**

“ Je donne mon âme à Dieu et mon corps à la terre. Je veux mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. Je laisse le peu de bien que j’ai à mes pauvres enfants, auxquels je recommande :—premièrement ; de prier Dieu pour le repos de mon âme :—2me. d’avoir soin de payer ce qui se trouvera être dû lorsque je mourrai :—3me. d’aimer et d’honorer leur bonne mère, (Mme. Jeanne Crevier sa seconde femme), de ne la chagriner en rien, de la supporter et de la défendre contre tous ceux qui voudraient lui faire de la peine.

“ Je vous recommande la paix, l'union et la concorde entre vous, et que l'intérêt ne soit jamais capable de mettre la moindre division entre vous. Ne vous amusez pas à écouter les rapports qui vous seront faits de vos frères et sœurs. Aimez-vous les uns les autres en vue de Dieu, vous souvenant qu'il vous faudra tous faire un jour ce que je fais, c.a.d., mourir et paraître devant Dieu, pour lui rendre compte de vos actions ; ne faites donc rien dont vous ayez plus tard sujet de vous repentir. Je ne vous laisse pas grand bien, mais le peu que je laisse est très-bien acquis. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous en laisser davantage : je n'ai rien négligé pour cela n'ayant fait aucune folle dépense comme vous le savez tous ; mais Dieu, qui est le maître, n'a pas voulu m'en donner davantage.

“ Je vous laisse pour amis, beaucoup de personnes de rang et d'honnêtes gens ; je ne vous laisse aucun ennemi de ma part que je sache. J'ai fait ce que j'ai pu pour vivre sans reproche, tâchez de faire de même. Obligez tant que vous pourrez tout le monde, et ne désobligez personne pourvu que Dieu n'y soit pas offensé. Ayez toujours, mes chers enfants, la crainte du Seigneur devant les yeux, et aimez-le de tout votre cœur.

“ C'est à vous, *Ma chère Femme*, que je parle à présent.

“ Continuez à aimer vos enfants, mais aimez-les également, comme je l'ai fait, pour entretenir la paix et la concorde entre eux. Ce n'est pas que ceux qui nous témoignent le plus d'amour, et qui ont pour nous plus de respect, ne méritent que nous les aimions davantage, mais il ne faut pas que cela paraisse aux yeux des autres, parce que ceux qui font le moins bien leur devoir envers nous sont aussi les moins vertueux, et par conséquent les plus capables de troubler la paix. Demandez en particulier à Dieu qu'il récompense ceux qui vous portent le plus de respect, et faites en secret le plus que vous pourrez pour le reconnaître.

“ Priez, et faites prier pour ma pauvre âme. Vous savez combien je vous ai aimée, et comme j'ai aussi aimé tous vos parents pour l'amour de vous. En écrivant ceci, je m'examine sur le temps que nous avons vécu ensemble, et ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est de vous avoir trop aimée ; mais en cela je ne vois pas de mal, grâce au Seigneur.

“ **A Monsieur de Mau.** Je vous prie, Monsieur, comme un homme d'esprit, de vouloir bien contribuer à maintenir la famille en bonne intelligence. Vous savez, Monsieur, que vous m'avez souvent dit que vous vouliez vivre et mourir mon ami, et que vous m'en donneriez des preuves dans toutes les rencontres. En voici une occasion. Je sais qu'il n'appartient qu'à une âme aussi généreuse que la vôtre de servir un ami après la mort ; c'est quelque chose de grand puisque c'est le servir sans intérêt.”

“ **A Tous en général.** Je vous parle à tous, mes chers enfants ; voulez-vous que Dieu vous bénisse ? Vivez en paix les uns avec les autres, et que l'intérêt ne soit pas capable de vous désunir, ce qui pourrait arriver dans le partage du peu de bien que je vous laisse. C'est si peu de chose que cela n'en vaut pas la peine.....

.....  
Adieu donc mes enfants, pour un peu de temps, parce que j'espère que nous nous reverrons dans le paradis, pour louer Dieu pendant toute l'éternité ! C'est là, où nous nous entretiendrons cœur à cœur, sans jamais plus être séparés !.....  
Je comence par vous, **Ma chère Femme**, je vous dis *Adieu*. Souvenez-vous combien je vous ai aimée, priez Dieu pour moi, et songez à vous préparer à la mort.

“ Et vous mon **Fils de Boucherville**, je vous dis *Adieu*. Ne vous affligez pas de notre séparation. Je fais aussi mes adieux à votre femme et à vos enfants. Priez tous le Seigneur pour moi, je le ferai pour vous. Je vous recommande trois choses. Premièrement ; de vivre dans la crainte de Dieu ; 2<sup>o</sup> de continuer à y élever vos enfants : 3<sup>o</sup> de vivre en homme d'honneur.

“ Vous êtes l'aîné, agissez en père de famille, et que l'intérêt ne vous fasse jamais rompre avec vos frères et sœurs. Souvenez-vous que Dieu a soin de ses serviteurs surtout des pacifiques et des miséricordieux. Je vous donne ma bénédiction ainsi qu'à tous vos enfants que j'aime tendrement, comme aussi votre femme pour qui j'ai bien de la considération et que je n'oublierai pas devant Dieu.

“ Dites à votre sœur de Varennes que je lui dis *Adieu*, ainsi qu'à ses enfants que j'aime et que j'ai toujours aimés.

“ Vous direz à **notre Frère de Grandpré**, Major à Trois-Rivières, que je lui dis adieu ainsi qu'à sa femme et à ses enfants.

“ Adieu, **mon Fils de Grosbois**. Vous savez combien je vous ai aimé ; n'en soyez pas ingrat, mais priez Dieu pour moi en reconnaissance.

“ Je dis adieu à **ma Fille le Gardeur**, son mari et tous ses enfants, auxquels je donne ma bénédiction. Vous ne devez pas douter, ma chère fille, que je n'aie bien de l'amitié pour vous. En reconnaissance, priez Dieu pour ma pauvre âme et engagez M. Le-Gardeur de ma part à conserver la paix et l'union dans la famille. Qu'il se souvienne que “ Bienheureux sont les pacifiques.” La vie est courte et l'éternité bien longue. Servez bien Dieu en remplissant fidèlement tous les devoirs de votre état.

“ Adieu, **ma Fille de Paup** ; adieu à tous vos enfants, à qui je donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moi qui vous aime tendrement.

“ Mandez à votre frère, curé de St. Joseph, que je lui dis adieu. Qu'il se souvienne de moi à l'autel.

“ Adieu, **cher Fils de Montbrun**, adieu à votre femme et à vos enfants. Je vous donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moi. Je vous serai plus utile auprès de Dieu s'il me fait miséricorde, comme je l'espère de sa bonté.

“ Adieu, **mon cher Fils de Lapérière**. Je sais combien vous m'aimez et que notre séparation vous sera bien sensible ; mais consolez-vous et dites souvent : Dieu l'a voulu, que son saint nom soit béni !

“ Adieu, **ma Fille de Sabrebois**, dites à M. de Sabrevois que je lui dis aussi adieu et à votre fille. Je vous donne ma bénédiction. Vivez toujours dans la crainte de Dieu et l'horreur du péché.

“ Adieu **ma fille Boucher**. Je suis fâché de vous laisser sans que vous soyez pourvue. Vous savez que ce n'est pas ma faute et qu'il n'a dépendu que de vous. Dieu aura soin de vous et vous servira de Père. Vous avez votre mère qui vous aime beaucoup. Priez Dieu pour moi.

“Mandez à votre frère Boucher, Prêtre du Séminaire de Québec, que je lui dis adieu, que je lui donne ma bénédiction. Qu'il prie Dieu pour ma pauvre âme.

“Adieu, mon fils de Niberville. Je vous donne ma bénédiction. Ayez bien soin de votre chère mère.

“Adieu, ma chère fille de St. Pierre, Adieu, ma chère enfant. Je vous donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure, et ne vous affligez pas lorsqu'on vous portera la nouvelle de ma mort. Au contraire réjouissez-vous alors de ce que Dieu, en me rappelant à Lui, m'a délivré des misères de la vie. Si vous m'avez aimé plus que vos frères et sœurs, j'ai aussi eu bien de la tendresse pour vous, et j'en aurai toute l'éternité.

“En cas que je meure subitement ou sans pouvoir parler, je donne à ma fille de St. Pierre mon reliquaire d'argent que je porte sur moi. Il y a bien des indulgences appliquées dessus, mais elles ne peuvent plus lui servir ; elle en pourra faire mettre d'autres. Comme c'est tout ce qui me reste à donner, il est bien juste que je le donne à celle qui m'a tant témoigné d'affection.”

On voit par ce dernier article combien cette fille était chère au cœur de son père. Mais s'il y avait entr'eux tant de sympathie naturelle, il faut dire qu'ils se ressemblaient aussi beaucoup par les qualités de l'esprit et la trempe du caractère. Les traditions de la famille Boucher et celles des Ursulines s'accordent sur ce point d'une manière admirable. Chérie et appréciée au dedans du cloître comme l'avait été dans le monde son vénérable père, la Mère St. Pierre semble avoir pris à tâche de se faire l'écho de ses vertus ; si d'une part, on révère profondément le *Grand-Père Boucher*, on honore bien cordialement de l'autre la *Grand-Mère St. Pierre*, titre vénérable qu'assignent à cette dernière les traditions du Monastère, et que nous avons nous-même bien des fois entendu répéter aux Révérendes Mères Dubé de Ste. Ignace, Panet de St. Jacques, Berthelot de St. Joseph et McLaughlin de St. Henri.

Voici maintenant la lettre dont parle M. le Commandeur Jacques Viger. Elle est antérieure de date à l'époque où nous sommes, puisqu'elle fut écrite peu après la profession de la Mère St. Pierre ; mais ce ne sera qu'une preuve de plus des beaux sentiments qui ont toujours animé la digne fille d'un si vertueux père.

“ DU MONASTÈRE DE STE. URSULE DE QUÉBEC,  
LE 18 JUIN 1699.

“ Monsieur et très-honoré Père,

“ Je commence cette lettre par vous demander très-humblement pardon de la peine que je vous ai donnée ainsi qu'à ma très-chère mère, sans en avoir eu la volonté, puisque la moindre des vôtres m'est incomparablement plus sensible que mes plus grandes. Ce que je vous ai dit n'est qu'une pensée que j'ai produite indiscretement ; ne croyant pas qu'elle pût vous donner aucun sujet de plainte, vu qu'elle n'a aucun fondement, n'étant pas possible de croire que Dieu voulût donner de telles révélations à une aussi misérable pécheresse. Ainsi, mon très-cher père, n'ayez, je vous supplie, plus d'inquiétude à ce sujet ; elle ne provenait que du désir que j'ai de vous voir vivre ainsi que ma très-chère mère, et de mon immortification qui me fait désirer, en mourant la première, d'éviter la plus sensible et la plus pesante de toutes les croix. Mais, mon très-cher Père, puisque cela vous peine, je ne demande plus rien à Dieu sur ce point non plus que sur les autres, que l'accomplissement de ses saintes et adorables volontés.

“ Je ne demande plus à Dieu qu'il prolonge la vie de mes proches, mais qu'il les prenne dans le temps qu'il les trouvera le mieux disposés, et qu'il nous mette tous dans l'état dans lequel nous le pourrions mieux servir, et faire plus assurément notre salut.

“ Voilà, mon cher Père, ma prière la plus ordinaire. Je ne souhaite plus rien sur la terre que de nous voir travailler, chacun de notre côté, à cette unique affaire nécessaire ; ce qui fait que je ressens une joie et une consolation qu'il n'est pas possible d'exprimer, des bons sentiments que notre bon Dieu a donnés à M. de Muy. Cela



prouve qu'il songe à son salut ; je vous assure qu'il y a longtemps que je souhaitais cela : non seulement je le demandais à Dieu continuellement dans mes prières, mais j'ai souvent employé auprès de son infinie Majesté, le crédit de mes amis : qu'il en soit donc béni !... Je viens de recevoir une de vos chères lettres du 28 mai ; je vous en remercie de tout mon cœur. J'ai grande compassion de ma chère Sœur de Grandpré, mais je ne la puis blâmer, connaissant par expérience qu'il est bien difficile de se consoler et d'oublier des personnes si chères. Il n'y a que la seule soumission que nous devons avoir aux ordres de Dieu, qui puisse faire porter des croix si pesantes ; mais enfin la foi doit nous soutenir dans ces sortes d'accidents, sachant bien que ce n'est pas ici notre fin, mais que nous en avons une bien plus noble, où chacun de nous doit tendre, afin de nous y voir tous réunis pour n'être plus jamais séparés. Ah ! quelle consolation, mon très-cher Père ! cette espérance est capable de faire surmonter les plus grandes difficultés qui se peuvent rencontrer dans le chemin de la perfection.

“ Je vous assure qu'elle m'a été une puissante consolation dans toutes les afflictions que Dieu nous a envoyées, et qui m'ont, je vous assure, bien détachée de la terre. Oui, je vous le dis avec sincérité, que depuis la mort de ma Sœur de Muy, de ma Grand'mère et de mon frère de Grandpré, je suis insensible et je n'ai plus d'attache aux choses de ce monde.

“ J'écrirai à ma chère Sœur de Grandpré si vous jugez que cela lui puisse donner quelque consolation. Je continuerai de le faire aussi souvent que vous le jugerez à propos. Faites-moi le plaisir, mon très-cher père, et donnez-moi la consolation de m'écrire vos sentiments pour Dieu et les avis que vous jugerez m'être nécessaires. Vous savez bien, mon très-cher père, que ce qui vient d'une personne qu'on aime touche beaucoup et fait de grandes impressions sur l'esprit... Vous ne sauriez croire combien les entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous m'ont servi. Je vous assure qu'ils ont beaucoup contribué à me faire embrasser l'état où je suis, ou pour mieux dire, qu'ils l'ont fait entièrement. Ne refusez donc pas de m'en donner encore par écrit. C'est la grâce que je vous demande très-instamment, avec celle de me croire aussi bien que

ma très-chère mère, d'un cœur rempli de reconnaissance, de tendresse et de respect,

Monsieur et très-cher Père,  
Votre très-humble et très-  
obéissante fille et servante,

*"Sr. G. de St. Pierre R. Urs. I."*

Nous lisions dernièrement dans un auteur contemporain et de mérite, que les âmes qui trouvent en elles assez de générosité pour faire le sacrifice d'une famille chère, ne sont certainement pas les moins expansives ni les moins dévouées. Comment en effet une personne qui, par sa vocation, doit se retremper incessamment au foyer de la charité divine, pourrait-elle voir se dessécher en son cœur les sentiments que Dieu lui-même y a mis : la piété filiale et fraternelle ? Nous comprenons qu'une existence qui se crée une nouvelle famille, et qui, par là même, se crée des intérêts nouveaux, puisse voir s'affaiblir des sentiments qu'elle est en quelque sorte forcée de partager. Mais il n'est rien de cela pour la religieuse ; ses nouveaux liens sont formés par la grâce ; et la Religion, en épurant ses affections légitimes, les consacre véritablement ; elle leur donne une portée qui laisse bien loin en arrière, ce froid égoïsme que l'on ne rencontre que trop souvent dans le siècle.

Disons plus ; que de fois même la pensée d'attirer sur une famille chérie des bénédictions pour l'éternité, n'a-t-elle pas déterminé un généreux sacrifice de la part d'un de ses membres ? L'illustre M<sup>lle</sup> Louise, cette héroïque fille d'un roi si déplorablement faible, se répétait en réfléchissant à la vie du Carmel dont elle se préparait à prendre le chemin : "Moi religieuse et mon père tout à Dieu, quel bonheur ! ..... Assurer le salut de mon âme et voir toute ma famille dans le chemin du ciel, que me restera-t-il à désirer après

cette grâce ? .....” Nous connaissons deux prêtres Canadiens qui sont allés missionnaires à neuf cents lieues dans les bois de la Rivière-Rouge ; l’un, pour obtenir la conversion de son père au Catholicisme, et l’autre, en accomplissement d’un vœu qu’il avait fait pour la conservation de sa mère.

Oh ! oui, que toute famille qui a au service du Seigneur une personne chère, en bénisse Dieu ; que ces bons et tendres parents soient sûrs qu’ils en recevront infiniment plus d’assistance, que si ce fils ou cette fille, ce frère ou cette sœur, fût resté sous le toit paternel. Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité : les faveurs seront d’autant plus abondantes qu’on aura mis plus de promptitude et de générosité dans le sacrifice.

§5.—Mlle. DE RAMESAY ET SES EMULES.

Jamais année ne fut plus féconde en vocations pour notre Monastère que l’année 1717. En quelques mois, les Ursulines comptaient sept nouvelles novices dont la persévérance fit voir l’excellente vocation. Il est vrai que l’exemple était parti de haut, car la première à *battre la marche* vers le cloître avait été la fille du Chevalier Claude de Ramesay, Seigneur de Sorel et de Ste. Marie le Monnoir, et Gouverneur de Montréal.

Mlle. Catherine de Ramesay avait pour mère Mme. Charlotte Denis de la Ronde, ancienne élève de cette maison, qui se plaisait à inspirer à ses enfants le respect et l’affection dont elle était elle-même pénétrée, envers les Religieuses qui lui avaient donné l’éducation.

Les six Diles. de Ramesay vinrent donc aussi au pensionnat pour s’y former à la vertu, et au degré de science alors requis. Le 10 août 1710, arrivaient les trois aînées : Mlles. Marguerite-Charlotte, Geneviève et Marie-Catherine. Plus tard, Mlle. Marie-Catherine

entrait pour la seconde fois aux Ursulines avec ses trois plus jeunes sœurs : Mlles. Angélique, Louise et Elisabeth, si connues dans l'histoire de ce pays pour la grande réputation de vertu qu'elles s'acquirent, surtout pour leur charité sans bornes envers les pauvres et les malades.

L'absence de ces quatre aimables sœurs devait faire un grand vide à la maison paternelle ; cependant M. et Mme. de Ramesay s'en consolaient dans la pensée d'un prochain retour, tant ils étaient loin de croire qu'aucune de leurs filles dût se plaire assez à Québec, pour désirer y fixer sa demeure. Quel fut donc leur étonnement lorsque, étant venus les chercher trois ans après, ils en virent une pleurer amèrement en quittant le Monastère ! Ce chagrin toutefois ne fut pas déraisonnable, il parut même peu à peu se dissiper, pour faire place à la joie réservée à la réunion de semblables familles. Que de réjouissances à leur retour à Montréal ! quatre frères et six sœurs autour du foyer paternel, sous le sourire bienveillant d'un père et d'une mère ! Il y avait en outre chez le Gouverneur de Montréal "joyeux repas et force bonne compagnie." Les six Dlls. ayant été admises à prendre place au salon, on peut se faire une idée de l'entrain des fêtes et de la gaieté qui régnait constamment à l'intérieur de cette maison. Cependant il faut l'avouer, toutes ces Dlls. ne s'y amusaient pas également ; car de trois vocations qui se révélèrent alors parmi elles, deux furent pour le cloître : Marguerite-Charlotte voulait être Hospitalière, Geneviève se préparait à ses noces, et Marie-Catherine n'aspirait qu'au bonheur de s'enrôler sous l'étendard de Ste. Ursule.

Assujetties par la volonté de leurs parents à toutes les bienséances du monde, les Dlls. de Ramesay

étaient de toutes les fêtes et, chose admirable ! elles ne perdirent jamais la sainte habitude d'entendre chaque jour la messe. Afin d'être inviolablement fidèles à cette pratique, Charlotte et Catherine se retireraient toujours avant onze heures de la nuit.

Revenant un matin de N. D. de Bon-Secours, le lendemain d'un bal, elles furent surprises de trouver leur mère déjà debout, attendant sa famille dans la salle de déjeuner. " Quoi, chère maman, s'écrièrent-elles, déjà debout, vous qui vous êtes couchée si tard hier soir, ou plutôt ce matin !—Il le faut bien, mes enfants, répondit Mme. de Ramesay, votre père doit se rendre avant neuf heures aujourd'hui au champ de Mars, pour faire la revue de ce nouveau Régiment dont nous avons eu ici, hier soir, les principaux officiers.—Mais vous êtes aussi pâle ce matin, chère mère, que si vous aviez été malade au lit un mois entier ! c'est ce malheureux bal qui vous a ainsi brisée. Pour nous qui avons dormi depuis onze heures et demie jusqu'à six ce matin, nous dormions encore dans la voiture, et c'est à grand'peine si nous avons pu entendre la messe ! Dites-nous, chère maman, est-ce que cette vie bruyante et dissipée ne vous ennuie pas ?—Quelquefois à la vérité, cela ennuie un peu, répondit la bonne mère.—Pourquoi donc, chère maman, répliqua vivement Catherine, pourquoi donnez-vous si souvent ces bals et ces grands diners ?—Ah ! mon enfant, répondit en soupirant Mme. de Ramesay, j'avoue que nous aurions plus de joie et de paix si nous pouvions vivre retirés sur nos terres, au milieu de nos censitaires ; mais de quel œil le public nous regarderait-il, si nous refusions de nous associer avec les officiers de Sa Majesté, les citoyens haut placés, ainsi que les principaux fonctionnaires du Gouvernement ? Voudriez-vous donc qu'on nous fît passer pour

de fiers aristocrates ? ” Comprenant par ces dernières paroles la position gênante où la fortune avait placé sa famille, — “ Ah ! maman, ” dit Catherine en embrassant sa chère mère, je vois que vous avez plus de soucis que de plaisirs ! Permettez donc à *vos filles* d’embrasser un état qui n’offre jamais de pareils ennuis ! ” Mme. de Ramesay ne répondit pas, car ce langage ne lui était pas étranger ; elle prévoyait en cela un sacrifice de plus, et elle avait même prévenu son mari des secrètes intentions de ses filles.

Après un silence de quelques instants entre la mère et les filles, entra M. de Ramesay. Ayant pris sa place à table, il dit à sa femme en souriant : “ Nous voilà donc seuls ce matin avec nos deux religieuses ! — Oui, oui, cher papa, s’écrièrent-elles, vos deux religieuses, avec votre permission ! — Quoi donc, mes filles, reprit-il, c’est donc sérieusement que vous voulez quitter la famille ? Est-ce que la vie chrétienne et ordinaire ne vous suffit pas ? Pensez-vous donc que votre mère et moi, nous ne songions pas aussi à notre salut ? Laissez-là ces chimères et apprenez à connaître le monde. Aujourd’hui même, je désire vous voir présentes avec votre mère et vos sœurs à la revue des troupes. ”

A ces paroles prononcées avec toute la force de l’autorité paternelle, il n’y eut pas de réplique, et pendant deux ans, M. de Ramesay continua à éprouver ainsi la vocation de ses deux filles. Gagné enfin par leurs instances il céda à leurs désirs, exigeant encore néanmoins de la jeune Catherine un retard de six mois. Ainsi Marguerite-Charlotte entra à l’Hôpital-Général de Québec au mois de novembre 1716, et ce ne fut qu’au printemps de 1717, que Marie-Catherine obtint de venir aux Ursulines.

A sa vêtture, qui eut lieu le 31 août de la même

année, toute sa famille vint de Montréal pour la cérémonie ; les amis de Québec se joignirent à eux en si grand nombre que la chapelle ne pouvant les contenir tous, on fut obligé de faire passer les dames de la famille dans le chœur des religieuses. Mgr. de St. Vallier officia, et le R. P. Gérard S. J., fit un “ ravissant ” discours sur le bonheur que l'on goûte au service de Dieu, comparé aux mécomptes et aux déceptions des partisans du monde. A ces consolantes paroles, les traits de la novice s'épanouissaient de joie, sa tendre mère s'efforçait de sécher ses larmes, et son père voyait s'accomplir d'un front moins triste, les solennités du sacrifice qui lui enlevait sa fille. Quant aux autres personnes là présentes, leurs impressions furent diverses ; la plupart des dames et des demoiselles s'obstinèrent à pleurer, sur le sort de celle dont elles auraient dû envier le bonheur. Une seule jeune mondaine y fut véritablement convertie par ces foudroyantes paroles, que le prédicateur prononçait avec la véhémence d'un homme inspiré : “ Malheur au monde à cause de ses scandales ! ” Nous ferons connaître plus tard à nos lectrices cette conquête de la grâce.

Le départ des Dlls. de Ramesay paraît avoir eu un merveilleux effet sur le cercle de leurs jeunes amies de Montréal, car en quelques semaines, trois autres vocations se décidèrent. Au mois de juin arrivait au Monastère Mlle. Marie Renée du Mesnil, fille du Major des troupes du Roi ; au mois de juillet, Mlles. Anne Louise Térèse Juchereau et Marie Madeleine de Repentigny.

Les mois de septembre, octobre et novembre, amenèrent aussi leurs offrandes : ce fut Mlle. Le Clerc, de la paroisse de St. Pierre, Ile d'Orléans ; ainsi que Mlles. Langlois et Gaillard, de Québec.

En 1719, se présentaient trois autres jeunes Dlls. désireuses de compter parmi les filles de la Vén. Marie de l'Incarnation : Mlle. Victoire Perthuis, fille de M. Chs. Perthuis de Québec, l'intéressante Dlle. Catherine Madeleine des Meloises, qui fit à Dieu un si touchant sacrifice, et enfin Mlle. de Villedonné, dont la ferveur ne fut pas moins consolante que celle de ses devancières.

§. 6. LE MONASTÈRE TRIPLE SES DIMENSIONS EN 25 ANS—ÉGLISE ;  
MURS DE CLOTURE.

Le Monastère ne resta pas étranger au mouvement qui se produisait de toute part dans le pays, pendant cette longue paix que le Ciel donna à la Nouvelle-France. N'ayant plus à redouter les éventualités de la guerre, les Ursulines semblent s'animer d'une ardeur toute nouvelle ; dignes émules des Fondatrices, elles aussi, en triplant presque les dimensions du cloître, feront voir à la postérité ce que l'on peut accomplir, lorsqu'on s'appuie avec confiance sur le bras du Seigneur.

Cet élan vers l'avenir est d'autant plus digne de notre admiration, que le Monastère éprouvait alors une grande gêne pécuniaire ; en effet une diminution notable des revenus de France, date précisément de cette époque, où l'on eut de si grandes dépenses à faire. Une partie de ces revenus étant assurée sur l'Hotel de Ville de Paris, ces fonds avaient subi le sort de tous les autres dépôts d'argent du royaume, placés à intérêt dans la caisse publique. Qu'il nous suffise de dire que cet état ruineux des finances, affectait également le crédit national de France et les fonds des particuliers, et que nos Mères en firent une mémorable expérience en perdant la moitié de leur argent, " intérêt et principal."

Néanmoins, pleines de confiance en la bonne Providence, elles se mettent à l'œuvre. La Mère Marie Le Maire des Anges, qui venait d'être élue supérieure,



(1712), se dévoua à cette entreprise avec toute l'énergie de sa grande âme. Dans son premier triennat, elle fit prolonger de 75 pieds l'aile de la Ste. Famille, dans l'intérêt tout spécial du noviciat, toujours de plus en plus florissant.

Mais ce fut surtout après sa réélection en 1715, qu'eurent lieu les améliorations les plus importantes, par la construction de l'aile des parloirs et de l'église actuelle. Les plans de constructions de la Mère des Anges devaient réaliser un double carré, dont le premier eût compris les anciens bâtiments avec la nouvelle église, bâtie sur l'emplacement même de celle qui avait été incendiée ; le second carré se fût prolongé en ligne droite, sur la rue, (1) jusqu'à la maison actuelle des externes. De semblables dimensions eussent suffi pendant de longues années, et le Monastère eut aussi offert un coup-d'œil beaucoup plus régulier. Les travaux se commencèrent sur ces plans ; mais bientôt les Supérieurs les jugèrent trop vastes pour les ressources de la maison ; on y voulait aussi une disposition de portes et de fenêtres, plus en rapport avec un pays où les neiges et les glaces sont moins rares qu'en France. Il fallut donc défaire et refaire "à grands frais," tant à l'église qu'aux parloirs. La volonté ferme et généreuse de la Mère des Anges ne se laissa pas ébranler ; on rémédia aux plans, et les constructions se poursuivirent. Mais cette courageuse supérieure n'eut pas la consolation de voir achever une entreprise qui lui avait tant coûté, et à laquelle elle avait su intéresser tous ses parents et amis de France : les murs du chœur n'étaient encore qu'au rez-de-chaussée, quand Dieu l'appela à habiter avec lui dans les tabernacles éternels.

La Mère Angélique Poisson de St. Jean l'Evangéliste, qui remplaça la Mère des Anges au mois de

(1) C'est la rue Donnacona.

décembre 1716, en qualité de Supérieure, hérita de toute l'activité de sa devancière. Au printemps suivant, elle fit d'abord achever l'aile des Parloirs, bâtiment en pierre mesurant 106 pieds de long sur 32 de large et à trois étages.

Toute l'ardeur de la Communauté se concentra ensuite sur l'église, pour laquelle on avait commencé à amasser des matériaux dès l'année 1711. Quand on songe que cet édifice ne put être en voie de construction qu'après 1715, malgré toutes les économies et les sacrifices, et qu'il ne fut propre à servir au culte divin qu'en 1723, on reste en admiration devant la persévérance de ces religieuses, que tant de difficultés ne semblent pas un instant avoir déconcertées. Mais laissons parler la voix si naïve et si persuasive des Annales.

“ La providence du Seigneur a donné à nos travaux une bénédiction toute particulière, car malgré la perte que nous avons faite de la moitié de notre revenu, qui était sur l'Hôtel de Ville de Paris, nous avons pu faire face aux dépenses. Avant de reprendre les travaux, (commencés par la Mère des Anges), nous habillâmes un petit sauvage en l'honneur de l'Enfant Jésus, et nous lui fîmes poser la première pierre au nom de St. Joseph. Ensuite, chacune se dévoua de toutes ses forces à l'avancement de cette église commencée depuis si longtemps. Nous allions nous-mêmes aider à servir les maçons, aux heures où ils allaient prendre leurs repas; nous nous hâtions alors de charger les échafauds. La Mère Supérieure se mettait en tête de la troupe, et toutes les autres suivaient avec un courage admirable. Aussi, grâce à Dieu, tout allait comme une bénédiction. Les maçons étaient-ils servis, chacune retournait à son ouvrage: les unes doraient, les autres

travaillaient à l'aiguille ; celles-ci brodaient sur écorce ou s'occupaient de tapisserie ; celles-là faisaient des fleurs artificielles : le tout pour grossir les profits communs et aider à payer les ouvriers. Et pendant tout ce temps, ajoute le Récit, nous n'avons perdu aucun de nos exercices spirituels, la régularité des observances religieuses n'ayant jamais été interrompue. Une autre faveur bien grande nous a été accordée, c'est qu'aucun de ceux qui travaillaient à nos bâtisses, n'a été blessé ou estropié. Enfin, après bien des peines et des fatigues, et beaucoup de dépense, notre nouvelle église et notre chœur ont été achevés et mis en état d'être bénits."

En effet, chères lectrices, des cérémonies bien dignes de la majesté du culte Catholique, faisaient tressaillir les échos du Monastère, dans l'été de 1722. "La première pierre de l'autel, dit le Récit, fut bénite le 7 juillet de cette année, par le R. P. de la Chasse, Supérieur du Collège de Québec et des missions des Jésuites en Canada. Elle fut posée par un de nos amis, M. de St. Crespin, Conseiller au Conseil Souverain ; il fit un riche présent à notre église et un autre à l'architecte.

"La veille de l'Assomption, Mrg. de St. Vallier voulut faire lui-même la bénédiction de cette nouvelle église. Sa Grandeur vint ici en procession à la tête de son clergé, chantant les litanies des Sts. au son des cloches de la Cathédrale et des nôtres. Il y eut à cette fête un concours extraordinaire : toute la noblesse de la ville, les bourgeois et le peuple, étant accourus pour rendre grâces à Dieu avec nous des bienfaits signalés dont nous étions l'objet.

"La bénédiction finie, la procession s'en retourna à la Cathédrale dans le même ordre qu'elle était venue. Le lendemain, jour de l'Assomption, la procession vint

encore, comme elle a coutume de faire chaque année ce saint jour. Une troisième solennité se fit dans la nouvelle église le jour suivant, 16 août, jour auquel Mgr. avait eu la bonté de transférer la fête de nos Stes. Reliques. Sa Grandeur vint accompagné de tout son clergé ; il officia pontificalement à la messe, et présida aussi lui-même à vêpres et au salut du St. Sacrement. A cette solennité, il y eut un concert de voix magnifique, avec accompagnement d'orgue et divers autres instruments de musique, touchés par les plus habiles maîtres qu'on eût alors à Québec. Le R. P. de la Chasse ravit son auditoire par un discours à l'éloge des Sts. Martyrs. Le tout ne finit qu'à cinq heures du soir ; alors Mgr. (1) et son clergé s'en retournèrent à la Cathédrale en chantant le *Te Deum*."

Après ce Triduum solennel, il fallut reporter le St. Sacrement à la petite chapelle " y ayant encore beaucoup à faire dans notre nouvelle église." Ce fut le 19 mars 1723, que l'on commença à y faire régulièrement le service divin " tel que prescrit par nos règles." Comme l'on dut respirer et prier à l'aise, dans ce beau et vaste chœur des religieuses et dans la chapelle extérieure, après avoir été pendant 35 ans, entassés pour ainsi dire, dans ce petit local de la chambre actuelle de la Mère Supérieure et du *Vieux Dépôt* !

Cependant, le maître-autel était encore sans ornement, et ce ne fut qu'en 1732, qu'on osa regarder en face la dépense du rétable. Le Sieur Le Vasseur, sculpteur, travailla pendant quatre années à ce rétable,

(1) Le digne évêque avait alors 72 ans. Il vivait retiré à l'Hôpital-Général, ayant loué au profit des pauvres son palais épiscopal. Ce palais occupait un site charmant sur les remparts, près de la porte Prescott, au sentier de Lamontagne. C'est sur ce terrain que se trouvent les édifices du Parlement du Canada.

“ payé à petites sommes,” et s’arrangeant en tout à *l’amiable*, comme le fait voir le détail du livre des comptes.

Ce fut en 1736 que se termina enfin cette église, qui doit nous rappeler sans cesse tant de belles leçons de dévouement et de patience. Il y avait cinquante ans qu’on la désirait, et vingt-cinq ans qu’on en avait amassé les premières pierres !

Cette construction, qui excite à bon droit l’admiration des étrangers, le maître-autel surtout dans le goût corinthien, révèle un beau talent dans l’architecte. Elle mesure 88 pieds français de longueur sur 38 de largeur et 22 de hauteur quant aux murs. La chapelle intérieure ou chœur des religieuses et des élèves, attenant à l’église, donne 87 pieds sur 36. Les stalles où se tiennent les religieuses pour Matines et autres offices réguliers, sont en bois de chêne ; elles ont été cirées selon la coutume française, et de la main même des religieuses, jusqu’à ces dernières années, où l’on a adopté le mode plus expéditif du vernis.

Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de supputer le coût d’un édifice dont le détail est répandu dans un si grand nombre d’années, et sous les formes les plus diverses. Bon nombre de fournisseurs, en effet, se trouvent payés par la pension ou dot de leurs filles, élèves ou religieuses au Monastère. On voit des personnages distinguées de l’époque, s’acquitter en “ chaloupées de pierres,” ou en “ charges de madriers et de planches,” qui viennent même de la part de M. le Gouverneur de Montréal. Ce genre de transactions démontre une fois de plus la rareté de l’argent, et prouve aussi, comme le fait remarquer un historien de nos jours, que la noblesse en Canada était beaucoup

plus nombreuse et généreuse, que favorisée des biens de la fortune.

Lesieur Gratis, entrepreneur maçon, reçut 5126 livres; le mis au net du compte du sieur Belleville, entrepreneur charpentier et menuisier, n'a pu être retrouvé; 1689 livres paraissent avoir été la part du sculpteur du retable, le sieur Le Vasseur. Quant à M. La Jone, architecte, nous ne savons ce que peut lui avoir valu son beau dessin, emprunté en partie, dit-on, à la chapelle de Louis-le-Grand.

Bon nombre de travailleurs sont indiqués sur les livres de comptes, et nous n'avons pu nous empêcher de sourire en voyant l'ensemble qu'offraient ces noms: *La Douceur, la Bonté, L'Oyseau, La Musique, La Vallée, La Tulippe, La Jeunesse &c.* Si ces noms sont caractéristiques, les ouvriers de la modeste église sembleraient avoir été choisis, presque avec autant de soin que les matériaux du fameux temple de Salomon!

Les Ursulines se trouvant en état d'abriter spacieusement leur croissante famille, jetèrent les yeux au dehors pour répondre à des besoins, secondaires à la vérité, mais aussi très-urgents. En effet, aucune commodité quelconque pour la basse-cour, département alors si indispensable à la subsistance de la communauté; d'autre part, des murs en pieux et en perches pour déterminer l'enceinte de la clôture. On pourvut d'abord en partie à la première nécessité; (1) en 1735, on commença les murs de clôture, "sous les auspices de la Ste. Famille, dit le Récit, et sans autre fond que celui de la Providence. Nous fîmes mettre la première

(1) En 1733 et 34 fut construit le bâtiment en pierre de 50 pieds sur 22, qui sépare le jardin du Monastère de la cour actuelle du Pensionnat. C'est en 1737 que fut bâtie la grange de 70 pieds sur 24, qui se voit dans la cour des domestiques.

pierre par un pauvre qui représentait St. Joseph ; nous lui donnâmes une pistole, et pareille somme à deux autres pauvres, en l'honneur de Jésus, Marie, Joseph.

“ La bonne Providence ne nous a pas manqué, ” ajoute naïvement l'Annaliste, et de fait en 1737, on avait complété un ensemble de bâtiments qui étonne, quand on réfléchit au peu de ressources de la Communauté. Cette époque fut si visiblement bénie de Dieu pour les Ursulines, qu'elles se trouvaient en 1738, affranchies de toutes dettes, et en état de célébrer, dans toute la joie de leur âme et la vivacité de leur gratitude, la grande fête dont nous parlerons à la fin de ce chapitre.

§7.—COUP-D'ŒIL AUTOUR DU MONASTÈRE ; TRAITS CARACTÉRISTIQUES  
DES MŒURS DE L'ÉPOQUE ; DONNÉS ET DONATEURS.

Nos lectrices ayant vu prendre au Monastère les dimensions qui vont lui suffire pendant un siècle, auront sans doute du bonheur à considérer ce qu'était alors la ville de Champlain ; c'est le riche et facile pinceau du R. P. de Charlevoix, qui va nous en présenter l'intéressant tableau.

“ On ne compte guère à Québec, écrivait-il en 1720, que sept mille âmes ; mais on y trouve un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut former une société agréable. Un gouverneur général avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes ; un intendant avec un conseil supérieur et les juridictions subalternes ; un commissaire de marine, un grand prévôt, un grand voyer, et un grand maître des eaux et forêts, dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'univers ; des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient ; un évêque et un séminaire nombreux ; des Récollets et des Jésuites ; trois communautés de filles, bien composées ; des cercles aussi bril-

lants qu'il y en ait ailleurs chez la gouvernante et chez l'intendante : voilà, ce me semble, pour toutes sortes de personnes de quoi passer le temps fort agréablement.

“ Aussi fait-on, et chacun y contribue de son mieux. On joue, on fait des parties de promenades ; l'été en calèche ou en canot, l'hiver en traîne sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup ; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de choses, parce que le pays n'en fournit presque point, et que celles de l'Europe arrivent tout à la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année ; on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir ; les sciences et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent.

“ On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre, si non, on se retranche sur la table pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes ; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées. ”

Continuant plus loin son étude des créoles, en même temps que celle des ressources du Canada, le P. de



Charlevoix ajoute : " Tout le monde a ici le nécessaire pour vivre : on y paye peu au Roi ; l'habitant ne connaît point la taille ; il y a du pain à bon marché ; la viande et le poisson n'y sont pas chers ; mais le vin, les étoffes et tout ce qu'il faut faire venir de France y coûtent beaucoup. Les plus à plaindre sont les gentils-hommes et les officiers qui n'ont que leurs appointements et qui sont chargés de familles. Les femmes n'apportent ordinairement pour dot à leurs maris que beaucoup d'esprit, d'amitié et d'agréments, et Dieu répand sur les mariages, dans ce pays, la bénédiction qu'il répandait sur ceux des patriarches, "

Ajoutons à ce tableau du R. P. de Charlevoix quelques traits fournis par nos annales, et qui nous semblent bien propres à faire ressortir davantage la beauté morale de la société du temps. Nos lectrices sont peut-être à se demander quels nouveaux secrets peuvent récélér ces pages tant de fois évoquées. Eh bien ! ce sont des actes, des contrats, dignes à notre avis des premiers siècles du Christianisme ; on cherche à entrer en communauté de biens spirituels avec les personnes qui en ont retenu les mœurs. Tantôt ce sont des legs pieux, tantôt la donation de sa personne et de ses services, et toujours dans le but de s'assurer une participation plus ample, aux prières et autres bonnes œuvres des âmes pieuses vivant à l'ombre du cloître. En voici quelques exemples.

D'abord M. de l'Epinay, en 1721, offre à notre communauté une terre en bois debout, située sur la rivière St. Charles, vers Lorette, ayant deux arpents de front sur quarante de profondeur, (1) ne demandant pour

(1) Cette terre de M. de l'Epinay nommée le Gros Pin, fut cultivée avec soin pendant plusieurs années ; ayant été dévastée au temps des guerres, elle fut vendue avec peu de profit ; mais le souvenir du donateur n'en a pas moins été impérissable parmi nous, et il se transmet à la postérité par la messe annuelle de mars.

toute redevance que des prières à perpétuité pour lui et pour sa femme. “ En acceptant ce don, dit le Récit, nous nous obligeâmes à lui faire dire chaque année une messe, et à lui appliquer trois communions générales aux grandes fêtes. ”

Plus loin, c'est M. Antoine Buteau, riche propriétaire de la paroisse de St. Joachim, qui arrive au Monastère peu après la profession religieuse de sa chère et unique fille, (1722), “ déclarant par devant les notaires royaux, la Communauté héritière de tous ses biens, meubles et immeubles : c'est-à-dire une terre et habitation sise en la dite côte de Beaupré, contenant deux arpents de front sur une lieue et demie de profondeur, avec bâtiments, meubles et bestiaux. Le tout à la charge que le dit donateur, participera de ce jour aux prières des dites *successorisses* les Dames Ursulines de Québec, qu'au jour de son décès, elles lui feront faire un service, et un autre au bout de l'an, le feront inhumer et dire cinquante messes pour le repos de son âme. Et au cas que Dame Louise Tremblay, épouse en secondes nocces du dit donateur, lui survive, la Communauté sera tenue de donner tous les ans quinze minots de blé froment, un cochon gras pesant de cent cinquante à cent soixante livres, et trente livres en argent pour les besoins de la dite Dame ; et ce jusqu'au jour de son décès, auquel jour cesseront toutes les fournitures. ”

Il est aimable de voir le retour qui fut fait à cette respectable et généreuse famille. “ M. Antoine Buteau, dit le Récit, est mort ce printemps, (1736), quatorze ans après nous avoir fait donation de tout son bien au montant de 7000 livres, en considération de notre chère Sr. Ste. Agnès, sa fille unique. Nous lui avons fait faire d'honorables obsèques dans l'église de sa paroisse, où il a eu sa sépulture ; nous lui avons fait dire cinquante

messes, et de plus autant de services, offices des morts, communions et autres prières que pour une religieuse. La reconnaissance nous a aussi portées à nous charger de sa veuve âgée de 68 ans."

Ainsi, Mme. Buteau qui désirait ardemment se rapprocher de sa bien-aimée fille, fut reçue au Monastère en qualité de pensionnaire perpétuelle ; elle occupa selon toute probabilité, le parloir de la Ste. Famille, (chambre actuelle de M. le Chapelain), où s'est depuis retirée pendant quelque temps Lady Carleton.

"Après avoir passé huit années dans les exercices de la plus touchante piété, Mme. veuve Buteau mourut dans une de nos infirmeries, où nous l'avions placée dès le commencement de sa maladie. Elle eut l'assistance assidue du médecin et tous les soins et remèdes possibles. M. de la Villangevin lui administra les derniers sacrements, qu'elle reçut avec une grande présence d'esprit et une piété très-édifiante. Nous l'avons fait enterrer dans notre église après un service solennel, et nous avons fait dire cent messes pour le repos de son âme."

Plus touchante encore est la pensée de ces *donnés* du Monastère, qui confondaient leur existence avec celle de la communauté. Et que l'on n'aille pas croire que de tels actes se fissent à la légère, dans un premier mouvement de générosité et de ferveur ; ces *donnés* avaient leur temps de probation, une espèce de noviciat à faire, témoin ce passage des Annales : "En mars, (1709), la mère Cath. de l'Incarnation, Supérieure, a assemblé les vocales, pour les avertir que l'année donnée au Sieur Breloton et à sa femme pour s'éprouver, était écoulée, et qu'il fallait voir, de notre côté, s'ils allaient être reçus à titre de *donnés*. La conclusion a été affirmative."

Ce Sieur Breloton était un honnête homme de Charlebourg, qui s'engageait avec sa femme à travailler gratuitement pour la Communauté, ne demandant que le logement et l'entretien jusqu'à la mort, et une part dans les prières.

Un autre fait non moins digne de mention, est l'attachement de ces fidèles employés du Monastère qui, voyant la pauvreté des religieuses, deviennent souvent les bienfaiteurs de la Communauté, lui apportant leurs aumônes ou la constituant héritière de leur petite fortune. Ici, c'est Michel Blais qui amène triomphant à nos Mères "un cheval de la valeur de 180 livres; là, c'est Pierre Mandin, qui leur fait par testament un don de 200 francs; plus loin, c'est Nicolas Chauvet qui leur laisse à sa mort tout son bien au montant de 1000 livres. Dans le dernier cas, voyant que les parents du défunt avaient pris de l'ombrage de cette disposition du testament de leur fidèle domestique, les Ursulines n'acceptèrent que 346 livres. De plus, elles payèrent les frais de la maladie et des obsèques, firent chanter un service et dire trente basses messes, avec application pendant un an d'une communion et d'un chapelet tous les mois, ainsi que de toutes les bonnes œuvres faites dans la communauté ces jours-là.

Terminons par un trait qui semble réunir tous les autres, et qui doit compter pour beaucoup dans le tableau des mœurs du temps. Nous allons voir les grands et les petits, les laïques et les religieux, nous montrant que la probité et la vertu à cette époque, étaient des titres à la considération tout autant que le rang et les richesses. Il s'agit d'un sieur Baudin, ancien contre-maître entré au service des Ursulines en 1721. "Etant fort attaché à notre Communauté, disent les Annales, il voulut s'y fixer pour le reste de ses jours. Il nous

proposa donc de le garder en santé et en maladie, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de disposer de sa vie ; de lui fournir en tout temps les choses nécessaires, faire raccommo-der son linge et ses hardes ; de lui laisser tant qu'il vivra la chambre qu'il occupe, à moins qu'on ne veuille lui en donner une autre plus commode ; de ne pas exiger qu'il travaille comme ci-devant, la Communauté se contentant des soins de la surveillance, tant à l'égard des domestiques que sur les commissions du dehors. Le sieur Baudin stipulait enfin que l'on n'en prendrait pas d'autre pour le remplacer, tant qu'il serait en état de conduire les travaux domestiques. Il donnait à la communauté 1500, livres mais avec cette restriction, que dans le cas où il voulût aller ailleurs, les 1500 livres resteraient au Monastère ; que si, au contraire, nous venions à lui donner son congé, nous lui tiendrions compte du temps écoulé depuis le présent acte, sur le pied de 300 livres par an.

“ Ces propositions ont paru si raisonnables que nous les avons acceptées très-volontiers ; nous lui aurions même accordé tout autre chose qu'il eût demandé, en considération des services qu'il a rendus à la Communauté. ”

Cette transaction se passait le 17 août 1744, et cinq ans plus tard, le nom du fidèle *donné* se retrouvait sur les Régistres avec les détails suivants : “ Nous venons de faire une grande perte dans la personne d'un contre-maître, le sieur Baudin qui, depuis vingt-ans, s'était dévoué au service du Monastère avec une constance et une fidélité admirable. C'était un homme d'une rare sagesse, d'une égale prudence, d'une douceur et d'une honnêteté qu'on ne trouve pas communément dans les personnes de sa condition. Il avait un attachement si vrai pour notre Communauté que, quoiqu'on ne lui eût

donné que des gages très-modiques, il n'a jamais voulu s'engager ailleurs, où il aurait eu un salaire beaucoup plus considérable.

“ Le sieur Baudin était estimé de tout le monde, même des puissances de ce pays, le Gouverneur et l'Intendant, qui ont pris part à notre perte. Il était surtout remarquable par un grand fond de droiture, de bon sens et de probité, et si paisible qu'il était incapable de causer de la peine à qui que ce soit. Cette Communauté n'oubliera jamais les services qu'il nous a rendus si longtemps et avec tant d'affection ; aussi, nous n'avons rien épargné pour lui marquer notre gratitude par les soins que nous lui avons donnés pendant sa vie, et surtout dans sa dernière maladie, où tout a été employé pour prolonger sa vie et le soulager dans ses souffrances. Comme il avait refusé d'aller à l'Hôtel-Dieu où il était cependant très-estimé, nous avons engagé pour le servir et le soigner, une femme expérimentée, auprès des malades, et nous lui procurions toutes les douceurs possibles. Enfin il a eu toutes les assistances désirables tant pour l'âme que pour le corps : prêtres et religieux, médecins et chirurgiens, allaient tour-à-tour le visiter et lui prodiguer leurs soins, et tous étaient charmés de ses bonnes dispositions. Il se trouva trois prêtres pour l'assister à sa mort, et ces messieurs publièrent hautement qu'il était sorti de ce monde avec toutes les marques de la prédestination. Nous lui fîmes faire de magnifiques funérailles à la Cathédrale, mais il fut enterré au cimetière commun où il avait choisi lui-même sa sépulture. Quelques jours après, nous lui avons fait chanter un service solennel dans notre église. Et le Récit ajoute que “ l'on continua longtemps après à donner à ce fidèle serviteur des marques d'estime et de pieuse souvenance, par les

prières, communions et autres bonnes œuvres qui furent offertes pour le repos de son âme."

Il ne faut par terminer cet article sans mentionner le sieur de Beauchesne qui, moins riche que le sieur Baudin, use d'un petit stratagème pour se donner quelque droit à une part spéciale dans les prières de la Communauté. Pensant bien qu'un cercueil n'était pas chose à effrayer une religieuse, "il vient s'offrir à la Communauté pour faire les bières des religieuses, qui *mourraient de son vivant*, à condition, dit le Récit, qu'on lui fasse chaque année une communion générale, ce à quoi nous avons consenti." Nous ignorons combien de bières a faites le sieur de Beauchesne, mais nous admirons beaucoup l'esprit de foi et d'aimable simplicité qui présidait à de pareilles conventions.

Encore un petit trait; "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du passé avant qu'on les ait oubliées." C'est Mlle. Perthuis qui, le 21 novembre, "a traité la très-sainte Vierge à notre réfectoire, lui servant à dîner et à souper, ce qu'elle a dessein de faire chaque année à pareil jour." Ne croit-on pas voir ici une Isabelle de France, et tant d'autres princesses, châtelaines ou pieuses dames du Moyen-Age, adresser à la Ste. Famille ou à quelque saint favori en la personne des indigents, les meilleurs plats de leur table, sanctifiant par là leurs jours de réjouissance? La foi est bien vive quand elle s'empare ainsi des premières pensées, au milieu même des fêtes extérieures. Au reste, ces pieuses pratiques ne sont qu'une conséquence de cette parole divine: "Ce que vous avez fait au moindre des miens c'est à moi-même que vous l'avez fait."

Mlle. Perthuis avait donc adressé ses hommages à la Ste. Vierge comme à la première et principale Supérieure du Monastère: mais que fera-t-on de ce plat de

choix, déposé au réfectoire à la place d'honneur, sous le regard bienveillant de Marie ? C'est un plat sacré en quelque sorte, et sa dernière destination ne sera pas moins sainte, car selon le Récit : " Le tout fut ensuite donné à une pauvre famille."

Ce besoin qu'éprouve la foi de s'épancher et de se rendre sensibles les objets de sa dévotion, est parfaitement en harmonie avec les mœurs de l'époque, et s'y montre par des pratiques dont plusieurs subsistent encore dans toute leur naïve simplicité, en plein dix-neuvième siècle, même en dehors du cloître. Témoin la pieuse coutume, dans nos campagnes, d'offrir les prémices des moissons pour les *bonnes âmes* ; de faire tout haut, en commun, une prière, avant d'entreprendre un ouvrage périlleux ; et autres semblables vestiges de la *bigoterie* des siècles du Moyen-Age, dont le grand forfait est d'avoir donné la première place à l'élément religieux, se traduisant par des actions assurément peu nuisibles à l'humanité.

§ 8.—RÉGIME FÉODAL EN CANADA ;—SEIGNEURIE DE STE. CROIX  
ET MESSE DE REQUIEM.

Le Régime Féodal ! c'est encore ramener nos lectrices en plein Moyen-Age, et faire passer à leurs yeux sans doute de brillants tableaux de châteaux crénelés, de preux chevaliers et de gais troubadours, qui excitaient si fort leur enthousiasme, lorsqu'elles traversaient dans leurs études ces siècles intéressants de l'Histoire. La Nouvelle-France figure certainement, sous ce titre, d'une manière un peu plus modeste que l'Ancienne. Le Canada n'a pas vu ses seigneurs " se retirant dans l'arrière-saison, à l'intérieur de leurs châteaux crénelés, réunir dans une vaste salle pendant les longues soirées d'hiver, les membres de leur famille et les vassaux



fidèles, et là, assis dans leurs fauteuils taillés en ogive, donner audience aux troubadours, qui chantaient pleins de verve et d'enthousiasme les exploits des chevaliers chrétiens ;" avouons cependant que nos humbles Manoirs n'en étaient ni moins gais ni moins heureux. Ces Seigneurs canadiens, protecteurs naturels de censitaires qu'ils avaient dû eux-mêmes se choisir, et aider à établir sur leurs terres, devenaient en quelque sorte les patriarches des familles qui se groupaient d'abord autour de leur domaine, et qui divergeaient avec le temps à une ou deux lieues de distance dans le fief ou la seigneurie. Aussi voyait-on très-souvent ces bonnes gens venir réclamer en toute confiance pour parrain ou marraine d'un premier-né, Monsieur, Madame ou Mademoiselle, (titres qui, pris ainsi absolument, ne s'appliquaient qu'au *seigneur* ou à la *seigneuresse*). Ceux-ci, de leur côté, ne se refusaient pas à l'*honneur*, et grande était la joie dans la famille, quand on rapportait du baptême ce fortuné filleul, avec force présents pour l'enfant, pour la mère et pour la fête ! Quelle reconnaissance pour le noble parrain ou la gracieuse marraine ! et qui dira le nombre des filleuls et filleules qui, à l'époque des étrennes du nouvel an, assiégeaient avant le jour le Manoir seigneurial !.. On dit même que le bon seigneur ne dédaignait pas la noce champêtre, ni la *tourtière* obligée, ni la succulente pyramide de crêpes, de beignets et de *croquesignes* de ces jours de fête.

Le système seigneurial, ainsi entendu et pratiqué, ne pouvait avoir en Canada les abus qui en ont amené l'abolition dans la vieille Europe. Loin d'avoir été une source de maux et de vexations pour les censitaires, la tenure seigneuriale, au contraire, est considérée comme ayant grandement favorisé l'établissement du pays ; et il est généralement reconnu que, si

les Canadiens peuvent se féliciter aujourd'hui d'être libres et assurés de leur nationalité, d'avoir une terre en propre et de posséder des ressources considérables de savoir, d'aisance et de nombre, c'est en grande partie à la bienveillance et à la générosité de leurs seigneurs, tant laïques que religieux, qu'ils en sont redevables. Toutefois en 1854, la volonté du peuple exprimée par le Parlement, a modifié l'ancien régime seigneurial. Ce changement était peut-être opportun, vu l'agrandissement du pays et les circonstances particulières de notre époque.

Mais entrons ici dans quelques détails qui concernent notre Monastère, et qui nous fassent apprécier encore davantage les bonnes choses du temps passé.

Les Ursulines de Québec avaient donc aussi été créées *seigneuresse*s, rendant et recevant "foi et hommage, avec haute, moyenne et basse justice." Dès 1637, une étendue de terre d'une lieue de front, sur la rive Sud du fleuve à trente-six milles au-dessus de Québec, et de dix lieues de profondeur, avait été destinée par la Compagnie des Cent-Associés, pour une communauté de religieuses enseignantes, et nos Mères, comme on le sait, furent les premières à emporter ce lot. La Compagnie ne s'était réservé aucun droit de Quint (1) ni autre, les Religieuses Ursulines étant sim-

(1) Droit de Quint, c'est-à-dire, droit du Roi de recevoir la cinquième partie du prix de vente d'une seigneurie. Les autres droits seigneuriaux étaient comme suit : 1<sup>o</sup> *Lods et ventes* : droit du Seigneur de recevoir la douzième partie du prix de vente d'un immeuble dans sa seigneurie ; si le bien passait du père aux enfants, il n'y avait rien à payer. C'est ainsi que dans plusieurs seigneuries, des biens ont été cent ans, deux cents ans, sans donner un sou de lods et ventes ; 2<sup>o</sup>. *Droit de retrait* : le seigneur pouvait sous un délai déterminé, racheter un immeuble, en payant au vendeur la somme qu'un autre s'était engagé à donner : 3<sup>o</sup>. *Rente foncière* ;

plement tenues à offrir tous les ans des prières pour les bienfaiteurs, et à faire venir des colons de France pour peupler leur seigneurie. Cette dernière clause n'était pas la plus facile à remplir, car il fallait que les familles fussent en assez bon nombre, pour les isoler sans danger de la part des Iroquois sur ces terres nouvelles. Cet établissement ne put commencer qu'en 1647. On voit que le 12 septembre de cette année, le R. P. Jérôme Lalement voulut bien aller prendre possession de cette propriété au nom de la Communauté, posant de sa main les bornes prescrites par la loi, et honorant du nom de Ste. Croix cette seigneurie monastique. Peu après, on y avait réuni une quarantaine de familles autour d'une petite chapelle, et M. de la Taille était nommé curé de la nouvelle paroisse. De *Manoir* il n'y en avait pas d'autre que le cloître des Ursulines sur le vieux rocher de Stadaconé, mais en revanche, le moulin banal fonctionna, au bon plaisir des censitaires et du cours d'eau, qui suffisait plus ou moins.

Nos Régistres nous indiquent parmi ces premiers censitaires, six familles Hamel, quatre familles Biron, trois familles Boisvert, Gauthier, Lemay, Dauphin et Houde, deux familles Grenier, Silvestre, Lambert, Bergeron, Legendre &c.

Tout paraît avoir été à merveille sur la vaste seigneurie, car vers 1700, dans un compte-rendu à l'Intendant Champigny de l'état de la Communauté à cette époque, on trouve : " Notre Seigneurie de Ste. Croix, quand

dans le district de Québec, et de la part des Communautés religieuses dans tout le pays, cette rente n'excédait pas deux sols par arpent ; 40. *Droit de banalité* : Le censitaire était obligé de faire moudre au moulin du seigneur tout grain récolté et consommé dans la seigneurie ; le seigneur de son côté, devait faire construire et entretenir un moulin convenable.

*nous en sommes payées*, nous donne 141 livres.” Ce n’était pas à écraser ses censitaires, comme on le voit.

En 1734, il s’agissait de bâtir une église sur la seigneurie ; voici les termes de la délibération des Ursulines. “ Comme nous n’avons pu fournir le terrain nécessaire pour la bâtisse de l’église et du presbytère, dans notre Seigneurie de Ste. Croix, nos anciennes Mères ne s’étant pas réservé de domaine, et n’y ayant plus de terres non concédées en lieu convenable, proche du St. Laurent, nous croyons qu’il est de notre devoir de réparer maintenant cette omission. C’est pourquoi dans l’intention de contribuer à la subsistance de M. le curé, nous avons consenti à lui céder les droits que nous avons comme *dames du lieu*, sur une terre qu’il a achetée pour lui et ses successeurs, lui remettant les lods et ventes ; de plus, 60 livres que doit la dite terre en arrérages de rentes. Au surplus, nous consentons à l’affranchir pour toujours des rentes qu’il devrait payer annuellement à notre Communauté, ne demandant à M. le curé qu’une Messe de Requiem à perpétuité, dans l’octave de la fête de Ste Ursule, pour les religieuses décédées et qui décèderont dans notre Monastère.”

“ Les temps étaient durs,” et en 1737, l’édifice sacré n’était pas encore achevé. Les Ursulines, qui venaient de finir leur église au prix de mille sacrifices, ne pouvaient aider leurs censitaires aussi efficacement qu’elles l’eussent désiré ; elle firent voir cependant que la générosité était le besoin le plus pressant de leurs cœurs : “ Nos *habitants* de Ste. Croix voulant nonobstant leur pauvreté faire un effort pour achever leur église, ils ont demandé qu’on leur donnât encore les revenus du moulin pour cette année. La Communauté charmée de leur zèle pour la maison du Seigneur, a

consenti volontiers à leur accorder pour la troisième fois ce secours."

Nous tenons à constater que, pendant deux cents ans, le droit de banalité n'a suscité ni poursuite de la part des *dames Seigneuresses*, ni plaintes de la part des censitaires. Pourtant le bon vieux moulin manquait souvent d'eau ; alors aussi tout simplement il manquait de grain ; les censitaires allaient faire moudre ailleurs et la bonne harmonie n'en souffrait aucunement. En 1857, lorsque M. Lazare Lefebvre, agent des Ursulines pour la seigneurie de Ste. Croix, soumettait l'état des rentes foncières devant la commission de la Tenure Seigneuriale, il ne trouva pas un seul censitaire qui prétendît avoir été lésé en quoi que ce fût. (1)

#### BARONNIE DE PORTNEUF ET EGLISE DES TROIS-SŒURS.

En face de la seigneurie de Ste. Croix, sur la rive nord du St. Laurent, se trouve la Baronnie de Portneuf, d'une lieue et demie de front sur trois de profondeur. Cette seigneurie, acquise par la Communauté en 1744, nous appartenait encore tout récemment.

Concédée en 1647, par la Compagnie des Cent-Associés à M. Le Neuf de la Potherie, la seigneurie de Portneuf devint vingt-quatre ans plus tard la propriété de M. René Robineau de Bécancour, en faveur duquel elle fut érigée en Baronnie par Louis XIV, en reconnaissance des services que cet ancien officier du Régiment de Turenne avait rendus à la couronne.

En 1743, Mlle Robineau, sœur du second Baron, fit passer par mariage la seigneurie à la famille de Croisilles. Onze ans après, elle était acquise par M. Petit,

(1) C'est à Ste. Croix, qui se trouve la pointe du "Platon," si souvent mentionnée dans les premiers temps de la colonie:

Trésorier du Roi et Conseiller au Conseil Souverain, à la mort duquel Portneuf resta en héritage à ses trois filles.

Un de nos amis, M. Dumont, Lieutenant de la Marine Royale, ayant épousé une des trois sœurs Petit, songeait à régler le partage de la propriété entre sa femme et ses deux belles-sœurs, dont l'une était religieuse et l'autre pensionnaire dans notre maison.

Il y avait des charges à remplir, des terres à concéder, des revenus à percevoir, des rentes à payer aux héritiers Robineau, en un mot, des devoirs qui parurent très-onéreux à un officier au service de Sa Majesté, et qui était presque toujours absent de son Manoir. Il se décida à nous céder la seigneurie, croyant qu'il lui serait plus avantageux et surtout plus commode, de recevoir la somme de 1200 livres, que d'avoir à déboursier lui-même de l'argent.

“La Communauté ayant accepté, nous eûmes immédiatement à avancer 1920 livres pour quint au Roi; de plus 1200 livres à Mme. Dumont, et une rente viagère de 300 livres à Mme Robineau de Croisilles, sur un capital de 6000 livres, remboursable après sa mort aux héritiers de Croisilles.” Le tout nous semble bien grassement payé.

Quelques particularités maintenant sur notre ancienne seigneurie de Portneuf. Une tradition populaire assigne encore aujourd'hui à l'église paroissiale du Cap-Santé, (Seigneurie de Portneuf), un nom qui rappelle celui des anciennes *seigneures*, les Dlls. Petit; et l'église des Trois-Sœurs, attestera longtemps que si les titres et les honneurs passent vite en ce monde, les plus petits souvenirs religieux sont ineffaçables dans l'esprit de notre peuple. Une simple église de campagne réparée et embellie par trois jeunes

Diles. assure à leur nom en quelque sorte le privilège de l'immortalité.

Cette Eglise des Trois-Sœurs, bâtie à une lieue de distance de la chapelle primitive qui était auprès du vieux Manoir, avait été bénite en 1718, par M. Chs. F. Morin, curé de la paroisse, qui en avait entrepris et dirigé lui-même la construction.

De 1744 à 1801, les Ursulines de Québec firent valoir, par un agent, la seigneurie et le moulin de Portneuf. En 1759 et 60, tout y fut ravagé : les clôtures furent brisées, les granges pillées, les bestiaux enlevés, par la cavalerie française dont les braves, abandonnés par la mère-patrie, et repoussés par les forces britanniques, manquaient de tout et mouraient de faim. Les profits de la seigneurie à cette époque furent donc à peu près nuls, à peine restait-il dix pauvres chapons dans toute l'étendue de la Baronnie.

En 1789, la redevance annuelle de Portneuf était de 447 livres, trois cent trente-deux *chapons vifs en plumes*, soixante et treize journées et demie de corvée, et le 11e de tous poissons, le tout, rendu au Monastère à la St. Martin.

A Portneuf comme ailleurs, cette époque de la St. Martin était de fait le dernier terme de la liquidation des comptes, qui souvent se trouvaient tous réglés dès la Toussaint. Alors le fermier ou *habitant* se retirait sur sa terre pour jouir du fruit de ses labeurs. Chacun utilisait ses petites industries : on devenait au besoin charpentier pour faire aux bâtiments les réparations nécessaires, ou pour renouveler les outils et l'ameublement de la ferme : les femmes, de leur côté, filaient le lin et le chanvre, ou fabriquaient des toiles et des étoffes. On battait son grain, on sciait son bois, on s'occupait des mille détails de la basse-cour, prenant

toujours sa bonne heure pour fumer la pipe et faire la conversation. Mais c'était surtout pendant les longues soirées d'hiver, à partir de *N. D. des Avents* jusqu'à la onzième heure du fameux *Mardi Gras*, qu'on en avait à cœur joie au village et jusque dans les *concessions* les plus reculées ! Parties de cartes, danses, jeux divers, tout cela se donnait à tour de rôle. Il y avait donc joyeuses veillées, mais veillées en famille, bien entendu, et où les survenants n'étaient pas toujours admis : le plaisir n'en était que plus pur et plus vif (1). Cet état de choses subsiste encore dans les campagnes retirées où la vapeur et les voies ferrées, en activant le commerce et apportant en toute saison mille adoucissements autrefois inconnus, n'ont pas introduit en même temps un changement de mœurs, souvent plus regrettable que les améliorations matérielles n'ont été avantageuses. O mœurs de nos aïeux, pourquoi tendez-vous à disparaître ? pourquoi faites-vous place à des usages souvent si nuisibles et au corps et à l'âme !

Pour revenir à la seigneurie de Portneuf, il y a déjà assez longtemps que l'on ne voit plus arriver à la porte du Monastère à la St. Martin, la troupe des *chapons vifs en plumes*, pieds et poings liés mais gosier libre, et dont la prise de possession par nos Mères devait offrir un spectacle assez curieux. Les Ursulines se trouvèrent, tout aussi bien que M. Dumont, un peu trop loin de leur manoir, et en 1801, elles cédèrent pour cinquante ans, par bail emphytéotique, les deux seigneuries de Ste. Croix et de Portneuf. Ce bail passa de M. McNider, négociant de Québec, à M. Coltman, puis à l'Honorable Ed. Hale, moyennant une rente annuelle de 1800 livres, et 750 minots de *bon blé* "nonobstant quelqu'accident qui pût arriver."

(1) Voir petit livret sur les réunions de famille par Mgr. Ignace Bourget, évêque de Montréal.



. C'était au moins un profit clair et net et qui donnait peu de soucis. Le bail expiré, les Ursulines trouvèrent encore plus commode de se défaire tout-à-fait de l'une de ces propriétés : elles conservèrent la seigneurie primitive de Ste. Croix, (1) et vendirent en 1854, à M. Angus McDonald, la Baronnie de Portneuf, qui appartient aujourd'hui à une ancienne élève, Mlle. Clara Symes, fille de feu G. B. Symes, Ecr.

§9.—MME. RIVET' ENTRE AU MONASTÈRE ET Y MEURT POSTULANTE.

Depuis les jours de nos Fondatrices, aucune veuve n'était entrée au Monastère en qualité de novice, si ce n'est Mme. d'Ailleboust. En 1722, nos Mères admirèrent la jeune veuve de feu M. Rivet, greffier au Conseil Supérieur de cette ville. Après quatre mois d'épreuve, la fervante postulante demanda l'habit de l'ordre ; et comme la Communauté était parfaitement satisfaite de ses dispositions, les suffrages se réunirent en sa faveur. Mais bientôt les choses changèrent de face. Pendant que l'on faisait avec bonheur les apprêts de sa vêtue, Mme. Rivet tomba malade. D'abord, son état ne parut pas alarmant, et les médecins lui prodiguèrent leurs soins, pleins d'espoir en son prompt rétablissement. Tels cependant n'étaient pas les desseins de Dieu ; le mal, qui empirait chaque jour, résista à toutes les ressources de l'art et la mort devint imminente.

Les religieuses firent appeler le R. P. de la Chasse, chapelain de la communauté, et qui avait aussi été directeur de la pieuse veuve dans le monde. Après avoir reçu dans d'admirables dispositions les derniers secours de l'église, et avoir obtenu l'assurance qu'elle serait

(1) En 1810, le quart de la seigneurie de Ste. Croix, fut enlevé aux Ursulines par un arpenteur maladroît, qui traçait le Grand Chemin Craig.

enterrée dans le chœur des religieuses avec l'habit de notre ordre, la pieuse mourante sembla n'avoir plus rien à désirer sur la terre; se tournant vers Dieu avec une confiance sans bornes, elle lui rendit doucement son âme, au printemps de 1723.

Mme. Rivet, se voyant en danger de mort, avait demandé le plus habile notaire de Québec pour régler ses affaires temporelles, et elle avait légué par testament 1500 livres à nos Mères, en reconnaissance de leurs bontés pour elle; mais après son décès, son frère fit tant de bruit que les Ursulines lui cédèrent 1000 livres pour racheter la paix.

§10.—LA LAMPE QUI NE S'ÉTEINT PAS.

C'est à vous, jeunes élèves, que nous nous adressons aujourd'hui, à vous qui habitez actuellement le *Vieux Monastère*, et qui avez si souvent le bonheur de prier à la lueur de la lampe qui, depuis bientôt cent cinquante ans, brûle jour et nuit au pied de la statue de Notre-Dame de Grand-Pouvoir. Ecoutez la touchante histoire de la fondation de cette lampe, placée là par une âme généreuse comme un mouvement éternel de sa reconnaissance envers Marie.

Mlle. Marie-Madeleine de Repentigny, dont nous avons déjà annoncé l'entrée à la suite de Mlle. de Ramesay, avait été envoyée à notre pensionnat vers sa dixième année. Douée d'intelligence et d'ardeur, elle suivit et termina à la satisfaction de ses amis son cours d'études, et s'en retourna à Montréal au sein de sa famille. La douceur de son caractère, sa droiture, et l'exquise délicatesse de ses sentiments, l'entourèrent bientôt de considération et d'amitié.

Tout se réunissait alors pour lui rendre délicieux le séjour de sa ville natale. Ce n'était pas seulement la

beauté physique des objets qui l'entouraient, "ces agréables points de vue qui changent à chaque instant comme des décorations de théâtre," cet air si doux, ce terrain si uni, ce fleuve si beau, dont les bords enchantent ; en un mot, "l'aspect si riant de la ville, ni l'agrément de ses environs dont tout le monde se ressent ;" non, à Montréal comme à Québec se trouvaient des jouissances d'un ordre supérieur, une société d'élite bien capable d'attacher un jeune cœur, et dont le R. P. de Charlevoix nous a déjà tracé le vivant tableau. Au reste, cet état de choses se reproduisait également à Trois-Rivières et, avec plus ou moins d'éclat, dans différentes parties du pays ; partout où se trouvait un Manoir, on voyait s'y réunir un petit cercle choisi de cette ancienne aristocratie française, où figuraient au premier rang les seigneurs du pays. Mais il faut le dire, l'influence des militaires dominait tout le reste, et offrait surtout aux demoiselles ce prestige séduisant qui, en attirant la jeunesse à d'incessantes réunions de plaisir, l'éloigne si indubitablement de Dieu. Voilà pourquoi tant de jeunes personnes, au sortir du couvent, se trouvaient en butte à de nombreux écueils ; des jeunes gens aux gais loisirs leur offraient tout d'abord une main amie pour les conduire "à travers les routes de la vie," et ces cœurs faibles se laissaient surprendre, et ils hésitaient longtemps parfois, avant de redonner leurs affections au Dieu qui les réclamait.

Telle était exactement la position de Mlle. de Repentigny à son entrée dans le grand monde. Un de ses cousins qui servait dans la marine royale, avait attiré son attention ; ce jeune officier lui ayant été destiné par ses parents, elle attendait impatiemment son retour et ne rêvait que bonheur. Mais au moment où elle y pensait le moins, on vient lui annoncer la nouvelle de

sa mort !..... On s'imagine facilement de quelle tristesse mortelle ce cœur sensible fut accablé ! Qu'il suffise de dire qu'un deuil de plusieurs mois en fut la suite. Cela néanmoins ne lui rendit pas le bonheur, et au lieu de chercher à se consoler dans le sein de la Religion, la jeune mondaine voulut forcément recouvrer sa gaieté en fréquentant plus assidûment que jamais les bals et les promenades. Combien elle était loin de songer à la sainte vocation que le ciel lui réservait, en usant ainsi sa santé et perdant les plus belles années de sa vie, comme font malheureusement tant d'autres jeunes personnes !

Cependant, la religion avait un grand empire au fond de ces cœurs vraiment catholiques, et les retraites qui se donnaient de temps en temps à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal, produisaient souvent des fruits extraordinaires, surtout en faveur des jeunes personnes que le Seigneur appelait à une vie plus parfaite ; Mlle Juchereau Duchesnay, dont nous parlerons plus tard, et Mlle de Repentigny en sont une preuve frappante. Cette dernière toutefois ne se rendit pas aussi facilement que sa devancière à l'attrait de la grâce, et le Seigneur fut obligé d'employer de nouveau *la verge de sa miséricorde*, pour réduire l'enfant rebelle dont il voulait posséder seul les affections. Sa sœur cadette, (1) beaucoup plus généreuse qu'elle, fût dès lors entrée à l'Hôpital-Général de Québec, sans le délai de deux ans auquel l'obligea sa famille.

Voici comment le divin Maître poursuit notre intéressante mais infidèle Marie-Madeleine. “ Dieu tout

(1) Mlle Marie-Joseph de Repentigny, connue en religion sous le nom de Marie de la Visitation, quitta le monde en 1719. Elle fut une de ces dignes Hospitalières qui reçurent avec tant d'affection nos Mères exilées, pendant le grand siège de 1759. Elle mourut en 1776.

miséricordieux, dit le Récit, qui se sert de tout pour attirer à lui ses créatures, permit qu'une petite glande qui lui vint à la gorge, quoique peu de chose en apparence, lui donnât pourtant bien de l'inquiétude et devînt par là le principe de sa vocation religieuse, car ne pouvant s'ajuster à l'ordinaire, elle fit de nécessité vertu et commença à s'éloigner un peu du monde."

Sortant beaucoup moins, Mlle. de Repentigny réfléchissait beaucoup plus. Elle se décida enfin à faire une sérieuse retraite, à la suite de laquelle elle écrivit à nos Mères sollicitant son entrée au noviciat, grâce qu'elle obtint sans difficulté, la Communauté connaissant les belles qualités dont Dieu l'avait douée et se réjouissant de la voir enfin les consacrer à celui de qui elle les avait reçues.

" Mais à peine arrivée à Québec, continue le Récit, elle y fut assaillie des plus violentes tentations de résistance à sa sainte vocation ; le démon, outré de sa fuite du monde et des pièges qu'il y tendait à son âme, la poursuivait avec acharnement, déroulant à ses yeux le tableau le plus sombre possible de l'avenir qu'elle allait se faire." La lutte était pénible et difficile ; que fit alors l'enfant de Marie ? se laissa-t-elle vaincre par satan ? Non, non, chères lectrices ; forte de l'assistance de sa divine Mère, elle connut le piège, vainquit la tentation, et franchit d'un pas ferme le seuil de cette porte monastique, qui allait à jamais la séparer du monde et de ses dangers. Le démon cependant ne se tint pas pour battu : au noviciat même, sans cesse il représentait à son imagination sous l'aspect le plus séduisant, les plaisirs qu'elle venait de quitter, et la pauvre postulante ne pouvait se mettre en prière que le tentateur ne renouvelât ses assauts.

Mlle. de Repentigny, voyant que ses peines ne dimi-

nuaient pas, résolut de se jeter avec une confiance sans bornes entre les bras de sa divine Mère. S'étant rendue seule un jour à la chapelle des Saints, elle se prosterna aux pieds de N. D. de Grand-Pouvoir, et là elle conjure Marie avec une ferveur extraordinaire que, si c'était la volonté de son Fils et la sienne qu'elle se fît religieuse, il lui plût de la délivrer de si cruelles angoisses. Effet admirable d'une confiance illimitée ! à l'instant, toutes les tentations s'évanouissent, une joie céleste s'empare de son âme et la pénètre tellement de bonheur, qu'elle prend la résolution de placer au lieu même où elle avait reçu une faveur aussi signalée, un témoignage perpétuel de sa reconnaissance envers sa divine Mère. Voilà comment fut allumée cette lampe à laquelle se rattache un si beau souvenir de *joie* et de *lumière*. Cette âme désormais ne vivra que pour Dieu seul, bénissant à chaque instant de sa vie la Ste. Vierge d'avoir brisé ses chaînes, et exaltant la suavité du joug de N. S. Jésus-Christ. " Ce fut, dit le Récit, M. de Repentigny, fils, qui se chargea de payer la donation faite par sa sœur Madeleine, pour l'entretien d'une lampe à la Chapelle des Saints : il nous donna pour cela trois cents livres."

Disons ici un mot de cette famille de Repentigny, qui s'est associée à des faits si touchants. Arrivée de bonne heure dans le pays, avec ses enfants " beaux comme le jour," cette famille avait pour chef un homme admirable dont la Vén. Mère M. de l'Incarnation nous parlait en 1645, et qu'elle estimait digne des plus grands éloges ; et ces " beaux enfants " avaient pour mère Mme. Marie Favery, l'âme la plus pure qu'elle eût connue parmi les dames du monde, celle-là même que M. l'intendant Talon a louée pour son industrie, et que Salomon dans toute sa gloire eût sans doute

aussi louée et admirée, s'il l'eût vue toujours occupée du soin de sa maison, faisant elle-même ses étoffes et "filant le lin," comme la femme forte de la Judée.

Ce M. de Repentigny, qui acquitta si généreusement la promesse de sa sœur, était petit-fils du premier du nom en Canada, et père du Chevalier de Repentigny qui s'entoura de tant de gloire dans la défense de son pays natal, pendant les guerres de la conquête, et qui, ne pouvant accepter les "faits accomplis" par le général Wolfe en 1759, préféra, comme tant d'autres généreux enfants du sol, un exil perpétuel au déplaisir de vivre sous une domination étrangère. Promu au grade de brigadier des armées par Louis XV, il en reçut aussi le titre de Marquis. Nommé Gouverneur du Sénégal sur les côtes d'Afrique, puis de Mahé dans les Indes Orientales, il mourut dans cette dernière ville en 1776. On lisait dans la *Gazette de Québec* en l'année 1777, la notice suivante : "Indes Orientales.—Décès du Marquis de Repentigny. Le Marquis Le Gardeur de Repentigny, brigadier des armées et Gouverneur de Mahé, mourut l'année dernière dans cette partie de l'Inde qu'il avait, par sa valeur et sa bonne conduite, conservée à la France, malgré les entreprises d'un prince du pays. Cet officier avait servi dans le Canada avec toute la réputation qu'un vrai militaire doit acquérir."

#### §11.—MORT DU MARQUIS DE VAUDREUIL.

S'il est douloureux d'avoir à enrégistrer la mort de nos bienfaiteurs et de nos amis, il est aussi très-consolant de n'avoir alors qu'à louer leurs belles qualités, à raconter leurs bonnes œuvres et à faire l'éloge de leurs vertus. Tels sont les devoirs que nous avons à rendre au premier Marquis de Vaudreuil (1) qui fut Gouverneur

(1) Philippe de Rigaud de Vaudreuil appartenait à une famille

Général du Canada pendant vingt-deux ans. C'est avec raison qu'on l'a surnommé "le Bien-Aimé du peuple," car dès l'année 1690, époque de son mariage avec Mlle Louise Elizabeth de Joybert-Marson, (2) on voyait déjà en lui le futur gouverneur. Aussi à la mort si regrettée du Chevalier de Callières (3) en 1703, le peuple demanda avec instance au Roi le Marquis de Vaudreuil, et si la cour de Versailles affecta de n'avoir pas pour agréable cette nomination, ce n'était qu'à raison de l'alliance du Marquis avec une Canadienne. Le gouvernement français craignait les alliances de ses premiers fonctionnaires avec les familles des colonies où il les envoyait commander, et ce principe est encore celui du bureau des affaires étrangères de *Downing Street*.

Après s'être un peu laissée prier, la cour de Ver-originaire du Languedoc, Seigneur de Vaudreuil, la Bécède et Ariac (Dép. de l'Hude.) Leur noblesse datait de loin ; au-delà de 1249. Le frère de Philippe de Rigaud fut Jean Louis de Rigaud, Chevalier, Seigneur et Baron de Vaudreuil et du Faget. Il épousa en 1629 Marie de Château-Verdun ; et comme elle était héritière de sa famille, la seigneurie d'Auriac fut alors partagée entre les Rigaud et les Montesquiou. De leur douze enfants, nous n'en nommerons que trois : Philippe, depuis Gouverneur du Canada ; Marie Georgette, qui se fit religieuse Clariste au Couvent des Ormeaux à Castres ; et Anne de Rigaud de Vaudreuil, (aïeule de nosseurs de Lantagnac), qui épousa, le 13 oct. 1647, noble homme Pierre d'Adhémar de Lantagnac, Seigneur d'Escaves.

(2) Pierre Jacques de Joybert, Seigneur de Soulanges Marson, des cendait, selon M. l'Abbé Ferland, d'un échançon de Charles VII, roi de France.

(3) " M. de Callières, dit le Récit, Gouverneur-Général pour Sa Majesté en ce pays, est décédé le neuvième jour de sa maladie, muni de tous les sacrements. Il a été regretté de tout le monde. Le pays a fait une grande perte, car c'était un homme d'un bon gouvernement. On lui a fait des obsèques magnifiques, et nous avons chanté pour lui un service solennel, en reconnaissance du bien qu'il nous a fait. "



sailles céda aux vœux des Canadiens. Le Marquis de Vaudreuil avait une longue expérience des affaires du pays, ce qui lui en facilita beaucoup l'administration ; sa sagesse lui aplanissait mille difficultés qui eussent fait perdre la tête à un homme moins habile ; d'un autre côté, sa vaillance personnelle le faisait également respecter des Français et des Sauvages. Il était entré de bonne heure au service ; après s'être distingué au siège de Valenciennes, il fut promu au grade de commandant et envoyé au Canada à la tête de huit cents hommes. C'était avec trois cents de ces derniers qu'il avait volé au secours des Français de l'Île de Montréal, lors du massacre de La Chine. Il était accouru avec le même empressement à la défense de Québec, assiégé par l'Amiral Phipps. En récompense des services qu'il avait rendus au pays dans l'expédition du comte de Frontenac, contre les Iroquois, aussi bien que dans d'autres, par terre et par mer, Philippe de Vaudreuil avait reçu, en 1702, la seigneurie qui porte son nom, dans le district actuel de Montréal. Il était depuis quatre ans gouverneur de cette dernière ville (1) quand il fut appelé au commandement général dans la colonie.

La Marquise sa femme ayant été nommée en 1709, sous-gouvernante des enfants de France, il consentit à cette séparation, prévoyant peu que les honneurs qui seraient par là assurés à ses enfants, deviendraient pour eux dans la suite la source des plus amers chagrins.

En 1714, le Marquis de Vaudreuil fit un voyage de deux ans en France. De retour à Québec, il s'appliqua plus sérieusement que jamais à procurer le bien public, et le peuple reconnaissant ne cessait de bénir le ciel du chef accompli qu'il lui avait donné. Mais comme

(1) Le Marquis Vaudreuil fut remplacé à Montréal par M. de Rammesay, qui occupa ce poste pendant 22 ans.

tous les beaux jours de cette vie, les vingt-deux années de son gouvernement passèrent beaucoup trop vite au gré de tous, et déjà était venu le triste moment où le gouverneur bien-aimé devait, lui aussi, payer son tribut à la nature. “ Cette année, dit le Récit du Monastère, tout le pays fut plongé dans le deuil par la mort de notre excellent gouverneur, le Marquis de Vaudreuil, décédé au château St. Louis ce 10 octobre 1725, à l'âge de 84 ans. C'est avec justice que nous l'avons pleuré, car sous sa vigilante administration, le Canada a joui d'une prospérité jusqu'alors inconnue. Pendant vingt-deux ans, le cultivateur, le commerçant et le militaire n'ont eu également qu'à bénir son nom.”

Le premier Baron de Longueuil fut chargé de l'administration, en attendant la nomination d'un nouveau gouverneur. L'année suivante arriva en cette qualité le Marquis de Beauharnais, qui fut reçu à Québec avec de grandes démonstrations de joie. Sa haute réputation militaire l'avait précédé en ce pays, et ce prestige, joint à ses talents politiques et à l'urbanité de ses manières, lui acquit bientôt la confiance et l'affection de tous. Notre Récit dit que M. de Beauharnais était le plus courtois des hommes. Il a beaucoup fait pour l'avancement de la colonie, soutenant pendant vingt ans ses intérêts avec honneur et courage.

#### §12.—MORT DE MGR. DE ST. VALLIER.

Une perte aussi grave qu'affligeante rendit mémorable l'année 1727. Les jours du premier Pasteur aussi étaient comptés, et le 26 décembre fut le dernier de l'existence terrestre de Mgr. J. B. de la Croix de St. Vallier. Né en 1650, au château de Chevreilles, ce digne prélat avait eu pour père Jean de la Croix, Seigneur de Chevreilles et Comte de St. Vallier, dont

il avait reçu des exemples admirables de vertu. Se sentant appelé au service de Dieu, le futur évêque du Canada abandonna généreusement à son frère aîné (1) les titres et les possessions de la terre, heureux de se choisir l'héritage du ciel. A peine entré dans l'état ecclésiastique, il fut fait chanoine de St. André à Grenoble. Bientôt après, on lui offrit successivement plusieurs évêchés de France, mais ils les refusa; et quand Louis XIV le nomma à l'âge de 35 ans, coadjuteur à l'évêché de Québec, il n'accepta cette dignité qu'à la prière de Mgr. de Laval, et que dans la pensée

(1) Ce frère aîné de Mgr. de St. Vallier était Henri Bernard de la Croix, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, et gouverneur du château de Laval. Il n'eut qu'une sœur, Anne de la Croix, mariée à M. de St. André, président du parlement de Grenoble.

Mgr. de St. Vallier est un homme si remarquable dans le pays que nous croyons devoir ajouter ici quelques notes dues à l'obligeance de M. Ferland, et qui feront connaître un peu la famille de *saints* à laquelle le digne évêque appartenait.

Son aïeul, M. de la Croix, Seigneur de Chevières, était Conseiller au Parlement en 1578, avocat général en 1585, intendant des finances de l'armée du duc de Mayenne en Dauphiné en 1588, enfin intendant des finances de Henri IV en 1595.

Devenu veuf il embrassa l'état ecclésiastique, et Henri IV le nomma à l'évêché de Grenoble, puis Marie de Médicis le choisit pour être son conseiller ordinaire. Il assista aux Etats-Généraux en qualité de Conseiller d'Etat, et plus tard à l'Assemblée des Notables.

Il mourut à Paris en 1619, durant l'Assemblée du Clergé, et fut enseveli dans le tombeau de ses pères dans l'Eglise de St. Bernard à Romans (Drôme).

L'oncle de Mgr de St. Vallier, Alphonse de la Croix, Seigneur d'Omacieux, entra de bonne heure dans l'Etat du sacerdoce. Après avoir reçu la consécration épiscopale, il fut pendant quelques années coadjuteur de son père, et lui succéda en 1619, sur le siège de Grenoble; mais ayant donné sa démission l'année suivante, il se retira à St. Marcellin, où il mourut en 1637.

La seconde branche de cette famille existe encore.

“ qu'il pourrait remplir sans contrainte au milieu des sauvages, les sublimes fonctions de l'épiscopat.”

Nous avons déjà fait connaître à nos lectrices les principaux événements de la vie de ce vénéré pasteur ; ajoutons que, retiré depuis plusieurs années à l'Hôpital-Général dont il était fondateur, il vivait au milieu de ses pieuses Hospitalières et de ses “ chers pauvres,” avec une simplicité qui ferait honneur au plus humble curé de campagne ; l'ancien aumônier de Louis XV, après avoir loué au profit des pauvres son palais épiscopal, (1) ne dédaignait pas de remplir les pénibles fonctions réservées alors au chapelain d'un hôpital.

De sa solitude chérie de N. D. des Anges, le zélé pasteur étendait sa vigilance à tous les points de son vaste diocèse, donnant à chaque portion de son troupeau la part de sollicitude qu'il lui devait. Sa mort fut longtemps regardée comme une calamité publique, et voici le texte du Récit à son éloge : “ La mort nous a enlevé Mgr. de St. Vallier, second évêque du Canada, qui avait succédé à Mgr. de Laval. Il est décédé le 26 décembre de cette année 1727, universellement regretté de tout le diocèse. Aussi était-ce un prélat d'un mérite très-distingué, joignant à une illustre naissance plusieurs grandes qualités naturelles : un esprit vif et pénétrant, beaucoup de politesse, surtout un grand courage, qui lui faisait dévorer tous les travaux et fatigues des missions, tant dans les plus grands froids de l'hiver que dans les chaleurs de l'été, pour administrer le sacrement de Confirmation dans les paroisses les plus éloignées. Les vertus qui ont le plus éclaté dans ce digne prélat, et qui ont fait le caractère particulier de cette grande âme, sont l'humilité, la mortification et la charité pour les pauvres. Cette dernière

(1) Ce palais, près de la porte appelée Prescott, occupait une partie du site actuel de la bâtisse où siège le parlement canadien.

lui a fait fonder les établissements de l'Hôpital-Général de cette ville et des Ursulines de Trois-Rivières, en faveur desquels il se dépouillait de tout, même de son nécessaire ; ces fondations seront un monument éternel de son amour pour les membres souffrants de J. C. et de son zèle pour l'instruction de la jeunesse."

Nous pourrions ajouter ici à la gloire du vénéré prélat, et comme autre monument de son zèle, l'établissement des Ursulines de la Louisiane ; mais nous réservons pour la fin du volume un article assez détaillé sur cette intéressante fondation.

A la mort de Mgr. de St. Vallier, il s'éleva, surtout à Québec, de déplorables difficultés, par des malentendus, des conflits de juridiction ecclésiastique et civile, qui sont consignés pour la première fois dans la troisième édition (1) de l'Histoire de M. Garneau. Des papiers, rapportés de France par M. l'Abbé Ferland, et en particulier une lettre de la Mère Ste. Hélène de l'Hotel-Dieu de Québec, contenant une foule de faits intéressants sur le pays de 1717 à 1758, ont mis depuis peu nos historiens en mesure de donner d'amples détails sur ce sujet.

Ces difficultés originèrent dans la diversité d'opinions sur le légitime représentant (2) de l'autorité ecclésiastique ; de là, de pénibles différends, une souffrance générale, dont les communautés de la ville eurent à subir leur bonne part, comme le fait remar-

(1) Tome II. page 117.

(2) Mgr de Mornay nommé depuis quatorze ans coadjuteur de Mgr. de St. Vallier, n'était jamais venu en Amérique, à raison de son âge et de ses infirmités. Il avait donné aux Grands-Vicaires du diocèse et au Doyen du Chapitre le pouvoir de le remplacer en Canada, étant lui-même administrateur de l'Archevêché de Cambrai devenu vacant par la mort de l'Illustre Fénélon.

quer la Mère Ste. Hélène. L'impossibilité de communiquer promptement avec l'Europe, soit pour le civil, soit pour l'ecclésiastique, tendait à prolonger ces débats regrettables, qui durèrent jusqu'à l'arrivée de Mgr. Dosquet en 1729. (1) Tous les troubles s'apaisèrent aussitôt que parut le premier Pasteur, chacun s'empresant de lui donner toutes les marques possibles de soumission et de respect, et la meilleure preuve de la bonne foi des partis opposés, c'est qu'on fut heureux, de part et d'autre, d'effacer tout vestige de ces tristes contestations

Selon leur coutume, nos Mères avaient enregistré tous les événements de cette époque ; mais d'après le désir de Mgr. Dosquet, elles consentirent à retrancher ces pages de leurs Annales.

#### §13.— SUPÉRIEURS ET CHAPELAINS.

M. Charles Glandelet, qui fut le premier théologal et doyen du Chapitre de Québec, et qui travailla cinquante ans au Séminaire, fut Supérieur de notre Communauté pendant une quinzaine d'années, à partir de 1700. (2) M. de Lotbinière remplissait cette fonction à la mort de Mg. de St. Vallier.

(1) C'est en qualité d'administrateur que Mgr. Dosquet vint en Canada. Il avait été sacré évêque de Samos en 1725. Le titre d'Evêque de Québec ne lui échut qu'en 1733, où Mgr. de Mornay résigna la mître.

(2) Natif de Vanne en Languedoc, M. Glandelet vint en ce pays en 1675, et mourut à trois-Rivières en 1725. Il était très-bon prédicateur. En 1714, où il y eut un peu de bruit en Canada au sujet des doctrines Jansénistes, M. Glandelet dut s'éloigner de Québec. Pendant les années où il fut notre Supérieur, le Récit dit qu'il y eut quelques débats au sujet du plain-chant ; mais il nous a été impossible de deviner ce que M. de la Tour a voulu nous transmettre par rapport à la direction spirituelle.

En 1730, Mgr. Dosquet donna cette charge à M. Ls. Bertrand de la Tour. Ce monsieur, qui était Docteur en Théologie de la faculté de Sorbonne, était venu avec le nouveau prélat l'année précédente, ainsi que plusieurs autres prêtres d'un mérite distingué. Voici le témoignage rendu aux vertus sacerdotales de M. de la Tour, dans le mandement de Mgr. Dosquet aux Communautés religieuses, en date du 7 mars 1730.

“ A nos chères filles les Ursulines de Québec, salut et bénédiction. La tendresse paternelle dont nous sommes rempli envers vous, nous avait engagé à nous réserver jusqu'ici la conduite de votre maison sans nous reposer sur d'autres ; mais l'expérience nous a fait voir qu'il était fort difficile, vu le grand nombre d'affaires dont nous sommes chargé, d'entrer dans le détail nécessaire pour vous être utile. Nous avons donc cru qu'il vous serait avantageux de vous donner un supérieur, conformément à vos règles. Nous avons pour cela jeté les yeux sur M. B. de la Tour, notre Grand-Vicaire, dont nous connaissons parfaitement la prudence et la droiture, le désintéressement et la piété, la douceur et le zèle. A ces causes, nous l'avons établi supérieur de toutes les Communautés religieuses de cette ville.”

Le Récit ajoute que M. de la Tour servit notre Communauté avec autant de générosité que de dévouement pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'en 1732, où il fut obligé de repasser en France pour les affaires de la Cathédrale de Québec. De retour en sa patrie, l'excellent abbé résolut de s'y fixer, se livrant tout entier aux études inséparables de la prédication. Cela ne l'empêcha pas de publier un “ Essai en forme de Mémoires sur la vie de Mgr. de Laval, premier évêque du Canada,” ouvrage qui lui valut presque autant de

blâme que d'éloges, et dont l'impression fut, dit-on, arrêtée par la famille de Mgr. de St. Vallier, et de fait le second tôme ne paraît pas avoir été publié. Ses divers ouvrages imprimés forment plusieurs volumes. Quoi qu'il en soit de son autorité comme historien, on ne peut nier qu'il ne fût un homme distingué et un bon orateur dans la tribune sacrée.

Avant son départ pour la France, M. de la Tour nous avait fait présent de plusieurs livres qui sont devenus assez rares : " L'Explication des quatre Evangélistes et des Epîtres de St. Paul, par le R. P. Jérôme Lalemant, et l'Histoire du peuple de Dieu, par le R. P. Isaac Joseph Berruyer."

M. de la Tour étant devenu dans la suite curé de Montauban, n'oublia pas ses anciennes filles spirituelles les Ursulines de Québec, et il leur adressait souvent des lettres remplies de la plus douce piété. En 1750, il fit avec notre Monastère une union de prières que le Récit indique en ces termes : " M. de la Tour, curé de Montauban, a proposé que notre Communauté fasse chanter grand'messe, vêpres et salut du St. Sacrement le jour de St. Bertrand, 15 octobre..... " Cette obligation cessa à la mort de M. de la Tour qui, d'après une notice nécrologique publiée dans l'Ami de la Religion en 1822, décéda à Montauban le 19 janvier 1780, à un âge fort avancé.

Mgr. Dosquet donna pour supérieur à la Communauté, en remplacement de M. de la Tour, M. de Miniac, son Grand-Vicaire, " personne d'un mérite distingué par sa naissance, son esprit, et ses autres belles qualités, mais beaucoup plus encore pour sa grande vertu, " dit le Récit. Il gouverna cette maison jusqu'en 1740, où des jours sereins continuèrent de réjouir le Monastère sous la supériorité paternelle de M. Thierry Hazeur.



Quant aux confesseurs de la Communauté à cette époque, on voit en 1714, le R. P. Léonard Martin S. J. remplir cette fonction. " C'était un homme tellement pénétré de l'amour divin et de l'esprit de componction, qu'il ne pouvait parler de Dieu sans émouvoir aussitôt son auditoire. Pendant les quatorze mois qu'il fut notre chapelain, il nous donna une retraite commune qui a laissé au fond de nos cœurs un désir ardent d'acquérir la perfection. Au mois de mars 1715, il fut atteint de la maladie populaire, la rougeole, et déjà accablé par la fièvre, il se rendit néanmoins auprès d'une pauvre femme qui désirait en être assistée. Ce fut là son coup de mort. Toute la ville, les pauvres surtout furent longtemps à se consoler de sa perte. "

Le R. P. de la Chasse remplaça le R. P. Martin, comme directeur de la Communauté. Ce fut vers 1712, que ce généreux missionnaire fut rappelé de la mission des Abénaquis. Le Marquis de Vaudreuil, alors Gouverneur, s'était longtemps opposé à son départ de la mission, le croyant nécessaire à la stabilité de l'alliance des Français avec cette fière et belliqueuse nation. Le R. P. de la Chasse fut près de dix-sept ans chapelain à différentes reprises. Il l'était encore en 1732, car le Récit nous dit que ce fut en cette qualité qu'il rendit les derniers devoirs à la Mère Angélique de Lauson, qui mourut à la fin de décembre de cette année.

Le R. P. de la Chasse fut remplacé en 1735 par le Commissaire ou Supérieur-Général des Franciscains, le R. P. Maurice Imbault, " personne de mérite dont la Communauté fut fort contente ; " il exerça pendant cinq ans cette charge.

Plaçons ici un mot à la mémoire d'un ancien ami du Monastère, le R. P. Raffeix, mort en 1734. Ce R.

Père avait dirigé les travaux du rétablissement du Monastère en 1687, et il avait encore puissamment aidé aux Ursulines dans les nouvelles constructions qui venaient de se terminer.

“ Nous avons recours à lui, disent les Annales, dans tous nos besoins. Il nous prêtait de l'argent, quoique rare, et il attendait notre commodité pour le lui rendre. Rencontrait-il quelque bon marché, il venait aussitôt en faire part à notre dépositaire, se montrant en tout à notre égard un véritable père. Sur le déclin de l'âge, il agissait encore avec la ferveur d'un jeune prêtre, ne se relâchant en rien de ses premières habitudes, surtout de celle de se rendre au confessionnal dès la pointe du jour, et d'y rester le soir le plus tard possible, coutume qu'il observa pendant cinquante ans pour la commodité des artisans et des pauvres, sans que les froids rigoureux de nos hivers pussent jamais ralentir en rien son courage. Sa confiance en Marie était toute filiale ; on le voyait encore, à 90 ans, diriger tous les matins ses pas tremblants vers la chapelle de la Congrégation établie aux Jésuites, afin d'offrir ses hommages à la très-digne Mère de Dieu.”

§14.—UNE NOVICE DEMANDE LA MORT PLUTÔT QUE DE SORTIR  
DU CLOÎTRE.

Il y avait au Monastère en 1735, une jeune novice du nom de Marguerite Constantin, qui portait depuis près de deux ans l'habit de l'ordre. Elle aspirait ardemment au bonheur de la profession religieuse et pouvait se flatter d'en jouir bientôt, quand il survint de graves difficultés dans ses affaires temporelles, par une injustice dont la famille doit avoir encore quelque souvenir, et que la seule charité chrétienne peut lui avoir fait complètement pardonner. Notre jeune sœur fut alors

saisie d'une vive crainte que ce contretemps ne mît obstacle à sa persévérance en Religion ; et comme la mort lui semblait mille fois préférable à la perte de ce bien, elle résolut de s'adresser à la Ste. Vierge et à ses bienheureux patrons, pour obtenir de sortir plutôt de ce monde que de la maison de Dieu.

Le 28 août, fête de St. Augustin, gardant toujours sa peine au fond de son cœur, elle entreprit de faire violence au ciel, conjurant le Seigneur de lui accorder la grâce qu'elle sollicitait par l'intercession de son grand serviteur. Ce vœu innocent provenant du plus saint des désirs fut sensiblement exaucé, car dès la nuit même, quoiqu'elle se fût mise au lit bien portante à l'ordinaire, elle fut soudainement saisie vers minuit de douleurs si violentes qu'on crut qu'elle allait expirer sur l'heure. “ Cependant, dit le Récit, le Seigneur voulant nous édifier de sa patience en même temps qu'il augmentait ses mérites, prolongea son existence et ses douleurs jusqu'au 23 septembre où, munie de tous les sacrements et soupirant après la vision de son Dieu, Sr. Marguerite Constantin de St. Athanase sortit avec bonheur de cette vallée de larmes pour entrer dans la terre des vivants.”

Cette pieuse novice dont le Monastère garde un si touchant souvenir, doit être grande tante de la famille du nom, actuellement à St. Augustin, près de Québec, et dont les filles aînées ont passé plusieurs années à notre pensionnat, l'une d'elles s'y trouvant encore l'année dernière.

#### §15.—UN PRODIGE VIVANT.

Dans le cours de l'année 1738, on amena à Québec une vieille Iroquoise âgée de 130 ans. Elle était venue ici sur l'invitation de M. de Beauharnais, Gouverneur,

qui désirait beaucoup voir ce prodige de longévité. Après avoir été reçue avec honneur au château St, Louis, elle vint rendre visite à nos Mères, qui ne pouvaient se lasser de la voir et de l'entendre, "car, dit le Récit, elle avait l'esprit aussi sain, et répondait à tout avec autant de bon sens, que l'aurait pu faire une personne qui eût eu un siècle de moins. Cette visite fut des plus intéressantes pour la Communauté. Quel plaisir pour nous de l'entendre raconter les circonstances de l'arrivée en ce pays de nos vénérables Fondatrices !" Elle était certainement la seule personne existante qui en eût été témoin. Cette femme sauvage qui avait participé ce jour-là à la joie publique, s'extasiait encore, paraît-il, au souvenir de ces "filles vierges" qu'elle avait vues quatre-vingt-neuf ans auparavant, et les détails qu'elle en donnait étaient en tout point conformes aux traditions du Monastère.

La bonté de la Providence fut singulièrement remarquable à l'égard de cette femme sauvage. Une cinquantaine d'années après l'arrivée de nos Mères, elle vivait au milieu des siens dans un des cinq cantons Iroquois, où elle était maîtresse de sa cabane et respectée des braves de sa tribu. Elle eut alors occasion d'exercer envers le R. P. Milet S. J., missionnaire chez les Iroquois, un acte de charité qui attira sur elle et sa famille les bénédictions du ciel.

On se souvient des supercheries dictées par la cour de Versailles, de l'enlèvement des députés Iroquois par le Marquis de Dénonville ; on se souvient de la guerre et des massacres de 1689. Sans entrer ici dans de plus amples détails, nous dirons que le bon missionnaire, ayant été pris comme il exerçait le saint ministère à l'égard d'une personne mourante, fut à l'instant condamné à mort. Déjà les Iroquois, furieux, se préparent

à jouir du spectacle sanglant de son supplice ; le bûcher se dresse, les jeunes gens s'assemblent pour insulter à leur victime, les enfants mêmes s'attroupent pour le tourmenter. Tout-à-coup, une femme de quatre-vingts ans, forte et agile, s'avance au milieu des farouches guerriers : " Rendez-moi mon neveu ! " s'écrie-t-elle d'une voix ferme. La troupe fait silence, et la regarde sans trop d'étonnement. On sait qu'il y avait parmi ces sauvages des lois d'adoption, ou plutôt des coutumes, en vertu desquelles un prisonnier ou condamné quelconque pouvait être délivré, si une matrone de la tribu le réclamait avec instance. Ce fut en conséquence de ce privilège que cette bonne Iroquoise réussit avec assez de facilité, à arracher le saint missionnaire des mains de ses bourreaux, et ce furent aussi sans doute les prières de ce dernier, qui lui obtinrent enfin la grâce d'ouvrir les yeux à la vérité et de devenir chrétienne.

§16.—Mlle. DOROTHÉE JERYAN ET LES DERNIÈRES PROFESSES AVANT  
LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE.

Il est temps de présenter à nos lectrices les nouveaux membres de la famille *ursuline*, qui vont se trouver à la glorieuse fête qui déjà se prépare, et dont nous allons bientôt parler.

A la porte du cloître frappait en 1720, une jeune personne qui aspirait de toute son âme à la faveur d'être admise au nombre des filles de la bienheureuse Angèle. Si nos lectrices nous demandent son nom, nous leur répondrons qu'à Québec, on ne lui en donnait pas d'autre que celui de " la jeune Captive. " Ce n'était pas, en effet, une jeune personne qui eût grandi à l'ombre du toit paternel, sous les yeux de sa mère ; c'était l'enfant de la Providence, l'enfant de Celui " qui nourrit les petits oiseaux, " et qui, après avoir veillé

sur sa protégée dans la profondeur des forêts, l'amena enfin dans sa maison pour le bénir et le louer le reste de ses jours.

Mlle. Dorothée Jeryan, anglaise de nation, appartenait, paraît-il, à une famille établie dans les environs de la baie de Massachussetts. Enlevée à peine âgée de quatre ans par un parti de sauvages Abénaquis, elle fut adoptée par une famille de cette tribu, qui la traita avec une extrême indulgence. Nous ignorons complètement le sort des parents de la jeune captive, celle-ci étant trop jeune pour se souvenir de ce qui arriva au moment où elle fut enlevée à leur tendresse ; mais nous savons que la famille sauvage qui l'avait adoptée, conçut pour Dorothée une affection si tendre que pendant quatorze ans, elle refusa toutes les offres qu'on put imaginer et faire pour sa délivrance.

Un jour où cette peuplade se réjouissait de l'heureux retour de leurs guerriers et du succès de leur expédition, le R. P. Sébastien Rasle avait aperçu au milieu d'eux la petite fille des blancs, avec ses habits déchirés et ses cheveux en désordre. Touché de son malheur, il dit à ces barbares : " Vous avez péché en enlevant cette innocente enfant ; Dieu vous punira !—J'en répons sur ma vie, répartit un vieux chef ; elle est à moi, je la garderai de tout mal ; ma cabane est la sienne, car elle est ma fille ; jamais guerrier n'élèvera sa main contre elle ! " Le Père Rasle voyant cette détermination, jugea qu'il était inutile pour le moment d'insister davantage. Avant de quitter le village, il baptisa sous condition la petite Dorothée, ajoutant à son nom celui de Marie. De ce moment le zélé missionnaire ne cessa de veiller sur l'innocence de la petite captive ; il lui enseigna son catéchisme et ses prières, et quand il lui fallut s'éloigner de la mission, il la recommanda particulièrement au R.

P. Aubery, qui le remplaçait au milieu des Abénaquis.

Contente de son sort, sans souvenir du passé ni préoccupation pour l'avenir, l'enfant recevait chaque jour en souriant sa part de la nourriture commune, puis allait gambader, ou partager les occupations des autres enfants du village. Les aliments sains qu'on lui donnait en abondance, et l'exercice qu'elle prenait constamment en plein air, développèrent rapidement ses forces, et sa santé devint robuste. Quelques mois de séjour au milieu de la forêt avaient suffi pour lui faire oublier complètement sa langue maternelle, et lui faire parler l'Abénaquis avec autant de facilité que si elle fut née Abénaquise.

Ainsi se passèrent les premières années de sa captivité. Souvent elle entendait les sauvages parler entr'eux des "filles vierges" qui vivaient à Québec pour servir les malades à l'Hôtel-Dieu, et pour instruire les petites filles aux Ursulines. Cette dernière vocation surtout lui souriait ; son jeune cœur s'épanouissait à la pensée d'enseigner aux autres ce qu'elle-même apprenait avec tant d'avidité du saint missionnaire : "Moi aussi, Marie-Dorothée, se disait-elle, je veux être vierge toute ma vie pour instruire les petites filles des Abénaquis." Ce fut par l'entremise du R. P. Joseph Aubery que le ciel lui procura les moyens de répondre à cet ardent désir qu'il lui inspirait.

Après être parvenu à la retirer à l'âge de dix-huit ans d'entre les mains des sauvages, cet infatigable protecteur la plaça dans une famille française, afin qu'elle s'y formât peu à peu aux habitudes de la vie civilisée. Il lui donnait lui-même des leçons de français, d'écriture et d'arithmétique. Après deux ou trois ans passés ainsi, il l'amena à Québec où il lui continua ses soins. Les progrès de l'élève étaient lents ; l'étude du français

en particulier lui offrait des difficultés presque insurmontables.

“ Enfin, dit notre Récit, le R. P. Aubery vint nous présenter son intéressante protégée ; mais nous lui fîmes réponse que, vu son âge, (22 ans), et la difficulté qu'elle éprouvait à parler français, il ne nous était pas possible de la recevoir. Cette réponse ne rebuta pas le bon missionnaire ; il s'appliqua de nouveau à l'instruire, allant tous les jours lui donner des leçons à l'Hôtel-Dieu où il l'avait placée pour quelque temps, puis il vint encore lui-même nous la présenter. La Communauté crut alors ne pas devoir résister plus longtemps à ses charitables instances, et la pieuse captive fut admise au noviciat.”

Mlle. Dorothée Jeryan reçut à sa prise d'habit le nom de St. Joseph, en l'honneur de l'ange visible qui l'avait amenée à Dieu, et la suite de sa vie religieuse prouva bien que les instructions et les soins qu'elle avait reçus du R. P. Joseph Aubery n'étaient pas tombés sur un sol ingrat.

Vers le temps de la profession de Mlle. Dorothée Jeryan, entraient au noviciat Mlle. Félicité Poulin, de Beaupré, baptisée dans l'église de Ste. Anne ; Mlle. Marie Joseph d'Ailleboust de Mantel, native de Montréal ; Mlle. Geneviève Perthuis, sœur de la précédente du nom, et nièce ou cousine de celle qui *regalait* si aimablement la Ste. Vierge à notre réfectoire ; et Mlle. Reine Le Page, née à Rimouski et baptisée dans l'église paroissiale du Cap St. Ignace.

En 1729, arrivait aux Ursulines Mlle. Anne Catherine Petit, une des trois héritières de la seigneurie de Portneuf dont il a déjà été parlé, ainsi que Mlle. Marie Angélique Mariauchean d'Esglis, dont il y aura aussi de très-gracieuses choses à dire. Quelque temps après



se présentait une troisième sœur Baudoin, fille du chirurgien de ce nom résidant à Québec.

Dans l'automne de 1735, arrivèrent presque en même temps Mlles. Louise Le Febvre et Marie-Jeanne Marchand, toutes deux de Québec. Ces deux demoiselles furent les dernières professes du premier siècle de notre Monastère. Mais il ne faut pas dépeindre la radieuse fête du centième anniversaire sans donner quelque idée du joyeux *carillon* qui devait en porter au loin l'écho.

#### §17.—LES CLOCHES DU MONASTÈRE.

Les cloches du Monastère!.....Y a-t-il au monde une âme assez apathique pour être insensible à l'influence mystérieuse des cloches, de ces cloches de nos églises qui ont reçu pour mission de parler au cœur des fidèles, à toutes les heures du jour et à tous les âges de la vie. Leur voix touchante ou sonore répond à tous les besoins du cœur et à toutes les aspirations de l'âme. Est-il l'heure de se réjouir d'un événement heureux? Les cloches nous prêtent leurs fortes voix, et font partager à toute une population l'élan qui nous fait tressaillir. Pleurons-nous la perte d'une personne qui nous est chère? Les cloches mêlent alors leurs plaintifs soupirs aux gémissements de notre âme, allègent ce semble notre fardeau, en portant vers les cieux le triste retentissement de la douleur qui nous accable.

Mais indépendamment de toute association religieuse, les cloches peuvent exercer une grande influence sur les peuples, et cette vérité n'a pas été incomprise chez les spirituels descendants de cette ancienne et vaillante race normande et saxonne, qui se partage aujourd'hui la terre d'Albion. Le célèbre Charles Dickens, (1) un des écrivains contemporains les plus populaires

(1) Voir Contes de Noël—Voix des cloches.

de la Grande-Bretagne, en décrivant au seul point de vue moral, l'influence des cloches sur l'esprit du peuple, a fait un conte charmant et digne d'être traduit dans toutes les langues de l'Europe.

Et qui ne connaît pas l'effet magique qu'exerce la cloche sur les populations rurales de nos riantes campagnes ? qui ne sait aussi la part qu'elle a, dans l'extension si désirable de cette partie intéressante et morale de notre race Canadienne-Française ? Qu'un prêtre colonisateur prenne le devant avec cette arme de nouvelle espèce, qu'il ébauche une chapelle rustique, qu'il suspende sa cloche à portée d'être entendue des bûcherons sur leurs terres nouvelles, et qu'il sonne..... Si l'écho s'est répandu au loin dans la forêt, vous verrez presque se renouveler les effets merveilleux de la lyre enchantée d'Orphée. A cette voix qui réunit tous les souvenirs les plus chers du village natal, et qui annonce la présence de l'homme de Dieu, sortent des bois dans toutes les directions, de forts et vigoureux jeunes gens. Ils s'arrêtent en présence du clocher improvisé. La joie est à son comble ; un prêtre, un commencement de chapelle, et une cloche pour les y réunir ! L'avenir du canton est assuré ; les colons s'y fixent, et bientôt l'endroit aura perdu sa sauvage solitude. On défriche, on bâtit, le nombre s'augmente et les familles se forment. Que de paroisses récentes n'ont pas eu d'autre origine ; on mentionne un missionnaire Canadien qui, à lui seul, en a organisé ainsi plusieurs. Ce n'est donc pas là, chères lectrices, une fiction poétique et ingénieuse, c'est une réalité qui met dans un beau jour les instincts de nos religieuses populations, et la puissance de cette voix qui parle du haut des airs.

Mais venons-en plus particulièrement aux cloches du cloître, et disons que, quel que soit ailleurs l'effet

produit par ces voix sonores qui dominent le temple sacré, ce n'est qu'au Monastère qu'on leur rend ce culte de soumission d'où dépend le bon ordre. La cloche est pour nous une autorité qui nous rassemble ou nous disperse, nous commande le travail ou nous permet le repos, dispose à la prière et ordonne le silence.

—Eh bien ! diront peut-être ici nos lectrices, racontez-nous donc l'histoire de vos cloches, et apprenez-nous d'abord ce que devint celle dont la très-honorée fondatrice, Mme de la Peltrie, fut si longtemps la gardienne fidèle, et qu'elle sonnait si régulièrement à l'intérieur du Monastère, que tout y allait comme le rouage d'une horloge ? — Hélas ? chères lectrices, ici encore il nous faut dire que l'incendie a deux fois tout détruit ! La plus ancienne cloche dont nos Annales fassent mention, est celle qui fut envoyée à nos Mères vers le temps de la seconde restauration. C'était un don de Mme. du Tronchet, amie intime et constante, “ qui dans nos désastres s'appliquait à réparer les pertes les plus sensibles.” Ce ne fut cependant que plusieurs années après, (1704), que cette cloche fut inaugurée avec les solennités ordinaires, dans le clocher sis au centre de l'aile St. Augustin. (1) Assistons à son baptême.

“ Le 2 décembre 1704, dit le Récit, M. Glandelet, V. G., Doyen du Chapitre et supérieur du Monastère, a fait la cérémonie de la bénédiction de notre cloche. Madame la Marquise de Vaudreuil et M. de Beauharnais, (2) Intendant, ont été parrain et marraine. Elle

(1) Ce vieux clocher qui domina longtemps le voisinage, fut détruit, comme il a déjà été dit, en 1830, lors de la construction des classes de Ste. Ursule.

(2) On lit, dans les Annales en date de l'année 1705 ; “ Notre Com-

a été nommée Marie Joseph-Louise-Marguerite. Ils entrèrent l'un et l'autre après la cérémonie et firent au milieu de nous la collation. M. de Beauharnais, suivant l'usage du Rituel, donna quatre aunes de satin pour habiller la cloche."

Pendant vingt ans, il n'y eut au Monastère d'autre cloche que celle que nous venons de faire connaître, et qui existe encore. Mais quand l'église et le chœur actuel furent terminés, il fallut une voix plus imposante pour inviter aux solennités, et c'est à cette occasion que notre Récit donne les intéressants détails d'un autre baptême. "Le 6 janvier 1724, on fit la bénédiction de notre grosse cloche, dont le parrain et la marraine furent M. Bégon, fils de notre Intendant, et Mlle Louise Elisabeth de Vaudreuil, fille aînée du Gouverneur. Par égard pour eux, la cérémonie se fit dans le chœur des religieuses, qui était chauffé par un poêle. M. de Varennes V. G. fit la bénédiction, et grâce à ses soins tout se fit avec une grande solennité. La cloche fut nommée Joseph-Michel-Louise-Elisabeth. Le parrain et la marraine donnèrent chacun une pièce de batiste fine pour étrennes à cette nouvelle cloche."

Entourée de tant d'honneurs à son berceau, qui ne croirait que Joseph-Michel-Louise-Elisabeth dût être à l'abri de toute vicissitude et de tout malheur? Il n'en fut pas ainsi cependant; trente ans plus tard, le 4

munauté vient de perdre un bon ami en la personne de M. de Beauharnais, qui était Intendant en ce pays depuis trois ans et qui nous a obligées de toutes manières. Il a été rappelé pour son rare mérite, le Roi l'ayant nommé Intendant Général de la Marine. Il s'est embarqué sur la fin d'octobre, laissant tout le pays dans la douleur de sa perte, étant aimé de tout le monde, grands et petits. Il était fort ami des gens de bien, surtout des ecclésiastiques et des RR. PP. de la Compagnie."

décembre, sur les neuf heures et demie du soir, une horrible tempête qui ravagea le pays pendant environ deux heures, emporta en entier le clocher de notre église, et le lendemain, la cloche infortunée fut trouvée gisante sur le sol glacé ! Comme elle en avait été quitte pour sa chute, on répara aussitôt la ruine, et la pauvre Joseph-Michel-Louise-Elizabeth fut de nouveau installée sur son trône, où elle continua encore pendant vingt ans à faire les honneurs de sa charge. Mais enfin la vieillesse impitoyable étendit aussi sur elle *cette main qui flétrit*, sa voix s'altéra, et " tout-à-coup, dit le Récit avec une parfaite harmonie imitative, elle sonna comme une vieille chaudière." Comme cela n'était pas réjouissant, au témoignage de l'Annaliste, il fallut songer à descendre des hauteurs, après un demi-siècle de gloire, l'agonisante Joseph-Michel-Louise-Elizabeth.

Celle qui allait être inaugurée en 1774, devait, paraît-il, comme tout ce qui doit durer en ce bas monde, fonder sur l'épreuve ses longs jours de prospérité. En effet, deux mécomptes successifs signalèrent son avènement. " Nos anciennes Mères, ajoute le Récit, nous avaient toujours dit que la cloche *défunte* pesait 300 livres, et l'on n'hésita pas à en demander une de 350 livres, (poids anglais), à deux chelins la livre. Mais quand la première cloche fut descendue, il se trouva qu'elle pesait à peine 200 livres. L'erreur était considérable et nous occasionna beaucoup plus de trouble et de dépense. Tout était enfin disposé pour la bénédiction, quand un nouveau contre-temps vint marquer son baptême ; Mgr. qui s'était engagé à faire la cérémonie, se trouva indisposé. Cependant, comme nous désirions fort que la nouvelle cloche se fît entendre à la procession du S. Sacrement le lendemain, M. Hubert, Supérieur du Séminaire, fut député pour

en faire la bénédiction. Ayant choisi pour marraine Mlle. Hubert, sa cousine, il vint en toute hâte, et fit la cérémonie privément au bas de l'église. On donna à la nouvelle cloche le nom de *Jean-Olivier*. On trouve sa voix belle, continue le Récit, mais elle est un peu difficile à mener." Ces derniers mots nous frappent, car encore aujourd'hui, on convient généralement que la *douceur n'est pas son fort*, ayant été depuis son installation, il y aura bientôt un siècle, un salutaire exercice de patience pour toutes les générations de novices qui se sont succédé au Monastère.

Mais laissons à la vigoureuse *Jean-Olivier* ses gloires futures, et revenons à 1739 ! C'est au son de la voix plus argentine de notre gracieuse *Joseph-Michel-Louise-Elizabeth*, encore à cette époque dans toute la fraîcheur de la jeunesse, que s'ouvre la fête solennelle du

#### Centième Anniversaire.

Depuis longtemps se préparait au Monastère la fête centenaire, et la pensée de rendre ce jour le plus solennel possible, n'avait pas peu contribué à hâter l'achèvement des constructions qui se poursuivaient depuis près de trente ans. Enfin, tout était au grand complet; les travaux des trois dernières années s'étaient concentrés sur le sanctuaire, comme à la source d'où avaient jailli et d'où jailliraient de nouveau les grâces les plus précieuses. Le retable, et autres ornements d'architecture, tout avait passé pièce à pièce, à l'intérieur du Monastère, sous la main de nos habiles dorures, et c'est à l'éclat que devait jeter cette abondante parure d'or voulue par le goût du temps, et rendue plus étincelante encore par la réverbération d'innombrables luminaires, que nous allons assister au centième anniversaire de notre fondation.

Afin que vous puissiez mieux apprécier la piété vive et touchante qui fit les apprêts de ce jour, nous vous laisserons parcourir à loisir, chères lectrices, la naïve description que nous en a laissée le *vieux* Récit.

“ Pour nous disposer à la célébration de notre centième année, et afin qu’elle fût pour notre communauté le motif d’un plus parfait renouvellement, en marquant à Dieu notre reconnaissance des grâces sans nombre qu’elle a reçues depuis un siècle, le premier jour d’août, de l’année 1738, on nous fit une exhortation très-propre à nous inspirer la ferveur dont nos premières mères étaient remplies, aussi bien que leur zèle pour l’instruction de la jeunesse, et la conversion des pauvres sauvages ; travail dans lequel elles se sont consumées.

“ Pénétrées donc toutes de la plus vive reconnaissance envers Dieu, nous nous déterminâmes à la lui témoigner par des prières extraordinaires, et nous en faisons à la fin de presque toutes nos observances communes. Tous les premiers vendredis du mois, trois d’entre nous gardaient le silence tout le jour, outre cela nous faisons des mortifications et plusieurs autres actes de vertu. Toutes nos jeunes sœurs voulurent faire les exercices de la passion, chacune s’en acquittant de son mieux, pour toucher le ciel et pour en attirer la continuation des divines miséricordes sur notre maison. Enfin à l’approche du grand jour, le 1er août 1739, jour auquel Mme. de la Peltrie notre digne Fondatrice, la mère Marie Guyart de l’Incarnation, la mère Marie de Savonnières de St. Joseph et la mère Cécile Richer de Ste. Croix, arrivèrent à Québec, toute la communauté alla en retraite. La rénovation des vœux avait été remise à ce jour, au lieu d’être faite comme de coutume à la troisième férie de la Pentecôte.

“ Ce jour-là aussi bien que les deux suivants, aurait dû

être destiné à notre solennité, si la mort d'une ancienne et vénérable mère, ne nous eût obligées de la remettre au 9me du même mois d'août, fête des Stes. Reliques. Quelques jours auparavant, la solennité de notre centième avait été annoncée au peuple, ainsi que l'indulgence qui nous avait été accordée par notre St. Père Innocent X, tant pour nous-mêmes, que pour les fidèles qui voudraient bien y participer. La veille de la fête à midi, les cloches de la cathédrale se joignirent aux nôtres, pour annoncer à toute la ville la célébration du lendemain, ce qui fut continué durant les trois jours avec la même solennité.

“ Le premier jour de la fête, les messieurs du chapitre nous firent l'honneur de venir chanter la grand'messe, les vêpres, le salut et le “ Te Deum ” à la fin. Le lendemain, les messieurs du Séminaire nous firent la même grâce. Le troisième et dernier jour, ce furent les RR. Pères Franciscains qui firent les honneurs de la célébration. Ils venaient tous en procession chantant le “ Te Deum, ” et ils s'en retournaient dans le même ordre, au son du carillon de la cathédrale et du notre. Les RR. Pères Jésuites prêchèrent les trois jours.

“ Quant aux aumônes, nous n'en ferons pas mention, mais nous avons traité de notre mieux le clergé, ainsi que les deux communautés de religieux. Le concours fut très-grand dans notre église durant les trois jours ; le peuple étant attiré par la présence du St. Sacrement qu'on exposait dès quatre heures du matin, et qu'on ne remettait dans le tabernacle qu'à cinq heures du soir. L'Eglise était richement ornée sans emprunt, et toutes les personnes de bon goût se sont accordées à en louer la décoration. Les murs, nouvellement blanchis, étaient ornés de beaux tableaux. Dans la grande grille étaient suspendus six culs-de-lampes argentés, et



d'une structure particulière ; ils portaient chacun quatorze cierges et le tout produisait un très bel effet. Un grand lustre était suspendu devant l'arcade de la chapelle du Sacré-Cœur, et un autre portant aussi vingt deux luminaires était dans la nef. Le nombre des cierges qui brûlaient durant le salut du St. Sacrement, était de quatre cents, y compris ceux de l'autel du chœur qui était magnifiquement paré. Entre les trois Statues qui ornent le portail de notre Eglise, nous avons fait attacher une tapisserie, sur laquelle étaient placés les portraits de Madame notre Fondatrice et ceux de nos vénérables mères, compagnes de sa généreuse entreprise. Au bas de chacun de ces tableaux étaient des pièces de poésie qui les désignaient, et faisaient connaître une partie de leurs grandes actions. Un apologue au peuple y tenait son rang, et le tout était à portée d'être aisément lu. Les cadres des tableaux aussi bien que les sentences étaient en noir et or. Nous avons fait planter devant le portail de l'Eglise plusieurs arbrisseaux de sapin, qui offraient le plus bel aspect, et l'ombrage le plus agréable. Durant ces trois jours, les autels furent toujours remplis de prêtres, qui célébraient tour-à-tour la sainte messe depuis 4 heures du matin jusqu'à midi.

“ En pouvions nous trop faire pour marquer notre reconnaissance au Seigneur, pour les bénédictions versées avec tant d'abondance sur notre maison depuis son établissement ? Ce motif nous porta aussi à nous défaire d'une partie de l'argenterie de notre infirmerie, pour faire une lampe pesant quatorze marcs, (1) car ce meuble manquait à notre chapelle depuis notre fondation en ce pays. Enfin cette solennité fut terminée par une grand'messe que les sauvages vinrent chan-

(1) Ancien poids de huit onces.

ter dans notre église, après laquelle ils vinrent au parloir haranguer les religieuses, qui les payèrent de retour par un beau et bon festin. Comme nos chères sœurs décédées ne devaient pas être exclues de cette fête, nous fîmes dire quinze messes, tant pour le repos de leurs âmes, que pour remercier Dieu de ses grandes miséricordes sur notre communauté, et pour lui en demander la continuation."

Rien, à la vérité, ne manquait à cette belle fête que la présence du premier pasteur. Mgr. Pierre Herman Dosquet, qui avait gouverné le diocèse depuis l'année 1733, était alors en France, où il venait de résigner sa charge épiscopale.

Nos lectrices auront du plaisir, il nous semble, à retrouver ici quelques unes de ces poésies dont il est parlé plus haut, naïves effusions d'une muse plus aimable et dévote que correcte ; mais qu'importe, quand c'est le cœur qui parle ? Nous ne saurions nommer l'auteur de ces strophes, mais le style fait preuve de son affection pour la maison, et de sa vénération pour les Fondatrices.

Qu'il fait beau voir tant d'âmes intrépides  
De l'océan affronter la fureur,  
Et s'élancer sur les plaines liquides  
Pour la seule gloire du Dieu de leur cœur !  
Depuis cent ans, combien d'âmes ferventes  
Les ont suivies en regardant la Croix ;  
Et dans le bien se sont montrées constantes  
Pensant combien on l'était autrefois !

Et n'est-ce pas *leur* exemple admirable  
Qui sous ces toits perpétue aujourd'hui,  
Ce qu'on y fit de saint et de louable,  
Tandis qu'encore *Elles* en étaient l'appui ?  
Faites, Seigneur, qu'en ce lieu, d'âge en âge,

La vertu qui en a fait l'ornement,  
 Se renouvelle, augmente et se propage,  
 Rendant cet œuvre à jamais florissant !

Une autre sentence " en poésie," et plus précise encore, se fait fort de résumer en six lignes l'Histoire du Monastère !

Depuis cent ans, cette maison  
 N'a pas eu besoin de réformes ;  
 En veut-on savoir la raison ?  
 C'est qu'elle fait tout dans les formes,  
 Et que là où tout va bien,  
 L'on se défend de changer rien !

**Etat du personnel du Monastère en 1739.**

Rév. Mère M. M. Amiot de la Conception.

- " " M. Elisabeth d'Ailleboust des Musseaux de Ste. Croix,
- " " Louise-Rose de Lanaudière de Ste. Catherine,
- " " M. A. Robineau de Bécancourt de la Trinité,
- " " M. M. Drouard de St. Michel,
- " " Jeanne Chorel de St. Romain de Ste. Ursule,
- " " Angélique Roberge de Ste. Marie,
- " " Geneviève Boucher de St. Pierre,
- " " Françoise de Hertel de St. Exupère.
- " " Marie-Anne Davis de St. Benoit,
- " " Marie-Anne Migeon de Bransac de la Nativité,
- " " Geneviève de La Grange de St. Louis,
- " " Esther Wheelwright de l'Enfant Jésus,
- " " Marie-Louise Gaillard de la Ste. Vierge,
- " " Louise Pinguet-Vaucours de St. François-Xavier,
- " " Marguerite Cloutier de Ste. Monique,
- " " Marie-Anne de Boucherville de St. Ignace,
- " " Marie-Anne Buteau de Ste. Agnès.

*Rév. Mère Françoise Elisabeth Beaudoin de Ste. Thérèse de Jésus,*

- “ “ *Charlotte de Muy de Ste. Hélène,*
- “ “ *Marie Renée du Menil de Ste. Gertrude.*
- “ “ *Louise-Claire Gaillard de St. Thomas,*
- “ “ *Françoise-Angélique Langlois de Ste. Elisabeth,*
- “ “ *Agathe Le Clerc de Ste. Marguerite,*
- “ “ *Victoire-Angélique Perthuis, de Ste. Marie des Anges,*
- “ “ *Elisabeth-Joseph de Villedonné de Ste. Geneviève,*
- “ “ *Dorothée Jeryan de St. Joseph,*
- “ “ *Félicité Poulin de l'Assomption,*
- “ “ *Marie-Joseph d'Ailleboust de Mantel de St. Nicolas,*
- “ “ *Madeleine-Geneviève Perthuis de St. Charles,*
- “ “ *Anne-Catherine Petit de St. Stanislas,*
- “ “ *Marie-Angélique Mariaucheu d'Esglis, de St. Eustache,*
- “ “ *Anne-Thérèse-Marguerite Beaudoin de St. François de Borgia,*
- “ “ *Louise Le Fèvre des Séraphins,*
- “ “ *Jeanne Marchand de St. Etienne.*

#### Novices.

- “ “ *Marguerite Davanne de St. Louis de Gonzague,*
- “ “ *Elisabeth Richard de St. Augustin,*
- “ “ *Catherine Lagère de St. Gabriel.*

#### Sœurs Converses.

- Sr. Marie Montminy de Ste. Cécile,*
- “ *Marie-Claude Le Vasseur de la Visitation,*
- “ *Anne Côté de St. Joachim,*
- “ *Françoise de la Forêt de St. Jean-Baptiste,*
- “ *Marie Fenilleteau de Ste. Anne,*
- “ *Geneviève Le Vasseur de St. Joseph.*

- Sr. Marie Gravel de St. Clément,*  
“ *Blanche Mourier de Ste. Thècle,*  
“ *Marie-Anne Racine de la Résurrection,*  
“ *Julienne Maufis de St. André,*  
“ *Marie-Joseph Gagnon de St. Paul.*  
“ *Louise Gravel de Ste. Marthe,*  
“ *Marie-Joseph Patenote de St. François,*  
“ *Genv. Marie Mimaux de la Présentation.*
-

## CHAPITRE IV.

### Le Pensionnat de 1700 à 1759.

Remarques générales—Liste de la plupart des élèves qui se sont trouvées au Pensionnat de 1700 à 1739—Une femme forte du Canada au 18<sup>e</sup> siècle—Bel exemple de piété filiale—Les six D<sup>l</sup>les. de Ramesay—Mlle. Charlotte d'Anticosti—Mlle. de St. Castins—Postérité d'une vénérable aïeule—Grande tante d'un digne Aumônier.—Quelques particularités sur d'autres anciennes élèves ;—zélé pour l'éducation ;—longévit<sup>é</sup> etc.—Quelques filleules d'une excellente Marraïne—Un dernier adieu aux enfants de la forêt ;—Domitille Abénaquise ;—Jacqueline de Chicoutimi—Application des pensions du Roi et de la Fondatrice—De petites élèves qui reposent avec leurs bonnes maîtresses—Les compagnes de Mlles. de Brouaques.

#### §1.—REMARQUES GÉNÉRALES.



ARRIVONS enfin, chères lectrices, à l'aimable famille du pensionnat, et disons quelles étaient les élèves des Ursulines de Québec à cette dernière époque de la domination française en Canada, En écrivant les pages qui précèdent, en nous rendant compte de la persévérance et des travaux de nos devancières, que de fois nous avons jeté les yeux sur cette famille toujours si intéressante que leur amène la Providence, et à laquelle la grâce les unit si étroitement ! avec quel bonheur nous saluions chaque nouvelle découverte sur ces chères anciennes élèves ! comme nous apprenions avec une intime consolation leur heureuse destinée à

travers le monde, et leur bienfaisante influence sur la société ! Voici le moment de faire part du fruit de nos recherches ; ce moment serait-il pour nous sans jouissances ? Oh ! non ; il nous rappelle trop vivement le bonheur que nous avons tant de fois éprouvé, à communiquer à une classe avide d'instruction, de ces choses qui font du bien et à l'esprit et au cœur. Nos lectrices aussi, quels que soient leur âge et leur position, seront heureuses de connaître celles qui, jadis, ont passé comme elles par cette maison de Ste. Ursule, pour apprendre à passer utilement et chrétiennement par la vie.

Etant toutefois obligées de nous renfermer dans les bornes d'un court chapitre, nous ne pourrions dire sur ce sujet tout ce que nous voudrions. De plus, les Cahiers du Monastère et les Régistres ne sont pas tous tenus par notre admirable Annaliste, la Mère Bourdon de Sté. Agnès : des feuilles détachées et perdues, d'autres en grande partie illisibles, des omissions, des absences de dates, nous laissent à désirer des informations qui nous seraient pourtant nécessaires. Quoi qu'il en soit, nous croyons pouvoir offrir une nomenclature satisfaisante, où nous avons eu soin de transcrire les noms qui existent encore dans le pays, ou ceux auxquels se rattache quelque intérêt historique.

En voyant les dimensions du Monastère prendre un nouveau développement, nos lectrices ont déjà compris que c'était à raison de l'accroissement de la famille du cloître..... Nous avons pu constater que vers 1700, le pensionnat comptait en moyenne par année une soixantaine d'élèves. En 1703, malgré l'affreuse épidémie qui sévissait si cruellement dans Québec, il restait encore quarante pensionnaires. Par les notices des Religieuses et autres documents de ce genre, on voit que le nombre des élèves pensionnaires alla toujours

croissant jusqu'à l'année 1750, " où nos classes se trouvèrent si surchargées, disent les Annales, qu'il fut délibéré, par Mgr., et notre chapitre sur la création d'une nouvelle classe ; ce qui donna un nouvel élan au zèle de nos maîtresses." Le Récit ajoute que l'externat, (école gratuite), était toujours rempli à l'ordinaire ; car il ne faut pas oublier que ce département est aussi indispensable qu'un pensionnat, dans une maison d'Ursulines. Il y eut en outre, une classe de petites filles sauvages jusque vers 1725.

Les MM. du Séminaire de cette ville avaient vu de 1677 à 1700, le nombre de leurs élèves s'accroître de 14 à 80. Quant à leurs moyens de subsistance, une lettre de M. Tremblay, en date de 1728, nous apprend que le Séminaire recevait annuellement du gouvernement 4000 livres, ajoutons à cela une fondation à perpétuité de Mgr. de Laval pour douze pensions. Pour ce qui est des Ursulines, un état de leurs revenus en 1701, dit qu'on leur allouait 1000 livres. Joignons à cette somme la fondation de Mme. de la Peltrie pour six petites filles sauvages et quelques françaises, les secours envoyés par les amis de France et par différentes Communautés d'Ursulines, les dons pieux de particuliers, en Canada, dont nous avons indiqué plusieurs : telles étaient les ressources des religieuses, à part la modique pension des élèves, pour fournir aux frais des édifices et autres dépenses nécessaires à l'Institut.

Nous croyons à propos de faire remarquer ici, qu'à la liste d'élèves donnée au premier tome, page 489, il y a eu erreur : les 70 derniers noms appartiennent à l'époque où nous sommes, et auraient dû se rattacher à la liste que nous allons transcrire.



§2.—LISTE DE LA PLUPART DES ÉLÈVES QUI SE SONT TROUVÉES AU  
PENSIONNAT DE 1700 À 1739.

Mlles. C. Aubert de la Chesnaye, (1) deux petites Irlandaises : Louise et Marguerite, M. A. Chevalier et M. A. Carelot, (ces Dles. sont venues de Plaisance, Terre-neuve), Margte. Bourchemin, Marie Landron, M. A. Perthuis, Marie-Catherine Gaillard, M. Lsc. Claire Gaillard, M. Louise Placent, M. Mad. du Fort, Marie Hertel de Cournoyer, Marie de Beaulieu, M. Anne du Pré, Elisabeth Foucault, Jeanne de St. Louis, M. Jos de St. Martin, M. Térése de St. Martin, Françoise Couillard, Margte. de Chantal, Margte. de la Roche, M. Catherine Placent, M. Mad. Choresl de St. Romain. Esther Wheelwright, Lsc. Elisabeth de Vaudreuil, M. Anne de St. Simon, Charlotte Le Gardeur, Françoise Amartion, Marie S. Couillard, Françoise de la Martinière, M. Anne d'Ailleboust des Musseaux, Marie Renée de Norey du Menil, Lsc. Geneviève d'Auteuil, Mad. de la Cétière, Margte. Chéron, Marie A. Roussel, Marie de Viabon, Marie-Jos. Duchesnay, Charlotte Roy, Margte. Gravelle, Marie Jos. Phézeret (2), Marie-Térése Roy, trois Dles. des Meloises, deux Dles. de Villedonné, trois Dles. de Montigny, quatre Dles. de Ramesay (3), Elisabeth de la Chevrotière, Marie Anne des Jourdis, (4) Marie-Claire Henry de la Gorgendière, M. Anne du Moutier, (5) Angélique Perthuis, Marie-Mad. Perthuis, Charlotte Pinguet-Vaucours, Ursule Aubert de la Chesnaye, Elisabeth de la Grange, Marie-M. Lambert, Marie Jobin, Louise Chauvin, M. Lsc. Peuvret, Marie Bergeron, Marie Jos. Perthuis, Marie-Françoise Gagnon, Louise (6) et

(1) Ce nom sera mentionné de nouveau ci-après, ainsi que plusieurs autres sur lesquels nous avons pu avoir des renseignements précis.

(2) Voir ci-après Bel Exemple de Piété filiale.

(3) Voir ci-après Notice à leur nom.

(4) M. des Jourdis était Capitaine d'un détachement de la Marine, et premier Seigneur de St. Roch des Aulnets.

(5) M. du Moutier était premier Seigneur des Iles Bouchard,

(6) Cette Dlle, fille de M. Chs. Perthuis, marchand de Québec, et frère aîné de M. Jos Perthuis, Conseiller, mourut au pensionnat encore enfant. Elle fut enterrée dans le caveau des Religieuses.

Agathe Perthuis, Margte. Cloutier, Marie M. Vachon, (1), Perrinne du Plessis, Marie Anne et M. Jos. Pachot, Marie Anne de Linot, Elisabeth des Targis, (2), Angélique Aubert de la Chesnaye, Anne-Lse. Térése Juchereau Duchesnay, Catherine des Jourdis, Angélique de Lotbinière, deux Dles. de Courtemanche, M. Anne Courtiaux, Margte. de Falaise, (3), Lse. Beaupré, Marie-Jos. de Bloury de Sabrevois, (4), Gén. Le Gardeur de Repentigny, Margte. du Frost de la Gesmerais, (5), M. M. des Bergères de Rigaudville, Charlotte Petit, Marie Chavigny de la Chevrotière, Delphine Le Gardeur, Susanne de L'Angloiserie, Marie B. Garneau, Marie M. LeVasseur, Marie A. et Térése Racine, Charlotte Maufait, Angélique Langlois, Ang. Sans Peur, Marie LeClerc, Marie M. Gosselin, Dorothée du Sablon, Marie Ducasse, Térése Pinguet-Vaucours, Marie-Mad Gaillard, Jeanne de Rochefort, Angélique " Sauvage," Marie Jos. et M. A. Vienne-Pachot (Rel. Hotel-Dieu), Mlle. Plante, (6), Marie Mad Ruette d'Auteuil, (7), Angélique-Claire Bissot, Marie-Jos. de Belle Isle, Marie Anne LaJone, (8), M. Anne de Repentigny, Marie M. du Mont, Térése Hertel de Rouville, Margte. Dugas, Marie Polonais, Gen. de Villeray, deux Dles. Gaillard (Rel. Hosp.), Marie Creste, Charlotte Bissot, M. Chauvin, Renée Frérot, Agnès Guyon, Charlotte Bouvjer, Marie de Falaise, Anne-Marie anglaise, Marie de Falaise

(1) Petite-fille de M. Paul Vachon, notaire Royal.

(2) Mme. Veuve des Targis était première *Seigneuresse* de Métis.

(3) Cette Dlle était fille de Louis de Gannes, sieur de Falaise, Lieutenant d'un détachement de la Marine Royale.

(4) Mlle. de Sabrevois était par sa mère, nièce des sœurs de Boucherville. M. de Sabrevois commandant au Fort Chambly, était selon le R. P. de Charlevoix, un officier de grand mérite.

(5) Voir ci-après Une femme forte au 18e siècle.

(6) Des familles Plante, qui sont anciennes à l'Ile d'Orléans, descendent quelques-unes de nos religieuses, entr'autres une de nos anciennes qui a été longtemps Supérieure.

(7) M. Ruette d'Auteuil est auteur d'un célèbre Mémoire présenté à la cour de France quelques années avant 1760.

(8) M. La Jone était un architecte de Québec.

Marie-Clémence et M. Louise du Frost de la Gesmerais (1), Marie Anne Simard, Elisabeth et M. A. Choret, Marie Jos. LaJone, Marie Chevalier, Marie Jos. Vachon, Térése Gauthier, Marie Jos. de la Barre, Lse. Soulange, Marie F. Garneau, Marie M. Le François, Blanche Mourier, Françoise Drapeau, Charlotte de la Chesnaye, M. Thibierge, Charlotte du Buisson, Louise Fournel, Térése Mercier, Rosalie Amiot, Lse. et M. Anne du Montier, Marie de Plennes, Térése de Tonti, (2), Mad. Huault, M. Anne de Vitré, Cath. Prieur, Véronique Mathieu, Marie Jos. du Bois, Barbe Le Bouthillier, Jeanne de la Neuville, Marie M. Duchesnay, Charlotte du Pont, Mad. du Buisson, Marie Dumais, Mlle. de Hertel, Mlle. de la Durantaye, Mad. de Lamothe, Barbe Rancourt, Angélique du Val, Marie Jorian, Marie Bertrand, Mlle. Louvière, Aug. des Coteaux, M. A. Lemelin, Chamare, Marie A. Chaboillet, deux Dlles. Bailly, Térése du Pré, Lse. de la Grange, Marie Bélanger, deux Dlles Béga, Lse. LeFebvre, Claire Douville, Lse Beauvais, Térése Racine, M. Anne LeBlond, Jeanne Mallet, Gen. Michelon, M. Rénée Cugnet, Mlles. de la Pérade et Boucher de la Perrière, Agathe de Hertel, Ang. La Branche, Anne Roy, Françoise de Boucherville, Charlotte "Sauvage," Rose Le Comte, Michelle de Villeneuve, Térése Boivin, Marie Jos. La Pointe, Cath. Derome, Ang. des Rochers, Mlle. L'Hermite, Claire Hertel de Cournoyer, Jeanne de Lorimier, Lse. de la Découverte, Gen. Racine, Térése de Beaujeu, Margte. de Montreuil, M. de la Chevrotière, Lse. de Louvigny, Marie Ducasse, Catherine Persan, Mad. de Hertel, deux Dlles. de Villiers (3), M. de Villejoin, M. des Prés, Brigitte de St. Castins, (4), Charlotte Gaillard, Cath.

(1) Heureuses du succès qu'elles avaient obtenu dans l'éducation de Mlle. Margte. de la Gesmerais, nos Mères eurent la touchante pensée d'assurer à ses deux jeunes sœurs le même avantage.

(2) Le Chevalier de Tonti fut un des plus hardis voyageurs de l'Ouest. C'est de son temps que l'idée d'un empire Français, du golfe St. Laurent et des grands lacs à l'embouchure du Mississipi, occupait le vaste génie de Louis XIV.

(3) M. de Villiers, Capitaine d'Infanterie, était frère aîné de M. de Jumonville.

(4) Voir ci-après Notice à son nom.

de Grandmesnil, Jeanne et Louise de Gontins, Jeanne Resche, Ang. Placent, M. Anne Hertel, Térése Laroche, Térése Duchesnay, Gen. Cartier, Lse. Roy, Térése Bédard, Gen. Peuvret, Flavie Savary, Lse. de Renou, Margte. Chevalier, Gen. Guenet, Margte. de St. Ours Deschaillons, Reine Le Page, (1), M. A. Barbel, Lse. Bronce, Barbe Gauthier, Marie M. Fleury de la Gorgendière, M. Anne Le Febvre, deux Dlls. de Rigaud de Vaudreuil, Lse. de Villedonné, Térése Huot, M. Cath. et Térése La Joie, Térése Mercier, M. Anne Phillis, Gen. et Elis St. Jean, Mad. Langoumois, M. Anne Baudoin, A. Françoise de Rouville, M. Anne Chéron, Françoise de St. Michel, Cath. de Villeray, M. Lse. de la Gorgendière, (2), M. Anne de Villeneuve, Lse. et Anne Duchesnay, Dorothée Racine, M. Jos Parent, Gen. Mercier, Susanne des Rivières, Cath. de la Coudraie, Mad. du Pont, Lse. Montandre, Marie A. de la Tessonnière, Jeanne Lucas, Marie Anne et Térése de Rigaudville, Marie Jos Mailloux, Agnès Girard, trois Dlls. Bégon, (3), Françoise de Lotbinière, Lse. Cartier, Pugibeault, Charlotte de Beaujeu, Térése d'Ailleboust des Musseaux, Félicité du Chesnay, Margte. Gravelle, Jeanne Pinguet-Vaucours, Gen. Le Mieux, Lse. de Lotbinière. Claire de Renou, Margte. La Jus, Charlotte des Marais, Margte. de la Chevrotière, Mlles. Baudoin, de Plenne, Migeon de la Gauchetière, Denis de la Ronde, Brisson, Gosselin, Louvière et Aubert de la Chesnaye, Marie de Léry, Mad.

(1) Cette famille, originaire de l'Île d'Orléans, alla s'établir à Rimouski vers 1700, sur le fief Le Page. Il serait à désirer que quelque écrivain des " Soirées Canadiennes " ou du " Foyer Canadien, " qui racontent tant de délicieuses histoires du temps passé, donnât un état de l'accroissement prodigieux de cette famille patriarcale, ainsi que de tant d'autres anciennes familles qui ont formé des établissements en différentes parties du pays.

(2) Epouse du Marq. de Vaudreuil, dernier Gouverneur français.

(3) Ces Dlls., filles de M. Bégon, Capitaine et Chevalier de St. Louis, se trouvaient toutes trois au pensionnat en 1732. La plus jeune, âgée de six ans, était un ange que le ciel s'empressa de recueillir, et que nos Mères eurent le bonheur de préparer à jouir de Dieu. Elle mourut au mois de janvier de cette même année, et fut enterrée comme Mlle. Perthuis dans le caveau des Religieuses.

de Jonquières, Cath. et Angélique de Portneuf, Elisabeth Champagne, Ang. Guilloré, Margte du Guet, Jeanne Baby, (1), Lse. Travers, Elis. de Girardin, Cath. de la Borde, Cath. de la Croix, Ang. de Hertel, Marie A. La Garenne, Charlotte Boucher de Niverville, deux Dles. Bissot, deux Dles. St. Ours Deschaillons, Mlle. Charlotte d'Anticosti, (1), Marie Jos. de Beaujeu, Marie Davis, Françoise Girard, Marie de la Barre, Charlotte Bonneau, Mlles Hiché, de Maisonbasse, d'Antaille, de Rainville, de Belleville, de Belêtre, Godefroy de Tonnancourt (2), et Couillard, Elis. Roy, Thérèse Fortier, Marie Lse. Hertel de Beaulac, Marie Jos. Le Clerc, Charlotte du Bord, M. Mad. Boucher de Niverville, Marie Mad. de la Croix, Marie Jos. Jutras, Marie-Anne de la Verendrye, Susanne de Clos, Barbe de Gaspé, Marie Franç. de Montreuil, Mlles St. Luc de la Corne, (3), T. Aubert de la Chesnaye, Navarre, Richard, Marie Ursule de la Chevrotière, Ang. et Agnès Le Vasseur, Mad. Godefroy, Françoise de Frontigny, Joseph Marie Riverin, Marie A. de Villiers, Jeanne de St. Romain, Barbe de Beaulieu, M. Anne du Blé, Marie A. Le Page, Gen. Chomereau, Marie Jos. Gasnier, Marie Brissot, Marie Couillard, Marie. Lse. et Margte. de la Chevrotière, Margte. Carrerot, (4), Marie Jos. Durbois, Marie Jos., Jeanne et Margte. Bédard, Marie Jos. Davis, Rébecca " Anglaise, " Marie A. de Bellefeuille, Mad. de Villoray, Marie A. Gagnon, Cath. de la Martinière, Claire-Frang. Couillard, Marie Boucher, Marie Jos. Berthe, Gen. et M. Damour de Plennes, Mad. de Sacquépée, Mlle Beaudoin, Marie Lse. Lecours, Marie Gabrielle de l'Île, Marie Antoinette de Lanouiller, deux Dells. d'Orvilliers, Margte de Boisvert, Marie Cartier, Pélagie La Morille, Petronille et Charlotte de Croisilles, Cath. de la Veren-

(1) Voir ci-après Notice à son nom.

(2) Les Godefroy de Tonnancourt ont été anoblis de bonne heure. et gratifiés de fiefs et de seigneuries dans le district de Trois-Rivières, Leur ancêtre Jean Godefroy, célèbre interprète, resta avec les sauvages, à la prise de Québec en 1629.

(3) M. de la Corne de St. Luc était Commandant en chef des contingents des Nations.

(4) Cette Dlle. vint ici de l'Île Royale, où son père était garde-magasin du Roi.

drye, Ang. Perrault, Ang. des Meloises, (1), Thérèse Hertel de Cournoyer, Marie Judith Damour de Clignancourt, Thérèse de Frontigny, deux Dles de Bayeulles, Marie Jos. de Villedonné, Marie Morel de la Durantaye, Marie Lse. Carcy, Mlle de St. Simon, Charlotte de Boucherville, Marie M. de Muy, Agnès Bolduc, Elisabeth des Meloises, M. Cath. Amiot, deux Dles des Auniers, M. A. Beauchêne, Carth. de la Martinière, Cath. de Verchères, M. Marthe Le Mieux, M. Marthe Couillard, Mlles Corneille, de Lanou, Chavoy, Noyan, Biron, Brassard, Philibert et Proulx, deux Dles Amiot de Vincelot, M. Lse. Carrerot, Gen. Hertel de Beaulac, deux Dles Parent, deux sœurs de Léry, deux sœurs de St. Germain, Marie T. Taschereau, Marie Jeanne Channazard, Marie M. Delorme, Charlotte Denis de la Ronde, Mlle L'estage, Marie Angélique et Marie-Louise Mariauchean d'Eglis, Louise Drouard (2).

#### **Une femme forte du Canada au dix-huitième siècle.**

Une élève des plus distinguées de cette époque, et qui exerça une influence bien marquée sur les temps qui ont suivi, est sans contredit Mlle Marguerite du Frost de la Gesmerais. Elle était nièce par sa mère de nos sœurs de Boucherville, de Varennes et de Muy et petite-nièce de notre Mère Boucher de St. Pierre.

Mlle de la Gesmerais, qui devint une de ces femmes fortes dont le Canada s'honore à juste titre, naquit à Montréal en 1701, de parents également vertueux et honorables, et elle sut répondre aux heureuses impressions qu'elle en reçut. Son père était un gentil-

(1) Mlle. Ang. des Meloises fut plus tard la célèbre Dame Péan, épouse du Chevalier de Livaudière. C'était une personne très-remarquable pour sa beauté, ses agréments et son esprit.

(2) Mlle. Drouard était fille de Mme. Cath. de Villeray, qui épousa en secondes noces M. Michel de Salaberry, " Capitaine de flute du Roi. " Elle fut placée au pensionnat par son beau-père qui lui paya aussi sa dot à l'Hôpital-Général de cette ville, où elle vécut saintement pendant près d'un demi-siècle. Elle mourut en 1794. Elle porta en religion le même nom que sa pieuse tante, notre mère Drouard de St. Michel.

homme breton natif de Médriac, près de St. Malo, où l'on dit que sa famille subsiste encore. Etant entré de bonne heure au service, il vint en ce pays avec le Marquis de Denonville, combattit avec distinction sur nos frontières, fut promu au grade de capitaine et nommé commandant du fort Frontenac, (Kingston). Il épousa vers 1700, Mlle Renée de Varennes et devint père de plusieurs enfants dont l'aînée fut Mlle. Marguerite, qui va nous occuper quelques instants.

Tout semblait sourire à cette jeune famille quand Dieu, dont les desseins sont impénétrables, retira du monde ce bon père au moment où ses enfants avaient le plus grand besoin de son appui. Marguerite n'avait que huit ans lorsqu'elle resta ainsi orpheline ; mais élevée en partie chez son respectable aïeul, M. Pierre de Boucherville, son éducation ne fut pas négligée : dès sa onzième année, on l'envoyait à nos classes. Douce, pieuse, pleine de candeur et d'intelligence, Mlle de la Gesmerais s'acquit la sympathie et l'estime de toutes. Elle ne perdait pas un instant, et si elle voyait quelqu'une de ses compagnes, moins assidue au travail, chercher à s'amuser pendant la classe ou l'étude, elle se disait à elle-même : " Ces demoiselles sont plus fortunées que moi ; leurs années d'étude ne sont pas limitées : pour moi, je n'ai plus de père, et ma pauvre mère attend avec anxiété mon retour à la maison..." Et elle redoublait d'activité et d'application dans l'acquit de ses devoirs. C'est ainsi que Dieu préparait sa jeune servante aux grandes œuvres qu'elle devait plus tard accomplir à la gloire de son nom.

Après deux années de séjour à notre pensionnat, Mlle. de la Gesmerais retourna auprès de sa mère, qui avait plus besoin que jamais de cet ange de consolation. Chargée de cinq enfants encore en bas âge, deux garçons et trois filles, elle n'avait aucune ressource pour l'avenir. Il paraît que les amis de la famille avaient fondé de grandes espérances sur notre intéressante Marguerite ; du moins c'est en ce sens que M. Sattin, de la maison de St. Sulpice de Montréal, auteur de sa vie manuscrite, semble expliquer sa nouvelle position à sa sortie de notre Pensionnat. " Après avoir passé deux ans, dit-il, chez les Dames Ursulines de Québec, Mlle. de la Gesmerais revint à Montréal auprès de sa mère, dont elle fit la consolation et la joie, par les qualités de la nature et de la grâce

que le ciel lui avait données en partage. Elle fut d'un grand secours à sa mère en lui aidant à élever ses autres enfants. Que ne devait-on pas attendre, de si habiles et de si dignes maîtresses ? En cultivant son esprit et en formant son cœur aux vertus de son âge, elles firent en même temps passer dans son âme le germe de ces rares vertus dont elle devait donner dans la suite de si grands exemples."

Parée de tous les attrait de la jeunesse et de la beauté, cette intéressante orpheline, quoique entièrement dépourvue des biens de la fortune, parut dans la société avec un grand éclat. Elle y fut à la fois fêtée, admirée et chérie. Cet accueil ne la trouva pas insensible, et elle répondit avec empressement aux égards qu'on lui témoignait ; Dieu qui devait plus tard l'attirer si parfaitement à lui, voulut qu'elle comprît par sa propre expérience, tout ce qu'il y a d'amer, de vide et de fugitif dans les joies et les espérances de la terre. Le charme de la nouveauté lui fit donc d'abord trouver une certaine jouissance dans les assemblées du monde ; plus tard, elle se laissa éblouir par les grâces extérieures d'un brillant gentilhomme français, M. François M. You d'Youville. Mlle. de la Gesmerais était alors dans sa vingt et unième année, et il faut l'avouer, elle était digne d'un meilleur sort. Ce Gentilhomme qui ne jouissait que d'une médiocre fortune, ne paraît avoir eu, d'après un grave historien, que l'éphémère avantage d'être " un des plus beaux hommes de son temps." L'alliance eut lieu, mais que de larmes coulèrent dès le début de cette union malheureuse ! Capricieux et intraitable, dur envers sa famille et dissipé dans ses plaisirs, M. d'Youville fit cruellement souffrir son héroïque jeune femme pendant les huit années qu'il vécut. Mme. d'Youville était veuve en 1730 ; de six enfants il lui restait deux petits garçons qui, plus tard, se consacrèrent à Dieu dans le sacerdoce.

Chargée à la fois de pourvoir à ses enfants et d'acquitter les dettes de son mari, Madame d'Youville se trouva souvent à manquer du nécessaire, et ressentit pour la seconde fois toute l'amertume des épreuves qu'elle avait autrefois partagées avec sa mère. Ce fut alors que sa haute vertu commença à percer, et à la distinguer éminemment parmi les dames de Montréal, dont la douce



et fervente piété était pourtant alors, comme aujourd'hui, l'honneur et la joie de l'église de Ville-Marie.

La vie entière de la jeune veuve fut, de ce moment, un exercice continuél de bonnes œuvres ; elle visitait les malades à domicile et se faisait en tout la servante des pauvres ; elle reçut même dans sa propre maison plusieurs boiteux et estropiés. Charmées de sa vertu, plusieurs jeunes filles de Montréal se joignirent à elle, vivant en commun, travaillant pour leur propre subsistance et servant les pauvres. La communauté naissante, qui avait pour elle l'approbation de l'Evêque et la généreuse protection des MM. de St. Sulpice, subsista ainsi jusqu'en 1747. Le Séminaire de Montréal ayant alors voulu intervenir, pour confier à la pieuse veuve l'administration de l'Hôpital-Général, fondé par les frères Charon environ soixante ans auparavant, Mme. d'Youville fut assaillie d'une persécution générale, et des gens ingrats qu'elle avait assistés et soignés dans leurs maladies, allèrent jusqu'à lui donner par dérision à elle et à ses sœurs, le nom de " Sœurs Grises. " L'humble Dame voulant mettre à profit cette humiliation, résolut de ne prendre jamais d'autre nom pour distinguer sa Congrégation.

Il serait trop long d'énumérer ici les épreuves par lesquelles eut à passer la sainte Fondatrice ; qu'il nous suffise d'ajouter que les employés du gouvernement furent enfin forcés de reconnaître l'association de Mme. d'Youville, la cour de Versailles, à la sollicitation de l'Evêque et du clergé du Canada, ayant pris sous sa protection les servantes de Dieu et leur ayant accordé des lettres patentes en 1753.

L'Hôpital-Général de Ville-Marie avait été jusque-là dans un état de décadence véritable ; il fut bientôt retiré de ses ruines par la piété éclairée, la sagesse, l'intelligence et la prudente économie de Mme. d'Youville. De grandes épreuves vinrent encore dans la suite épurer sa vertu. En 1765, un affreux incendie réduisit en cendres l'asile béni des pauvres. A peine échappée de cette maison envahie par les flammes, cette tendre mère des membres souffrants de J.-C. réunit autour d'elle sa nombreuse famille d'adoption, et s'adressant à tous, aux vieillards, aux estropiés et

aux orphelins des deux sexes, aussi bien qu'à ses sœurs : " Mes enfants, leur dit-elle d'un ton pénétré, nous allons réciter le Te Deum à genoux afin de remercier Dieu de la grâce qu'il vient de nous faire." Tout de résignation et de piété reçut bientôt sa récompense ; la charité lui vint en aide de toutes parts, et peu d'années après, l'Hôpital-Général reconstruit sur un plan plus vaste et plus régulier, recueillait sous son toit près de deux cents pauvres.

Personne en ce pays ne peut ignorer les services qu'ont rendus et que rendent encore au public ces véritables Srs. de Charité.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter cette maison fondée par Mme. d'Youville, conviendront sans peine avec nous, que le trait le plus frappant de la protection de Dieu sur ces bonnes et pieuses sœurs, c'est qu'elles ont conservé intact jusqu'à ce jour l'esprit de leur digne Fondatrice, cette antique et naïve simplicité religieuse qui ajoute à leur piété je ne sais quoi d'aimable et d'édifiant.

En 1849, Mgr. P. F. Turgeon, actuellement archevêque de Québec, confia aux filles de Mme. d'Youville la direction de l'Hospice des orphelins de cette ville, qui a son propre noviciat et des règles particulières. Humble fruit des sacrifices du pieux prélat, cette institution déjà grande et prospère par son orphelinat et par ses nombreuses écoles dans la ville et les campagnes, ferait honneur aux plus anciennes villes de l'Europe. La bonne œuvre n'a pas non plus manqué d'encouragement, soit de la part des généreux habitants de Québec, soit par les renforts que lui donne une pieuse et fervente jeunesse, qui s'empresse d'augmenter le nombre des Srs. Parmi les établissements des filles de Mme. d'Youville, nous citerons la mission de la Rivière-Rouge, en faveur des tribus errantes du Nord-Ouest. A Ogdensbourg encore, aux frontières du Canada, se trouve une ramification de la maison-mère, sortie de la maison d'Ottawa, et fondée par M. Le Mercier, prêtre français d'un mérite distingué, qui est décédé sur la fin de décembre l'année dernière, après avoir travaillé avec un zèle digne de nos anciens missionnaires.

En 1824, les filles de Mme d'Youville se sont encore chargées d'un orphelinat nouveau, établi à Montréal en faveur des jeunes

filles Irlandaises pauvres et délaissées, et en 1853, elles ont accepté la direction d'une autre institution semblable, fondée au Faubourg St. Antoine par O. Berthelet Ecr., de Montréal.

Il y aura bientôt un siècle que la vie pieuse et méritoire de Mme. d'Youville s'est éteinte, laissant après elle des œuvres qui feront à jamais bénir sa mémoire dans notre pays. Elle mourut paisiblement au milieu de ses chères filles, le 31 décembre 1771, d'une paralysie qui résista à tous les remèdes. Elle était dans sa soixante et dixième année. Objet des regrets et de la vénération du public, elle était encore infiniment plus chère à ses sœurs, et longtemps après sa mort, on ne pouvait sans verser des larmes entendre prononcer son nom au-dedans de l'asile qu'elle avait fondé. Ses restes reposent aujourd'hui dans une châsse, pratiquée ces dernières années dans le mur de la salle de Communauté de la maison-mère, à Montréal où ils sont, nous n'en doutons pas, une source de bénédictions et de consolation pour ses filles.

Il y a une remarque que nous aimons à faire en terminant cette notice. Mme d'Youville était non-seulement notre élève, mais elle avait aussi, comme nous avons pu le voir, de proches parentes au Monastère. Nous avons eu du bonheur à constater que les membres de deux ou trois familles patriarcales se sont ainsi généreusement partagés entre les familles religieuses du pays : ce qui n'a pas peu contribué sans doute à la douce et cordiale amitié qui les unit. Il nous sera agréable d'avoir à revenir plus tard sur cet article, surtout au sujet de nos chères sœurs de la Congrégation N. D.

### **Bel Exemple de piété Filiale.**

Parmi les compagnes de classe de Mme. d'Youville, il s'en trouve une qui s'est rendue particulièrement remarquable par son dévouement envers sa famille. Son père, M. René Phézeret, était un armurier de Montréal que l'âge et les infirmités mettaient hors d'état de pourvoir à l'avenir de sa fille. Accablé par la perte de ses trois fils, morts au service, il ne faisait plus que languir dans le découragement et la douleur ; ces pauvres jeunes gens qui rêvaient gloire et honneur, n'avaient trouvé sur nos frontières qu'une mort prématurée. Mlle. Phézeret revenue du pensionnat, est témoin de

la désolation de son vieux père. A peine âgée de 17 ans, elle se trouvait sans autres ressources, pour l'avenir de ses parents et le sien, que celles que pourraient lui suggérer sa piété et son bon cœur. Que fit alors la douce et timide jeune fille ? Son bon ange l'inspira sans doute. Elle se détermine à révéler au chef du gouvernement, au Marquis de Vaudreuil lui-même, toute la détresse de sa position, et dans cette résolution, elle va trouver un homme d'affaires pour dresser son placet.

Le Gouverneur qui connaissait bien la famille Phézeret, les jeunes gens ayant servi sous ses ordres, fut charmé de ce noble dévouement de l'intéressante Dlle., et en répondant favorablement à sa demande avec son bon cœur ordinaire, il prit plaisir à entrer dans le détail des circonstances propres à relever son mérite, et voulut même consigner, dans les documents publics, le témoignage de son admiration : " Dlle. Marie Josephe de Phézeret, dit-il, nous ayant représenté qu'étant âgée de dix-sept ans.....elle s'est trouvée dans l'obligation pressante de s'adresser à nous, afin de venir en aide à son père et à sa mère, nous priant de vouloir bien lui concéder une terre sur la rivière Ouamaska, ayant cinquante arpents de front sur environ deux lieues de profondeur..." Non seulement les 50 arpents furent octroyés, mais pour lui prouver davantage son estime, le Gouverneur ajouta à ce premier don une autre concession sur la même rivière, et donna à ce dernier fief qui est non loin de celui de Mlle Louise de Ramesay, le nom de " Bourg Marie," gratifiant la jeune Dlle. " de tous les pouvoirs de haute, moyenne et basse justice, ainsi que de tous les privilèges de la pêche et de la traite avec les sauvages."

Le fief de " Bourg Marie " avait soixante arpents de front sur une lieue et demie de profondeur, le tout accordé aux conditions ordinaires : " qu'elle rendrait foi et hommage au représentant de Sa Majesté, au Château St. Louis, selon les coutumes de Paris, qu'elle défricherait ses terres et y maintiendrait feu et lieu."

Mlle .Phézeret trouva moyen de concéder et de faire valoir ses terres, et entoura ainsi de joie et de consolation les vieux jours de ses bons parents. Quelques années après cette heureuse démarche, elle épousa Gabriel François de Thiersan, Ecuyer, Sieur de

Genlis, Lieutenant de la Marine Royale. Vingt-cinq ans plus tard, probablement pendant l'absence de son mari, en guerre ou en Europe, on retrouve cette ancienne élève au Monastère parmi les "pensionnaires en chambre." Elle séjourna auprès de nos Mères pendant près de trois ans, et les laissa au mois d'octobre de 1734.

D'après une note qui nous a été fournie par M. l'abbé Ferland, nous voyons que Mme. de Thiersan passa en France vers le temps de la conquête, avec son mari et son fils, Charles Henri de Thiersan.

#### *Les six Diles. de Ramesay.*

Des six Diles de Ramesay que nous avons vues au pensionnat vers 1710 et 1715, l'aînée, comme nous l'avons dit, se fit Hospitalière, et sous le nom de Marguerite Charlotte de St. Claude, elle vécut à N. D. des Anges d'une vie tout angélique pendant près d'un demi-siècle. Geneviève avait pris son parti dans le monde et Marie-Catherine, en 1717, se faisait Ursuline.

Disons un mot des trois plus jeunes, Mlles Angélique, Louise et Elisabeth, qui retournèrent à Montréal à leur sortie du pensionnat, et se fixèrent dans leur famille, faisant l'édification du monde par une vie digne des premiers siècles de l'Eglise. Par leur haute vertu, surtout par leur héroïque charité, elles pouvaient servir de modèles aux personnes mêmes vouées par état à la perfection religieuse. Elles étaient ravies de trouver quelque occasion d'assister les pauvres ou de servir les infirmes, et elles n'eussent pas hésité à exposer leur santé et leur vie, pour procurer à un pauvre mourant quelque soulagement corporel ou quelque consolation spirituelle. Qu'on en juge par le trait suivant, que nous tenons des RR. Mères Hospitalières de Montréal, et qui se rapporte à l'année 1735, époque où une maladie contagieuse fut communiquée à la population de Ville-Marie par un vaisseau du Roi.

Après avoir décrit le progrès de la contagion, la mort de neuf Hospitalières, le partage que l'on fit de la Communauté en pleurs, lorsque l'Evêque, l'Intendant et le Gouverneur les obligèrent d'envoyer à la campagne toutes les sœurs à l'exception de six, qui se dévouèrent à mourir auprès des malades, l'Annaliste ajoute que ce fut précisément alors que les Diles. les plus vertueuses et les plus

distinguées de la colonie, sollicitèrent de loin et de près la grâce d'être admises à l'Hôtel-Dieu. " Mais, dit-elle, les Dles. de Ramesay firent plus que cela : au fort de la contagion et lorsque personne n'osait approcher des religieuses, ces trois filles de l'ancien Gouverneur de Montréal allèrent s'offrir à elles, pour les aider dans le service des malades, ne demandant d'autre récompense d'un sacrifice aussi héroïque que la grâce d'être soignées à l'Hôtel-Dieu, si elles venaient à être elles-mêmes atteintes de la maladie, et en cas de mort, d'être enterrées avec les Hospitalières dans la Chapelle de N. D. de Bon-Secours. Nos chères sœurs admirèrent la charité courageuse de ces demoiselles, elles leur en témoignèrent leur juste et sincère reconnaissance ; mais elles ne crurent pas devoir les exposer à une mort qu'on regardait comme inévitable, et elles refusèrent de les introduire dans l'intérieur de la maison."

#### Mlle. Charlotte d'Anticosti.

D'où vient à cette Dlle. ce titre d'Anticosti que lui donnent nos Régistres ? Le voici ; c'est tout un épisode de l'Histoire du Canada. Son nom était Joliet et ce fut son aïeul Louis Joliet qui, de concert avec le P. Marquette, eut l'honneur de découvrir le Mississippi. L'histoire de Joliet nous intéresse d'autant plus que nous trouvons sur nos Régistres le nom de sa belle-mère, de sa femme, de ses filles et de ses petites filles jusqu'à la cinquième génération.

" Le 25 mars 1665, disent nos anciens papiers, Mme. Bissot nous amena ses trois filles, Geneviève, Catherine et Claire-Françoise. " La dame Bissot dont il est ici question était Mlle. Marie Couillard, une des premières élèves de nos Fondatrices. A sa sortie du pensionnat en 1648, elle avait épousé à Québec M. François Bissot, Sieur de la Rivière, et natif de Lisieux en Normandie.

Plus tard, Mme. Bissot donna sa fille Claire à Louis Joliet. Ce grand explorateur canadien était né à Québec et avait fait de fortes études au collège des Jésuites. Dans sa jeunesse, croyant que Dieu l'appelait à la vie cléricale, il voulut en essayer, et avant l'âge de dix-sept ans il avait déjà reçu les quatre ordres mineurs.

A dix-neuf, il soutenait au Collège, en présence du Gouverneur et de l'Intendant, des thèses de philosophie qui les ravissaient d'admiration. Louis Joliet était alors un des meilleurs garçons du pays, il avait force bonne volonté pour se faire prêtre ; mais croyant voir que Dieu ne lui avait pas donné grâce pour cela, il quitta enfin la soutane. Ses voyages et ses découvertes ayant immortalisé son nom, il serait inutile d'en dire ici davantage. Ajoutons seulement que ce fut à l'âge de trente ans, en 1675, qu'il épousa à Québec Mlle. Claire-Françoise Bissot, et que cinq ans plus tard, il recevait en récompense des services qu'il avait rendus à son Roi et à son pays, la seigneurie de l'Île d'Anticosti et qu'il signa toujours depuis Joliet d'Anticosti.

On aurait droit de s'étonner de nos jours, si le Gouvernement faisait un pareil présent à un homme de ce mérite ; mais cette île, aujourd'hui déserte et tristement célèbre par ses naufrages, était alors d'une tout autre importance, à cause du grand nombre de sauvages qui y abordaient pour la traite des pelleteries. Après avoir tenu " feu et lieu," pendant quelques années dans son île, Louis Joliet revint à Québec avec sa jeune famille. Sur nos Régistres se trouvent successivement le nom de ses filles : Marie-Claire, Geneviève et " Manon " (Anne), toutes deux nommées Madeleine par mégarde au premier tome de cette Histoire. Mlle. M. Claire Joliet, qui sortit du pensionnat en 1696, épousa à Québec en 1702, M. Joseph Fleury de la Gorgendière.

Quelques années avant sa mort, Louis Joliet reçut de Louis XIV un nouveau titre de gratification, la Seigneurie de Joliet que possèdent encore ses descendants. Il fut aussi nommé hydrographe du Roi, et mourut vers l'an 1700.

Parmi ses descendants, il en est un surtout qu'il ne faut pas oublier, l'Hon. B. Joliet, né à St. Thomas et qui s'est rendu bienfaiteur de son pays aux dépens de son repos, de ses plaisirs et de sa fortune. Fondateur du village de l'Industrie, à la Valtrie près de Montréal, il y bâtit une église et un collège, et fit venir d'Europe, à ses frais, les Frères de St. Viateur, si connus par leur dévouement et leur piété. Ce digne rejeton de Louis Joliet eut le bonheur de recevoir du St. Siège une lettre de félicitation ; ce

témoignage si flatteur lui fut accordé six ans avant sa mort arrivée en juin 1850.

#### Mlle. Brigitte de St. Castins.

Cette demoiselle était fille d'une princesse sauvage et de ce Baron de St. Castins qui combattait si vaillamment en Acadie, vers 1707 et les années suivantes. Après le licenciement du Régiment de Carignan, cet officier, natif d'Oléron en Béarn, s'était retiré au milieu des Abénaquis nos anciens voisins, dont il parlait très-bien la langue ; il y épousa une princesse de la nation, " préférant les forêts d'Amérique aux Pyrénées d'Europe. " Il vécut parmi les sauvages de manière à s'en faire aimer et estimer au-delà de toute expression. " Ils le firent grand chef, (Sagamo), qui est comme le souverain de la nation, et peu à peu, dit un contemporain, il a travaillé à se faire une fortune dont tout autre que lui saurait profiter, en retirant de ce pays-là deux ou trois cent mille écus, qu'il a dans ses coffres en belle monnaie d'or. Cependant, il ne s'en sert qu'à acheter des marchandises pour faire des présents à ses confrères les Sauvages, qui lui font ensuite, au retour de leurs chasses, des présents de castor d'une triple valeur. Les gouverneurs généraux du Canada le ménagent, et ceux de la Nouvelle-Angleterre le craignent. "

Nous ignorons si Mlle. de Castins participait à l'humeur aventureuse de son père, mais nous savons que les filles du Baron de St. Castins furent toutes richement dotées, et mariées très avantageusement à des Français.

#### Postérité d'une vénérable Aïeule.

Les noms de Chavigny, de la Gorgendière, de la Tesserie, de Beaulieu se sont trouvés si souvent cités jusqu'ici, que nous avons éprouvé un vif intérêt à découvrir l'origine de ces familles, dont le zèle pour l'éducation ne paraît pas s'être jamais ralenti. Reportons-nous donc aux premiers temps de la colonie, car c'est vers 1640 que Mlle de Grand-Maison, veuve de M. Boudier, sieur de Beau-regard, épousait à Québec M. François de Chavigny de Berchereau.



Ce dernier avait acquis des terres à Sillery et occupait un rang distingué dans la colonie ; il remplaça même pendant quelque temps le gouverneur.

M. de Chavigny ayant fait vers 1651 le voyage de France, et y étant mort, sa veuve, jeune encore, se trouva dans de grandes difficultés et eut beaucoup de peine à conserver son bien ; elle eut même le contre-temps de voir son Manoir de l'Ile d'Orléans détruit par un incendie. Elle épousa en troisièmes noces M. François Gourdeau de Beaulieu, fils d'un procureur du Roi à Niort, et donna par là un nouveau nom à sa postérité. Le malheur semblait poursuivre les alliances de Mlle. de Grand-Maison ; onze ans après ce mariage, M. de Beaulieu tomba sous les coups d'un misérable valet qui, après avoir assassiné son maître, mit le feu à sa propriété.

L'avenir de Mme. de Beaulieu devenait de plus en plus sombre, surtout quand elle envisageait le sort de sa nombreuse famille. C'est alors que M. de la Tesserie, membre du Conseil Supérieur, et pendant longtemps lieutenant-gouverneur, offrit à la veuve éprouvée sa protection et sa main. Cette dernière union dura trente ans. M. de la Tesserie lui aida avec une extrême bonté à pourvoir ses enfants, et lui rendit les derniers devoirs en 1692. Elle était âgée de 70 ans, et avait trouvé au milieu de ses épreuves le secret de faire beaucoup de bien.

Voyons maintenant quelle a été la lignée de Mlle de Grand-Maison. " En 1647, dit le Régistre, Mme de Chavigny amena au pensionnat ses deux filles, Marie-Madeleine et Marguerite. " Mme de la Peltrie, marraine de l'aînée, voulut dès lors se charger de l'éducation de sa chère filleule. " Le 15 mai 1650, Gèneviève de Chavigny rejoignit ses sœurs au Monastère, le R. P. Ragueneau payant sa pension : " c'est-à-dire que dans ce bon vieux temps, il y avait réciprocité de bonnes œuvres entre ces âmes pieuses ; Eléonore de Grand-Maison à cette époque, donnait ses terres sur l'Ile aux malheureux Hurons poursuivis par les Iroquois, et le R. P. Ragueneau, par reconnaissance, s'intéressait à l'enfant de cette dame généreuse. Les Ursulines se réunissaient, à leurs manière, à ces protecteurs des sauvages, car, " le 25 octobre 1656,

porte encore le Régistre, Mme. de Beaulieu ayant retiré sa fille Marguerite, nous a mis entre les mains sa fille Charlotte, et nous la tenons pour 100 livres par an, eu égard à diverses considérations." La piété et l'application de ces Dlls ne firent pas défaut à la bonne réputation de la famille, et les personnages les plus marquants de la colonie s'estimèrent heureux de les avoir pour épouses.

Marguerite a transmis le sang des Chavigny aux Douaire de Bondy par son premier mari, (1), et aux Fleury Deschambault par son second, se trouvant ainsi aïeule des familles de la Gorgendière, Rigaud de Vaudreuil, Choiseul, Longueil, Taschereau etc., noms qui se rencontrent si souvent sur nos Régistres.

Marie-Madeleine, par son mariage avec M. Jean Lemoine un des premiers concessionnaires du district de Trois-Rivières, devint la tige féminine des Lemoine de Monière et Lemoine des Pins.

Geneviève s'allia à M. Charles Amiot, Seigneur de Vincelot, dont la fille aînée, la Mère M. Madeleine Amiot de la Conception, doit être déjà connue de nos lectrices. Quant au nom de Chavigny, il s'est conservé jusqu'à nos jours dans la branche des Chavigny de la Chevrotière, qui possèdent encore un des fiefs de leurs aïeux.

La mémoire de Mlle Eléonore de Grand-Maison sera toujours en bénédiction dans ce Monastère, dont un de ses petit-fils est actuellement aumônier, où deux de ses petites-filles ont été religieuses, et où se forment encore à la piété et à la science six de ses arrière petites-filles dans les Dlls Chavigny de la Chevrotière, Gourdeau et Lemoine.

#### **La grande tante d'un digne Aumônier.**

Une des plus remarquables petites-filles de Mlle. Eléonore de Grand-Maison est certainement Mlle. Marguerite Térése Lemoine des Pins, (2), qui fut par ses vertus un des plus beaux ornements de l'Hopital-Général de Montréal tenu par les Srs. Grises. Ayant pris de bonne heure la résolution de se consacrer à Dieu, elle

(1) M. Donaire de Bondy se noya près de l'île d'Orléans.

(2) Fille de M. René Alexandre Lemoine des Pins et de Mme. M. René Le Boulanger.

rompit sans hésiter avec tout ce qui pouvait l'attacher au monde, et dès l'âge de 17 ans, elle entra comme dame pensionnaire à l'Hôpital. Mlle. Lemoine ayant obtenu de ses parents la liberté de disposer comme elle le voudrait de son héritage, elle le destina dès lors aux pauvres, sans toutefois être encore décidée à se faire religieuse. Il y avait alors à Montréal un grand sujet d'édification dans la vie que menaient Mme d'Youville et ses compagnes. Mlle. Lemoine, passant de l'admiration au désir d'imiter, demanda aux Srs. Grises de la recevoir parmi elles. Elle avait alors environ 30 ans. Non seulement elle fut accueillie de grand cœur dans la société naissante, mais le jour même de sa réception, elle fut nommée maîtresse des novices par Mme. d'Youville. Les vertus de la Sr. Lemoine des Pins furent une source de sainte émulation pour ses sœurs, et l'estime qu'on en conçut fut si général qu'à la mort de Mme. d'Youville, en 1771, on n'en voulut point d'autre pour la remplacer.

Cette nomination attira à la nouvelle supérieure plusieurs lettres de félicitation. Voici comment le bienveillant M. Gravé, du Séminaire de Québec, lui faisait son compliment de circonstance. "Je ne vous félicite pas de ce que vous lui succédez. Il n'est pas gracieux de remplacer une fondatrice dont le mérite était si fort au-dessus du commun. Mais il n'a tenu qu'à vous de vous remplir de son esprit, de profiter de sa présence et de ses saints avis; et je ne puis vous rien souhaiter de mieux que la grâce d'en faire un saint usage." Les annales des Srs. témoignent qu'elle fit en effet un saint usage d'un si précieux trésor, en conservant intact, par ses exemples et par ses conseils, durant les 21 ans qu'elle fut supérieure, l'esprit de la vénérée Fondatrice. Sous son administration sage et judicieuse, la prospérité s'affermir dans sa maison; elle sut aussi défendre les droits des pauvres en invoquant la protection des autorités civiles, contre les agressions des sauvages du Sault St. Louis, qui faisaient des déprédations sur les terres de Châteauguay, seigneurie dont Mme. d'Youville avait fait l'acquisition en 1764. Ses lettres à Milord Carleton et au Lieutenant-Gouverneur Cramahé, nous donnent une idée assez juste de sa rare capacité dans les affaires.

Mlle. Lemoine des Pins a rempli, il est vrai, une carrière beaucoup moins éprouvée que sa vénérable aïeule; mais sa vie d'abnégation et de bonnes œuvres, toute consacrée à l'utilité publique, offrira toujours aux âmes généreuses un digne sujet d'émulation dans la pratique du bien. Elle mourut en 1792. Juste un siècle entre la mort de l'aïeule et celle de sa pieuse petite-fille !

**Quelques particularités sur d'autres anciennes élèves :—**  
**zèle pour l'éducation ;—longévité etc.**

Un autre nom que nous rencontrons incessamment sur les Régistres est celui de la Chesnaye, dont la descendance se retrouve encore aussi au Pensionnat. Ce nom paraît pour la première fois quelques années après le premier incendie ; il se répète souvent depuis, et " en 1704, Mme. Aubert de la Chesnaye nous donna quatre nouvelles pensionnaires pour être instruites : ses deux filles, sa petite-fille Mlle. de Gallipet, (1), et leur petite servante."

Cette Dame Aubert de la Chesnaye était épouse de M. Charles Aubert de la Chesnaye, ce riche négociant de Québec mort en 1702, un des ancêtres vénérés de la famille de Gaspé, (2), et si renommé pour sa bienfaisance que les documents du temps en font le plus bel éloge. Voici à quelle occasion. Un incendie affreux éclata à la Basse-Ville dans l'été de 1682, et causa une consternation générale, car toutes les maisons, qui étaient de bois, furent consumées, à la seule exception de celle de M. de la Ches-

(1) M. de Gallipet était Major de Québec en 1698.

(2) Il paraît qu'il n'y a rien de bien certain sur l'origine de ce surnom de Gaspé. Voici l'opinion de M. Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur si admiré des " Anciens Canadiens, " à qui nous demandions dernièrement quelques renseignements sur sa famille : " Je ne puis préciser en quelle année Charles Aubert, fils de Jacques, prit le nom de la Chesnaye.... Le premier Aubert de la Chesnaye portant le titre de Gaspé, était le fils du précédent, qui s'était marié en 1664. Un autre sieur de la Chesnaye combattait aux Tuileries pour la défense de la famille royale, le 10 août 1792. On sait que les cadets des anciennes familles françaises prenaient souvent le nom des fiefs ou seigneuries octroyés à leurs pères, et c'est une tradition dans ma famille que le nom de Gaspé nous a été transmis par un de nos ancêtres, propriétaire d'un fief dans le district de Gaspé. "

naye." Dieu lui conserva sans doute ses biens, ajoute la Sr. Juchereau de la Ferté, afin qu'il pût aider ses concitoyens à bâtir. C'était un très-riche marchand qui avait l'âme noble et généreuse, et qui épuisa ses fonds pour prêter à tout le monde, de sorte qu'il n'y a presque aucune maison à la Basse-Ville qui ne lui soit redevable."

On se rappelle que M. Basire, autre riche marchand de Québec, s'était attaché à faire l'aumône la plus agréable à Dieu, en procurant l'instruction à des enfants sans ressource. Au reste, un simple coup-d'œil sur nos Régistes suffit, pour nous faire voir que la sollicitude de ces premiers seigneurs et marchands du pays, ne se bornait pas à leurs intérêts de négoce, ou au défrichement de leurs terres. Outre les noms déjà cités, il faut voir comme les Juchereau, Seigneurs de Beauport, (1), les Toupin Dussault, (2) père et fils, premiers seigneurs de Belair, les Langlois, premiers seigneurs de St. Jean Port Joly, les Lessard des Eboulements, les Hamelin des Grondines, etc., tenaient à venir payer pour leurs enfants. Il est vrai qu'ils donnaient l'argent de l'époque : blé, pois, beurre etc. etc ; mais leur zèle n'en paraissait que mieux.

Une autre famille dont le zèle pour l'éducation s'est transmis de génération en génération pendant deux siècles est celle des Guyon qui s'est ramifiée sous les noms de Guyon du Buisson, Guyon des Prés &c. Nous trouvons constamment ces noms sur nos Régistres, ainsi que ceux des Delles. Couillard, leurs tantes et leurs cousines.

Cette famille origina dans le pays par l'ailliance de M. Guyon des Prés avec Mlle. M. Madeleine Marsollet, (1) une des trois filles du valeureux interprète de ce nom.

(1) Dans le cours de l'année 16 , Mlle de Beauport, selon notre Récit, envoyait au Monastère une *chaloupée de pierres* de sa seigneurie, en paiement de la pension de sa nièce, Mlle. de Lauson.

(2) En 1668, M. Toupin donna sa fille en mariage à M. Monette de Moras, officier dans les troupes. Plus tard, Mlle. M. Térèse de Moras épousait M. Beaubien, seigneur de la Rivière du Loup (en haut), et veuf de Mlle. Godefroy de Linctot. Sa seconde femme lui apportait comme dot l'île de Moras dans la rivière Nicolet, aujourd'hui la propriété de leur petit fils. *Note de M. l'Abbé Ferland.*

(1) Mlle. Louise Marsollet épousa M. Le Mire, et Marie, M. Damour des Chauffours.

Plusieurs petites-filles de Mme. Guyon des Prés (1) furent religieuses dans cette maison et ailleurs ; mais aucune d'elle n'a atteint l'âge de sa respectable aïeule, qui mourut à Beauport en 1734, âgée de 90 ans.

Donnons ici en passant un échantillon des transformations qu'ont souvent eues en Canada les noms de famille, transformations qui par temps font le désespoir des généalogistes canadiens. Ce nom de Guyon par exemple tant par les surnoms que l'orthographe, est devenu à peu près méconnaissable. C'était donc Guyon dans le principe. Eh bien ! dès 1667, c'était M. Claude *Dion*, qui plaçait au pensionnat ses deux filles ; plus tard M. "*Quion*" venoit présenter sa fille au Monastère. Notre aumônier actuel nous dit qu'il n'y a que peu d'années qu'il a découvert que c'est des Guyon que vient une propriété très-étendue, à Beauport, que l'on désignait sous l'appellation de *Champ des Dion*, *Chandelion* (2) etc. etc.,

(1) En 1692, Mlle. Elisabeth des Prés qu'on appela depuis Mme. de Martigny, épousa à Québec M. Lemoine fils de Jacques et neveu de Charles de Longueuil ; Geneviève épousa en secondes nocces M. Chavigny de la Chevrotière : Térèse, M. de Lamothe-Cadillac, fondateur du Détroit, et Louise, M. Damour des Chauffours.

(2) Nos lectrices ont bien des fois entendu parler de "Foi et hommage ;" peut-être seront-elles curieuses de voir un échantillon de la formule usitée en ces rencontres, sous le régime féodal.

"Foi et hommage de Jean Guion au Seigneur de Beauport; Robert Giffard, le 30 Juillet 1646.

"En la presence et compagnie de Guillaume Tronquet, commis au Greffe et tabellionage de Québec, en la Nouvelle France, Jean Guion, habitant de la Nouvelle France, demeurant en sa maison du Buisson, s'est transporté en la maison Seigneuriale de Beauport, et à la principale porte et entrée de la dite maison, où estant le dit Guion aurait frappé et serait survenu François Boullé, fermier du dit Seigneur de Beauport, auquel le dit Guion aurait demandé si le dit Seigneur de Beauport était en sa maison seigneuriale de Beauport ou personne pour lui ayant charge de recevoir les vassaulx à foy et hommage ; à quoy le dit Boullé auroit fait response que le dit Seigneur n'y estait pas, et qu'il avoit charge de luy pour recevoir les vassaulx à foy et hommage. Après laquelle response et à la principale porte le dit Guion s'est mis un genouil en terre, nud tête, sans épée ni esperons et a dit par trois

La longévité des premiers habitants de notre pays est remarquable. La plupart des élèves du premier siècle de notre Monastère ont vu grandir leurs enfants et leurs petits-enfants jusqu'à la quatrième génération. Nos Régistres sont aimables en ce point, car en inscrivant le nom des enfants, ils désignent ordinairement celui de leurs mères. Citons encore un exemple ou deux de cette longévité patriarcale.

En 1742 vivait Mlle. Marguerite Le Gardeur de Tilly, (1) que M. le Gouverneur de Courcelles plaçait au pensionnat en 1668. Quelque temps après sa sortie du pensionnat, Mlle. de Tilly avait épousé un officier du régiment de Carignan, le Capitaine Joseph Le Gouës de Grey ; mais bientôt elle eut la douleur de rester veuve, avec une fille à élever. M. Pierre de St. Ours, Seigneur de l'Echaillon, s'offrit alors à être le père de cette jeune orpheline, et de fait, ayant épousé Mme. de Grey, il fit instruire la jeune Charlotte avec autant de soin que ses propres enfants, et

fois ces mots : monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, je vous faict et porte la foy et hommage que je suis tenu de vous faire et porter, à cause de mon fief Du Buisson duquel je suis homme de foy relevant de votre Seigneurie de Beauport, vous déclarant que je vous offre payer les droicts seigneuriaux et fèodaux quand deubs seront, vous réquérant me recevoir à la dite foy et hommage." Documents de J. B. Faribault Ecr:

Notre Communauté doit à ce laborieux et intelligent citoyen de Québec plusieurs papiers d'un haut intérêt, et le pays lui est redevable de beaucoup de recherches historiques.

(1) Les Dlls. de Tilly furent toutes remarquables par leurs belles qualités et leurs hautes alliances. Catherine fut l'épouse de M. de Sorel, qui a donné son nom au fort sur la rivière Chambly ; une autre épousa M. des Bordes de Landrief, officier du garde-corps de Louis XVI, et chevalier de St. Louis ; il hérita du duc d'Arenberg dont il fut aide-de-camp, l'Hôtel d'Arenberg, à Paris.

Parmi les officiers supérieurs de la Marine, on conserve le souvenir du Comte de Tilly, qui émigra à la Conquête, et dont les descendants existent encore en France. Tout récemment, notre historien du Canada, M. Ferland, recevait une lettre du Comte Alfred Le Gardeur de Tilly.

l'introduisit dans la famille de Longueil, en lui faisant épouser le fils aîné du Baron.

Dans un pays comme était le nôtre au temps passé, où l'on ne mourait que de vieillesse ou par accident, mais aussi, où les accidents étaient si fréquents, il y avait, ce semble, un touchant patriotisme dans cette attention à ne pas laisser d'orphelins. Ces alliances répétées, où régnait une si parfaite charité entre le beau-père et les enfants d'adoption, nous paraissent un beau témoignage en faveur des mœurs de l'époque.

Mme. de St. Ours, restée veuve une seconde fois, épousa en troisièmes nocces le premier Baron de Longueil qui, malgré les soins les plus assidus, mourut deux ans après, âgé de 73 ans. On fit de magnifiques funérailles à cet illustre défunt ; (1) sa veuve se retira au Château de Longueil, auprès du second Baron et de la jeune Baronne sa fille, où elle vécut jusqu'à l'âge de 85 ans.

Mlle. M. Anne Becquard de Grand'Ville, fille d'un officier du Régiment de Carignan, qui se trouvait au Monastère quelques années après Mlle. Le Gardeur de Tilly dont nous venons de parler, poussa encore plus loin que cette dernière sa vigoureuse existence, puisqu'elle atteignit sa quatre-vingt-douzième année. Elle avait épousé le Chevalier Pierre-Jacques de Joybert-Marson, seigneur de Soulanges (actuellement les Cèdres, près de Montréal). Sa fille, Mlle. Geneviève de Joybert-Marson, dont nous avons déjà donné le nom, devint en 1728, l'épouse de Paul-Joseph Lemoyne, frère du second Baron.

Lorsque le Chevalier Lemoyne était Major de ville à Québec, c'est-à-dire en 1752 et les années suivantes, sa dame et ses demoiselles entraient souvent au Monastère, et c'est à l'occasion d'une de ces visites que notre Récit nous offre les lignes suivantes. " Y avait-il quelque désastre public, incendie, naufrage ou misère quelconque, Mme. de Longueil faisait avec ses filles la quête à l'église ou au salon, et cette véritable amie des pauvres trouvait toujours moyen d'apporter secours aux malheureux." Cette vie

(1) La douce et pieuse Charlotte de Grey, délicate de santé, ne survécut que trois ans à sa mère. Elle mourut à Longueil en 1745 âgée de 49 ans.



de bonnes œuvres et de mérite fut beaucoup trop courte au gré de tout le monde ; elle devança de cinq mois dans l'éternité sa bonne mère, qui mourut en 1767.

Ajoutons encore ici un nom qui nous dira que nos bonnes grand'mères, tout en ayant le secret de vivre longtemps, en menant une vie sobre, frugale et active, travaillant le *jour* et se reposant la *nuît*, avaient aussi celui de garder jusqu'à la fin leur amabilité. Il s'agit de Mlle. Dumais, pensionnaire à nos classes en 1715, et qui devint plus tard épouse de M. Robineau, Baron de Portneuf. Veuve, elle entra à 79 ans, en qualité de pensionnaire, à l'Hospice dirigé par Mme. d'Youville, et si nos lectrices désirent savoir comment elle y passa ses derniers jours, qu'elles lisent les lignes suivantes : " Nous avons ici en pension une dame, veuve de Messire Robineau de Portneuf, âgée de 81 ans, qui jeûne et fait maigre tous les jours commandés, et travaille comme nous pour le bien des pauvres, quoiqu'elle paye sa pension. Elle est charmante pour sa grande piété et sa belle humeur. "

Qu'il fait bon de se reporter à cet âge d'or de la colonie, où notre bon peuple ignorait le faste des richesses et les pitoyables raffinements de la vanité moderne, qui creusent sous les pas des générations des abîmes qui les engloutissent si rapidement !

Mlle. Jeanne Baby mentionnée dans la liste qui précède, était petite-fille de Mlle. Jeanne Dandonneau du Sablé, élève qui se trouvait au pensionnat vers 1666. Cette dernière avait épousé en 1670 " honorable homme Jacques Baby, officier du régiment de Carignan. " C'est là l'origine des nombreuses familles Baby et Casgrain. Trois des petits-fils de cet officier de Carignan, Louis, Antoine et Jacques Dupéron (Baby), séjournèrent longtemps dans le Haut-Canada, où ils faisaient le commerce des pelleteries avec les sauvages ; leur principale station était le Détroit. Nous pensons que c'est là l'histoire d'un grand nombre de gentilshommes sous la domination française et après la conquête.

A l'époque des guerres qui précédèrent la prise du pays, les commandants du fort Duquesne confièrent aux frères Dupéron, à plusieurs reprises, le commandement de troupes et de partis de sauvages, à la tête desquels ils se distinguèrent. Une branche

de la famille Baby s'établit définitivement à Sandwich, Haut-Canada, dans le voisinage de l'ancien fort du Détroit, quand ce fort passa aux mains des Américains, en 1812. Un observateur étranger qui de nos jours visite les environs de ces deux villes, demeure émerveillé de voir comme tout y est resté canadien et catholique.

Nous désirerions avoir une liste bien complète des nombreux officiers du régiment de Carignan-Salières : car c'est là que la population actuelle du pays a puisé en grande partie les sentiments si éminemment patriotiques et religieux qui l'ont toujours distinguée. Nos lectrices doivent avoir tout frais à la mémoire l'arrivée splendide du Marquis de Tracy en 1665.

Quant aux Dlls Térèse Gauthier, Térèse Racine, M. Anne Le Blond, Anne Roy, Michelle de Villeneuve, M. Jos. Parent, Térèse Bedard, Marguerite Gravel, Geneviève Lemieux, de Rainville, Cartier, Joseph M. Riverin, Barbe de Beaulieu, des Auniers, Brassard, Auclair, nous n'avons pas les données suffisantes pour constater que ces anciennes élèves, et un grand nombre d'autres nommées dans la liste, soient alliées aux nombreuses familles qui se trouvent si bien connues dans le pays au temps où nous vivons, mais la chose est très-probable. On sait qu'Ant. Brassard concédait une terre sur les Plaines d'Abraham en 1647, et que plus tard, presque tous ses descendants se sont établis dans le district de Trois-Rivières et de Montréal ; que Guillaume Gauthier concédait au même endroit en 1615, ainsi que Pierre et Gervais Normand en 1647 : Jean Lemire avait aussi pris une concession vers le même temps. François Racine était établi sur le terrain des Ursulines, rue St. Louis, en 1718. Ce qui nous fait appuyer sur ces détails, c'est que nous regardons comme une grande bénédiction de descendre de ces anciennes familles ; car le sentiment du travail, et l'attachement à Dieu et à la patrie, étaient poussés jusqu'à l'héroïsme par chacun de leurs membres. Tout ce que nous pouvons connaître et apprendre de ces ancêtres doit être un fort encouragement à tenir une conduite sans reproche.

Sur les anciens papiers concernant la ville de Québec, nous rencontrons fréquemment le nom de la famille Auclair, dont une

branche a occupé longtemps une maison située sur notre terrain, vis-à-vis l'Esplanade. Que dire des autres noms cités ici ? Quel est celui qui connaît un peu le district de Québec et qui n'ait remarqué avec quelle abondance le bon Dieu a répandu sur ces familles les bénédictions d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ? Espérons que l'Histoire de ce petit peuple qui vint, il y a plus de deux cents ans, sur les bords du St. Laurent, et qui s'y est maintenu malgré tout, se complètera sous peu dans tous ses détails ; alors chacun pourra savourer avec délices les souvenirs du passé.

Nous suivons avec intérêt le mouvement qui se fait depuis quelques années chez plusieurs familles : que toutes les autres les imitent dans leurs recherches historiques, car autant que nous en pouvons juger, il y a peu de familles en Canada qui aient à rougir de leurs ancêtres. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous parlerons de ce qui a suivi la conquête du pays en 1759. Il y a plusieurs noms dont nous ne parlons pas dans ces petites notes, vû qu'ils se trouvent dans les notes un peu plus longues que nous mettons à la fin de ce livre sur certains noms historiques, ou qu'ils se rattachent d'une manière ou d'une autre à différentes parties de cette Histoire.

#### **Quelques Filleules d'une excellente Marraine.**

Disons quelques mots de nos découvertes récentes au sujet des filleules de Mme. de la Peltrie ; car voici bientôt le temps où elles ne pourront plus être de ce monde sans dépasser évidemment les bornes de la vie humaine. En attendant, profitons de l'occasion de répéter le nom de notre chère et honorée Fondatrice.

Nous avons déjà fait connaissance avec Mlle. Marie-Madeleine de Chavigny, cette aïeule vénérée des Lemoine de Monière et Lemoine des Pins, dont la postérité s'est étendue considérablement, comme la plupart des anciennes familles du pays.

Mlle. Marie-Madeleine Hertel est une autre filleule qui ne se contenta pas de reproduire le nom de sa bonne marraine, mais qui sut aussi en imiter les vertus. Placée au pensionnat dès 1650, elle y resta jusqu'à l'accident funeste qui termina les jours de son père, M. Jacques Hertel, célèbre interprète des sauvages. M. de

St. Quentin étant devenu beau-père de la jeune M. Madeleine, la ramena au pensionnat en 1656, " Mme. notre digne Fondatrice, dit le Régistre, ayant remis au pensionnat sa filleule."

A sa sortie du Monastère, Mlle. M. Madeleine Hertel épousa M. Pinart, chirurgien de la garnison. On dit que sa bonne marraine assista à ses noces ; toujours est-il qu'elle continua de s'intéresser à sa filleule, et qu'elle lui aida grandement à faire instruire sa famille.

On sait déjà que la protection de Mme. de la Peltrie valut toute une fortune aux Dles. Macart, devenues si tristement orphelines. L'aînée qui se trouvait au pensionnat en 1658, " par la charité de Mme. de la Peltrie," devint comme on l'a vu, l'épouse de M. Basire, le plus riche marchand de Québec. En 1700, mourait Marie-Madeleine, épouse de M. Charles Cadieu de Courville, qui faisait valoir ses terres avec " toute l'application et l'indépendance d'un patriarche." (1) M. de Courville survécut près de seize ans à sa femme, et mourut âgé de près de cent ans.

Geneviève Marcart était devenue Marquise, par son mariage en secondes noces avec M. Charles d'Alogny, Marquis de la Groix ; la quatrième Dlle. Macart s'allia à la famille de Repentigny.

Une autre filleule dont nous n'avons encore rien dit était Mlle. Françoise de la Haye, qui se trouvait au pensionnat vers le temps de la mort de sa bonne marraine. Elle était fille d'un sieur de la Haye, du Régiment de Carignan, qui vint avec un de ses fils en Canada, où tous deux s'établirent.

Une des familles resta à Québec jusqu'à la Conquête ; l'autre se fixa à Batiscan, où elle est encore, ayant conservé intact le bien paternel. On y garde précieusement la carabine de l'ancien officier du Régiment de Carignan, et un sac de grosse toile française, contenant des correspondances et autres papiers de l'ancien temps.

(1) La propriété de M. de Courville se trouvait dans les environs de la chute de Montmorency, où une côte porte encore son nom. Cette côte est devenue célèbre par la défaite qu'on y fit subir aux Anglais le 31 juillet, 1759.

Comme trait de mœurs, nous dirons qu'après la Conquête, un fils du premier de la Haye qui en bon militaire aimait l'eau-de-vie de France, s'abstint entièrement de l'usage des boissons spiritueuses, ne voulant pas, disait-il, s'empoisonner de *l'eau bénite* des Anglais ; et quand son couteau français fut usé, il se fit lui-même une ombelle (couteau monté en bois), ayant en horreur les couteaux de fabrique anglaise.

Les familles des La Haye, si nombreuses à Batiscan et aux environs, descendent de celles que nous venons indiquer. Les Laframboise, les Quesnel, les Blondeau, du district et de la ville de Montréal, sont alliés aux de la Haye par les femmes.

### **Un dernier Adieu aux enfants de la forêt.**

Avant de voir entièrement s'effacer du Monastère les traces des propriétaires primitifs des immenses forêts de notre Canada, qu'il nous soit permis de leur dire un petit mot d'adieu, et de nommer au moins les dernières élèves sauvages qui formèrent une classe séparée après 1700. Les voici :

M. Françoise et Marie-Catherine, Montagnaises ;—Marie-Anne et Louison, Abénaquises ;—Anne-Françoise et Rosalie, Abénaquises ;—Marguerite, fille de Madeleine l'Iroquoise ;—Fanchonnette et sa sœur Manette, Abénaquises ;—Madeleine et Jeannette, Montagnaises ;—Marie-Agnès, Abénaquise, et aussi Térèse Haouendi. Cette dernière est renommée comme fille d'une grande vertu ; elle fit dans la suite les fonctions de catéchiste parmi les siens.

Assistons maintenant à la pieuse mort de deux petites filles des bois, qui furent les dernières à s'envoler " du Monastère au Ciel."

### **Domitille Abénaquise.**

Après son baptême, Domitille avait paru changer de nature sous l'opération de la grâce. " Elle était depuis longtemps au " Séminaire," dit le Récit, quand elle fut attaquée de sa maladie mortelle au printemps de 1701. Quoiqu'elle fût à peine âgée de neuf ans, son confesseur ne balança pas à lui faire faire sa première communion en viatique. Cette petite fille de la forêt nous a donné,

surtout à ses derniers moments, des marques d'une piété qui surpassait son âge. Etant alors dans notre infirmerie, les religieuses l'entouraient sans cesse, et voyant la joie qu'elle avait de mourir, elles lui disaient agréablement : " Tu veux donc mourir, Domitille, tu veux aller voir le bon Jésus ? " — Oh ! oui, mère, répondait-elle d'une voix éteinte en faisant effort ; oui, Domitille veut s'en aller bien vite, afin de voir Jésus et Marie dans le ciel ! "

" Son mal, qui était une hydropisie, la faisait cruellement souffrir, mais elle garda son jugement libre jusqu'à la fin, répétant avec une ferveur d'ange les prières que l'on faisait auprès d'elle. L'infirmière cessait-elle un instant de réitérer les invocations, elle disait avec l'accent d'une suppliante : " Mère, prie encore, prie encore, et fais prier pour Domitille ! " C'est dans ces sentiments qu'elle s'envola au ciel. "

#### *Jacqueline de Chicoutimi.*

Vers le temps de la mort de la petite Domitille Abénaquise, le chef des Sauvages de Chicoutimi venait présenter à nos Mères sa fille Jacqueline, âgée de 12 ans. " Il semble que la Providence ne l'eût amenée à notre maison que pour la préparer au grand voyage de l'éternité. Six mois après son entrée, elle fut prise des écouelles, et languit longtemps comme une pauvre victime dévouée à la souffrance. Toute l'habileté de notre médecin, ( M. Sarrazin ), n'eut d'autre résultat que de prolonger son martyre. Jacqueline comprenant bien qu'elle s'approchait de la mort, demanda à faire une dernière confession, ce qu'elle accomplit avec une grande présence d'esprit. Peu après, ses souffrances s'accrurent avec un redoublement de fièvre si violent que, pendant trois semaines, elle fut dans un délire continu. Nous aurions beaucoup souhaité la faire communier en viatique, ajoute le Récit ; mais nous n'avons pu que lui faire administrer l'Extrême-Onction. "

#### §3.—APPLICATION DES PENSIONS DU ROI ET DE LA FONDATRICE.

Vers l'année 1725, les " Séminaristes " avaient donc entièrement disparu ou à peu près ; aussi voit-on omettre à cette époque, la clause de la formule des

vœux qui les concernait directement. Mais à quoi s'appliquera alors la fondation de Mme. de la Peltrie en faveur de six petites filles sauvages, qu'il fallait élever et entretenir dans toute l'étendue du terme ? La question fut facile à résoudre pour nos Mères ; on en grossira les 930 livres accordées tant par le gouvernement que par Mme. de la Peltrie, pour l'instruction de jeunes filles françaises sans ressources, et la destination en sera ou ne peut plus heureuse.

En effet, une foule d'officiers et de nobles du pays, ruinés par les guerres incessantes qui avaient présidé à l'établissement et à la formation de la colonie, se trouvaient hors d'état de pourvoir à l'éducation de leurs filles. Si en France même existait précisément à cette époque un pareil état de choses, que l'on se figure la position de ces cadets de famille arrivant sans fortune en Canada, et mis dans l'impossibilité d'en acquérir, dans un pays où l'on trouvait beaucoup plus à faire valoir son fonds de dévouement et de générosité à la cause publique, qu'à augmenter la caisse de ses finances ; — car heureusement, nous n'en sommes pas encore aux jours néfastes des Bigot.

Ce fut donc très-souvent comme à titre de récompenses pour services militaires, que les bourses du gouvernement ou de la noble Fondatrice, même dans le commencement de la colonie, furent appliquées, à peu près comme on le faisait alors en France, à la célèbre maison de St. Cyr, dont une ancienne élève de notre maison, Mme. la Marquise de Vaudreuil, était à même de nous donner des nouvelles (1). On comprend facilement que les Ursulines du Canada n'y allaient pas

(1) Mme. la Marquise de Vaudreuil était alors sous-gouvernante des enfants de France. Elle avait laissé dans ce but le Canada en 1709.

avec la munificence d'une fondation royale, mais qui sait si, proportion gardée, le bien ne fut pas aussi sensible, l'œuvre étant du même genre ? Il est même curieux de trouver parmi nos élèves sur la fondation, des noms qui se voient sur la liste des Dlls. de St. Cyr. Evidemment, c'étaient les mêmes familles nobles de France, qui venaient ici combattre pour les possessions du Roi, et qui étaient aussi secourues par les pensions du Roi.

Passons en revue quelques uns de ces beaux noms du pays que nos Mères eurent le bonheur d'obliger en une chose aussi importante.

Mlles. Marie Anne St. Luc de la Corne, Varennes de la Verendrye, Hertel de Beaulac, Boucher de Grosbois, de la Haye, Chorel de St. Romain, Godefroy de St. Paul, Denis de la Ronde, M. Anne de Chapt de la Corne, M. Anne Marin, Charlotte Louvière, M. Anne Girard, Dlls. Boucher de Niverville, Daudonneau du Sablé, Aubert de la Chesnaye, de Boucherville, de Celles, de la Chevrotière, Denis de St. Simon, de Gaspé, de Léry, de Biron, de Beaulieu, de la Durantaye, Hertel de la Fresnière, du Souchet, du Buisson, de Villeray, de la Barre, de St. Romain, de Villiers, de St. Germain, de la Martinière, de Couague, du Mont, de Croisilles, de Richardville, de Boisclair, Douville, Couillard des Prés, Gasnier, Corneille, Jutras, Cabanac de Rigaudville, de Louvigny, etc., etc.

Nous dirons au Livre suivant ce que fut St. Cyr, car il n'existe plus. Mais si le souffle dévastateur de la Révolution l'a consumé, la postérité religieuse a droit de recueillir jusqu'aux cendres d'une aussi belle et grande Institution.



**De petites élèves qui reposent avec leurs bonnes Maîtresses.**

Les enfants aux yeux de la Religion forment une classe privilégiée dans la grande famille humaine. Depuis le jour où notre divin Maître et Sauveur les bénissait en disant : " Laissez les petits enfants venir à moi !... Le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent..." ils sont devenus pour tous des symboles touchants de la candeur qui conserve à l'âme sa droiture, et de cette innocence qui lui ouvre le ciel. Quels ne doivent donc pas être les sentiments d'une Ursuline à l'égard de ces naissants tabernacles de l'Esprit-Saint, elle qui, par vœu, s'est dévouée à leurs intérêts les plus chers ? avec quelle incessante sollicitude elle voit passer du premier âge à l'adolescence, puis à l'état de jeune fille, ces tendres plantes qu'elle cultive pour l'avenir ! Il est rare en effet que l'Ange de la mort moissonne dans les rangs du pensionnat, il semble en respecter les joies douces et innocentes. Cependant, dans les années qu'embrasse ce chapitre, de 1700 à 1759, on eut à consigner la mort de quatre de ces charmantes petites filles, qui furent disposées à jouir des divins embrassements de l'Agneau, sous le toit même où elles étaient venues apprendre à l'aimer et à le servir. Leurs tendres parents comprirent si bien leur bonheur, qu'ils voulurent que la mort ne les séparât pas des secondes mères, auxquelles ils avaient confié en toute assurance leur innocence et leur amabilité.

" L'avant-veille du jour de l'an de cette année 1756, disent les Annales, notre chère petite Marie-Louise-Angélique, fille de M. Joseph Perthuis, Conseiller au Conseil Souverain de Québec, fut atteinte d'une pleurésie qui l'emporta en vingt-cinq jours. Cette petite n'était âgée que de neuf ans et mourut comme un ange. Avec la permission de Mgr. nous l'avons enterrée au milieu de nous dans notre chœur. "

" Ce même privilège a été accordé dans les années précédentes à trois autres : Mlle des Meloises, fille de M. des Meloises, Capitaine et Chevalier de St. Louis, et nièce de notre chère sœur St. François de Borgia ; elle décéda en 1739, âgée de 12 ans ;

une petite Dlle Bégon, fille de M. Bégon, Capitaine et Chevalier de St. Louis qui s'envola au ciel en 1732, à peine âgée de six ans, et précédemment Mlle Louise Perthuis, fille de M. Charles Perthuis, marchand à Québec et frère aîné de M. le Conseiller. "

Angéliques petites âmes ! en mêlant ainsi vos cendres aux cendres de nos Mères, en confondant les lis de votre innocence à ceux de la virginité, vous nous êtes devenues doublement chères, et nous espérons vous reconnaître un jour, au milieu de la brillante et virginale phalange d'Ursule. Vous y devez briller d'un nouvel éclat, auprès de celles qui versaient des larmes de tendresse sur vos précieuses dépouilles, tout en bénissant l'Agneau de vous avoir appelées sitôt à le suivre partout où il va. Voilà pourquoi sans doute, notre cœur s'est attendri en recontrant vos noms sur ces pages : nous sentions que vous étiez plus que les autres nos filles et nos sœurs !

#### **Mlle. de Brouague et ses Compagnes de classe.**

Vers le commencement des guerres qui finirent par la conquête du pays, on vit passer au pensionnat une foule d'élèves, dont la plupart furent mariées à des officiers supérieurs, tant anglais que français. Une famille surtout avait fourni de ces élèves pieuses, intéressantes et studieuses, dont la mémoire se perpétue aux lieux aimés de leur enfance, et dont les vertus ainsi que les qualités du cœur et de l'esprit, restent à leurs enfants comme un précieux héritage. Nous voulons parler de la famille de Brouague, dont la descendance se retrouve aujourd'hui dans les familles de Léry, de Beaujeu etc. Le 3 octobre 1747, M. de Brouague, Intendant sur les côtes du Labrador, amenait au pensionnat sa fille Louise âgée de 10 ans. Ses Sœurs Madeleine et Catherine étaient ici en 1751, Angélique en 1754 ; nous donnerons les noms des compagnes de classe de cette dernière : Mlles. de Léry, de Boisclair, de Gannes, de Lusignan, G. des Meloises, V. La Force, Louise de Muy, Françoise de Boucherville, Mlles. Boucher de Grosbois et Raymond, Ursule Baby, Gabrielle de la Jonquière, Mlles. Douville, du Plessis, (1), Le Duc, Le Mieux, Couillard, Durocher, Rhodes,

(1) La Mère du Plessis de Ste. Hélène, Supérieure de l'Hotel-Dieu

Berthelot, Le Mire, Girard, Baudoin, Le Vasseur, (de Louisbourg), deux Dles de Blainville, (1), M. A. Varin, de Vincelot, de Chavigny, du Four, St. Hubert, Charlotte Aubert, Hertel de Rouville. Mlle. Voyer, Marie Jos et M. Lse. Poulin, Le Blanc, Taschereau, Berment de la Martinière, Bedard, Rabby, Roussel, de l'Isle, Philibert, de Lantagnac, Chaunazard, St. Germain, deux Dles, Fleury d'Eschambault, trois Dles. de Nicolet, deux Dles. de Verchères, Mlle. de Grey, Marie-Louise Chauveau, Mlles. Langlois, Taschereau.

Nous aurons à revenir plus tard sur bon nombre de ces Dles. Nous ferons aussi connaître les vingt-huit courageuses élèves qui se trouvaient encore au Monastère à la veille du grand siège de 1759.

Si quelques unes de nos lectrices ont l'avantage de pouvoir jeter les yeux sur les cartes de feu le Colonel Jos. Bouchette, dans sa *Topographie du Canada*, ouvrage (1) devenu malheureusement très-rare, nous leur assurons qu'elles seront tout à fait en pays de connaissance depuis Rimouski jusqu'à Vaudreuil. Si elles n'y découvrent pas précisément le site des maisons qu'ont habitées les anciennes élèves, elles y verront en toutes lettres les possessions et les propriétés de leurs familles.

de Québec, écrivant en France en 1740, parlait ainsi de sa nièce : " Mon jeune frère a une petite fille qu'on dit qui nous ressemble, dont le père et la mère sont fous ; c'est un petit bijou, tant elle est déliée et gentille. Dieu veuille en faire une prédestinée." En septembre 1750, elle ajoutait ; " Ma petite nièce âgée de dix ans, a fait sa première communion le jour de Pâques chez les dames Ursulines." Le jeune frère dont elle parle était alors Grand Prévôt à Québec ; celui à qui elle s'adresse était le R. P. François-Xavier du Plessis, né à Québec en 1693. Il entra chez les Jésuites et devint célèbre en France par ses prédications, surtout à Arras.

(1) Les Annales de l'Hotel-Dieu de Montréal font un grand éloge de l'une de ces Dles. qui s'y est faite religieuse.

(1) Publié en 1815.

## CHAPITRE V.

### LE COIN DU FEU DU MONASTÈRE.

La Mère du Breuil de St. Joseph, dernière professe de la maison de Bourges.—La Mère Marie Le Maire des Anges, dernière professe du Grand Couvent de Paris.—La Mère Godefroy du St. Sacrement recueille d'heureux fruits du grand mystère qu'elle honore.—Petite postulante qui vit de longues années.—Une Élégante prise d'assaut par la grâce.—“ Elle a fourni une longue carrière en peu de jours ! ” — Zèle infatigable et saints désirs d'une petite-fille du Grand-Père Boucher.—Le “ petit oiseau de Gentilly, ” qui s'est dilaté les ailes aux leçons de la Vén. Mère.—Une haute naissance qui engage à une plus profonde humilité.—Fruit durable d'une Retraite.—Le Ciel s'ouvre pour quatre nouvelles vierges.—Les deux lampes de N. D. de Grand-Pouvoir, ou “ La petite servante de Marie. ”—La seconde Mère de l'Incarnation achève au ciel la fête centenaire.—Pas de joie parfaite en ce monde, ou Mort de la Mère d'Ailleboust de la Croix.



U est celle de nos lectrices dont le cœur ne vibre pas à ce mot de “ Coin du feu, ” qui renferme tout un monde de sentiments et de souvenirs ? Ce mot parle plus au cœur qu'à l'esprit, voilà pourquoi il se sent mieux qu'il ne s'explique. Intimité de famille, traditions du passé, instincts du présent, projets de l'avenir, tout cela se rattache à ces heures si douces où, groupée autour d'un aïeul vénéré, la jeune génération écoute avec avidité, les délicieuses histoires de temps qui ne sont

plus.

Disons-nous maintenant que le Monastère aussi a son “ Coin du feu, ” avec ses mille nuances de conso-

lation et de bonheur, pour l'âme qui recueille ces pieux souvenirs du passé ? Oui, sans doute ; et que de charmes dans ces récits, surtout dans une ancienne communauté où plusieurs membres comptent cinquante ans et plus de science monastique ! Ce "Coin du feu" du Monastère est d'autant plus cher, que les traditions qu'il conserve sont plus pures et plus saintes ; c'est un parfum dont on s'embaume et se pénètre d'autant mieux qu'il se répand moins au dehors, et se conserve plus frais et plus suave.

Mais si toutes nous sentons, chères lectrices, le charme attaché à ce "Coin du feu," à ce sanctuaire des traditions domestiques, avons-nous jamais réfléchi à son influence sur la société ? Oh ! le "Coin du feu," il date d'aussi loin que la première famille humaine ! C'était là que se conservait le souvenir du paradis terrestre, avec les connaissances que le premier homme y avait reçues de Dieu ; c'était là que l'homme déchu trouvait sa consolation, en transmettant, à ses enfants les promesses qui concernaient l'avenir. Mais "arrivons au déluge," mentionnons simplement que ce n'est qu'après ces récits du "Coin du feu," que s'est écrite toute histoire. Le "Coin du feu" est donc cette loi non écrite, eette tradition qui, dans les affaires de ce monde, complète (1)

(1) Nous trouvons sur la force de la tradition, (religieuse, il est vrai), des pensées d'une grande profondeur, dans un ouvrage du Rév. John Milner. Nous les citerons simplement, n'ayant pas la prétention de traiter ici le sujet.

"All written laws necessarily suppose the existence of unwritten laws, and indeed depend upon them for their force and authority. Not to run into depths of ethics and metaphysics on this subject, we have *common or unwritten law*, and *statute or written law*, both of them binding ; but the former necessarily precedes the latter. The legislature, for example, makes a written statute ; but we must learn, beforehand, from the common law, *what constitutes the islature*,

la loi écrite et préside à toutes les transactions de la vie. Un peuple sans traditions, s'il en existe, est un peuple sur le penchant de sa ruine, un peuple sans vigueur ni énergie, qui succombe sous le poids de son apathie.

Notre Canada, chères lectrices, que ne doit-il pas à son "Coin du feu" ? Il n'y a encore que quelques années, le Canada n'avait pas d'Histoire écrite : comment se trouve-t-il aujourd'hui en possession des mœurs et des instincts de ses pères ? Même ardeur belliqueuse dès qu'une circonstance la réveille ; même goût pour les courses et les aventures si l'occasion s'en présente. Voyez aujourd'hui l'enthousiasme de nos jeunes miliciens ; ils rêvent déjà la gloire d'un nouveau Carillon ! Voyez nos aventuriers, ces "coureurs" de nos jours, à la Californie et à l'Australie ! Où ont-ils appris à copier si fidèlement leurs ancêtres ? C'est au "Coin du feu," dans ces entretiens intimes où un père, un aïeul, racontait les prouesses de sa jeunesse, ou la témérité de ses courses aventureuses ; ces histoires recueillies par les enfants, sont transmises à la génération suivante ; elles se gravent dans les cœurs, y germent ; reste aux circonstances à les développer et à en faire goûter les fruits.

Nous aussi, chères lectrices, nous enfants, non-seulement du Canada, nous aussi du *Vieux Monastère*, empressons-nous de recueillir les traditions de notre "Coin du feu" ; plus elles seront nombreuses, plus elles seront consolantes, car un auteur très-estimé, le

and we must also have learnt from the natural and the divine laws, that the legislature is to be obeyed in all things which these do not render unlawful. "The municipal law of England," says judge Blackstone, "may be divided into *Lex Non Scripta*, the unwritten or common law, and the *Lex Scripta*, or statute law." He afterwards calls the common law, "the first ground and chief corner-stone of the laws of England."

R.P. Faber, a dit avec une vérité qui nous frappe, qu'il n'y a pas de Communauté fervente qui n'ait de nombreuses traditions. Et quand sont-elles plus aimables et plus profitables ces traditions, que lorsqu'elles font revivre à nos yeux les vertus de nos devancières ! Continuons donc de retremper notre âme à cette source si pure.

Nous avons eu sous les yeux les noms des membres dont se composait la Communauté, à la grande fête du centième Anniversaire ; les Notices Biographiques qui ont précédé, nous ont fait connaître celles qui déjà étaient entrées en possession du ciel. En interrogeant notre "Coin du feu" de 1713 à 1739, nous allons entrer dans l'intimité de celles qui moururent à cette époque, heureuses de se joindre à la brillante compagnie d'Ursule et de célébrer la fête centenaire au sein de l'Eglise triomphante.

**La Mère du Breuil de St. Joseph, dernière professe de la maison de Bourges.**

Le Monastère de l'antique cité de Bourges ne s'était pas contenté d'aider par ses aumônes, au temporel de notre Communauté, il avait aussi voulu contribuer à "l'édifice spirituel," qu'il voyait si solidement fondé par les vertus et les travaux de la Vén. Mère de l'Incarnation. En 1671, nous arrivaient deux de leurs jeunes religieuses, qui travaillèrent près d'un demi-siècle en Canada, et qui toutes deux furent appelées à gouverner la maison. La Mère du Breuil de St. Joseph et la Mère Drouet de Jésus se succédèrent dans la charge de Supérieure, de 1679 à 1694, la première ayant été douze ans dans cette charge.

La Mère du Breuil ne paraît pas avoir été prise au hasard pour cette mission lointaine et difficile ; l'auteur de sa notice, après avoir exprimé en termes touchants les regrets de la Communauté à sa mort, ajoute : " J'aime mieux ne pas essayer de faire l'éloge des rares qualités de cette chère et vénérable Mère, de

crainte de ternir l'éclat d'une si belle vertu ; les expressions ne pourraient jamais rendre l'idée que nous en avons conçue."

" Sur la fin de sa vie, la Mère du Breuil de St. Joseph était devenue aveugle, et extrêmement pesante, ne pouvant presque plus agir sans un secours étranger. Elle continua cependant de se traîner à nos saintes observances, surtout à la sainte messe, jusqu'à la fête de la Ste. Famille, au printemps de 1715. Elle succomba peu après à un accablement de divers maux, auxquels se joignit une fièvre ardente qui acheva de consumer cette nature défaillante, laissant son âme libre de s'envoler enfin dans le sein du Dieu qui couronne la vertu."

Elle était âgée de 68 ans, et en comptait 48 de profession religieuse.

**La Mère Marie Le Maire des Anges dernière professe du  
Grand Couvent de Paris.**

Nous avons été témoins de la ferveur avec laquelle la Mère Marie Le Maire des Anges débuta en 1671, dans sa carrière de missionnaire. Professe du Grand Couvent de Paris, elle en apporta ici le bon esprit et la piété, et contribua grandement à la régularité, tant dans notre maison que dans celle de Trois-Rivières, ayant été onze ans supérieure dans la première communauté, et six ans dans la seconde. En 1712, elle fit commencer les constructions au Monastère de Québec, et dans les années suivantes, elle les fit poursuivre avec un zèle admirable, " sa confiance et son abandon en la Providence lui rendant possibles les choses les plus difficiles, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du bon ordre de la Communauté, et sans doute, ajoute le Récit, le Seigneur aurait donné sa bénédiction à ses travaux si elle eut vécu. Sa bonne volonté aura été récompensée de Celui qui connaît et sonde les cœurs. "

Sur la fin de la seconde année de son quatrième triennat dans notre maison, au mois de novembre 1717, la pieuse Supérieure voulut faire sa retraite annuelle ; mais une fièvre violente et un point de côté dont elle fut saisie, l'obligèrent bientôt à suspendre ces saints exercices. Le médecin désespéra tout d'abord de son état, et l'on se ferait difficilement une idée du triste retentissement de cette nouvelle dans la Communauté. Mgr. de St. Vallier ne



fut pas plutôt informé de son état qu'il vint lui faire visite, et il permit aussi aux principaux ecclésiastiques de la ville de venir la voir, tant pour témoigner de sa considération pour la mourante, que pour consoler la Communauté qu'elle allait laisser orpheline. C'était la plus triste circonstance où l'on se fût trouvé au Monastère depuis la mort des Fondatrices.

Les élèves pensionnaires, qui avaient toujours été les objets privilégiés de ses soins, étaient également inconsolables. Un attrait tout particulier avait toujours attaché aux classes cette vraie Ursuline ; elle aimait l'enseignement, surtout celui de la Doctrine Chrétienne, ou instruction en forme de catéchisme, et pendant les longues années qu'elle fut Supérieure, Assistante ou Zélatrice, on la voyait accourir aux classes comme une jeune religieuse, dès qu'il y avait une maîtresse à remplacer. Les élèves, de leur côté, se montrèrent toujours avides de ses instructions, "sa piété aussi tendre qu'éclairée, lui rendant très-facile l'art de parler des choses de Dieu. Ce qui paraissait encore, dans les discours qu'elle adressait à la Communauté réunie, la veille des grandes fêtes."

Dès sa plus tendre enfance, la Mère des Anges avait choisi la Ste. Vierge pour sa mère et sa patronne. Cet acte n'avait pas été pour Mlle. Le Maire l'effet d'un sentiment passager, relégué dans la suite au fond de son âme : la dévotion à l'immaculée Mère de Dieu anima toute sa vie et perça dans toute sa conduite, comme le témoignent les Régistres des Ursulines de Paris.

"En jetant les yeux sur l'image de Marie, disait-elle aux élèves, reconnaissons notre indignité et disons-lui avec l'Eglise : *Dignare me laudare te, virgo sacrata ; Permettez que je vous loue, ô Vierge sainte !* De ce grand respect qu'elle avait pour la Mère de Dieu, provenait un désir ardent d'imiter ses vertus :—Marie, disait-elle, conservait dans son cœur toutes les paroles de Jésus ; faisons de même, mes enfants, allons souvent nous prosterner à ses pieds et la conjurer de nous apprendre cet aimable secret." C'était là en effet l'occupation principale de la pieuse Mère, surtout aux jours plus spécialement destinés à la prière ; il ne fallait pas alors la chercher ailleurs qu'à la Chapelle des Saints, au pied de l'image de la Reine du Ciel.

La plus douce récréation de la Mère des Anges était d'utiliser tous ses moments au profit des saints autels ; le temps semble avoir respecté la plupart des beaux ornements qu'elle a faits pour notre sacristie, et les Annales disent " qu'il n'y a guère d'église dans la Nouvelle-France qui n'ait de ses ouvrages en ce genre. "

Cette vraie Mère était d'une charité admirable ; voyait-elle quelqu'une dans la peine, il n'y avait plus pour elle de repos qu'elle ne lui eût procuré du soulagement ou de la consolation. Tant de rares et de belles qualités la firent grandement regretter de tous ceux qui l'avaient connue, soit à Québec, soit à Trois-Rivières, où elle a beaucoup travaillé pour l'avancement de la Religion et la gloire de Dieu. Douée d'un fond remarquable de sagesse et de prudence, elle eut un grand succès dans la conduite des affaires temporelles de notre Monastère, où elle aurait voulu voir, comme elle le dit si naïvement dans ses lettres " moins de domestiques et par conséquent moins de dépense. " Après beaucoup d'autres détails, notre Récit termine ainsi son éloge : " Il n'y a que Dieu qui puisse nous consoler en de semblables pertes. "

La Mère Marie Le Maire des Anges mourut le 13 décembre 1717 ; elle était âgée de 77 ans, et comptait 58 années de profession religieuse, dont elle avait passé 47 en Canada. Elle était la dernière survivante des religieuses professes venues de France.

La reconnaissance que nous devons à sa mémoire doit aussi s'étendre à sa famille, dont tous les membres se sont associés à cette généreuse missionnaire pour le bien de nos pauvres et lointaines missions. Ce fut surtout après le second incendie que notre Monastère se ressentit de leur libéralité : aussi, nos traditions nous ont-elles fidèlement transmis leurs noms vénérés. Comme nous l'avons déjà dit, les portraits à l'huile de notre Vén. Mère de l'Incarnation et de M. de la Peltrie, perdus à tout jamais sans eux, suffiraient seuls pour perpétuer parmi nous leurs bienfaits et notre gratitude.

**La Mère Godefroy du St. Sacrement recueille d'heureux fruits  
du grand mystère qu'elle honore.**

Nous avons parlé au premier tome de la Mère Godefroy de St-

François-Xavier, native de Trois-Rivières ; (1), disons maintenant quelques mots de sa cousine, la Mère Charlotte Godefroy du S. Sacrement, fille de " noble homme " M. Jean Paul Godefroy et de Mme. Madeleine Le Gardeur de Repentigny. Elle fit profession en 1669, entre les mains de la Mère Marie de l'Incarnation supérieure."

Toutes ces premières Ursulines Canadiennes semblent avoir fait convention d'être aimables, laborieuses, intérieures, pleines de zèle pour le bien commun, donnant souvent plus d'un demi-siècle de dévouement au service du bon Maître. La jeune génération qui écrit leurs notices ne le fait qu'avec attendrissement, et avec une affection toute filiale ; elles ont peine à consentir au départ de ces Mères bien-aimées, dont elles craignent de ne pas recueillir assez dignement les admirables exemples. La Mère Godefroy du S. Sacrement est du nombre de ces " chères et regrettées défuntes dont on ne peut dire assez de bien." Pour ne mentionner qu'un trait de sa belle et longue vie, il faut parler de sa dévotion au sublime mystère dont elle portait le nom ; elle n'en pouvait jamais assez faire pour l'autel du Dieu qui y disparaît par amour pour sa créature, et nous lui sommes redevables en grande partie des ornements qui embelliront notre église quand elle sera achevée."

" Cette chère Mère dont la vie était si pure et si édifiante avait cependant une frayeur extrême des jugements de Dieu. Quand elle était en pleine santé, elle nous disait souvent qu'elle ne savait ce qu'elle ferait, à l'annonce d'une mort prochaine. Chose admirable ! la paix la plus complète se répandit dans son âme tout entière, dès les premières atteintes de sa maladie, et elle se trouva dans un abandon parfait à la volonté de Dieu, soit pour la vie, soit pour la mort. On ne pouvait lui parler assez des choses du ciel ; tous ses moments étaient précieux, disait-elle, il ne fallait

(1) Cette ville de Trois-Rivières, fondée en 1634 sous les auspices de Champlain par l'intermédiaire du sieur de la Violette, " renferma après quelques années d'existence une aristocratie complète : les Hertel, les Le Neuf, les Boucher, les Godefroy, les Poulin de Courval, occupaient un rang distingué dans le pays, et s'allièrent avec les principales familles." Note de M. l'Abbé Ferland.

songer qu'à disposer son âme à la rencontre de l'Epoux divin ! Il s'est enfin fait lui-même son rassasiement et sa récompense, et nous ne doutons pas que les admirables sentiments de notre aimable défunte à cette heure suprême, ne soient un fruit de son ardeur à honorer, dans le sacrement d'amour, le Dieu qui allait se manifester à elle. Sa mort nous a paru prompte, mais non imprévue ; nous remarquons ces années dernières que loin de ralentir le pas, elle redoublait de ferveur, courant à nos saintes observances à 70 ans comme une jeune novice. Cette chère Mère, qui avait célébré le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse, sentait sans doute qu'elle se rapprochait sensiblement de l'aimant divin des âmes pures et fidèles."

**La Mère Marie Pinguet de l'Assomption ou Petite Postulante  
qui vit de longues années.**

Voici encore une de ces dévancières vénérées qui eurent le bonheur de faire leur profession " entre les mains de notre feue Mère Marie de l'Incarnation. "

Heureuse d'avoir été l'élève de nos bien-aimées Fondatrices, plus heureuse encore d'avoir si fidèlement marché sur leurs traces, la Mère Marie Pinguet de l'Assomption est un des plus beaux modèles que le vieux Récit propose à notre imitation. Quelle charmante simplicité dans les détails suivants !

" Le 1 octobre 1721, il a plu au Seigneur de faire passer de cette vallée de larmes au séjour des bienheureux, l'âme de notre chère sœur Marie M. Pinguet de l'Assomption, âgée de 68 ans. C'était une des premières professes canadiennes de notre Monastère et un excellent modèle de toutes les vertus religieuses. Elle avait eu dès sa plus tendre jeunesse un zèle peu commun pour l'état d'Ursuline, et ce beau feu avait trop d'activité pour rester longtemps caché : elle fit donc part de son généreux dessein à notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Mais comme la Communauté, alors naissante, était pour ainsi dire déstituée de toutes les douceurs de la vie, dans un rude climat et entourée de peuples barbares, on lui donna à entendre qu'elle était trop petite et délicate pour notre maison. Loin de se décourager à cette réponse, la jeune Marie

Madeleine redoubla de ferveur en recommandant sa cause à Dieu. Pour vaincre l'indécision des religieuses à son égard, elle eut recours à un petit stratagème qui effectivement, la faisait paraître plus grande qu'à l'ordinaire. Elle fit hausser ses talons, déjà passablement hauts, et parut partout au-dessus de sa taille naturelle.

“ La Mère de l'Incarnation, touchée de son innocence et vaincue d'ailleurs par sa ferveur, l'admit au noviciat au commencement de sa quinzième année. Ses premières ardeurs pour Dieu n'ont jamais souffert de détriment. Toujours assidue à l'oraison mentale, elle y consacrait tous ses loisirs, surtout les dimanches et les fêtes où elle ne sortait presque pas de l'Eglise, même dans les plus grands froids de l'hiver. De cette intime union avec Dieu procédait un zèle infatigable pour rendre service au prochain ; jamais elle ne se plaignait des fatigues qu'elle y pouvait expérimenter, surtout dans les classes externes et parmi nos chères petites filles sauvages. Elle leur a fait l'instruction environ vingt ans, et elle la faisait en qualité de maîtresse-générale, lorsqu'elle fut atteinte de sa dernière maladie, qui se déclara par une fluxion de poitrine dont elle subit les suites pendant près de deux ans. Munie de tous les secours de notre sainte Religion, elle termina son utile et belle carrière en s'abandonnant comme un enfant entre les bras de la Providence, dans un intime conviction des bontés maternelles de la très-sainte Vierge à son égard. Cette douce et sainte mort nous laissa toutes dans un grand désir de faire ce redoutable passage dans les mêmes dispositions, et de nous y disposer dès maintenant par une plus parfaite pratique des vertus qui ont brillé dans cette chère Mère. ”

*Une Éléante prise d'assaut par la grace ; — La Mère M. Mad.  
des Meloises de St. J. de Borgia.*

Nos lectrices se souviennent qu'à l'occasion de la prise d'habit de Mlle. de Ramesay, nous leur avons annoncé la conversion d'une jeune mondaine présente à la cérémonie. Cette amie intime de la nouvelle novice était Mlle. Marie-Madeleine des Meloises, dont le front alors poudré et parfumé n'annonçait guère l'auréole de piété dont il devait s'entourer dans la suite.

Ancienne élève de notre pensionnat, Mlle. des Meloises en était

sortie bien déterminée à ne plus jamais se captiver entre les murs d'un cloître. De bonne heure elle avait perdu ses parents, et peu après eux, Mme. du Pont sa respectable aïeule. Elle se trouvait ainsi sous la tutelle de M. de Chamballon, dont la piété faisait l'édification de toute la ville de Québec, mais qui, à peu près comme toutes les personnes avancées en âge, avait trop d'indulgence pour la jeune demoiselle confiée à ses soins.

Charmée du tableau riant que lui offrait l'avenir, la jeune Marie-Madeleine ne se vit pas plus tôt lancée dans le monde et maîtresse de sa liberté, qu'elle voulut faire expérience des plaisirs qu'il offre, et elle livra son cœur à toutes les jouissances que la Religion ne lui défendait pas absolument. Accueillie dès son début comme une élégante et belle personne, objet des hommages les plus flatteurs, entourée de mille distractions et bercée des illusions les plus vaines, Mlle. des Meloises, qui ne se défiait aucunement d'elle-même, succomba au prestige ; quelque bonne volonté qu'elle eût, la vanité se rendit bientôt complètement maîtresse de son cœur. Tous ses désirs se concentraient à plaire et à jouir ; aussi passait-elle d'ordinaire la première moitié du jour au lit ou à la toilette, et le reste aux promenades publiques et aux parties de plaisir, où les gilets bleus aux épaulettes d'or, où les flottants panaches des officiers français, jouaient alors le rôle éclatant réservé aujourd'hui aux gilets rouge-feu des officiers britanniques. Toujours la bienvenue au Château St. Louis, il ne fallait pas la chercher ailleurs lorsqu'il y avait bal ou soirée. " Sa conscience n'était pas tranquille à la vérité, les instructions qu'elle avait reçues à nos classes lui revenant à l'esprit, elle réfléchissait " sérieusement à la brièveté de la vie et prenait la résolution de se faire religieuse ; mais hélas ! ces sentiments duraient peu ! "

Notre Récit, que nous ne faisons qu'abrégé, dit qu'elle s'était attachée au monde par un *lien* si fort que *Dieu seul* pouvait le rompre. Ce fut Dieu en effet qui, dans sa miséricorde, vint délier cette infortunée captive du monde. Ce lien si fort était un " sien cousin " enrôlé au service du Roi et qui combattait vaillamment sur les champs du Piémont. Dans le temps même où la jeune

fiancée attendait son retour, il avait été blessé à mort et expirait dans un hôpital militaire ; le prêtre qui l'avait assisté à ses derniers moments transmettait ces détails à la famille. Cette nouvelle imprévue fut apportée à la jeune demoiselle au milieu d'une fête.....Quelle douleur pour elle ! que de larmes amères ne versa-t-elle pas !.....Mais Dieu dont la bonté est infinie eut pitié de cette enfant prodigue, de cette autre Madeleine ; il va révéler à son cœur trop sensible un sujet infiniment plus digne de ses pleurs et de ses regrets : ses propres péchés, ses vanités, son amour inconcevable de la toilette, et tant de jours perdus pour le ciel !

Elle assistait donc au milieu d'une réunion d'élite à la vêtue de sa compagne de classe. C'était là que Dieu l'attendait, que la grâce allait parler énergiquement à son cœur par la voix d'un des plus saints missionnaires du temps, qui fit un tableau saisissant de vérité du faux brillant des plaisirs du monde, et du solide bonheur de la vie religieuse. L'assaut de la grâce fut si subit et si violent, que la jeune Dlle. eut bien de la peine à contenir son émotion jusqu'à la fin du discours ; incapable de se maîtriser davantage, elle se glisse hors de la chapelle et se dirige en toute hâte vers sa demeure, pendant que l'on chantait encore au sanctuaire le sort mille fois heureux de la nouvelle fiancée du Seigneur. Chemin faisant, ses larmes coulaient en abondance et la suffoquaient presque. La crainte d'être aperçue par quelqu'une de ses amies la porte à entrer dans l'église des Jésuites, qui se trouvait sur son passage. “ Là, prosternée seule devant Dieu et cédant à la grâce, elle commence à détester ses vanités passées, elle demande pardon de ses coupables résistances, elle conjure le Seigneur de lui donner la force et le courage de rompre tout ce qui l'attachait aux créatures, lui avouant avec douleur qu'elle ne le pourrait jamais faire, sans un secours très-efficace ; elle appelle à son aide l'intercession de la Ste. Vierge et des saints, s'adressant en particulier à St. François de Borgia auquel elle avait une dévotion toute spéciale.

“ Cette prière terminée, Mlle des Meloises essuie ses larmes et se relève, se sentant pleinement fortifiée et résolue de se donner entièrement à Dieu. Jamais plus on ne la vit dans les réunions du

grand monde. Elle régla au plus tôt avec son frère et ses sœurs tout ce qui concernait leur succession, puis demanda avec instance et humilité l'entrée de notre noviciat. ”

Nos Mères qui connaissaient les belles qualités de cette ancienne élève, et l'ardeur qu'elle saurait apporter à la pratique de la perfection religieuse quand elle se serait une bonne fois donnée tout à Dieu, reçurent avec joie cette enfant prodigue, heureuse de penser que leur maison serait embaumée d'un si beau sacrifice.

“ Le noviciat lui parut la porte du paradis, continue sa Notice, et il lui tardait déjà que le jour de sa vêtue ne fût venu, afin d'être entièrement dépouillée du reste des vêtements de l'homme terrestre. Etant entrée le jour de la Nativité de la très-sainte Vierge, elle reçut l'habit au mois de décembre suivant, sous le nom de son protecteur spécial St. François de Borgia, et dès lors elle avança dans la perfection d'une manière suprenante. Elle ne parlait jamais d'elle ni de sa famille, qu'elle aimait pourtant tendrement et dont elle était également chérie, et si la conversation tombait sur la noblesse de ses parents, elle en paraissait peinée et mettait une adresse merveilleuse à détourner ce sujet d'entretien. Elle était fort affectionnée à notre saint Institut, et les jeunes élèves avaient pour elle une estime toute particulière. Toutes ces conversations tendaient à les porter à la piété, et à les éloigner de la vanité, qui est l'écueil ordinaire des jeunes personnes. ”

Mlle des Meloises marcha sans s'arrêter un instant dans cette vie toute céleste de piété et d'abnégation : les vêtements les plus usés étaient les habits de son choix, le jeûne et l'abstinence lui semblaient un banquet délicieux, l'obéissance devint le plus doux emploi de sa liberté, la prière continuelle, l'unique charme de ses loisirs. La profession religieuse, en mettant le sceau à ses engagements et en multipliant les grâces, ne fit que donner une nouvelle impulsion à sa ferveur. Cette âme ainsi transformée, immolait de préférence tout ce qui avait le plus flatté sa vanité ou contribué à ses plaisirs passés. Ainsi, sa voix douce et mélodieuse fut désormais consacrée sans réserve à Dieu seul, par l'exercice continuel des chants de l'Eglise et de la récitation du saint office ; et la petite “ légende de l'échelle, ” conservée au Monastère, prouve



quelle était la beauté de cette voix, si digne de chanter les louanges du Seigneur. Ce trait se rapporte à "certain personnage plus curieux que dévot," qui assistait à vêpres dans notre Eglise, un jour que la Mère Marie-Madeleine de St. Borgia officiat. Désirant connaître cette *belle chanteuse*, et voyant que tout conspirait à exclure ses yeux profanes de l'intérieur de la chapelle des religieuses, il se décida à franchir les obstacles. Saisissant une petite échelle cachée aux environs pour le service de l'église, il la dresse, y monte rapidement et se penche auprès de "l'ouïe," au grand scandale de toute l'assistance ! Inutile de dire de quelle frayeur furent saisies nos chanteuses en voyant perché là cet oiseau de nouvelle espèce. (Il était au-dessus de l'endroit où se trouve aujourd'hui le monument de Montcalm). Obligées d'attendre la fin des vêpres pour de lui donner *la chasse*, nos religieuses lui laissèrent ainsi le temps de s'évader ; mais elles s'emparèrent bien vite de l'échelle, qui fut condamnée à ne plus sortir de la clôture.

Mlle. des Meloises, en se dépouillant de ses manières vaines et mondaines, avait conservé, comme le veulent nos règles, cette exquise politesse qui donne tant de charmes à la vertu, surtout dans une Communauté religieuse où l'on est incessamment en rapport les unes avec les autres, ainsi qu'avec les personnes du dehors. Quel beau spectacle que celui de cette gracieuse jeune novice, appliquant toute son adresse et sa prévenance à obliger ses sœurs, cherchant même à se faire leur servante, aimant de préférence les emplois les plus bas et les plus pénibles ! Comme elle comprenait bien qu'il lui était plus utile et plus glorieux aux yeux du Sauveur des hommes, de balayer et de travailler des mains dans la maison du Seigneur, que de briller et de plaire dans les demeures splendides des mondains !

Une des pratiques de perfection de la Mère M. Madeleine de St. Borgia était de chercher une expiation particulière pour chacune des jouissances dangereuses qu'elle s'était autrefois accordées ; ainsi pour expier le plaisir qu'elle avait pris à entendre de beaux compliments, elle voulait qu'on ne parlât plus au Monastère que de ses défauts, et elle disait souvent avec ingénuité aux anciennes : "Ma Mère, parlez-moi, je vous en prie, de mes défauts et de mes fautes."

Cette âme d'élite qui avait volé plutôt que couru dans le chemin de la perfection, fut bientôt trouvée digne de la récompense. La mort n'eut rien d'affligeant pour cette fervente épouse de J. C. ; à travers les ombres du tombeau elle apercevait de loin le premier rayon de son bonheur éternel, et elle s'élança avec transport au-devant de l'Époux des âmes.

Cette famille des Meloises dont le nom s'est si souvent inscrit sur nos Régistres d'élèves, et qui a donné à notre maison un sujet si précieux, mérite bien de notre part une attention spéciale, et nous en donnerons ailleurs la descendance (1). Ajoutons seulement ici quelques détails qui nous concernent, et disons comment fut acquittée la dot de la Mère Marie-Madeleine de St. Borgia.

Le capitaine Nicolas-Marie des Meloises, son frère, s'était chargé de satisfaire aux droits de la jeune religieuse. La famille qui était propriétaire de la seigneurie de Neuville, au comté actuel de Portneuf, fit l'offre du sixième de cette terre ; mais nos Mères qui avaient à cette époque plus de terres que de revenus, stipulèrent de préférence pour une rente payable en blé, et ainsi fut acquittée une partie de la redevance. Restait encore au Capitaine des Meloises 2000 livres à compter, embarras assez considérable dans un temps où l'espèce sonnante était si rare au pays. Que fait alors l'officier français esclave de son honneur ? Sur le Cap au Diamant, au bas du bastion, se trouvait un petit moulin à vent "à lui appartenant," et comme le Capitaine s'entendait beaucoup mieux aux évolutions du camp qu'à la manœuvre d'un moulin, il vint, accompagné de son beau-frère M. de Lotbinière, offrir à nos Mères cette propriété. La Communauté avertie s'assemble au son de la cloche ; le résultat de la délibération fut comme suit.

" Il a été convenu qu'on n'accepterait pas le petit moulin, car il ne nous convient pas étant trop près du Château et du jardin du Fort, et ne pouvant aller que très-rarement faute de vent." Nos Mères cependant n'exigèrent pas en espèce la somme qui leur était due, comme on le voit par le contrat suivant où tout fut arrangé à l'amiable. " Nous sousignées, Sr. Marie Anne Migeon de la Nativité, Supr. et Sr. de la Grange de St. Louis, Dépositaire du Monastère des Ursulines de Québec, et le Capt. Nicolas-Marie

(1) Voir à la fin du tome.

Renaud des Meloises, sommes convenus des choses suivantes : savoir, que nous recevrons des mains du meunier des moulins de Neuville la quantité de 180 minots de blé, et que nous euverrons chercher le dit blé en deux saisons savoir : 90 minots l'automne *aux premières traînes*, et les 90 autres minots au printemps à la première navigation.....De même aussi, nous promettons de prendre pendant le temps que le dit sieur des Meloises sera absent de cette ville, toutes les planches et les madriers qui nous seront rendus au bord de l'eau à Québec." Voilà un nouvel exemple du mode des transactions au temps passé.

Mlle. Jeanne des Meloises entra aussi au noviciat quelque temps après sa sœur aînée. Son grand-père M. du Pont, seigneur de Neuville près de Québec, lui avait assuré 1000 écus de dot ; mais Dieu ne lui ayant pas donné la vocation religieuse, elle s'en-nuya dans la clôture et sortit bientôt.

Mlle. Louise Chartier de Lotbinière, fille de M. Eustache de Lotbinière et de Mme. Marie François des Meloises, se consacra à Dieu à l'Hôpital-Général de cette ville en 1736. Cette nièce de notre Mère St. Borgia mourut à 33 ans. Une sœur de ce M. de Lotbinière épousa M. Thomas Juchereau Duchesnay ; de là l'union des trois familles des Meloises, de Lotbinière et Juchereau Duchesnay.

Quel contraste entre le sort des frères et des sœurs, des tantes et des neveux de cette famille des Meloises ! Les uns remplissent une carrière aussi fervente que paisible au dedans d'un cloître solitaire ; les autres passent des jours pénibles au milieu de mille hasards, et après une vie agitée au sein des camps, arrosent de leur sang nos champs de bataille. Espérons qu'ayant tous rempli les vues de la Providence sur eux, ils sont maintenant réunis dans la même récompense.

**" Elle a fourni une longue carrière en peu de jours ! "**

Tel pouvait bien être le sentiment unanime au Monastère, à la mort de notre bien-aimée Mère Marie-Catherine de Ramesay de Ste. Radegonde. Son exemple avait en grande partie déterminé la résolution décisive de la Mère des Meloises de St. François de

Borgia, et voilà maintenant que celle-ci, à peine rendue au ciel, y appelle son aimable compagne : trois mois seulement retardèrent l'éternelle réunion de ces deux saintes amies, qui s'étaient donné la main pour marcher au service de Dieu comme les Louis de Gonzagne et les Stanislas de Kostka.

Mlle. de Ramesay avait fait un immense sacrifice en quittant sa famille ; mais Dieu qui lui avait donné l'intelligence de cette parole : " Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi, " lui donna aussi la force de rompre avec une extrême générosité des liens si doux et si chers. " Nous savons, dit le Récit, que le sacrifice fut réciproque, car M. et Mme. de Ramesay nous avouèrent à sa réception, que les premières larmes que leur arrachait cette fille chérie, étaient ce tribut payé à la séparation. "

Au reste, le sacrifice de la famille avait été le seul pour Mlle. de Ramesay ; quant aux espérances attachées à une haute position dans le monde, et aux jouissances que peuvent procurer la fortune et la beauté, elle comprenait depuis longtemps que ce n'était là qu'une vaine fumée, une poussière, qu'un léger souffle emporte un jour ou l'autre et dont il ne reste pas même la trace.

" Elle prit l'habit et fit profession avec une joie indicible, et ses vertus allèrent toujours croissant, se détachant de tout pour ne s'attacher qu'à Dieu, ayant fait un divorce général avec tout ce qui pouvait tant soit peu l'éloigner des intérêts de son âme. Sa Notice ajoute qu'elle fit bien valoir ses talents naturels et les riches qualités du cœur qu'elle avait reçus du ciel ! "

Il semble, en effet, que le Seigneur ne l'ait faite si bonne, si gracieuse et si belle, que pour la rendre plus éloquente et plus persuasive à faire aimer la vertu. Comme elle dépeignait vivement aux élèves les dangers de la vanité, surtout dans les parures ! Avec quelle entraînante émotion elle leur parlait des charmes de la modestie chrétienne, le plus bel ornement et la gloire de leur sexe ! Son ascendant sur les élèves était tel qu'elle leur persuadait de ne jamais reprendre, à leur sortie du pensionnat des modes qui faisaient alors " fureur, " quelque déraisonnables qu'elles fussent. Nos lectrices savent sans doute par les traditions de leurs grand'mères, que les " paniers, " à une certaine époque, tenaient

lieu des crinolines de nos jours, et n'étaient pas regardées comme moins indispensables. C'était à qui l'emporterait par l'ampleur, et il s'en suivait une vanité dispendieuse autant que ridicule. Les prédicateurs avaient beau crier, comme aujourd'hui l'éloquent Père Félix à Paris, ou les plus zélés curés de nos paroisses, les paniers marchaient toujours, même jusqu'au pied des autels ! Eh bien ! qui le croirait ? Notre Mère de Ste. Radegonde réussit à dissuader de cette mode pernicieuse et extravagante un grand nombre d'anciennes élèves, qui furent assez courageuses pour paraître en public sans les admirables paniers ambulants ! “ Nous comptons beaucoup sur elle, dit le Récit, quand au printemps de 1725, il plut à Dieu de couronner sa jeune servante, qui n'avait jamais cessé de travailler à sa perfection avec une ardeur incroyable. ”

La Mère Marie-Catherine de Ramesay de Ste. Radegonde fut la première moissonnée de sa famille. La Providence semble avoir voulu épargner à son cœur sensible les amères douleurs (1) qui devaient bientôt jeter un deuil si profond parmi les siens.

(1) L'aînée de ses frères a été tué à la bataille de Rio-Janéiro, nous ignorons en quelle année.

Le second a été massacré par les Chérakis, non loin de la rivière Wabash. “ Il n'y a pas longtemps, dit Charlevoix, que les Chérakis y tuèrent trente français ayant à leur tête un fils de M. de Ramesay Gouverneur de Montréal ; et un du Baron de Longueil, Lieutenant du Roi de la même ville. ”

Le troisième fils de Claude de Ramesay a péri dans le naufrage du “ Chameau ” le 28 août 1725. Voici les détails que notre Récit nous a conservés sur ce triste événement. “ Le naufrage d'un vaisseau du Roi, le Chameau, a jeté le deuil et la consternation dans un grand nombre de familles, et a aussi causé des pertes considérables au Monastère. Dans cet affreux désastre, pas un seul homme n'a été sauvé pour venir en porter ici les tristes détails. Il y avait à bord un Intendant, M. de Chazel, destiné à remplacer M. Bégon ; en outre un grand nombre d'officiers et d'autres personnes de mérite appartenant aux premières familles de ce pays, entr'autres, M. de Ramesay le jeune qui était Capitaine. Comme le Chameau était richement chargé de provisions et d'argent pour les troupes ainsi que pour les particuliers, cette perte a été vivement sentie. ”

**Zèle infatigable et saints desirs de la Mère de Varennes de la Présentation, petite-fille du Grand-Père Boucher.**

Le Monastère perdit en 1726, une religieuse qui fut universellement regrettée et dont les vertus méritent une mention spéciale : il s'agit de la Mère Anne-Marguerite de Varennes, fille de M. René Gauthier de Varennes, qui fut gouverneur de Trois-Rivières pendant 22 ans

Née dans cette dernière ville en 1684, Anne-Marguerite fut envoyée dans sa treizième année à notre pensionnat peu après la profession de sa tante la Mère Boucher de St. Pierre. Jamais élève ne poursuivit ses études dans de plus belles dispositions. Les grâces naturelles étaient relevées du charme de la plus douce modestie, et loin d'étudier dans l'intention de briller dans le monde, elle n'aspirait qu'à se rendre plus digne d'entrer dans milice de Ste. Ursule, et " elle poursuivit son entrée avec tant d'importunité, dit le Récit, que sa mère fut obligée d'accéder à sa demande, quatre mois avant qu'elle eût accompli sa quinziesme année.

" Elle ne se donna pas à Dieu à demi, et sa ferveur fut loin d'être passagère, car toute sa vie fut remplie par l'exacte pratique des plus solides vertus. Nous la regrettons infiniment, non-seulement pour ses vertus angéliques, mais encore pour tant de rares et estimables qualités dont le Seigneur l'avait prévenue. Elle avait un goût exquis pour les arts d'agrément, ainsi que pour les autres branches d'éducation convenables à une demoiselle. Elle ne perdait pas un moment, ne quittant le travail ou l'étude que pour se livrer à la prière, sans perdre en rien son attention à la présence de Dieu.

" Comme religieuse institutrice, Sr. Anne-Marguerite de la Présentation était infatigable : son déllice était d'instruire les élèves, surtout les jeunes filles sauvages et les externes. Ce fut dans les classes de ces dernières qu'elle contracta sa maladie mortelle. Un désir ardent de leur inspirer la dévotion envers la Ste. Vierge l'ayant portée à exercer ses élèves pour une petite action en l'honneur de la Présentation de Marie au temple, elle ne mé-

nagea pas assez sa poitrine, et un crachement de sang qui s'ensuivit la conduisit bientôt aux portes du tombeau.

“ Nous comptions beaucoup sur cette chère sœur, car ses vertus et ses talents étaient au-dessus de l'ordinaire, et elle eut pu rendre des services importants à notre Communauté ; mais ses désirs n'étaient pas de ce monde et elle souhaitait ardemment d'en sortir. Ayant gagné le cœur de notre Sauveur par sa piété toute céleste, il l'appela à lui dans le temps où nous nous y attendions le moins.”

Pendant sa dernière maladie, la Mère Anne-Marguerite de la Présentation eut la douleur de perdre son frère, M. J. B. de Varennes, chanoine et grand pénitencier de la Cathédrale de Québec. C'était un des plus dévoués amis de notre communauté, “ s'associant, dit le Récit, à nos joies et à nos peines. Sa présence dans notre sanctuaire embellissait toutes nos fêtes, et il nous rendait de continuels services par l'exercice de son saint ministère, aussi bien que par ses rares talents.” Ce saint prêtre dont la piété n'avait rien d'austère, rehaussait par la plus exquise politesse le prix des vertus sacerdotales qu'il possédait à un haut degré. Il mourut au printemps de 1726, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

“ Sa pieuse sœur le pleura avec la résignation d'un ange, cherchant sa consolation dans une plus intime union avec Dieu. Dans les derniers temps de sa vie, sa mémoire semblait se refuser à tout souvenir ou image qui ne tendît pas au ciel ; dans les dernières semaines surtout, son désir de s'unir à son céleste Epoux était si véhément que les moments lui semblaient des années ; elle demandait souvent si son exil n'allait pas bientôt finir. Elle semblait toute remplie de Dieu et absorbée en lui. Cette heureuse transformation parut encore d'une manière plus évidente après sa mort. Sa douce figure présenta alors une empreinte frappante de béatitude, et au moment de l'enterrement, elle parut comme dans une profonde contemplation. C'était la veille de la Pentecôte, et l'on a tout lieu de croire que son âme s'était déjà réunie aux bienheureux pour solenniser avec eux cette fête dans le ciel.”

En voyant le frère et la sœur se donner la main pour ravir le ciel, et y arriver presque en même temps, nous jetons naturelle-

ment les yeux sur les autres membres de cette famille privilégiée. Quel contraste encore ici dans la destinée des enfants d'un même père ! Dans la famille de Varennes, comme en beaucoup d'autres, ceux qui se vouèrent au service du Roi du ciel, eurent un sort bien différent de ceux qui s'engagèrent au service des rois de la terre. Témoin la vie de M. de Varennes, l'aîné de cette famille et l'aïeul d'une de nos religieuses, ainsi que celle de Pierre de Varennes, seigneur de la Vérendrye. Brûlant du désir de servir son pays, ce dernier embrassa de bonne heure comme son aîné la carrière des armes, et peu après il passa en France dans la Compagnie des grenadiers de Bretagne commandée par son frère. Placé sous les ordres du maréchal de Villars, il prit part à la sanglante journée de Malplaquet, y reçut neuf blessures et fut laissé pour mort sur le champ de carnage. Promu au grade de lieutenant en récompense de ses services, il eut cependant la douleur et l'humiliation de se voir exposé aux rigueurs d'une affreuse pauvreté, l'état des finances ne permettant pas au roi de payer honorablement les braves qui avaient combattu pour sa gloire.

La mort de son frère aîné dans la campagne d'Italie, le détermina à revenir en Canada, où il reprit du service dans les troupes de la colonie. Chargé en 1731, d'aller explorer les vastes régions de l'Ouest, il y endura, en compagnie du R. P. Messaiger, S. J., toutes les privations imaginables, et brava cent fois la mort, en vue de l'utilité publique. Cette expédition, dont le résultat fut la découverte des montagnes Rocheuses et de l'immense territoire au nord et à l'ouest des grands lacs, et qui a été décrite d'une manière fort intéressante par M. Garneau dans son Histoire du Canada, devait ce semble assurer à M. de Varennes un titre incontestable à la reconnaissance de la patrie ; mais il manquait encore quelque chose à sa gloire, il fallait qu'il triomphât aussi de l'injustice des hommes. Poursuivi par les calomnies les plus atroces, il fut contraint de venir se justifier à Québec auprès du gouvernement. Le marquis de Beauharnais, alors gouverneur, lui donna raison contre les détracteurs de son mérite ; M. de la Vérendrye fut créé par Louis XV, Chevalier de St. Louis et promu au grade de Capitaine. Epuisé de travaux, il mourut peu



après avoir reçu cette faible indemnité de ses services passés, montrant une fois de plus qu'il en coûte beaucoup moins pour s'attirer les bonnes grâces de son Dieu, que pour s'assurer la faveur des hommes.

**Le "Petit Oiseau de Gentilly."—La Mère Angélique Poisson de St. Jean l'Évangéliste.**

Voici la dernière survivante de ces heureuses novices formées à l'école de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation. La Mère Angélique de St. Jean était bien digne de propager pendant soixante-quatre années de Religion, l'esprit et les vertus de cette mère par excellence.

Nos lectrices se rapellent sans doute facilement ce "petit oiseau" de Gentilly qui faisait en 1666 de si charmants adieux à ses bocages. Placée au premier rang parmi ses compagnes d'études par son esprit et ses connaissances, Mlle. Poisson occupait encore plus honorablement la première place par sa piété et les qualités de son cœur. Dès sa première communion, il parut évident que le Seigneur avait sur elle des vues spéciales de sanctification. Dans sa quatorzième année, elle était déjà tout absorbée dans la pensée de son avenir, ne voulant se laisser préoccuper d'aucune autre chose, que du projet qu'elle avait formé de consacrer entièrement à Dieu tout ce qu'elle en avait reçu. La Mère de l'Incarnation eut bien de la peine à modérer son ardeur, jusqu'au jour où elle obtint enfin de ses parents le consentement tant désiré. Elle n'avait pourtant encore que quatorze ans et demi ; mais dès cet âge, elle nous est représentée dans notre vieux Récit, comme une jeune personne "d'une intelligence aussi rare que précoce. Elle était d'un esprit vif et enjoué en même temps que solide, possédait une heureuse mémoire qu'elle continua de cultiver par l'étude et la lecture, avait beaucoup de facilité à parler et encore plus à écrire."

La Mère Angélique Poisson de St. Jean fut employée pendant de longues années à l'instruction des élèves, poste important et difficile, où le Seigneur récompensa presque toujours sa sollicitude et ses soins par des succès marqués ; on a même vu des élèves qui semblaient absolument dépourvues de moyens, devenir entre ses

maines des sujets recommandables. Douée d'un talent merveilleux pour faire aimer aux jeunes personnes les vertus douces et solides, convenables à leur sexe et à leur position dans le monde, elle eut la consolation de voir le plus grand nombre de ses élèves, faire dans la suite d'excellentes mères de famille ou de saintes religieuses.

Dans un âge plus avancé, on lui confia la direction des affaires de la Communauté d'abord en qualité de dépositaire, puis comme Supérieure en 1703.

On se souvient de l'ardeur qu'elle apporta en 1717, à l'achèvement des bâties commencées par la Mère des Anges.

Toujours une des premières sur pied le matin, hiver comme été, la Mère Angélique de St. Jean donna jusque dans sa soixante et dix-septième année, l'exemple de la plus parfaite régularité à nos saintes observances; les jeunes mêmes ne pouvaient la surpasser en ferveur. Choisie de nouveau pour supérieure en 1726, elle ne laissa le gouvernement de la Communauté que pour aller régner au ciel. Elle ne parut atteinte d'aucune maladie particulière, elle succomba à une espèce de défaillance générale qui paralysait ses membres et la retenait à l'infirmerie depuis quelques jours. Le désir de faire une petite revue du passé lui fit demander son confesseur. Ce dernier ayant accompli sa mission s'en retournait, quand on courut le rappeler en toute hâte. Il revient pour lui administrer le sacrement des mourants, mais à peine eut-il fait une onction que déjà cette âme angélique était passée de ce monde à son Dieu, qu'elle avait si fidèlement servi. Elle expira le 17 avril 1732, ayant soixante-deux ans accomplis de profession religieuse.

La Communauté plongée dans l'affliction par une perte aussi inattendue, devait cependant songer à élire une nouvelle supérieure. " Ces élections toutefois ne se firent que plus tard, Mgr. Dosquet nous donnant pour supérieure, par commission, la Mère Marie Anne Anceau de Ste. Térése, descendue quelques mois auparavant de Trois-Rivières, où elle avait gouverné les Ursulines depuis 1712.

**Une haute naissance engage à une plus profonde humilité.—La  
Mère Angélique de Lauson du Saint-Esprit.**

A mesure que le Monastère se consolidait sur ses bases, le Seigneur semblait prendre plaisir à retirer, un à un, les vieux piliers qui en avaient si longtemps fait la force et la gloire, laissant à la jeune génération leur part du travail pour soutenir l'œuvre de leurs devancières. La Mère Angélique de St. Jean avait été la dernière novice formée à l'école des Fondatrices ; la Mère Angélique de Lauson, qui la suit sur la liste des entrées, la suivit aussi au séjour du repos et de la récompense.

Elle était la troisième et dernière fille (1) de M. le Sénéchal de Lauson, fils aîné du quatrième gouverneur de ce pays, et dont la mort avait été si glorieuse. Rien n'est plus touchant que le tableau que nous présente la vie de cette vertueuse et vénérée Mère. "Toujours attentive à s'abaisser, dit notre Récit, cet instinct de grandeur qui est l'apanage ordinaire d'une haute naissance, ne la portait comme sa sœur aînée qu'à une pratique plus parfaite de l'abnégation religieuse ; son humilité allait jusqu'à conjurer la supérieure après chaque élection, de ne lui donner aucun emploi où elle eût autorité sur les autres.

"Cependant ses talents la rendaient capable de tous les emplois de notre Monastère, et soit à la tête du noviciat, soit comme maîtresse-générale des classes, elle s'acquitta toujours parfaitement de ses fonctions. S'oubliant elle-même pendant qu'elle se sacrifiait pour les autres, sa mémoire ne lui venait jamais en aide pour son propre soulagement ; en maladie comme en santé, elle redoutait l'ombre même de la moindre distinction ou de la plus petite marque d'estime.

(1) Le nom de Lauson s'éteignit en Canada avec cette vénérée Mère ; son frère Charles mourut jeune, et son héritage passa aux Juchereau de St. Deuis, qui étaient alliés aux de Lauson.

Nous possédons encore à la bibliothèque de notre Communauté quelques livres qui furent à l'usage des dames de Lauson, entr'autres un Catéchisme de Fleury dont elle se servaient pour l'instruction des élèves.

“ Dans son ardeur à se dévouer tout entière au service de Dieu, la Mère Angélique de Lauson eût voulu oublier en un seul jour tout ce qui ne tenait pas à l'exercice de sa vocation d'Ursuline, et surtout les personnes dont elle s'était séparée par la profession religieuse. Ainsi, quand M. de Champigny Intendant, qui était son parent, venait avec sa famille faire visite à la Communauté, elle se laissait inviter plus d'une fois avant de se décider à paraître. Elle en agissait de même pour les correspondances, se reposant de ce soin sur sa sœur Marie, lui disant seulement : “ Saluez pour moi nos amis de France et dites-leur que je prie pour eux.”

“ La piété de cette bonne Mère l'attachait, pour ainsi dire, au pied des autels ; c'était là qu'elle passait tous ses loisirs, surtout les dimanches et les fêtes. D'un tempérament délicat, elle eut à souffrir des indispositions continuelles, qu'elle supporta jusqu'à la fin de sa vie avec un courage admirable ; ce ne fut que trois jours avant sa mort qu'elle consentit à se laisser soigner. Sa dernière maladie s'annonça par un vomissement opiniâtre dont elle sentit elle-même le danger ; sa seule peine était de se voir privée du St. Viatique. Ne pouvant se consoler de cette privation, elle résolut de faire violence au ciel, et s'adressa avec ardeur à la Ste. Vierge. Elle en obtint à l'heure même un prodige. Le vomissement s'arrêta soudain, et sa disposition changea tellement, qu'on courut aussitôt avertir le R. P. de la Chasse, qui lui apporta cette nuit même la Ste. Communion. Peu d'heures après s'être munie de ce divin passe-port, la Mère Angélique de Lauson passa de ce monde à la bienheureuse éternité, le 22 décembre 1732, âgée de 72 ans, ayant 55 ans de profession religieuse. Sa sœur, la Mère Marie-Madeleine de Lauson de St. Charles, l'avait précédée d'un an et demi dans la béatitude.

**Fruit durable d'une Retraite.**—*La Mère Duchesneau (Duchesnay),*  
de St. Antoine.

C'était en 1717 ; l'élite de la société de Montréal confondue avec le bon peuple se pressait dans l'église principale, où un prédicateur en chaire faisait retentir ces divines et profondes paroles : “ Que

sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? ” Cette sentence qui convertit autrefois St. François-Xavier, impressionnait diversement cette réunion de fidèles. Pour quelques uns, c'était comme un trait de lumière qui traverse l'esprit sans y laisser de trace ; pour d'autres, c'était un coup de foudre, dont le terrible effort brise et renverse tous les obstacles, et de pauvres pécheurs, heureusement réveillés de leur léthargie mortelle, sortaient du lieu saint en se frappant la poitrine : pour d'autres encore, la lumineuse sentence était une manifestation sensible de la volonté de Dieu, qui les appelait à une vie plus parfaite par un dégagement complet du monde et de ses vanités. Du nombre de ces derniers fut Mlle. Térèse Juchereau de St. Denis. Fidèle à la grâce, elle demanda l'entrée de notre noviciat, et reçut l'habit de l'ordre au mois d'octobre de la même année, 1717.

La vocation de Mlle. Juchereau de St. Denis fut évidemment l'ouvrage de Dieu, qui donne à qui il lui plaît, ces inspirations fortes et entraînantes qui attachent inviolablement à la pratique des conseils évangéliques. Placée par sa naissance au milieu d'une aristocratie qui s'entourait de gloire par ses faits d'armes, et qui jouissait du présent sans trop se préoccuper de l'avenir, Mlle. Juchereau partagea cette insouciance, et dès ses jeunes années elle aima beaucoup le monde. Durant son séjour au pensionnat, elle avait montré de la piété ; son cœur naturellement bon et sensible, se laissait impressionner des profondes vérités de notre sainte Religion. Mais à peine son éducation fut-elle terminée, qu'on lui fit franchir le pas glissant qui sépare la jeune élève de ces réunions du soir, à la fois si attrayantes aux jeunes imaginations et si dangereuses à leur cœur.

On doit avoir déjà vu que Mme. veuve Juchereau Duchesnay avait épousé en secondes noces M. de Beaujeu, et comme les beaux-pères affectueux sont moins rares en ce monde que les *tendres* belles-mères, ce gentilhomme fut pour les enfants de sa femme un véritable second père, et il ne contribua pas peu à faire aimer sa maison au cercle brillant qui la fréquentait. La jeune Louise-Térèse ne fut que trop sensible aux hommages qu'elle reçut

alors. Tout en elle semblait être fait pour plaire : une figure intéressante et douce, des grâces naïves et fraîches, un cœur généreux et expansif, un esprit vif et enjoué. " Ce fut, dit notre Récit, une conquête de la grâce, et elle ne se fit religieuse que pour assurer son salut."

Vers la fin du noviciat de la Sr. St. Antoine, Mme. de Beaujeu vint elle-même terminer les arrangements (1) avec la Communauté, avant de " livrer à Dieu sa fille chérie." Cette femme vraiment chrétienne ne se consolait de cet immense sacrifice, que dans la pensée du bonheur qu'allait goûter sa chère Térèse au service du meilleur des maîtres.

Après sa profession, Sr. Térèse de St. Antoine avança d'un pas rapide dans la voie de la perfection religieuse, et elle trouvait dans son exactitude même à toutes les observances communes la première récompense de sa ferveur, par les célestes consolations dont Dieu inondait son âme. Dévouée autant par goût que par devoir à l'instruction de la jeunesse, elle y fit preuve d'une capacité remarquable et se montra en tout une véritable et parfaite religieuse.

Il semblait qu'une voix secrète l'eût avertie que sa vie au Monastère s'écoulerait trop vite au gré de ses sœurs, car elle était avare de ses moindres moments, et telle fut son application aux saints exercices de la prière et du recueillement, qu'en peu d'années elle amassa des trésors immenses pour l'éternité. En contemplant cette vie exemplaire de la vertueuse fille de sa sœur Térèse, quel bonheur ne devait pas éprouver la Mère Migeon de la Nati-

(1) On trouve de curieux détails dans ces documents du passé, détails qui constatent jusqu'à l'évidence, l'état de gêne où se trouvaient alors les premières familles, à raison de la monnaie de carte sur laquelle il fallait perdre la moitié. Ce système déplorable ruinait le pays. Voyons comment Mme. de Beaujeu s'accorda avec notre Communauté, afin de faire valoir le plus avantageusement possible la part de l'héritage de sa fille, au montant de 3000 livres qu'elle donnait avant sa profession religieuse. " On résolut d'affecter une somme de 2000 livres en espèces à rente rachetable : de plus, 500 livres argent comptant, et le reste en monnaie de carte. La perte sera ainsi moins grande pour notre Communauté."

vité ! Selon l'ordre de la nature, la nièce chérie devait survivre à sa bonne tante " mais Dieu, dit le Récit, avait d'autres vues sur cette âme privilégiée ; il voulut abrégier son exil sur la terre et hâter le moment de la récompense." Sr. St. Antoine fut emportée en quelques jours d'une fluxion de poitrine, dont elle fut atteinte dans sa 33<sup>e</sup> année. Elle mourut le 7 octobre 1732, dans la quinzième année de sa vie religieuse.

**Le ciel s'ouvre pour quatre nouvelles Vierges.**

Au printemps de 1733, la petite-vérole enleva à notre Communauté la jeune Sr. Le Page de St. Louis de Gonzague. Quelque temps auparavant, Sr. Normandin de St. Stanislas s'était aussi empressée de ravir le ciel. Ces deux jeunes sœurs, qui avaient à peine laissé le noviciat, semblent avoir obtenu de leurs saints patrons, une ferveur qui hâta le commencement de leur éternel bonheur.

La Mère Gauthier de Comporté de St. Gabriel eut une carrière un peu plus longue, mais toujours trop courte au gré de sa Communauté. Elle nous est présentée comme une des plus matinales à saluer le tabernacle au lever, et une des premières à se rendre aux travaux communs, ne voulant jamais souffrir qu'on l'exemptât d'aucune fatigue. Elle était même industrieuse à échapper aux adoucissements que semblait exiger l'extrême délicatesse de sa complexion, et que nos Mères s'étaient engagées à lui procurer, lors de son entrée en Religion. Connaissant la pauvreté du Monastère, le tuteur de la jeune Dlle avait même ajouté 1000 livres à la dot ordinaire, afin que son aimable protégée n'eut aucune inquiétude au sujet des travaux auxquels elle ne pourrait prendre part ; mais cette vraie fille d'Angèle sut toujours éluder les occasions de se rappeler ce privilège, disant qu'elle n'était entrée en Communauté que pour y vivre de la vie commune. La mort de sa sœur aînée, dans l'épidémie de 1703, lui fut une croix bien sensible ; mais entrant dans les desseins de la Providence, elle n'y vit qu'un nouveau motif de redoubler d'ardeur au service de la Religion. Elle mourut dans toute sa ferveur, âgée de 56 ans, en comptant 37 de profession religieuse.

Parlons un peu maintenant de notre douce et persévérante Dlle du Bos, qui attendit pendant sept ans le bonheur de se consacrer à Dieu. Mlle Du Bos reçut le saint habit sous le nom de Ste. Marie-Madeleine. Selon notre Récit : " La gaieté française coulait de source chez elle, et sous un extérieur aussi agréable que modeste et composé, elle avait trouvé le secret de s'élever à une haute perfection religieuse, et de rendre la vertu aimable à toutes les personnes qui se trouvaient en rapport avec elle. Elle était studieuse et mettait à profit l'esprit et les talents qu'elle avait reçus du ciel. Dans ses dernières années, elle employait les récréations à enseigner aux jeunes à broder sur soie, or, écorce, et égayait toujours *l'heure qui passe* par mille traits d'innocente allégresse que la Religion autorise et sanctifie.

" Une fièvre maligne, qui redoubla jusqu'au douzième jour, nous a enlevé cette chère sœur le 4 janvier 1734, et nous l'avons toutes grandement regrettée. Les infirmières ne pouvaient se lasser d'admirer la sérénité de son visage au milieu des plus grandes souffrances, étant non-seulement édifiées de sa patience, mais encore charmées de son amabilité, car elle sut jusqu'à la fin faire de ces petites saillies qui diminuent la fatigue en égayant l'esprit. Ayant eu son plein jugement jusqu'au dernier soupir, elle dit adieu à M. Lyon, Supérieur du Séminaire, qui l'assistait, le remercia, et expira si doucement qu'on s'en aperçut à peine. Son bon esprit et son excellent cœur percèrent en tout ; elle alla jusqu'à dicter le billet qui devait annoncer sa mort aux Communautés de la ville, afin d'exempter à celle qui lui succéderait dans l'office de secrétaire, la peine de faire des recherches à son sujet. "

La Mère Anne du Bos de Ste. Marie-Madeleine était âgée de 56 ans, et comptait 29 ans de profession religieuse.

**Les deux Lampes de N. D. du Grand-Pouvoir — La Mère  
M. M<sup>ad</sup>. de Repentigny de Ste. Agathe.**

Nos lectrices ont vu s'allumer à l'autel de Marie, en 1724, une lampe qui ne devait plus s'éteindre. Cette lampe sans doute jetait un bien doux reflet sur la bienveillante image de la Vierge Immaculée ; mais un second luminaire resplendissait bien autrement à la gloire de la Reine du Ciel, à l'intérieur du Monastère !



Ce flambeau lumineux, c'était la vertu même de Mlle. de Repentigny, que l'on voyait chaque jour briller d'un nouvel éclat, sous les mystérieuses influences de la grâce divine.

Le Seigneur voulut sanctifier cette chère épouse en lui faisant part des souffrances de sa Passion. La maladie dont elle avait apporté le germe au Monastère, se développa de la manière la plus douloureuse, et lui fit endurer une espèce de martyre. Mais rien ne put arrêter le généreux élan de cette âme fervente ; elle pouvait bien dire avec le Roi-*Prophète* : " Seigneur, j'ai couru dans la voie de vos préceptes, parce que vous avez dilaté mon cœur ! " Une violente palpitation de cœur jointe à un asthme des plus oppressifs, lui rendait la nuit plus pénible encore que le jour, ne pouvant trouver de posture pour reposer. De plus, une quantité de nouvelles glandes s'attachèrent à sa gorge. Comme elle était souvent menacée de suffocation, il lui fallut à plusieurs reprises passer par les opérations les plus douloureuses, et même subir l'application du feu. Malgré tant de maux réunis, la Mère de Repentigny de Ste. Agathe ne manquait aucune occasion de suivre la Communauté ; elle suppliait les Supérieures de lui permettre cette consolation, assurant que le meilleur adoucissement à ses douleurs, c'était de lui laisser jouir du bonheur de la prière commune, et des bénédictions attachées aux saintes observances de la Religion.

Le souvenir de la grâce de lumière et de force qui s'était répandue dans son âme, au pied de l'autel de Marie, ne pouvait s'effacer ni de son esprit ni de son cœur. Elle se répandait sans cesse en actions de grâces, à la pensée du bonheur qu'elle goûtait en Religion, après tant de résistances et d'infidélités. Jusqu'à sa mort, elle eut soin de cette lampe allumée par sa gratitude, et elle ne manqua pas un seul jour de sa vie d'aller saluer Marie dans son sanctuaire, et de s'agenouiller avec reconnaissance à l'endroit même où elle en avait reçu une faveur si signalée.

" La petite servante de Marie, " (c'est ainsi qu'elle se qualifiait), parvint enfin au terme des épreuves. Ce fut le 25 février 1739, que son âme tout éclatante de vertus fut couronnée de gloire. Transportée au foyer des clartés célestes et de l'éternel

amour, qui nous dira les splendeurs dont rayonne cette lampe spirituelle, sous l'éclat de la Majesté divine ? qui nous dira ses cantiques d'actions de grâces envers sa divine Mère, cette Vierge au Grand-Pouvoir, dont la douce image sourit encore ici-bas à la perpétuelle reconnaissance de sa " petite servante " et bien-aimée fille !

**La seconde Mère de l'Incarnation achève au ciel la fête centenaire.**

Tous les préparatifs étaient faits pour le grand Triduum du centième anniversaire, on en avait même célébré le premier jour dans toute la joie du cœur, quand il plut à Dieu d'appeler à lui la doyenne de la Communauté, celle qui avait été pendant près de trois quarts de siècle, témoin des faveurs que le ciel avait répandues sur cette maison de Ste. Ursule. Cette vénérable et chère doyenne était la Mère Catherine Pinguet de l'Incarnation.

On se rappelle que cette fervente novice avait retardé de deux mois sa vêtue, afin de recueillir le nom de la sainte Fondatrice, au jour même, (30 avril), où le ciel avait recueilli sa belle âme. Que de touchants souvenirs de ferveur et de générosité rappelait sans cesse ce nom béni ! quel puissant stimulant pour notre jeune novice, de marcher à grands pas dans la carrière de la perfection religieuse !

Mlle. Pinguet, fille de M. Noël Pinguet, un des premiers concessionnaires de l'Ile d'Orléans, et de Mme. Marie M. du Pont, était venue au pensionnat vers le temps où elle devait se préparer à sa première communion, et elle se plut tellement dans la maison de Dieu qu'elle se décida à n'en jamais sortir. Ses parents qui n'étaient pas du même avis, s'empressèrent de rappeler Catherine à la maison paternelle, croyant avoir assez fait en donnant leur fille aînée à la milice d'Ursule. Mais la jeune Catherine, " qui avait conçu dès sa tendre jeunesse un grand éloignement du monde et de ses pièges," tint ferme dans sa résolution première. Voyant les obstacles que le démon suscitait à sa vocation, elle résolut d'abord de se taire et de prier.

Sur la fin de sa quatorzième année, elle prétexte un petit voyage à la ville et s'en vient trouver M. de Bernières, ami intime de sa

famille et supérieur de notre Monastère, et le supplie de s'intéresser auprès de ses parents pour lui obtenir la permission désirée. Le pieux abbé, n'embrassant pas d'abord sa cause avec toute l'ardeur qu'elle avait espéré, lui objecte son âge et la faiblesse de son tempérament. Notre jeune postulante ne se déconcerte pas ; elle se jette à ses pieds en disant : " M. le Grand Vicaire, donnez-moi, je vous en prie, votre bénédiction et promettez-moi votre appui ; c'est tout ce que je demande ; ne me le refusez pas, Dieu saura bien faire le reste ! " Il était difficile de résister à de si touchantes instances. M. et Mme. Pinguet, apprenant ce qui s'était passé, craignirent de s'opposer plus longtemps à une vocation aussi marquée, et la nouvelle postulante fut bientôt en mesure d'être initiée aux pieux secrets de la perfection religieuse.

M. de Bernières avait prédit que la vivacité de sa ferveur suppléerait à la faiblesse de son tempérament. Il ne se trompa pas ; la santé de la Mère Pinguet de l'Incarnation se soutint dans les offices les plus pénibles, même dans celui de Supérieure, qu'elle remplit de 1706 à 1712. Elle passa par toutes les charges de la maison, et exerçait celle de maîtresse des novices quand elle mourut ; et encore à cette dernière époque de sa vie, depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, hiver comme été, les jeunes n'avaient qu'à jeter les yeux sur cette vénérable mère de 77 ans, pour connaître l'ordre du jour et ce que doit être en toute occasion le maintien d'une religieuse. L'esprit de prière et de régularité était devenu comme une seconde nature à cette chère Mère, que le ciel avait douée de beaucoup d'esprit et d'une rare prudence."

C'était le 1 août 1739. La Mère Pinguet de l'Incarnation se leva à 4 heures à l'ordinaire, pour faire la rénovation des vœux avec la Communauté. Ce jour-là se passa dans une sainte allégresse, elle n'éprouva pas même le plus léger malaise. Dans la nuit suivante, elle se trouva mal, et le lendemain (dimanche), jour fixé pour la grande solennité, elle parut d'une extrême faiblesse et fut conduite à l'infirmerie. Elle n'avait ni fièvre, ni douleur, ni frisson, de sorte que le médecin même ne vit dans son état rien d'alarmant. Vers 5 heures du matin, une des infirmières s'étant

approchée de la bergère où elle s'était d'elle-même assise, fut frappée de la pâleur et de l'altération de ses traits. Elle crie au secours ! On vole à son assistance. Hélas ! il était trop tard pour ce monde ; la malade n'était plus !... " Si sa mort fut précipitée, ajoute sa notice, elle n'avait pas été imprévue, car toute sa vie avait été une fervente préparation à ce redoutable passage. Durant les derniers jours surtout, elle avait paru encore plus touchée qu'à l'ordinaire, et avait renouvelé ses vœux avec un accent de ferveur qui avait frappé tout le monde. "

La Mère Pinguet de l'Incarnation comptait 61 années de profession religieuse. Sa mort fit retarder de huit jours la joyeuse et intéressante fête du centième anniversaire.

C'est ici surtout, chères lectrices, que nous aimons à rattacher le fil de nos traditions monastiques. Cette seconde Mère de l'Incarnation, morte maîtresse des novices comme la première, avait été compagne de noviciat de celles que la Vén. Mère n'avait laissées que pour entrer dans le repos de son éternité. Quel " Coin du feu " que ce noviciat de 1739 ! Comme cette seconde Mère de l'Incarnation devait y rappeler vivement les merveilles de générosité, de dévouement et de ferveur, des Fondatrices qu'elle avait connues ! On devait être encore tout embaumée de ces précieux souvenirs.

Les deux Mères de l'Incarnation ont donc rempli le premier siècle de cette Histoire. Maintenant, une novice de 1739, va étendre le troisième anneau de cette chaîne jusqu'en 1802 : c'est la Mère Davanne de St. Louis de Gonzague, que nos anciennes d'aujourd'hui ont pu connaître. On sent quelle doit être la vivacité de traditions qui se rattachent de si près aux sources premières.

**Pas de joie parfaite en ce monde. — Mort de la Mère  
d'Alleboust de la Ste. Croix.**

On lit dans le Récit en date du 4 septembre 1739 : " Le Seigneur qui ne veut pas que nous goûtions en cette vie de joie parfaite, a permis que celle du centième anniversaire fût suivie d'une affliction très-sensible, par la mort précipitée d'une de nos chères Mères, ancienne professe de cette Communauté. L'église et les

autels, ornés hier encore avec tant de magnificence, ont dû revêtir leurs ornements de deuil ; les chants lugubres ont remplacé les cantiques de joie ; toutes, nous adressions nos supplications au ciel, en faveur de la vénérée Mère Marie Elisabeth d'Ailleboust, dite en Religion de la Ste. Croix. ”

Le nom de famille de cette chère Mère nous reporte aux premiers jours de la colonie, puisque son père, M. Chs. d'Ailleboust des Musseaux, appelé aussi de Coulonge, était <sup>Mère</sup> fils de Louis d'Ailleboust, troisième Gouverneur du Canada. Mlle. M. Elisabeth naquit à Montréal en 1670 ; sa mère Mme. Catherine Le Gardeur de Repentigny, était une des premières élèves françaises de nos Fondatrices. Mlle. d'Ailleboust étant venue terminer ses études à Québec, prit goût à la vie du cloître ; ce ne fut cependant que dans sa 18<sup>e</sup> année, qu'elle obtint de ses parents la permission de laisser le monde. Une dévotion toute spéciale à la Passion de N. S. J. C. lui fit demander de porter en religion le nom de la Ste. Croix. “ Il suffisait, dit le Récit, de lui voir prendre de l'eau bénite et faire le signe de la Croix, pour juger qu'elle était pénétrée d'un esprit de foi peu ordinaire. Elle avait une magnifique voix, qu'elle consacrait sans réserve aux louanges de Dieu. Son assiduité aux devoirs de maîtresse de chœur et de première chantré ne se lassa jamais ; l'orsqu'on lui alléguait quelqu'indisposition pour l'en dispenser, elle répondait aussitôt : “ Mais, ma chère sœur, ce n'est qu'une bagatelle ! ” Les Annales la comptent au nombre de ces piliers “ de stricte observance, ” qui soutinrent pendant un demi-siècle l'esprit primitif de régularité et de ferveur, pour le léguer à la génération suivante.

La Mère de la Ste. Croix était fortement constituée. Six mois avant sa mort, on remarquait qu'elle dépérissait à vue d'œil ; cependant, il n'y avait pas à lui faire relâcher de son ardeur. Pendant l'année qui précéda le centième anniversaire, elle fut une des plus ferventes aux travaux communs et aux pratiques de mortification que la Communauté s'était imposées. La semaine même de sa mort, elle avait servi tous les jours au réfectoire, et la veille, elle avait assisté à la récréation du soir et récité l'Office au chœur avec la Communauté. Le matin du 4 septembre, la Sr. chargée du réveil étant entrée dans sa cellule pour lui donner de la

lumière, la trouva sur son lit sans parole et sans connaissance. A cette nouvelle, la consternation se répand dans le Monastère. On envoie vite chercher le prêtre et le médecin. Celui-ci arrivé le premier, déclare q'elle est à la veille d'expirer, mais sans pouvoir découvrir aucun indice d'apoplexie ou autre maladie connue. Le prêtre achevait les onctions saintes quand cette chère malade expira. Elle était dans la 70e année de son âge. La Communauté la pleura comme on pleure une règle vivante et un des plus beaux modèles des vertus religieuses et sociales.



## CHAPITRE VI.

LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES DE LA DOMINATION FRANÇAISE.

Un nouvel Evêque meurt après avoir salué son troupeau.—Mgr. de Pontbriand.—Triste accident.—Mlle. Couillard meurt novice.—Les six premières professes après le centième anniversaire.—Intérêt des Ursulines pour la cathédrale de Québec.—Dieu comble les vides qu'il fait au Monastère—Chapelains ;—M. de Villars et sa correspondance—Huit imitatrices de la Sr. St. Laurent—Incendie du Couvent des Ursulines de Trois-Rivières—Guerre de sept ans en Canada,—Mouvements menaçants aux frontières ;—Commencement des hostilités, 1753-54—Un visiteur de Boston—Fête jubilaire—Le Héros de la Monongahéla, 1755—Incendie de l'Hôtel-Dieu—Mlle. Besançon et les dernières professes sous la Domination française—Arrivée du Héros que la mort seule a vaincu—Prise de Chouagan, 1756—Les deux expéditions du fort William-Henry et celle de Corlar, 1757—Perte de vaisseaux ;—*On monte la garde* à l'Hôpital ;—Tristes présages de l'année 1758 ;—Montcalm à Carillon, 1758,—Misère encore plus poignante ;—Derniers mouvements de la campagne de 1758—" Le peu est précieux à qui n'a rien."—Un dernier cri de détresse ;—L'hiver de 1758 et 59 ;—Versailles abdique ses anciennes traditions—Trop heureuse de mourir avant la perte du pays !—Wolfé devant Québec ;—Les Ursulines sortent en pleurant de leur Monastère—Le 31 juillet ;—Coup-d'œil à l'intérieur de l'Hôpital-Général ; Spectacle qu'offrent Québec et les environs—Le 13 et le 14 septembre.



PRENONS de nouveau les Annales à l'année 1739. Nous avons laissé le Monastère, la ville même tout entière ainsi que les environs dans les plus joyeuses fêtes, bénissant Dieu des grâces qu'il avait versées pendant un siècle sur l'œuvre de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, "œuvre dont la bonne odeur s'était répandue dans toute la colonie." (1) Il faut présenter à nos lectrices la suite des événements, en perspective de la grande épreuve qui va bientôt montrer dans tout son héroïsme le dévouement des enfants de la patrie. Vingt années encore, et la Nouvelle-France devenue conquête britannique, aura cessé d'arborer le drapeau des lis et gémira sur sa défaite, prévoyant peu de quels traits de Providence conservatrice Dieu l'entourait, aux jours mêmes de ses plus grands malheurs. Mais n'anticipons pas sur les faits.

Depuis le long épiscopat des deux premiers évêques du Canada, on était encore à désirer un pasteur qui se fixât au milieu de son troupeau. Mgr. de Mornay n'y était pas même venu, Mgr. Dosquet n'y avait fait que passer, et Mgr. d'Aube-Rivières n'y venait que pour mourir.

(1) Le R.P. de Charlevoix dans son Histoire de la Nouvelle-France.



“Le 8 août de l'année 1740, dit le Récit, Mgr. d'Auberivière qui avait été nommé évêque de ce diocèse, arriva à Québec sur les 7 heures du soir. Il fut accueilli et complimenté du clergé de toute la ville, avec une joie qu'il n'est pas possible d'exprimer. Les grands et les petits se disputaient le plaisir de le voir. Aussi était-ce un prélat d'un mérite des plus distingués, joignant à une illustre naissance toutes les belles qualités du corps et de l'esprit propres à faire un grand évêque ; mais par-dessus tout, une vertu, une prudence et une sagesse qu'on aurait admirées dans un homme de 60 ans, quoiqu'il n'en eût que 29 ou 30. Tout le pays se flattait d'une félicité parfaite sous un si heureux règne ; mais le ciel qui l'enviait à la terre, nous l'enleva douze jours seulement après son arrivée, d'une maladie qu'il avait contractée dans le navire, en assistant lui-même les pauvres malades de l'équipage, avec une charité qu'on ne pouvait assez admirer. Il mourut le 20 du même mois, et fut enterré le soir, à l'heure même où il avait fait son entrée dans cette ville douze jours auparavant, et avec autant de douleur que sa présence avait causé de joie. Ce fut la crainte des fièvres pourpres qui précipita ainsi son enterrement.”

Pour juger de la consternation que répandit de toute part dans le pays cet accident douloureux, qui les privait encore une fois de pasteur, il faut entendre en quels termes le Récit enrégistre l'année suivante l'arrivée d'un nouveau prélat.

“Le Seigneur toujours riche en miséricorde et dont le bras n'est pas raccourci, nous a dédommagés de la grande perte que nous fîmes l'année dernière, nous ayant envoyé cette année le digne évêque de Pontbriand, qui ne cède en rien, en mérite et en vertu, à celui que le ciel nous a enlevé. Cet illustre prélat arriva à Québec

le 29 août 1741, sur les 7 heures du soir. Sa présence causa une joie universelle, et toute la ville le manifesta par le concert des canons et des cloches. La réception de Sa Grandeur fut remise au lendemain afin de la faire avec plus de solennité. Plaise à Dieu qu'il vive de longues années pour le bonheur de ce pays !”

Appelé à gouverner ce diocèse aux jours les plus orageux de son histoire, Mgr. de Pontbriand, qui appartenait à une famille de saints, et qui devait être le dernier évêque envoyé par l'ancienne France à la Nouvelle, semble s'être appliqué à retracer en lui les vertus caractéristiques du saint évêque de Laval. Mais parlons d'abord de ce qui concerne notre Monastère.

Dès les premiers jours de son arrivée, l'illustre prélat vint saluer la Communauté, et donna à nos Mères mille assurances de cette affection paternelle qui ne se démentit jamais dans la suite. Voyant le R. P. de St. Père, supérieur du collège des Jésuites, trop surchargé, il nomma pour le remplacer comme directeur des religieuses M. de la Villangevin, dont les Annales nous feront plus tard un éloge complet. “ Le 5 octobre, Sa Grandeur, dit le Récit, nous fit une fervente exhortation, nous assurant qu'il serait désormais seul supérieur de toutes les maisons religieuses de ce pays. Il présida à nos élections le 24 du même mois, accompagné de M. Miniac, V. G. et de notre nouveau confesseur.”

Sur la fin de janvier 1742, eut lieu la visite du Monastère, telle que prescrite par nos règles. Cette visite ne s'était pas faite depuis nombre d'années par suite des difficultés où l'on s'était vu. La régularité de notre maison ne paraît avoir subi aucune altération à cette époque ; mais la diversité de directeurs, le manque d'entente même entre les différents corps du clergé, en 1727, et dans les années suivantes ; l'absence

presque continuelle d'un premier pasteur ; tout cela devait avoir nui quelque peu à cette union intime et parfaite des esprits et des cœurs, union qui fait la force et le bonheur de tout corps ou association. Mais quel bon esprit se manifeste dans la Communauté à l'arrivée du digne évêque ! comme on accueille avec empressement le moyen d'éclaircir les doutes, et de s'assurer que tout va bien au Monastère ! comme on entend avec bonheur cette parole écrite de la main même du premier Pasteur : " que l'on voit fleurir encore aux Ursulines la ferveur des premières Mères ! "

" Dès le commencement de cette visite de Mgr. de Pontbriand, disent les Annales, toutes nos sœurs furent satisfaites de sa manière d'y procéder. Il ne se lassait pas de nous donner des marques d'intérêt et de zèle, voulant lui-même faire la distribution des cierges à la Purification, après quoi il célébra la sainte Messe à la Chapelle des Saints. Il fit encore la cérémonie du mercredi des cendres, et entra ensuite à l'intérieur de la maison pour en voir tous les offices, nous témoignant à toutes l'affection la plus paternelle et la plus cordiale.

" Au mois d'avril suivant, nous eûmes une retraite générale, où la ferveur fut si grande que les malades firent presque l'impossible pour y assister. M. de la Villangevin, M. Vallier (1) du Séminaire et le R. P. Guignas s'en partagèrent les exercices ; Mgr. nous

(1) M. Vallier, qui vint en Canada avec Mgr. Dosquet en 1729, fit un bien immense au Séminaire pendant les dix-huit années qu'il y travailla. " C'est le meilleur sujet que je connaisse, disait de lui Mgr. le Coadjuteur. Il a un esprit supérieur, des talents extraordinaires pour les sciences, et justement celui de se faire aimer de tout le monde. Il a fait sa philosophie à douze ans et a enseigné dès son enfance." Il n'avait que 39½ ans lorsqu'il mourut.

fit lui-même faire rénovation des vœux, et après le salut du S. S. nous chantâmes le Te Deum. Le baiser de paix ordinaire à ce jour se fit le soir au réfectoire sur la fin du souper. Pour surcroît de faveur, Mgr. vint le lendemain donner dans notre église les ordres mineurs à plusieurs jeunes ecclésiastiques."

Nous voyons le fervent évêque répéter cette visite dans toutes les Communautés l'année suivante; "notre retraite commune se fit aussitôt après, M. de la Villangevin et M. Vallier nous donnant les méditations, et Mgr., les conférences." Les termes manquent à l'annaliste, pour exprimer la consolation qui revenait de ces retraites générales, dont on avait été si longtemps privé.

En 1744, l'infatigable prélat faisait ici en même temps, et sa visite et la retraite, la Communauté s'y étant disposée trois jours auparavant par la bénédiction du S. Sacrement.

Mgr. fit encore la visite des Communautés en 1754 et 56, "avec grande satisfaction de part et d'autre." Pendant les dix années d'intervalle, il n'avait diminué en rien sa sollicitude pour l'avancement spirituel de notre Monastère, puisqu'il y donnait lui-même, dans l'hiver de 1752, la retraite préparatoire au Jubilé, où la ferveur semble avoir été à son comble. Le saint évêque paraît avoir apporté une ardeur extraordinaire à perfectionner les Communautés religieuses et son clergé, auquel il donna aussi des retraites générales; c'était sans doute le moyen le plus propre à entretenir dans tout le pays la primitive ferveur, dont on allait plus que jamais avoir besoin, dans ces jours d'épreuve où le Canadien devra lutter énergiquement pour la conservation de la Foi de ses pères.

Au reste, la vie de Mgr. de Pontbriand, pendant les dix-neuf années qu'il gouverna l'Eglise du Canada, ne

fut qu'une suite non interrompue de bonnes œuvres et de travaux, entrepris pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Voici les détails précieux que renferme à ce sujet une lettre écrite en 1752, par notre Mère Charlotte de Muy de Ste. Hélène. Cette lettre est adressée aux D<sup>l</sup>les. de Pontbriand, sœurs du digne évêque et religieuses visitandines en France, avec qui elle entretenait une correspondance suivie.

“ Mesdames, Je commence par vous faire mon compliment sur la béatification de votre bienheureuse Fondatrice (1). Il y a longtemps que cette justice était due, à la vérité.

“ Nous avons eu quelque lueur d'espérance qu'on voulait mettre la Vén. Mère Marie de l'Incarnation sur les rangs pour le même sujet ; mais on nous marque que la personne qui avait pris la chose à cœur n'est plus. J'ai pensé plus d'une fois que si la chère Mère Madeleine Amiot de la Conception avait vécu, elle se serait donné du mouvement jusqu'à ce qu'elle eût réussi, car elle avait un zèle et un talent tout extraordinaire pour cela. Dieu peut susciter quand il en sera temps d'autres personnes ; c'est à nous à nous commettre et confier à sa Providence.

“ J'ai bien des choses à vous mander, Mesdames, de notre pauvre pays. Il y en a de consolantes et d'autres bien tristes : les consolantes sont le zèle de notre digne Evêque, qui a été infatigable dans ce temps de Jubilé. Il a commencé, avant qu'il fût publié à la Cathédrale, par donner, lui seul, cinq jours de retraite aux trois communautés de cette ville. Il parlait trois fois par jour en public, dans des froids excessifs, vivant

(1) Mme. Fremiot, baronne de Chantal, depuis Ste. Jeanne Francoise.

très-frugalement. Le reste de la journée était employé à parler en particulier aux religieuses.

“ Il a fait aussi plusieurs exhortations, aux prêtres, aux ecclésiastiques et aux élèves du séminaire.

“ Le Jubilé étant ouvert en janvier, on donna pendant huit jours trois exercices par jour dans la cathédrale, et Sa Grandeur parlait tous les jours de la manière la plus forte, la plus touchante et la plus pathétique. Cela ne fut pas plus tôt achevé que, sans se reposer, il monta à Montréal, qui est à 60 lieues de Québec, où il fit la même chose, tant pour le public que pour les deux Communautés de religieuses qui y sont.

“ Mais son zèle ne se bornant pas là, il a été confirmer et baptiser une nouvelle mission de sauvages, à 40 ou 50 lieues au-dessus de Montréal, par des chemins qui lui étaient bien inconnus et bien affreux, puisqu'il fallait ou sauter des rapides en canot d'écorce, ou marcher à pied, mangé de moustiques, par des routes presque impraticables.

“ Que pensez-vous de cela, Mesdames ? n'est-ce pas un apôtre ? Croyez-vous qu'il n'ait pas bien gagné son Jubilé ? Il a été cinq mois absent de Québec ; aussi, à son retour, y a-t-il ramené la joie. Les poètes n'ont point manqué de faire retentir ses louanges par la bouche des enfants, tant des garçons que des filles. Je suis fâchée de n'avoir pas les vers qu'on lui a récités et chantés chez-nous, je vous les aurais envoyés.

Ce digne Prélat comptait en revenant de Montréal, faire une semblable mission dans la ville de Trois-Rivières, où nos Srs. Ursulines qui y sont établies auraient eu la consolation de l'entendre ; mais les fâcheux accidents arrivés depuis peu, les ont privées de ce bien. ”

Nos lectrices verront plus tard à quoi se rapporte cette parole de la Mère de Muy de Ste. Hélène. Nous aurons aussi occasion de revenir sur le zèle et le dévouement du digne Prélat.

§ 2.—TRISTE ACCIDENT—Mlle. COUILLARD MEURT NOVICE.

“ Cette année 1744, dit le Récit, nous avons perdu une de nos sœurs converses d’un manière fort extraordinaire. Le 16 avril, cette chère sœur étant sortie de sa chambre avant 4 heures du matin, alla faire sa méditation, puis se rendit droit au lavoir, qui était le lieu de son office. Sur les 5 heures, une autre sœur ayant eu affaire en ce département, fut étonnée de voir flotter quelque chose à la surface du puits ; mais comme il ne faisait pas encore bien clair, elle pensa que c’était du linge qu’on y avait mis tremper. Elle avait remonté les degrés pour sortir, quand elle se sentit fortement pressée d’aller voir ce que c’était. Elle approche, se penche vers le puits, et la première chose qu’elle touche est la tête de Sr. Feuilliteau de Ste. Anne ! Elle jette un cri si perçant accompagné de sanglots, qu’elle fut entendue de la salle de Communauté où nous étions en prière. Nous accourons toutes et tirons du puits notre pauvre sœur. Le médecin fut aussitôt appelé. Il jugea que notre chère Sr. Ste. Anne avait été frappée de mort subite, au moment où elle allait puiser de l’eau, car le seau était resté à l’endroit où elle était tombée. Il fondait son jugement sur ce qu’elle n’avait pas bu d’eau, et qu’elle n’avait fait aucun mouvement pour se retirer du puits, ce qui lui eût été très-facile, car il n’avait pas plus d’un pied et demi d’eau.”

Il faut remarquer ici que ce puits était une espèce de bassin assez large, et alors sans couverture ; nos

sœurs y puisaient à genoux l'eau nécessaire au blanchissage du linge.

“ Au reste, continue le Récit, si la mort de cette chère sœur a été précipitée, elle n'a pas été imprévue, car elle se disposait depuis longtemps à ce redoutable passage, ayant même fait dans ce but, il y avait peu de temps, une confession générale. Il lui était resté une grande langueur d'une maladie qui l'avait tenue à l'infirmierie une partie de l'hiver, ce qui lui faisait regarder sa mort comme prochaine. D'ailleurs, c'était une excellente religieuse, pieuse et dévote, charitable et obligeante envers tout le monde; nous avons tout lieu d'espérer que Dieu l'a reçue dans sa miséricorde. Elle était âgée de 63 ans et comptait 41 ans de profession religieuse.”

Dans les années qui suivirent le triste accident arrivé à notre chère Sr. Ste. Anne, mourut encore d'une manière assez soudaine une de nos jeunes novices. Sr. Louise Couillard de Ste. Ursule avait été admise à la profession religieuse, elle se préparait à ce jour heureux et solennel où elle devait recevoir des mains du premier pasteur le précieux voile noir, dernier signe de sa consécration au Seigneur, quand elle fut appelée à une union plus intime avec le céleste Epoux. “ Neuf jours avant celui où elle devait faire profession, elle succomba à une fluxion de poitrine, qui nous la ravit en peu de temps.

“ A la voir, dit le Récit, il était évident qu'elle n'avait jamais eu le désir des choses de la terre. Ayant été placée dès son enfance à nos classes par M. de l'Épinay, son oncle, elle y avait donné à ses jeunes compagnes l'exemple de la plus tendre piété, et à sa mort, ses vertus furent un sujet d'édification pour les religieuses les plus exercées à la pratique de la perfection.”



## §3.—LES SIX PREMIÈRES PROFESSES APRÈS LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE.

La première novice qui fit profession après le centième anniversaire, fut la Mère Marie-Marguerite Davanne de St. Louis de Gonzague. Elle était fille de M. Louis Davanne, bourgeois de Paris, et de Mme Marguerite Germain, et fut baptisée le 3 octobre 1719, dans l'église paroissiale de St. Jean en Grève, à Paris. Des affaires de commerce ayant amené sa famille en Canada, Mlle Davanne fut placée dans sa quatorzième année au pensionnat, et cinq ans après, elle obtint d'entrer au noviciat. Elle y était depuis près de deux ans à la fête centenaire, et elle fut du nombre de ces ferventes novices, qui pleurèrent amèrement la Mère Pinguet de l'Incarnation leur chère maîtresse, qui les laissait orphelines au moment d'une si heureuse fête.

Nos lectrices verront plus tard avec quelle fidélité la Mère Davanne de St. Louis de Gonzague a transmis jusqu'en 1802, les traditions du Monastère.

Après Mlle Davanne entrèrent au noviciat :

Mlle Elisabeth Richard de St. Augustin, fille de M. Jean Jacques Richard, marchand de Québec, et de Mme Geneviève Amiot de Vincelot.

Mlle Marie-Catherine Lagère de St. Gabriel, fille de M. Laurent Lagère, marchand de Québec, et de Mme Jeanne Albert.

Mlle Marie-Antoinette Poulin de St. François, fille de M. Pierre Poulin, bourgeois de Québec, et de Mme Louise Le Boulanger.

En 1744, Mlle Geneviève Françoise de Lantagnac, en religion de St. Henri, fille de M. Gaspard d'Adhémar de Lantagnac, Capitaine et Chevalier de St. Louis, Major de Ville à Montréal, et de Mme Marie-Geneviève de Linot. Mlle de Lantagnac était née à Québec et y

avait été baptisée, ainsi que sa sœur, Mlle Angélique de Lantagnac, qui entra au noviciat deux ans après son aînée, et qui prit l'habit et fit profession sous le nom de Ste. Marie.

§4.—INTÉRÊT DES URSULINES POUR LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC.

Nous trouvons dans nos Archives, en date de 1748, un document qui nous amène tout naturellement à parler de la Cathédrale de Québec. Ce sujet d'ailleurs ne saurait être étranger à un ouvrage du genre de ce livre, où les souvenirs religieux occupent de droit la première place.

Un mot d'abord sur les premiers sanctuaires où le Dieu de Majesté daigna reposer en Canada.

Le premier dôme sous lequel nos saints mystères furent célébrés sur ces plages fut, paraît-il, une tenture d'écorce, posée au pied des pins de la forêt en 1535 ; et si nos lectrices désirent connaître l'endroit précis où fut accompli pour la première fois cet acte solennel, nous leur dirons avec un poète : (1)

Dans cette anse où St. Charle, en t'arrosant s'écoule,  
Un homme élu de Dieu dans les rangs de la foule,  
Jacques Cartier, cherchant un passage inconnu,  
Des bords Européens le premier est venu.  
Voici le port charmant où ses deux caravelles,  
Après un dur hiver ont déployé leurs aîles :  
Voici la côte abrupte où de nos anciens rois  
Il suspendit le lis aux branches de la Croix.

Oui, ce fut là que s'agenouilla Cartier avec sa vaillante troupe, implorant le Ciel de bénir les vastes régions qu'il venait de donner à la France ; là aussi,

(1) M. le comte de Puibusque.

dit-on, fut offerte l'auguste Victime, pour le salut de ces pauvres infidèles qui entouraient avec étonnement ces hommes extraordinaires, que des cabanes flottantes avaient portés jusqu'à eux sur les eaux de la grande mer et de leur fleuve.

Plus tard, au commencement du dix-septième siècle, lorsque les RR. PP. Franciscains vinrent à la suite de Champlain s'établir dans la Nouvelle-France, le R. P. Dolbeau se concerta avec le fondateur de Québec sur l'érection d'une petite chapelle. L'emplacement choisi était voisin du magasin, c'est-à-dire, à peu près au lieu où se trouve actuellement, à la Basse-Ville, l'église de N. D. des Victoires. La première messe s'y dit le 25 juin 1615. " Tous, dit le R. P. Le Clerq, s'étant préparés par la confession, reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le Te Deum y fut chanté au son de la petite artillerie.

La première chapelle paroissiale de Québec, celle qui retentit d'acclamations et d'actions de grâces à l'arrivée de nos Mères en 1639, avait été bâtie par Champlain en 1632, en l'honneur de Notre-Dame de Recouvrance, selon le vœu qu'il en avait fait lorsqu'il lui avait fallu abandonner à des traîtres, (les Kertk,) la fondation qui lui était si chère.

Cette chapelle et son joli presbytère ayant été détruits par un incendie en 1640, le clergé de Québec songea à faire construire un édifice plus vaste, et la première pierre en fut posée par le R. P. Lalement en 1647, à l'endroit même où se trouve la cathédrale actuelle, sur un terrain donné par le sieur Guillaume Couillard. Cette église, qui était bâtie en forme de croix, longue de 100 pieds et large de 38, fut terminée en 1650 ; le R. P. Poncet y dit la première messe la veille de Noël de cette année, quelques jours avant l'incendie général

de notre premier Monastère. En 1666, Mgr. de Laval fit la dédicace de la nouvelle église et les fêtes s'y célébrèrent toujours depuis avec pompe et magnificence. Ajoutons en passant que ce qu'écrivait la Mère M. de l'Incarnation à cette époque, sur la dignité et la majesté des cérémonies du culte à Québec, se vérifie encore de nos jours, non-seulement à l'église métropolitaine, mais aussi dans tout le Bas-Canada : c'est le témoignage unanime des étrangers qui nous visitent.

Une centaine d'années plus tard, la Cathédrale se trouvant beaucoup trop petite pour le nombre des fidèles, des réparations considérables étant aussi devenues nécessaires, on résolut de faire une construction nouvelle d'après le plan de M. de Léry, ingénieur royal, et les dimensions de cette dernière construction, qui paraît avoir été terminée vers 1748, étaient à peu près celles de la Cathédrale actuelle, édifice aussi cher à la Religion que remarquable et intéressant par les vicissitudes qu'il a subies.

C'est pour la première Cathédrale que les premières Ursulines, la Vén. Mère de l'Incarnation surtout, travaillèrent avec tant d'ardeur ; dans les écrits du temps, il est souvent question de dorures et même de tableaux peints par elles, et destinés au sanctuaire de N. D. de Québec. Nos Mères du siècle suivant imitèrent leurs devancières ; aussi, le 13 décembre 1748, recevaient-elles du Chapitre de Québec une députation chargée de les remercier, et de leur remettre le petit document annoncé plus haut, et que nous transcrivons.

“Le sieur de Tonnancour, syndic du Chapitre, a représenté à la compagnie que les RR. Mères Religieuses Ursulines de cette ville, outre ce qu'elles ont donné d'aumônes pour la bâtisse de l'Eglise Cathédrale, ayant contribué par leurs travaux de peinture et de

dorure à l'ornement du chœur et de la chaire, sans en avoir voulu rien prendre, et s'étant expliquées qu'elles donnaient volontiers ces travaux en considération de Mgr. l'Evêque et des messieurs du Chapitre, ayant de plus fait le portrait du dit Seigneur Evêque à la prière du Chapitre, il était convenable que la compagnie leur députât quelqu'un de ses membres pour leur en marquer sa reconnaissance.... La compagnie toute d'une voix a déclaré être très-reconnaissante de tous leurs bons offices, et a nommé le sieur Syndic pour aller de sa part faire de très-humbles remerciements à la Mère Supérieure et à la Communauté, et les prier d'agréer ou accepter au moins une somme de 30 livres pour les couleurs qu'elles ont fournies. Leur donnera aussi copie de la présente.

(Signé)

DE LA VILLANGEVIN,

Théologal président.

DE TONNANCOUR, POULIN, BRIAND, LA CORNE,

“ Chanoines.”

Nous aurons à revenir sur cette Cathédrale dont nos Mères ornèrent plus tard le tabernacle et les grandes châsses.

§5.—DIEU COMBLE LES VIDES QU'IL FAIT AU MONASTÈRE.

En 1749, nos Annales parlent encore d'une “ maladie populaire qui a été universelle, tant dans la ville que dans les campagnes et tout le pays, et qui a fait bien des victimes. Notre Communauté n'a pas été épargnée, ajoute le Récit, car sept de nos religieuses en ont été atteintes, et nous avons eu la douleur d'en voir mourir quatre en un mois. La première fut notre chère Sr. Le Vasseur de St. Joseph, converse âgée de 73 ans qui, quoique infirme, rendait encore de très-

grands services à notre Communauté, travaillant incessamment dans un véritable esprit de son état. Le matin du jour des Morts, elle se sentit fortement prise des fièvres courantes ; elle insista cependant à faire la sainte Communion, disant que c'était peut-être sa dernière. Elle y réussit, mais après la messe on eut bien de la peine à la transporter à l'infirmerie. Elle décéda six jours après, dans de grands sentiments de piété.

“ Le vingt du même mois, nous eûmes la douleur de perdre la seconde maîtresse des pensionnaires, notre chère Sr. Louise Lefebvre des Séraphins, jeune religieuse d'esprit et de mérite, qui promettait beaucoup pour l'avenir. Ce n'était pourtant pas la fin des épreuves que le Seigneur nous ménageait. Le 4 décembre suivant, notre chère Sr. Pinguet-Vaucours de St. François-Xavier, âgée de 55 ans, et très-précieuse à notre maison par sa régularité et son zèle, succomba après quelques jours de maladie.

“ A peine trois semaines s'étaient-elles écoulées depuis qu'il nous avait fallu remplacer la seconde maîtresse des classes, qu'il nous fallut aussi remplacer la première, notre chère Sr. d'Ailleboust de Mantel de St. Nicolas. Elle expira le 12 décembre, dans une grande douceur d'esprit, nous laissant toutes dans une extrême affliction de sa perte. La soumission aux ordres de la divine Providence peut seule faire porter des croix si pesantes. ”

Si Dieu avait voulu récompenser ces fidèles servantes en les appelant à jouir du ciel, il ne manqua pas de combler les places qu'elles laissaient vides au Monastère. Cette même année, le noviciat s'ouvrit pour quatre jeunes Diles. que nous ne ferons que nommer en ce moment.

Mlle. Marie-Françoise Poulin de St. Antoine, fille de M. Pierre Poulin, bourgeois de Québec, et de Mme. Louise Le Boulanger.

Mlle. Marie-Françoise Cureux de St. Germain, en religion de St. Jean Chrysostôme, fille de M. de St. Germain, bourgeois de Québec, et de Mme. Marie-Louise Polonnaise.

Mlle. Charlotte Le Febvre de Ste. Geneviève, fille de M. François Le Febvre, bourgeois et orfèvre de Québec, et de Mme. Marie-Charlotte Marié.

Mlle. Marie-Joseph des Roches des Anges, fille de M. François des Roches, bourgeois de la Malbaie, et de Mme. Charlotte Côté.

§ 6.—CHAPELAINS;—M. DE VILLARS ET SA CORRESPONDANCE.

Nous avons vu que le directeur de la Communauté, au centième anniversaire, était un religieux recommandable par sa vertu et ses talents, le R. P. Maurice Imbault, supérieur des Récollets. Il fut remplacé en 1740 par le R. P. de St. Paire, ( c'est ainsi que les Annales de Paris écrivent son nom ), qui exerça avec zèle et charité ses fonctions jusqu'à l'automne de l'année suivante. M. de la Villangevin fut alors donné pour confesseur à la Communauté, et voici comment le Récit note sa mort en 1753.

“ Notre ville de Québec vient de faire une perte considérable en la personne de Messire René Allenoux de la Villangevin, décédé le 16 de novembre dernier. Ce digne Chanoine et Théologal du Chapitre de la Cathédrale, a embaumé cette colonie des grands exemples de vertu qu'il a pratiqués, et nous a laissées dans un extrême regret de sa mort. Son amour pour Dieu et son zèle pour sa gloire lui ont fait laisser l'ancienne France pour accompagner notre illustre Prélat, dans

l'espérance de souffrir le martyre. Notre-Seigneur s'est contenté de sa bonne volonté, changeant pour lui les supplices des tyrans en plusieurs croix, surtout en infirmités. Nous avons eu le bonheur de l'avoir pendant six ans pour confesseur. La ferveur avec laquelle il nous exhortait aux vertus propres de notre état, nous entraînait au bien et nous le faisait pratiquer avec joie. Il est mort dans les sentiment d'un véritable saint. Notre consolation est de penser que notre Communauté, qu'il affectionnait beaucoup, possède en lui au ciel un grand protecteur et avocat."

M. de Villars, qui avait pris la direction de notre Communauté en 1747, la continua pendant huit années, avec un zèle et une affection qu'aucune expression ne saurait rendre. Ce saint prêtre qui était élève des M. de St. Sulpice à Paris, était venu en France en 1744, muni des plus hautes recommandations, "comme un sujet très-estimable pour ses talents et sa bonne volonté." Ces talents et ces généreuses dispositions trouvèrent à Québec un ample exercice, et nous croyons pouvoir dire sans crainte d'être contredite, que le Séminaire de cette ville s'unit de grand cœur au vieux cloître des Ursulines, pour rendre hommage à la mémoire de l'infatigable et vertueux prêtre.

Directeur du Séminaire en 1746, il fut nommé économe l'année suivante, et pendant trois ans, il dut faire valoir plusieurs fermes au profit du Séminaire, étant chargé, en outre, de la cure de Québec et de la direction des Ursulines. En 1750, il gouvernait l'œuvre de Mgr. de Laval en qualité de Supérieur, ce qu'il continua avec la direction de notre Communauté, jusqu'à l'année 1754, où le mauvais état de sa santé l'obligea de repasser en France.

L'éloignement ne ralentit en rien l'intérêt que M.



de Villars portait à la prospérité de notre maison, et au bonheur de celles qui l'habitaient. Retiré au Séminaire des Missions Etrangères, à Paris, ce véritable père et ami saisissait avec empressement toutes les occasions de faire plaisir à nos Mères et de les obliger ; il se prêta même volontiers à remplacer les R. P. Jésuites comme procureur de notre maison, à l'expulsion de l'Ordre en France. " Si je puis aider en quelque chose vos chères Mères de la Rue St. Jacques à Paris, en ce qui regarde vos affaires temporelles, écrivait-il à notre Mère Migeon de la Nativité, je ne me ferai pas prier deux fois, soyez-en bien persuadée; et je n'aurai pas grand mérite en le faisant, par l'inclination qui m'y porte." Deux ans plus tard il répétait : " Soyez persuadée, ma Rév. Mère, du désir que j'aurai toujours d'être utile en quelque chose à votre respectable Communauté, à laquelle je serai inviolablement attaché....."

Mais c'est dans la correspondance suivie que M. de Villars tint pendant 32 ans avec notre Communauté, qu'il faut voir la piété, l'amabilité, la bonté de cœur du saint prêtre. Impossible de citer toutes ces lettres, qui formeraient à elles seules un petit volume ; mais nous donnerons au moins quelques fragments de celles qu'il écrivit dans les quatorze dernières années de sa vie : ces lettres sont charmantes, tant sous le rapport de l'intérêt historique que pour l'édification qu'on y trouve. Citons-en dès à présent une ou deux.

En voici une en date du 1er mars 1784.

" Ma Rév. Mère, Votre chère lettre du 13 août dernier m'est parvenue, et ma reconnaissance est grande de voir que mon respectueux et sincère attachement pour votre sainte Communauté, n'est pas sans un retour qui me flatte beaucoup ; ce qui me touche surtout, c'est le souvenir que vous voulez bien m'accorder dans vos ferventes prières et communions. Je suis donc absent ce

que j'étais présent, et personne ne peut vous souhaiter plus ardemment que moi, tous les biens spirituels et temporels qui peuvent vous être nécessaires, persuadé que Notre-Seigneur est toujours très-fidèlement servi dans votre maison qui, à cette distance, est très-souvent présente aux yeux de mon âme. Je vous donnai de mes nouvelles l'année dernière, mais le gros paquet confié à M. Cugnet a été perdu. La Mère Ste. Saturnine n'avait pas manqué de vous écrire, ce qu'elle fait encore en ce moment, et j'attends ses dépêches pour les joindre aux miennes.

“ Je partage bien sincèrement, ma Rév. Mère, vos justes alarmes aux sujet de la santé de Mgr. de Québec (1). Quelle perte s'il vous est ravi ! Mais le Seigneur est le Maître, et en toutes choses il faut adorer ses desseins et ses jugements, toujours sages et équitables. Je voudrais bien apprendre par les premiers vaisseaux, la nouvelle du rétablissement de sa santé. S'il a besoin d'un infirmier, la Providence semble lui en ménager un ; je laisse à M. Gravé le mot de mon énigme ; il vous dira aussi d'autres petites nouvelles. Je suis charmé de voir que ses grandes occupations au Séminaire et au Grand-Vicariat, lui laissent la liberté de vous donner deux après-midi chaque semaine ; si j'étais à Québec, j'aurais sûrement la tentation de ne pas le laisser succomber sous le fardeau. Ménagez-le, je vous prie, pour vous et pour moi.

“ Mille respectueuses assurances de mon attachement à toutes vos chères mères, connues et inconnues. Que Notre-Seigneur daigne de plus en plus vous remplir de son divin amour ; c'est lui qui adoucira toutes vos peines et couronnera votre persévérance. C'est dans ces sentiments etc.,

*de Villars, Prêtre.*

“ P. S. Vous me croyez *assistant éternel* du Séminaire !—Point du tout, je suis actuellement ce qu'est souvent M. Gravé à Québec, le Boursier de la maison ; un pauvre et misérable procureur âgé de 64 ans, et qui soupire en vain après les douceurs de la solitude, qui le fuient—*de Villars.* ”

(1) Mgr. Hubert.

La lettre suivante écrite après trente années d'éloignement, (3 février 1786), prouve que le cœur des saints ne vieillit pas, dans le tendre intérêt qu'ils portent aux personnes auxquelles ils se sont affectionnés en vue de Dieu.

“ Ma Rév. Mère, Vos deux lettres du 15 juin et du 15 octobre me sont heureusement parvenues, et je ne suis pas peu flatté que la mère et ses vertueuses sœurs veuillent bien me continuer leur souvenir, ainsi que le secours de leurs ferventes prières, dont je suis et je serai jaloux toute ma vie, et au-delà du tombeau, car la vraie et sincère charité s'étend à la vie future aussi bien qu'au temps présent. Quelle consolation pour votre *vieux père* de savoir que votre institut est florissant ! J'entends pour les progrès de votre jeunesse aussi bien que pour le nombre. Quelles belles couronnes le Seigneur réserve à toutes celles qui sont appliquées à la bonne œuvre par la sainte obéissance ! Il me semble les voir s'en acquitter avec cette grande pureté d'intention, cette patience soutenue, et ce zèle ardent qui contribuent si puissamment à la sanctification du prochain ! Aussi brilleront-elles comme les astres du firmament toute l'éternité : mais les autres sœurs attachées à différentes fonctions dans le Monastère, auront aussi leur part de la récompense ; leur gloire, dis-je, ne sera pas moins grande, à cause de la *préparation de leur cœur* à se sacrifier à leur tour au salut des enfants, qui ont été si chers à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, en les voyant rangés autour de sa divine personne, disait à ses apôtres avec tant de complaisance : “ Laissez venir à moi les petits enfants. ”

“ J'espère que vos pluies ont été aussi abondantes en Canada, l'année dernière, que la sécheresse a été grande en toute la France. Si toutefois les éléments déchaînés allaient briser vos moulins et ruiner vos récoltes ; si, en un mot, ils avaient contre mon gré réduit mes chères filles à la *besace*, mandez-le moi, afin que je puisse me faire frère quêteur de l'ordre de St. François, pour procurer du pain et des habits à d'aussi dignes filles de St. Augustin. Mais en attendant le succès de ma *quête*, vous aurez le soin de prier Messires Bédard, Gravé et Lahaille, de ne pas

vous laisser manquer de pain, d'habits et de bois, ce dernier article étant bien plus nécessaire en Canada qu'il ne l'est à Paris

“ Au premier moment de loisir, j'irai m'acquitter de vos commissions pour les Carmélites, les sœurs de la Visitation, de la Charité, ainsi que celles de St. Maur. Je les prierai de demander pour vous tout ce que votre charité vous fait désirer pour elles ; avec cela, vous serez toutes plus riches que nos plus opulentes abbayes de France. Ce sont là mes vœux pour vous, chère et bien-aimée maison, à qui j'offre en la personne de sa Supérieure, le respect éternel avec lequel je suis,

“ Ma Révérende Mère,

“ Votre très-humble et très obéissant serviteur.

“ *de Villars, Prêtre.*

“ P. S. Je joins à cette lettre un petit ouvrage d'un de mes amis, ancien directeur des Visitandines qui est toujours fort gai, (quoique devenu aveugle) ; cela pourra vous amuser à vos récréations. C'est une fiction, mais les fictions disent quelquefois des vérités fort utiles et agréables. Puissiez-vous jouir beaucoup de ces badinages innocents. Cet ami s'appelle M. de Montis ; il est bien connu en France par ses retraites et ses panégyriques. Je vous envoie aussi un de ses ouvrages plus graves et non moins utiles—*de Villars.*”

#### §7.— HUIT IMITATRICES DE LA SR. ST. LAURENT.

Huit sœurs converses firent profession au Monastère depuis le centième anniversaire jusqu'à la Conquête. Voici leurs noms :

Sr. Marie-Jeanne Bédard de St. Hyacinthe, fille de sieur Thomas Bédard, de Charlebourg, et de dame Jeanne Hupé Lagronois.

Sr. Elisabeth Le Vasseur de St. Ambroise, fille de sieur Louis Le Vasseur, de la Pointe-Lévi, et de dame Geneviève Huart.

Sr. Marie-Rosalie Bédard de St. François Régis, sœur de la précédente du nom.

Sr. Marie-Angélique Toupain de Ste. Marthe, fille de sieur René Toupain, de Beauport, et de dame Geneviève Langlois.

Sr. Angélique Bourrassa de St. Jean-Baptiste, fille de sieur François Bourrassa, de la Pointe-Lévi, et de dame Marguerite Jourdain.

Sr. Marguerite-Elisabeth Bédard de St. Denis, fille de sieur Charles Bédard, de Charlebourg, et de dame Elisabeth Lagronois.

Sr. Angélique Déry de Ste. Thècle, fille de sieur Joseph Déry, de Charlebourg, et de dame Marie-Anne Voyer.

Sr. Louise-Gertrude Hamel de St. Anne, fille de sieur François Hamel, de Ste. Croix, et de dame Marguerite Le May.

Il est de tradition écrite et orale au Monastère, que toutes nos sœurs converses ont ambitionné de suivre les traces de celle qui, en 1641, venait donner de si beaux exemples de dévouement et de charité, d'amour du travail, d'humilité et de ferveur. Nous aurons le plaisir de donner plus tard la notice de plusieurs de ces véritables Ursulines, dont le zèle a été incessant à seconder l'œuvre de l'éducation des jeunes personnes.

§8.—INCENDIE DU COUVENT DES URSULINES DE TROIS-RIVIÈRES.

La Communauté des Ursulines de Trois-Rivières florissait depuis plus d'un demi-siècle, quand elle subit le premier de ces incendies désastreux qui devaient l'assimiler à sa maison-mère, dans les épreuves de ce genre. Le 17 mai 1752, ces dignes filles d'Angèle se trouvaient en quelques heures dépouillées de tout, et réduites à accepter un asile de la charité d'autrui. Leur position était d'autant plus pénible que le feu avait passé sur une bonne partie de la ville, et avait aussi ruiné la plupart des habitants.

“ Deux incendies consécutifs, écrivait notre Mère de Ste. Hélène, ont presque détruit cette petite ville, qui n'est pas très-peuplée. Le premier incendie fut le moins considérable, mais nos pauvres sœurs y ont passé, ce qui les a réduites à la dernière misère. Deux jours après, le feu reprit et brûla 47 maisons. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que dans le premier incendie, une dame veuve s'opiniâtrant à sauver ses petits meubles, demeura dans les flammes et y mourut d'une façon fort cruelle, étant restée suspendue à des bois en sorte qu'on ne put la sauver. Mgr. en descendant de Montréal vit ce triste spectacle ; il ne demeura qu'une heure dans la ville, et il la passa à consoler les pauvres religieuses, qu'il voyait avec douleur aller par les rues pour entendre la sainte messe, laver à la rivière leurs pauvres guenilles, et pourvoir comme elles le pouvaient à leurs autres besoins. Nous leur avons offert notre maison, où Dieu n'aurait pas manqué de faire la multiplication des pains pour les soulager ; mais elles ont préféré rester là où elles sont très-utiles. Les Pères Récollets, qui ont une maison dans la ville où ils font les fonctions curiales, la leur ont cédée, et en ont pris une plus petite qu'un des beaux-frères de la Supérieure leur a prêtée.

“ On travaille fortement à réparer ce malheur et j'espère que Dieu y donnera sa bénédiction. On a lieu de juger que ce feu a été mis par des soldats de nouvelles recrues, qu'on nous a envoyées il y a deux ans, et qui sont les plus mauvais garnements de la France. Il y en a en prison ; mais on n'a pas, dit-on, de preuves assez convaincantes pour les punir comme coupables.”

Ce fut à l'occasion de ce désastre que Mme. de Longueuil fit, comme on l'a déjà dit, une quête par la ville de Québec, et qu'elle obtint de Mgr. la permission d'entrer avec ses demoiselles dans notre Monastère,

heureuse de profiter de cette occasion pour voir de plus près ses anciennes maîtresses. Nos Mères remirent en argent entre les mains des aimables quêteuses, 56 livres pour les familles incendiées, ayant à aider plus particulièrement leurs pauvres sœurs de tout ce qui leur était possible. Elles leur envoyèrent donc linge, matelas, fournitures de lit, et autres choses indispensables à leur maison, outre l'argent qu'elles purent recueillir.

“ Le 5 mai 1753, ajoute le Récit, Mgr. est parti pour Trois-Rivières, afin d'y travailler au rétablissement de la maison de nos sœurs, qui est doublement utile au public, y exerçant à la fois les emplois d'Ursulines et d'Hospitalières. L'inépuisable charité de notre digne Evêque, lui a fait trouver moyen de les remettre en état d'exercer leurs fonctions d'institutrices et de servantes des pauvres. Nous avons travaillé tout le carême pour aider à l'embellissement de leur église, et si la dureté des temps nous eut permis d'agir à leur égard selon nos désirs, nous leur aurions donné bien d'autres témoignages de notre amitié.

“ Après avoir passé six mois à Trois-Rivières, surveillant lui-même les ouvriers qui travaillaient aux bâtisses du Couvent, et les payant de sa propre bourse, Mgr. est revenu parmi nous, pauvre et épuisé de forces par l'assiduité continuelle au travail depuis trois heures du matin jusqu'à 7 heures du soir. C'est là qu'on a pu admirer un Evêque qui ne dédaignait pas de travailler lui-même avec les maçons et les menuisiers. Aussi la postérité devra-t-elle regarder Mgr. de Pontbriand comme le second fondateur des Ursulines de Trois-Rivières. Pendant l'été de 1753, qu'il a passé ainsi à travailler au rétablissement de leur maison, ce saint Prélat n'a pas voulu avoir d'autre logement que l'habi-

tation de leurs domestiques, qui était le seul bâtiment que l'incendie eût épargné."

La Communauté de Trois-Rivières ne dépendait plus alors de celle de Québec, et ce serait bien le moment de constater l'époque précise de ce changement. Malheureusement, les deux incendies du Couvent de Trois-Rivières ayant à peu près tout consumé en fait d'Annales, et les nôtres offrant une lacune considérable à partir de 1727, nous nous trouvons sans renseignements exacts, au sujet d'une maison qui nous est si chère. La Mère Anceau de Ste. Térèse, supérieure ici par commission de Mgr. Dosquet en 1732, est indiquée comme récemment venue de Trois-Rivières, où elle avait été envoyée en qualité de supérieure; ce qui nous porte à croire que la séparation se fit en 1731. Cette communauté devait être alors, en effet, capable de se suffire à elle-même, puisque en 1721, le R. P. de Charlevoix y avait trouvé 40 religieuses, qui y desservaient un "très-bel Hôpital joint à un monastère d'Ursulines."

Nous aurons le plaisir de citer plus tard les éloges du public, en faveur du cours d'études suivi dans cette Institution.

## GUERRE DE SEPT ANS EN CANADA.

Faut-il déjà, chères lectrices, éveiller le souvenir des douleurs qui pesèrent, non-seulement sur une institution, une ville, mais sur le pays tout entier, pendant ces années malheureuses qui précédèrent la Conquête? Faut-il entrer dans le détail de cette longue et sanglante tragédie, commencée aux rives de l'Ohio par le massacre de quelques braves Canadiens, et terminée d'une manière si mémorable sur nos Plaines? Nos



Annales nous y obligent en quelque sorte, nous ayant conservé les circonstances détaillées de ces années de misère et d'angoisse ; mais un autre motif aussi nous y détermine. Il nous semble, en effet, que certains détails sont nouveaux, et qu'ils ne manqueront pas d'intéresser, à une époque où règne une si louable émulation en fait de recherches historiques sur le pays. D'ailleurs, il y a toujours plaisir à entendre confirmer par une voix de l'époque, dont la sincérité ne peut-être suspecte, des faits contestés, ou dont on chérit la mémoire comme Canadien et Catholique. Nous pouvons assurer d'avance que celle qui va tenir la plume était en mesure d'être bien informée. En *historienne* de la guerre de sept ans en Canada, elle prend les choses dans leur origine, et elle en suit les détails avec la même naïve fidélité ; ce qui n'empêche pas toutefois, ci et là, un petit élan spontané de saint patriotisme. Nous citerons donc presque toujours textuellement dans le reste de ce chapitre, ayant eu simplement des divisions à faire, pour qu'il fût plus facile de suivre les événements.

§10 MOUVEMENTS MENAÇANTS AUX FRONTIÈRES :— COMMENCEMENT DES HOSTILITÉS—1753, 54.

“ Par la prise de possession qu'avait faite autrefois M. de la Salle au nom du Roi, les Pays d'en haut faisaient sans contredit partie de son domaine ; mais la négligence qu'on avait eue de s'y maintenir avait engagé quelques marchands anglais, qui en connaissaient les avantages, à s'en emparer : ce qui faisait grand tort au commerce du pays, surtout aux voyageurs, qui s'étaient vus souvent insulter par les nations sauvages alliées à l'Anglais. On forma dès lors le dessein de lever ces obstacles et de se remettre en possession de la Belle-Rivière, du lac Ontario et autres, qui nous appartiennent légitimement.

“ Sa Magesté ayant envoyé sur ces entrefaites M. le Marquis Duquesne de Menneville, en qualité de Gouverneur-Général, pour remplacer M. de la Jonquière, (1) il chargea M. Marin, Capitaine, d'établir un fort à la Presqu'île. Dans l'hiver, il fit partir pour le même poste plusieurs officiers et bon nombre de Canadiens, qui s'y rendirent avec des fatigues incroyables. On en envoya encore le printemps pour bâtir divers forts. La misère, l'excès du travail, en fit mourir une grande partie ; M. le Commandant mourut lui-même, après un peu plus d'un an de séjour en cet endroit.

“ M. de Contrecoeur, aussi Capitaine, fut destiné pour le remplacer. Lorsqu'il fut arrivé à la Presqu'île, il envoya un gros détachement en forme d'ambassade à un fort anglais qui était plus loin. M. le Chevalier Le Mercier, qui le commandait, avait ordre de demander à l'Anglais, de quel droit il occupait une place dont le Roi de France avait pris possession depuis longtemps ; qu'au reste, il le sommait de l'évacuer sous demi-heure, sans quoi il le lui ferait faire de force. Le terme était trop court pour donner le temps de délibérer ; ne se

(1) “ Le 17 mars 1752, disent ailleurs les Annales, M. de la Jonquière, Commandeur de l'ordre Royal de St. Louis, chef d'escadre, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roy dans la Nouvelle France, est décédé âgé de 67 ans, regretté de tous les peuples de ce pays. Il a donné à notre Communauté en aumône 100 livres en argent. M. son neveu, Doyen de la Cathédrale de Québec, en a donné autant, nous demandant quelques prières pour la conversion d'une âme.” M. de la Jonquière fut enterré dans l'église des Récollets, à côté du comte de Frontenac et du Marquis de Vaudreuil. Il était un des plus habiles marins. On lui reproche d'avoir été un peu avare et de s'être attiré par là bien des désagréments.

Le Marquis Duquesne de Menneville rétablit la discipline militaire dans le pays. Le Vicomte de la Galissonnière avait précédé M. de la Jonquière. C'était un homme actif et éclairé qui eût pu faire un grand bien à la colonie, mais il n'y gouverna que deux ans.

trouvant pas en état de se battre, les Anglais sortirent tête baissée, honorablement cependant dans les formes de la guerre, emportant avec eux un petit canon, comme on fait en de semblables rencontres. On dit qu'ils promirent en partant d'avoir leur revanche ! Quoi qu'il en soit, nos gens entrèrent dans le Fort et arborèrent le drapeau français. M. de Contrecoeur s'y transporta aussitôt avec ce qui lui restait de monde, ne laissant à la Presqu'île que ce qui était nécessaire pour la garder. On se fortifia le mieux possible. M. le Commandant du Détroit, à la prière de M. de Contrecoeur, envoya M. de Léry son second en qualité d'ingénieur, pour mettre le fort en état de défense. On y était fort tranquille lorsqu'un incident imprévu nous obligea de prendre les armes.

“ M. le Lieutenant de Jumonville, allant pour parler avec les Anglais, était campé avec les siens, lorsqu'il entendit des coups de fusils de dessus les montagnes. S'étant levé pour voir ce que c'était il tomba mort ainsi que plusieurs des siens. C'était un parti d'Anglais et de Sauvages qui, après ce coup, emmenèrent une trentaine des nôtres en captivité.

“ Cette nouvelle excita un soulèvement général, surtout à Québec et à Montréal. M. de Villiers, Capitaine, frère aîné du défunt, prit les armes pour venger la mort de M. son frère, qu'on regardait avec raison comme un véritable assassinat. Il partit avec une troupe de braves Canadiens, et Dieu donna une telle bénédiction à son entreprise qu'après avoir tué beaucoup d'Anglais, il fit avec eux une sage et prudente capitulation. Entr'autres articles, il était défendu aux Anglais pendant un an, d'attaquer les Français en ce lieu, et ils devaient rendre promptement les prisonniers qu'ils avaient faits, dans l'action où M. de Jumonville avait

été tué. On prit en otage deux officiers anglais M M. *Oualram* (Wambram) et Stobo, qu'on mena au fort Duquesne où commandait M. de Contrecoeur.

“ Cette victoire fit beaucoup d'honneur aux Français et leur concilia l'affection des sauvages. Aussi était-elle absolument nécessaire : car si on ne s'était pas mis en devoir de venger cette injure, ces nations nous auraient méprisés à l'excès, et aucun voyageur n'aurait pu se montrer sans éprouver leur insolence. Ils ne donnèrent aucun secours aux Anglais. Lorsqu'ils virent passer notre armée, tous ceux qui habitaient les bords de la rivière se retirèrent dans les bois, et leurs braves, du côté de la montagne, pour donner selon leur coutume du côté du plus fort. Lorsque nos guerriers revinrent de l'expédition, tous les fuyards avaient reparu et criaient à l'envi : “ Vive le Français ! ” Depuis ce temps, ils nous sont fort attachés, et il en vient de tout à fait inconnus s'offrir à combattre pour nous. ”

Si notre Annaliste eut vécu jusqu'à 1776, elle n'eut pas manqué de réparer une omission de son récit, en y ajoutant le nom du célèbre Washington. C'était lui, en effet, que le général Dinwiddie avait envoyé dès l'automne de 1753, visiter la vallée de la Belle-Rivière ; c'était lui qui, au printemps suivant, élevait un fort en face même des Français ; c'était lui enfin qui commandait, en qualité de Major, le détachement qui attaqua si déplorablement Jamonville et sa petite troupe. Hâtons-nous de dire que le futur Fondateur de la République Américaine, n'avait alors que 21 ans ; ardent patriote, il avait cédé à un entraînement du moment, qu'il regretta plus tard sans doute, mais dont il ne put jamais pleinement se justifier.

## §11.—UN VISITEUR DE BOSTON—FÊTE JUBILAIRE.

Des scènes plus aimables que celles des frontières se passaient au vieux cloître, pendant cette année 1754. Nous les citons d'autant plus volontiers qu'elles se rapportent à deux vénérées Mères dont nous avons déjà parlé et dont nous parlerons encore.

Au commencement de l'année, ce fut d'abord une visite d'un genre tout nouveau. Un jeune Monsieur de Boston arrivait à Québec, et se faisait conduire aux Ursulines pour y voir une tante bien-aimée. Quels sentiments durent traverser le cœur magnanime de cette Mère Wheelwright de l'Enfant-Jésus, en voyant pour la première fois, ce neveu venu de si loin tout exprès pour elle ? Nous ne savons en quel idiome ils se communiquèrent leurs sentiments, et les nouvelles si intéressantes de la famille ; mais nous savons très-bien que M. Wheelwright avait affaire à une tante en tout point française, moins la naissance ; française d'adoption, d'éducation, de langue et de croyance religieuse. “ Mgr. dit le Récit, a eu la bonté d'accorder à M. Wheelwright l'entrée de notre Monastère, espérant que cela pourra contribuer à sa conversion. ”

Cette famille Wheelwright paraît avoir eu l'âme grande et généreuse. Malgré les préjugés de Religion, ils ne laissèrent passer aucune occasion de donner des marques d'estime et d'affection à leur parente Ursuline ; encore en cette circonstance, nous voyons l'affectueux neveu laisser à sa bonne tante “ un beau couvert d'argent avec gobelet de même métal. ”

Nous convions maintenant nos lectrices à une fête jubilaire, qui fit tressaillir le Monastère tout entier, il y a cent dix ans. Le 10 octobre de cette année 1754,

notre vénérée et chère Mère Supérieure, la Mère Anne Migeon de la Nativité, a célébré le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa profession religieuse. Elle a renouvelé ses vœux en présence de notre digne évêque, Mgr. de Pontbriand, qui est venu exprès dire la sainte Messe dans notre petite église. Nous y avons chanté plusieurs motets. Après la messe, le Te Deum a été chanté avec une *flûte allemande* et un violon, toutes les religieuses ayant un cierge à la main. La Communauté et le Pensionnat ont eu récréation tout ce jour, et ont été traités magnifiquement au réfectoire. A 4½ heures du soir, nous avons eu la bénédiction du S. Sacrement; dix-neuf messes avaient été dites le matin dans notre église. Les vers et compliments se sont dits et faits dans la salle de récréation. La journée s'est terminée au son des instruments, et tambours et fifres ! Le tout en considération de notre très-honorée et très-aimée Mère qui, depuis treize ans, gouverne cette maison avec une grande prudence et une grande sagesse, à l'édification du dedans et du dehors. Nous prions le Seigneur de nous la conserver de longues années pour le bien de notre Communauté. La parure et le luminaire de notre église ont été les mêmes qu'à la grande fête du 100<sup>e</sup> anniversaire."

Reste à nos lectrices à juger si les temps modernes peuvent offrir plus d'agrément et d'aimable gaieté, pour un jour de fête.

#### §12.—ACCIDENTS ET DÉSASTRES PRÉCURSEURS DE PLUS GRANDS MAUX.

"Le 8 mai de cette année 1754, disent les Annales, le feu prit à 6 heures du matin à une maison appartenant à notre Monastère, et louée à un nommé Petit Clair. Il ne sauva que sa famille ; tout fut consumé dans les flammes. Dans le cours du même mois, le même accident a eu lieu près de l'Hôpital, et trois maisons

ont brûlé. Les R. R. Mères de l'Hôpital n'ont été préservées que par un miracle de la Ste. Vierge, qu'elles honorent sous le titre de N. D. de Grâce. Sans cette protection miraculeuse, une partie de la Haute-Ville y aurait passé.

“Septembre, le 11.—Le vaisseau du Roi, qui avait eu bien de la peine à atteindre Québec, à cause des vents contraires, s'ouvrit et mit en danger toute sa charge. Ce qui a été sauvé est en grande partie perdu par l'eau, ou au moins très-gâté. Ce naufrage est évalué à 100,000 livres de perte. Ce même jour où tout le monde à Québec était dans l'affliction, un incendie détruisait 30 maisons en 4 à 5 heures, dans la ville de Montréal, réduisant bien des familles à ne savoir où se retirer le soir. Le feu a commencé chez les R. R. P. P. Jésuites, par une cheminée que l'on croit avoir crevé; on n'y avait cependant pas remarqué de dommage. Un vent impétueux poussant les flammes, leur fit gagner les deux rues sans qu'il fût possible d'y apporter remède. L'incendie s'est terminé à une glacière de M. le Général. Nous ne doutons pas que quelques bonnes âmes, par leurs prières, n'aient apaisé la colère de Dieu.

“Décembre, le 4.—Sur les 9½ heures du soir, il s'est élevé un vent impétueux avec tonnerre et tremblement, qui a duré deux heures, et a causé plusieurs accidents, comme maisons, granges abattues et découvertes, tant à l'Hôpital-Général qu'à Ste. Foye et autres campagnes. Tout le pays s'en est ressenti. Pour notre part, notre clocher a été emporté en son entier. La cloche n'a pas souffert, mais la croix de fer a été un peu endommagée: le reste est en pure perte. Notre hangard a été découvert de 60 planches, et notre grande porte renversée par la violence du vent. Notre Chapelle des Sts. n'a point eu d'avarie, ce que nous regardons comme une

grande protection de la Ste. Vierge et des Sts. dont nous possédons les reliques. La perte pour nous monte à plus de 2000 livres.”

§13.—LE HÉROS DE LA MONONGAHÉLA, 1755.

Reprenons, chères lectrices, les récits de guerre, en suivant toujours les Annales ; nous sommes à l'été de 1755.

“ Les Anglais, en évacuant leur fort au printemps de l'année dernière, avaient promis d'avoir leur revanche ; ils ne tinrent que trop parole. M. Braddock, grand général du Roi d'Angleterre, se mit en marche avec de grosses troupes et quantité de belle et bonne artillerie, non-seulement pour s'emparer de la Belle-Rivière, qu'ils nomment la rivière *hoyau* (Ohio), mais encore de tout le pays, qu'il regardait déjà comme à lui, et qui l'eût été en effet sans une protection visible de Dieu, par l'intercession de la très-sainte Vierge et du glorieux St. Joseph.

“ M. de Contrecoeur, averti de la marche de l'ennemi, envoya souvent des découvreurs français et sauvages en forme de détachements, pour harceler les Anglais et les empêcher d'arriver jusqu'à son fort. Il apprit qu'ils étaient à 30 ou 40 lieues, au nombre de 3,000, (1) se préparant à les venir assiéger. Ces troupes se tenaient si bien sur leurs gardes, marchant toujours en ordre de bataille, que tous les efforts de nos détachements contre elles devenaient inutiles.

“ Enfin, apprenant tous les jours que l'armée approchait, M. de Contrecoeur envoya M. de la Pérade, officier, avec quelques français et sauvages, pour savoir au juste où elle était. Il apprit le lendemain, 8 juillet,

(1) Quelques Historiens disent plus, d'autres moins.



que les Anglais étaient environ à 8 lieues du fort Duquesne. Il fit partir sur le champ un autre détachement, qui apprit le même jour que les ennemis n'étaient plus qu'à 6 lieues et qu'ils marchaient sur trois colonnes. Sans perdre de temps, il forma aussitôt un parti de tout ce qu'il pouvait mettre hors du fort ; ce parti se composait de 250 Français et de 650 Sauvages, en tout 900 (1) hommes.

“ M. de Contrecoeur ayant demandé dans l'hiver précédent son rappel, M. le Marquis Duquesne avait envoyé M. de Beaujeu, Capitaine, pour le relever, avec ordre toutefois à M. de Contrecoeur de ne revenir qu'après l'expédition, supposé qu'on fût attaqué comme on avait lieu de le craindre. Les deux Commandants délibérèrent entr'eux qui marcherait à l'ennemi. M. de Beaujeu, à qui le commandement du poste était destiné, prit aussi celui de la petite armée. Il avait sous lui deux capitaines, MM. Dumas et de Ligneris, et quelques officiers subalternes.”

Arrêtons-nous ici quelques instants, chères lectrices, car nous allons assister à un des plus beaux faits d'armes dont l'Histoire fasse mention, un fait d'armes qui rappelle l'héroïsme de Beaulac et de ses 16 compagnons, et auprès duquel pâlisent les gloires des Thermopyles. La Religion va ennoblir tous les détails de cette action héroïque ; on combat, non-seulement pour la patrie, mais encore pour les autels de sa Foi.

Le Capitaine de Beaujeu, que la Providence va mettre en scène pour la dernière fois, est (2) un héros dans toute la force du terme. Il faut le voir, la veille

(1) Les Historiens disent moins.

(2) Nous abrégeons de l'estimable écrivain, M. J. Gilmary Shea de N. York.

et le matin de ce mémorable combat, pour apprécier son énergie et sa grandeur d'âme. Le succès de cette expédition reposait en grande partie sur le concours déterminé des Sauvages. De Beaujeu interpelle donc les chefs et les invite à se joindre à lui.—“ Quoi ! père, lui disent-ils, veux-tu donc nous faire massacrer tous ! Que pouvons-nous contre cette armée formidable ? ” Ils avaient eu, en effet, la nouvelle de ces imposantes colonnes de troupes anglaises, uniforme rouge et baïonnettes étincelantes, défilant en ordre au reflet d'un beau soleil d'été, le long des rives de la Monongahéla, sur une longueur de quatre milles de chemin !

Voyant cette détermination des chefs sauvages, de Beaujeu leur donne la nuit pour réfléchir.....Quelle nuit pour cet enfant du sol, pour ce brave Chevalier de St. Louis ! Il comprenait la portée des circonstances où il se trouvait : les Anglais, victorieux sur ce point, commençaient la ruine de la colonie tout entière...Placé par le Roi à la garde de ce poste avancé, un chevalier de St. Louis devait mourir plutôt que de se rendre !... Avec une foi égale à son courage, il se tourne vers ce Dieu qui préside aux conseils des hommes. Il sonde sa propre conscience, s'humilie aux pieds du ministre du Dieu des miséricordes, se munit du Pain des Forts, et après avoir remis sa cause et sa personne entre les mains du Dieu des Armées, il sort du fort avec sa petite troupe Canadienne. En passant devant le camp des alliés sauvages, il leur demande quels sont à présent leurs desseins.—“ Nous ne pouvons pas ! ” répondent-ils.—“ Je suis déterminé à marcher à l'ennemi ; laissez-vous votre père aller seul ? ” reprend de Beaujeu d'un ton froid et presque méprisant. Ces paroles vont à l'âme de ces natures farouches ; laisser 200 Canadiens à la merci de 4000 Anglais, serait une éternelle dis-

grâce à leur race ! Sans dire mot, les chefs organisent leurs bandes, et bientôt ils sont à la suite du vaillant Capitaine.

“ De Beaujeu ayant donné ses ordres, dit le Récit que nous reprenons, adresse à sa petite troupe une exhortation pathétique, qu’il termine en les mettant tous sous la protection de la très-Ste. Vierge.

“ Ce même jour, 9 juillet, à huit heures du matin, on se met en marche, et à midi et demi, on se trouve en présence des Anglais, environ à 3 lieues du fort. On fait feu de part et d’autre. La supériorité de l’ennemi et le feu de son artillerie, font reculer un peu par deux fois notre parti. M. de Beaujeu les ranime, et s’avançant au milieu des foudres et des feux, il tombe mort à la troisième décharge de l’ennemi. M. Dumas ayant pris le commandement, déploie la même valeur. Nos Canadiens et nos Sauvages, quoique sans artillerie, font à leur tour plier les Anglais, qui se battaient en bonne contenance, en ordre de bataille. Ces derniers, voyant l’ardeur de nos gens qui fondaient sur eux avec une valeur extrême, furent enfin obligés de plier tout-à-fait, après quatre heures d’un grand feu. Les Sauvages, la hache à la main, tombent comme des furieux sur les Anglais, et y répandent une terreur et un désordre qu’il serait impossible de décrire.

“ La victoire fut des plus complètes, ajoute en résumé l’Annaliste ; jamais la main de Dieu n’a paru plus visiblement pour abattre l’orgueil d’un nouvel Holoferne, dans la personne du général Braddock, qui comptait déjeuner à la Belle-Rivière, dîner à Niagara, et souper à Montréal ! Il perdit la vie et la plus grande partie de son armée ; le reste abandonna le champ de bataille, poursuivis par les officiers cadets et par les sauvages, qui tirèrent sur eux jusqu’à la nuit. Rien

n'était plus affreux que ce spectacle, au rapport même des Sauvages ; ils disaient que cela leur avait fait comprendre ce que leurs anciens patriarches leur avaient dit de l'enfer : le bruit des arbres, les ruisseaux de sang, et les cris de ces malheureux les faisaient frémir ! M. le Commandant du Détroit, ayant fêté selon la coutume les sauvages de son poste, voulut les féliciter sur leur victoire et leur bravoure ; ils répondirent : “ Notre Père, ce n'est pas nous, c'est Celui qui a tout fait ! ” (c'est ainsi qu'ils désignent Dieu.)

“ Mais revenons aux fuyards. S'ils se fussent ralliés aux mille hommes de troupes fraîches qui venaient à leur secours, nos gens étaient perdus ! Dieu ne le permit pas, et l'on croit que des 2000, il ne s'en est pas rendu 500 chez eux. MM. les Officiers, les cadets et les soldats, se sont distingués dans l'action et ont fait des merveilles. Nous n'avons perdu que 3 officiers : M. de Beaujeu, commandant, M. de Carqueville, lieutenant, M. de la Pérade, enseigne. Un jeune Cadet, M. Hertel de Ste. Thérèse, mourut de ses blessures, ainsi que 3 Canadiens, deux soldats, et 15 sauvages de différentes nations. Il y a eu de blessé M. Le Borgne, lieutenant, un bras cassé ; M. de Bailleul, enseigne, M. de Montmidi et 12 sauvages : c'est bien peu en comparaison des pertes de nos ennemis.

“ M. de Ligneris, qui est descendu du fort Duquesne, a rapporté que nos gens avaient défait 900 anglais qui s'enfuyaient, outre les 600 restés sur la place dans le combat, de sorte que des 2000 qui étaient venus nous attaquer, et dont tous les officiers ont été tués, il n'est resté que 500 soldats dont plusieurs ont été blessés. Outre cela, on a pris sur les Anglais un butin considérable qu'ils avaient caché, et qui nous a été découvert par les prisonniers et douze soldats déserteurs

anglais, qui se sont réfugiés dans notre fort. Ainsi, l'on présume que ceux qui ont échappé des mains des Canadiens et des Sauvages, courent risque de mourir de faim avant d'arriver à quelque ville anglaise.

“ Outre l'immense butin que nous a valu cette victoire : canons, mortiers ou obusiers, mortiers de grenades, grand nombre de boulets, 17 barils de poudre de 100 livres chacun, gargousses chargées pour mousquets, artifices pour artillerie, quantité de fusils, de chariots brisés, 4 à 5 cents chevaux, 80 à 100 bêtes à cornes, grand nombre de barils de farine enfoncés etc., on a aussi rapporté pour les faire traduire quantité de papiers, parmi lesquels on a reconnu le plan du fort Duquesne avec ses exactes proportions.”

Inutile de dire les regrets qui furent donnés au vaillant Capitaine, qui avait su organiser une pareille victoire. “ Le Seigneur nous a enlevé le cher Beaujeu, qui s'est exposé et sacrifié pour le salut de la patrie,” écrivait sa tante, notre Mère de la Nativité, au R. P. Messaiger, notre procureur à Paris, “ Je ne vous ferai point, mon R. Père, le détail de cette action ; elle est trop publique et trop intéressante à ce pays, pour qu'on vous la laisse ignorer. Ce que je ne puis oublier, c'est de vous supplier de recommander à Dieu dans vos saints sacrifices, l'âme de ce cher neveu, (1) qui a donné de grandes preuves de sa foi et de sa dévotion envers la Ste. Vierge. Il se confessa et communia,

(1) Le jeune héros de la Monongahéla, Daniel-Hyacinthe-Marie-Liénard de Beaujeu, Capt. de la Marine, était fils de M. Louis-Liénard de Beaujeu, Capt. de la Marine et Chevalier de St. Louis. Sa mère était Mme. Louise Térèse-Catherine Migeon de Bransac, sœur de notre Mère Migcon de la Nativité. Il avait épousé Mlle Michelle Elisabeth de Foucault, dont il eut un fils qui passa en France à la Conquête ; sa fille épousa M. Charles de Noyan, Gouverneur de la Guyane française.

avant d'entreprendre le combat, ce qui adoucit notre douleur, ayant lieu d'espérer que Dieu lui aura fait miséricorde, et qu'il prendra soin de sa petite famille désolée."

Cette victoire si glorieuse pour la patrie, fut célébrée à Québec par des effusions poétiques, que les enfants apprenaient par cœur, et que l'on chantait même dans les églises. Voici la dernière strophe d'un de ces petits poèmes, que nous avons retrouvé dans les vieux porte-feuilles du Monastère.

Soutenez, grande Reine,  
Notre pauvre pays ;  
Il est votre domaine,  
Faites fleurir vos *lis*.  
L'Anglais sur nos frontières  
Porte ses étendards ;  
Exaucez nos prières,  
Protégez vos remparts !

§14.—LE BARON DIESKAU ;—ECHÉC DU 8 SEPTEMBRE.

"En 1755, le Roi, toujours rempli de bonté pour ce pauvre pays a envoyé 3000 hommes en 4 régiments, pour nous secourir. Ils étaient commandés par M. le baron Dieskau, homme d'une bravoure reconnue, mais dont Dieu n'a pas béni les armes en Canada.

"Malgré la grande victoire remportée à la Belle-Rivière, l'ennemi ne se décourageait pas ; poursuivant au contraire son entreprise, il s'était campé près du lac St. Sacrement, pour venir plus tard prendre les forts de St. Frédéric, Niagara et Frontenac. M. le Baron Dieskau, maréchal de camp, se mit en devoir de les aller combattre. Tout était rangé selon les règles de la guerre, et on avait droit d'attendre un heureux succès

d'un homme aussi expérimenté. Mais comme on ne se bat pas en ce pays comme en France, les choses changèrent bien de face !

“ Un espion métis, qui avait passé plusieurs jours dans le camp ennemi, vint dire que s'il avait eu seulement 500 hommes avec lui, il eût défait les Anglais. Cela fit croire à M. Dieskau qu'une partie de son armée lui suffirait. Il laisse 1500 hommes au fort Carillon pour les appeler au premier besoin. Mais lorsqu'il eut monté des montagnes fort escarpées, et que tout son monde fut très-fatigué, il se trouva tout-à-coup en vue de l'ennemi, qui s'était bastionné avec des bois de construction et des bateaux, et qui se trouvaient là au nombre de 600 hommes ! Il n'y avait cependant pas moyen de reculer. M. Dieskau voulut se battre, mais la supériorité de nos adversaires effraya notre petite armée qui n'était que de 1500 hommes. M. Dieskau se jeta en vain dans les rangs pour leur donner l'exemple et les animer ; on se battit quelque temps ; mais le commandant ayant été blessé à trois reprises et mis hors de combat, notre armée prit la fuite, et on pense même qu'en fuyant, ils ont tué ou blessé plusieurs des nôtres croyant tirer sur les ennemis.

“ Nous perdîmes environ 100 personnes, tant blessés que restés sur le champ de bataille. M. de St. Pierre, capitaine, qui commandait les sauvages, est de ce nombre ; M. de Longueil, qui était blessé, est aussi mort, car il ne se trouve point parmi les prisonniers ; M. du Sablé, lieutenant, a aussi succombé à sa blessure, ainsi que plusieurs officiers des régiments. Quant à M. Dieskau, il n'a pas voulu qu'on le sauvât, sans doute par la peine que lui causait cette déroute ; il a été pris avec 30 Français. Nous avons malgré tout, fait plus de tort à nos ennemis qu'ils ne nous en ont fait ; ils ont

perdu 500 hommes, et nous leur avons fait environ 20 prisonniers. Cela est arrivé le 8 de septembre de l'année 1755. La victoire n'a été d'aucun côté ; nous nous sommes retirés en attendant la protection de Dieu, qui inspirera à M. notre Général les mesures à prendre, pour faire plier les ennemis de l'Eglise Catholique."

Il est bon de faire remarquer que cette guerre, déjà si vivement allumée en Amérique, ne fut déclarée en Europe que l'année suivante. Cependant on n'était pas plus en sûreté sur mer que dans la colonie ; un vrai système de piraterie s'exerçait à cette époque.

" Dans le cours de la même année, les Anglais ayant mis plusieurs vaisseaux sur mer pour guetter les nôtres, nous ont pris deux vaisseaux du Roi venant en ce pays, et environ six autres, tant marchands que pêcheurs, ce qui nous a fait un grand tort. M. de Rigaud, (1) gouverneur de Trois-Rivières, a été pris dans cette occasion, ainsi que des soldats canonniers, grenadiers et bombardiers des régiments qu'on nous envoyait, et qui nous auraient été très-utiles." Un peu plus tard, l'Analiste enrégistrait la prise de 300 vaisseaux, au nombre desquels se trouvaient le St. Ursin, l'Elisabeth et les Deux-Frères, qui portaient les approvisionnements du Monastère. Ces pertes mettaient le pays dans une gêne extrême, aussi commençait-on à ressentir les souffrances de la disette. Un accident des plus déplorables vint encore ajouter aux maux qui pesaient sur la population

(1) Le Récit dit, en date du 4 mai de l'année suivante : " M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de Trois-Rivières, est arrivé à Québec, après avoir été pris par les Anglais. Il a reçu d'eux beaucoup d'insultes et a essuyé bien de la misère. Il est parvenu en France par un miracle de la très-puissante main de Dieu, et de la protection de la très-sainte Vierge et du glorieux St. Joseph, qui nous l'ont enfin ramené après bien des prières et des inquiétudes."



de cette ville ; nous allons en retracer les douloureuses circonstances.

§15.—INCENDIE DE L'HÔTEL-DIEU.

Trois années seulement s'étaient écoulées depuis le triste incendie de Trois-Rivières, quand un semblable malheur vint fondre sur l'Hôtel-Dieu de Québec. C'était un samedi, 7 juin, 1755. En plein midi, à l'heure où la Communauté, à l'exception de quelques malades, se trouvait réunie au réfectoire, rien ne présageant le sinistre événement, voilà que soudain une sœur venant des salles entre en criant : " au feu ! au feu ! " Au même instant, on voit la flamme se faire jour avec violence par le toit. L'alarme se répand aussitôt par la ville ; ecclésiastiques et religieux, militaires et citoyens, tous volent au secours du saint asile des pauvres.

Les religieuses, conservant leur présence d'esprit au milieu de tant d'angoisse, songent d'abord à sauver une sœur mourante, et à mettre en lieu de sûreté leurs pauvres malades. Ce premier soin rempli, elles se dispersent par la maison, espérant pouvoir soustraire quelques objets aux flammes. Une d'elles, Sr. M. Anne La Joue du Sacré-Cœur, monte à sa cellule, saisit un paquet, le jette par la fenêtre, et retourne au milieu de l'embrasement. La dépositaire des pauvres retenue au lit malade dans sa cellule au quatrième étage, prend ses vêtements à la hâte et court vers la porte pour fuir. Repoussée par les flammes, elle vole à la fenêtre sans se déconcerter et crie, " Au secours ! " Des militaires lui présentent aussitôt une échelle, qu'ils soulèvent de leurs bras vigoureux en lui criant : " Courage, courage ! " La pauvre sœur s'y cramponne et tient ferme. En la voyant suspendue à cette hauteur, chacun tremble

pour sa vie, surtout quand on s'aperçoit que quelques échelons lui manquent sous les pieds. Mais le cœur de la fervente religieuse crie vers Dieu, qui l'assiste et la protège. Elle se laisse glisser, rencontre enfin un échelon et s'y assied un instant, car les flammes qui s'échappaient du troisième étage l'avaient brûlée dans sa descente, et elle n'en pouvait plus. Pendant ce temps, on fait glisser avec précaution l'échelle, et bientôt la pauvre sœur, couverte de lambeaux brûlés et de brûlures, met pied à terre au milieu des spectateurs profondément émus.

La Mère Supérieure, la sœur mourante et les autres religieuses s'étaient réunies à leurs chers malades, sur la terrasse dans le jardin des pauvres. Une seule ne répondait pas à l'appel : c'était la Sr. du Sacré-Cœur... Quel moment d'angoisse ! On crie, on cherche, mais en vain. Trois quarts d'heure s'écoulent : l'église, l'hôpital, l'habitation des religieuses et toutes les dépendances du Monastère sont réduites en cendres ; il faut se convaincre que la pauvre sœur a péri dans les flammes. Quel surcroît d'affliction !

“ Dieu seul sait, dit le Récit, comment le feu a pu réduire en cendres en si peu de temps tant de biens et de meubles. Les flammes dévorantes de cet embrasement, poussées par un gros vent de nord-ouest, consumèrent plusieurs maisons de la Haute-Ville, et mirent en danger tout le quartier de St. Roch.”

Il fallut enfin consentir à s'éloigner de ces tristes lieux. Quel touchant spectacle que celui de leurs adieux à leurs chers malades ! que de larmes furent répandues de part et d'autre, et que de bénédictions suivirent les Hospitalières, sur le chemin qui les conduisait aux Ursulines !

Nos Mères les avaient conjurées de venir vers elles ;

elles les attendaient avec une impatience et une sympathie, que comprennent ceux qui se rappellent les services impayables que les Ursulines avaient reçus de ces généreuses Hospitalières, en 1650 et en 1686.

“ Nous les reçûmes au nombre de 49, dit le Récit, et nous versâmes des larmes bien abondantes sur leurs malheurs. La Mère Marie-Joseph Mailloux de St. André, alors mourante, fut aussitôt logée dans notre infirmerie, où elle décéda le lundi suivant, 9 de juin. Les deux Communautés réunies firent pour le repos de son âme les prières prescrites ; nous recitâmes ensemble le grand office et chantâmes le service solennel. La Mère St. André a été enterrée dans notre caveau, où ses cendres se mêleront aux nôtres, pour cimenter les nœuds de charité qui nous unissent, depuis cent seize ans que nous sommes en ce pays.

“ Trois semaines se passèrent ainsi réunies ; nous vivions ensemble comme une seule et même famille, la ferveur de nos chères Hospitalières ajoutant à la beauté du saint Office, et ranimant notre zèle au service du divin Maître.”

Les RR. PP. Jésuites avaient aussi une dette de reconnaissance à acquitter envers l'Hôtel-Dieu qui, plus d'un siècle auparavant, leur avait offert l'hospitalité dans un semblable malheur (1). Ils s'empressèrent d'offrir leur collège pour le service des malades, et Mgr. de Pontbriand y fit conduire les Hospitalières le 28 juin. “ Cette séparation se fit en versant bien des larmes,” dit le Récit. “ Nous avons fait notre possible pour adoucir leurs peines et leurs croix, leur donnant des témoignages sincères et efficaces de notre par-

(1) La maison des RR. PP. Jésuites fut incendiée en 1640, en même temps que la chapelle de Champlain.

faite amitié. Elles ont partagé avec nous le peu de bien que le Seigneur veut bien nous donner, et que sa bonté nous suscitera. Puisseons-nous les aider à se rétablir ! ”

Nous verrons plus tard que les Hospitalières n'étaient pas à la fin de leurs épreuves.

§16.—Mlle. BESANÇON ET LES DERNIÈRES PROFESSES SOUS LA  
DOMINATION FRANÇAISE.

La petite-vérole, cette maladie si redoutée et pourtant si commune autrefois, enleva à notre Communauté, le 8 septembre 1755, “ une novice de six mois, Sr. Marie Geneviève Besançon de Ste. Catherine, jeune personne d'un caractère doux et paisible, capable de rendre service à la Religion, surtout dans notre saint institut. Elle n'avait que 17 ans et fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa jeunesse.”

A la même année se rattache l'entrée de notre dernier sujet sous la Domination française. Sept jeunes Dllles. s'étaient enrôlées sous la bannière d'Ursule depuis 1750. Nous ne ferons que les nommer présentement.

“ En 1751, Mlle Louise-Françoise Soupiraux, fille de M. Simon Soupiraux, chirurgien de Québec, (1) et de Mme. M. Anne Gauthier.

“ Mlle. M. Madeleine Cureux, fille de M. Michel Cureux de St. Germain, bourgeois de Québec, et de Mme. Marie Louise Polonaise.

“ Mlle M. Charlotte Brassard, fille de M. J. B. Brassard, bourgeois de Québec, et de Mme. Marie Françoise Hupé Lagronois.

(1) M. Soupiraux a été durant de longues années médecin du Monastère.

“ Mlle Angélique Charlotte Parisé, fille de M. Gilles Parisé, bourgeois de Québec, et de Mme. Angélique Michaud.

“ En 1753, Mlle. Marie Françoise Comparé, fille de M. F. X. Comparé, Notaire Royal à la Pointe-aux-Trembles, et de Mme. M. Françoise Brisebois.

“ En 1755, Mlle Marie-Madeleine Massot, fille de M. Nicolas Massot, marchand de St. Malo établi à Québec, et de Mme Marie Richer ; et aussi, Mlle Marie-Anne Brassard, sœur de la précédente du nom.”

§17.—LE HÉROS QUE LA MORT SEULE A VAINCU ;—PRISE DE CHOUAGAN.

Reprenons la suite des événements, à l'année 1756. Si l'échec du Baron Dieskau, dans l'automne précédent, n'avait pas abattu le courage des Canadiens, il les avait du moins un peu attristés ; aussi quelle ne fut pas la joie de la Colonie, quand on vit débarquer au printemps sur nos rives le Marquis de Montcalm ! Le mérite du nouveau général était déjà connu, et son arrivée en Canada fut regardé, comme une grande faveur du ciel. “ Notre Roi Très-Chrétien a encore envoyé cette année, dit l'Annaliste, sur différents vaisseaux, plusieurs nouveaux régiments composés de 3,000 hommes, et aussi, 1500 volontaires commandés par M. le Marquis de Montcalm, maréchal de camp, qui vient pour remplacer M. le Baron Dieskau, prisonnier chez les Anglais. Dieu fait tous les jours des miracles, pour la conservation d'un pays qui est sous la protection de la Ste. Famille, Jésus, Marie et Joseph ! ”

Il faut suivre maintenant notre *historienne*, dans son appréciation de l'expédition de Chouagan, que commandait le Marquis Montcalm, habilement secondé par M. de Bourlamaque, qu'il avait chargé du siège, et par M. Rigaud de Vaudreuil, frère du Gouverneur et officier des milices.

“ L'avantage remporté par nos barques sur le lac Ontario, la défaite de plus de 600 hommes dans la rivière Chouagan, (Oswego), la prise et la destruction d'un grand nombre de bateaux, les coups réitérés et presque toujours heureux vers le lac du St. Sacrement, la désolation portée dans la province de la Virginie, de la Pensylvanie, et du Maryland, le peu de monde que nous avons perdu dans ces expéditions ; enfin, la neutralité des cinq nations Iroquoises et le concours de toutes les autres en notre faveur, malgré les présents immenses et les efforts puissants de notre ennemi pour les attirer à son parti : tout nous prouvait d'une manière indubitable la bénédiction du ciel, et semblait nous assurer la prise de Chouagan, dont on projetait l'attaque.

“ Cependant, quelques esprits timides regardaient cette prise comme impossible et au-dessus de nos forces. (1) Plus de 1800 hommes de garnison dans des forts nouvellement construits, tous à portée de défendre la principale place et d'en empêcher l'approche ; des espèces de frégates armées de canons ; des sauvages ennemis toujours à la découverte, des secours puissants attendus de l'ancienne Angleterre, les mouvements menaçants de la pointe, la difficulté de débarquer et d'ouvrir la tranchée : tout cela en effet était bien capable de décourager, si l'on n'eut compté que sur un bras de chair. Mais M. le Marquis de Montcalm, étant aussi pieux qu'expérimenté dans la guerre, mit toute sa confiance au Dieu des armées, et elle ne fut pas vaine.

“ M. de Rigaud, Gouverneur de Trois-Rivières, qui conduisait l'avant-garde, se rendit le 10 août à la tête des Canadiens pour faciliter le débarquement, qui se fit sans perdre un seul homme, malgré l'opposition de

(1) Les fortifications de Chouagan se composaient du fort Oswégo, du fort Ontario, et du fort George ou William-Henry.

l'ennemi et le feu de ses barques. Le 12, la tranchée fut ouverte par M. le Colonel Bourlamaque. On établit une batterie contre le fort Ontario. L'ennemi, étonné de voir nos gens se jeter à la nage pour attaquer le fort, prit l'épouvante, et dans la nuit, il l'évacua. Ce fut un coup du ciel ! car s'il eut fallu se battre, le fort étant neuf et bien muni d'artillerie, il nous eut occupés longtemps et fait perdre beaucoup de monde.

“ On fit de nouveaux travaux pour placer une nouvelle batterie sur Chouagan. Enfin après un feu des plus vifs de part et d'autre, la garnison anglaise se rendit le 14 au matin prisonnière de guerre. 1800 prisonniers, 100 pièces d'artillerie, cinq drapeaux, quantité de munitions de guerre, 300 bateaux, plusieurs barques, la caisse militaire enlevée, le Commandant Général tué d'un boulet de canon : tel fut le résultat prodigieux de cette expédition !

“ Nous n'avons perdu que très-peu de personnes, la plupart sauvages. Un ingénieur ayant été pris pour un Anglais, fut malheureusement tué par un de nos sauvages, lorsqu'il allait le matin prendre ses visées pour placer une batterie. Tout son regret en mourant était de n'avoir pas été tué par un Anglais. On a rasé tous les forts.

“ Nous n'avons pas manqué de rendre à Dieu la reconnaissance qui lui était due, pour une victoire aussi inespérée. M. le Marquis de Vaudreuil a partagé les drapeaux entre les trois villes : deux furent donnés à l'église de Montréal, un à celle de Trois-Rivières, les deux autres à la Cathédrale de Québec. Mgr. fit faire en actions de grâces, le 20 août, une procession la plus magnifique possible. On y porta la statue de la très-sainte Vierge et les saintes reliques. Les drapeaux, après avoir été bénits, furent confiés à deux Chevaliers

de St. Louis, et dans chaque église où s'arrêtait la procession, ils en faisaient hommage au souverain Maître du ciel et de la terre, les abaissant à ses pieds sur les degrés du sanctuaire. Ce spectacle était un des plus beaux et des plus consolants pour les fidèles ; mais il était aussi bien affligeant pour les prisonniers Anglais qui en étaient témoins. Le 17 septembre de la même année, on fit une seconde procession pour terminer les prières publiques, qui se continuaient depuis plusieurs mois ; on y porta le très-saint Sacrement, et les trois châsses de St. Paul, de St. Flavien et de Ste. Félicité."

Une douzaine de jours après la victoire du Chouagan, l'heureux Général écrivait les lignes suivantes à la R. Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu, où son fidèle domestique avait été soigné :

" Madame, Continuez à m'accorder vos prières et celles de votre sainte Communauté. Ce n'est pas tout que d'avoir pris Chouagan, il faut aller à Carillon. J'arrivai hier, et je repars en trois jours. Je me flatte que Celui qui a pris Chouagan, saura repousser à Carillon les ennemis de sa religion. C'est Dieu qui a fait un vrai prodige dans cette occasion. Il a voulu se servir de mes faibles mains ; aussi je lui reporte tout. Et je reçois avec reconnaissance votre compliment et celui de votre illustre Communauté.

" J'ai l'honneur d'être, etc.,

" *Montcalm.* "

" L'expédition de Chouagan n'a pas été la seule heureuse de cette année. Dès le 27 mars, M. de Léry avait pris d'assaut le fort de *Bulth* (Bull), dans une saison des plus désavantageuses, à la vue pour ainsi dire d'un ennemi puissant et averti de se tenir sur ses gardes. Il a brûlé un hangard de 200 pieds de long sur 50 de large, appartenant aux Anglais. Il y a trouvé 30 milliers de poudre, quantité de bombes et de grenades, plusieurs canons. Il a pris 9 traînes chargées de vivres, et brisé



plusieurs bateaux. Il a tout fait jeter dans un lac, ne pouvant conserver tant de butin. Quatre-vingts Anglais ont été tués, et l'on a aussi fait plusieurs prisonniers. Nous n'avons perdu qu'un seul soldat ; il y a eu deux ou trois Canadiens de blessés.

“ Le 9 juillet, jour anniversaire du coup du Capt. de Beaujeu sur le Gén. Braddock, M. de Villiers, Capitaine dont il a déjà été parlé, avec 600 hommes, tant Canadiens que Sauvages, a tué 900 Anglais, en a fait prisonniers 60, et a brisé 500 canots.

“ Pour mériter cette protection du ciel, on avait fait beaucoup de prières publiques, qui n'ont cessé qu'à la quinzaine de Pâques, après laquelle on les a recommencées.”

#### §18.—DÉCLARATION DE GUERRE EN EUROPE.

Cette année 1756, où nous arrivait Montcalm, se déclarait officiellement en France, (le 9 juin,) la guerre qui devait pendant sept ans remuer toute l'Europe, épuiser la France, et amener le triomphe des Anglais sur mer, en Amérique, au Sénégal et dans les Indes. Notre guerre de sept ans, en Canada, commence, à vrai dire, aux mouvements de 1753, et finit à la Capitulation de Montréal en 1760. Celle d'Europe s'étend de 1756, jusqu'au trop célèbre Traité de Paris en 1763. Nous exposerons en peu de mots la politique de cette dernière guerre, afin que nos plus jeunes lectrices soient prêtes à comprendre ce qu'en dira plus tard notre Annaliste.

L'Impératrice Marie-Thérèse visait à recouvrer la Silésie ; l'Angleterre, à dominer sur mer et dans les colonies. On vit alors entre les puissances une combinaison d'intérêts toute nouvelle ; car celles qui avaient été ennemies jusque-là, s'unirent : la France fit cause

commune avec l'Autriche ; la Russie, la Pologne et la Suède s'allièrent pour les appuyer ; la Hollande, la Sardaigne et l'Espagne demeurèrent neutres, jusqu'au célèbre *Pacte de Famille*, où s'engagea cette dernière, et où elle perdit la fleur de ses colonies. La Prusse seule resta à l'Angleterre, mais cette dernière avait aussi pour elle le fameux Pitt, plus tard Lord Chatham.

La part que prit Louis XV à une guerre qui ne l'intéressait nullement, fut des plus funestes à notre pays éprouvé. Tous les hommes éminents de l'époque ou à peu près, en France, semblent avoir méconnu l'importance des événements qui se passaient en Amérique, et le Canada fut non-seulement négligé, mais même regardé comme un obstacle à l'alliance de l'Autriche. Trop tôt, hélas ! la Colonie va se trouver à manquer de toutes choses, et l'Annaliste devra dire avec douleur, " que notre pauvre peuple ressentait avec amertume cette triste vérité, que le Roi Louis ne se souciait plus du Canada ! " Toutefois, avant d'arriver au récit de nos malheurs, retraçons encore quelques faits glorieux au pays.

§19.—LES DEUX EXPÉDITIONS DU FORT WILLIAM-HENRY ET CELLE DE CORLACK.

" Sur la fin de l'année 1756, dit le Récit, les Anglais ayant tué quelques uns des nôtres, MM. nos Généraux ne jugèrent pas à propos d'attendre plus longtemps à en tirer vengeance. Il fut résolu que M. de Rigaud, Gouverneur de Trois-Rivières, et M. le Chevalier de Longueil, lieutenant du Roi à Québec, partiraient aussitôt que les chemins seraient praticables, pour aller prendre le fort George près du lac. Dès le mois de février, on organisa un parti de 2000 (1) hommes, y

(1) M. Dussieux dit 1,400.

compris les sauvages : les officiers étaient tous Canadiens, avec l'élite de la jeunesse. Malgré les mauvais temps et les neiges, ils firent 60 lieues à la raquette, pour se rendre au lieu marqué. La marche fut d'abord secrète autant que possible ; mais M. de Rigaud étant averti que les Anglais n'ignoraient pas sa venue, ne garda plus de mesures : il marcha en bon ordre au son des fifres et des tambours. Étant arrivé près du fort, il envoya M. le Chevalier Le Mercier sommer les assiégés de se rendre. Il fut reçu avec toute la politesse possible, mais les Anglais refusèrent la proposition. M. de Rigaud ayant tenu conseil, on jugea qu'il ne convenait point d'attaquer un fort bien muni d'artillerie, n'en ayant point de notre côté. Plusieurs autres raisons empêchèrent de monter à l'assaut comme on l'avait projeté ; on se contenta de faire pour lors à l'ennemi tout le tort que l'on put, sans risquer notre armée. On brûla plusieurs fortes barques, quantité de bateaux, beaucoup de bois de chauffage, des hangards remplis de munitions de guerre et de bouche, les hardes des soldats etc. Tout cela s'exécuta vers la fête de l'Annonciation, à la vue du fort et sous le feu de son artillerie. Nous n'avons perdu que dix hommes la plupart sauvages, ce qui n'a pu se faire sans une grande protection de la Ste. Vierge.

“ On a fait aussi divers partis sur les Iroquois, et Dieu y a donné sa bénédiction en conservant nos gens. On a fait grand tort aux ennemis quoique avec des forces inégales : on leur a enlevé quantité de berges qui leur servaient de vaisseaux de transport, et on en a amené à Carillon plusieurs, qui pourront nous être très-utiles dans l'occasion.

“ L'expédition du fort George ayant été suspendue jusqu'à ce que la saison permît d'en faire commodé-

ment le siège, M. le Marquis de Montcalm s'est transporté sur les lieux avec une armée de 9 à 10 mille hommes. Les assiégés se sont rendus après une capitulation honorable, puisqu'ils devaient sortir armes et bagages. Ce que les sauvages n'ont cependant pas tenu, ayant tué, pris et pillé tout ce qu'ils ont pu de ces pauvres infortunés. M. le Marquis de Vaudreuil et M. le Marquis de Montcalm en ont été fort peinés. (1) Ils ont racheté autant que possible ces pauvres captifs et les ont renvoyés en France.

“ On n'a presque pas perdu de monde en cette expédition, qui a eu lieu le 9 août 1757 ; le fort a été brûlé et rasé. Cette prise nous a donné des vivres pour nourrir plusieurs bataillons, qui sont restés à Carillon. On avait grand besoin de ce secours, la récolte ayant été très-mauvaise comme on l'avait prévu.

“ Après avoir pris le fort George, on voulait aller attaquer le fort Lydius, (Fort Edouard), mais pour de bonnes raisons, on a remis ce projet à un autres temps ; ce qui nous coûtera bien des nouveaux frais.

“ Après la prise du fort George, les sauvages toujours affamés de sang, qu'ils trouvaient avoir été trop épargné en cette occasion, demandèrent à M. le Général la permission d'aller frapper sur les Anglais. Il les remercia de leur bonne volonté, et leur dit de demeurer sur leurs nattes en attendant l'occasion favorable, d'autant plus

(1) Il est bon de remarquer ici le sentiment exprimé par l'Annaliste, au sujet du massacre des soldats anglais par les sauvages. Bancroft dit que Montcalm s'opposa à ces massacres, au péril même de sa propre vie. Malheureusement, Fenimore Cooper, dont les écrits sont si répandus, a essayé de ternir injustement la mémoire du généreux Marquis, en l'accusant d'avoir participé à ces horreurs. Les lettres des missionnaires justifient de la manière la plus satisfaisante la conduite du héros de Carillon, qui avait l'âme trop noble et trop chrétienne, pour user de pareils moyens d'affaiblir ses ennemis.

que dans la disette où l'on était de vivres, il ne pourrait leur en donner pour leur entreprise. Ils lui répondirent qu'ils ne lui en demandaient point, qu'au contraire, ils en iraient chercher pour eux et pour les Français. M. le Général les voyant résolus de partir, jugea qu'il ne fallait pas les laisser à eux seuls. Il leur donna donc M. de Belêtre, officier de la colonie, pour commandant, avec quelques subalternes, plusieurs cadets et autres Canadiens de bonne volonté. Ils se sont rendus à Corlack ; ils ont frappé le 11 septembre et ont fait 130 prisonniers et 39 chevelures, se sont emparés de deux forts, ont brûlé 35 maisons avec hangards remplis de vivres, d'un très-grand nombre d'animaux, et ruiné les habitations d'un très-joli endroit. Nous n'avons perdu personne dans cette expédition : M. de Lorimiers, l'aîné, a été blessé, et deux sauvages. M. de Belêtre a amené avec lui un Milord. Le pillage a été riche en espèces et en marchandises ; un seul sauvage a emporté pour sa part 38000 livres en or, ce qui plaît beaucoup à ces nations, qui aiment mieux, disent-ils, faire la guerre avec les Canadiens qu'avec les Français, parce qu'ils ont la liberté du pillage. On leur a laissé tous les prisonniers (1) à l'exception du Milord, n'ayant pas de quoi les nourrir. M. de Belêtre est arrivé à Montréal le 28 septembre.

“ Les dernières nouvelles de France et du Cap Breton nous apprennent de nouvelles protections de Dieu. On

(1) Il ne faut pas trop s'indigner contre les cruautés et la barbarie des sauvages de cette époque, tantôt à l'égard des prisonniers anglais, tantôt à l'égard des prisonniers français. Si nos lectrices ont tant soit peu parcouru les journaux du dix-neuvième siècle, même ceux des dernières années, qui devraient se ressentir des progrès du siècle des *lumières*, elles se convaincront facilement que dans les cinq parties du monde, des actes de cruauté sans nombre ont été exercés par les peuples qui se croient des plus civilisés.

a gagné plusieurs batailles considérables qui doivent de plus en plus exciter notre reconnaissance, mais ce qui doit particulièrement augmenter notre confiance en la bonté divine, c'est que la flotte anglaise qui depuis plusieurs années tient l'Ile Royale bloquée, ayant fait en vain cet automne une tentative pour la prendre, et s'étant retirée à cause de la saison, un vent impétueux, ménagé sans doute par la Providence, en a fait périr une partie, on ne sait pas au juste combien. Les soldats qu'on avait envoyés au secours d'un des vaisseaux naufragés, à la requête d'un de leurs officiers, n'étaient pas encore revenus. Peut-être le saura-t-on cet hiver. Mais on espère que tant d'échecs considérables de tous côtés abattront le courage des ennemis, et les forceront à demander la paix, tant désirée des peuples des deux partis."

§20.—PERTE DE VAISSEAUX ;—ON MONTE LA GARDE À L'HÔPITAL ;—  
MISÈRES DE TOUTE SORTE.

Pour comprendre jusqu'à quel point on devait souffrir après la paix, il faut entrer un peu dans le détail des misères de l'époque.

" Cette année 1757, le Roi a envoyé un grand nombre de vaisseaux chargés de vivres, sachant le pays fort dépourvu ; mais le Seigneur voulant nous faire sentir sa justice aussi bien que sa miséricorde, a permis que le plus grand nombre ait été pris ou ait péri, ce qui nous met dans une grande disette. La récolte paraît très-mauvaise ; dès l'été on est réduit à un quarteron de pain par jour. De plus, il nous est venu de nouvelles recrues pour nous défendre des Anglais. Ces pauvres gens ayant beaucoup pâti sur mer, ont apporté des maladies fâcheuses, et en augmentant la famine, ils mettent la peste dans la colonie. Il en est mort un

très-grand nombre ; mais ce qu'il y a de plus triste, c'est la perte que nous avons faite de plusieurs dignes ministres du Seigneur, et de beaucoup de religieuses dans les deux Hôpitaux. Tous ont généreusement sacrifié leur vie au secours des pauvres malades, dont il y a eu jusqu'à 600 à la fois à l'Hôpital-Général, et à l'Hôtel-Dieu à proportion selon qu'elles en pouvaient loger, ces dernières étant fort à l'étroit depuis leur incendie.

“ Comme on ne trouvait plus de prêtre pour rester à l'Hôpital-Général, Mgr. commença par y aller passer 24 heures, faisant toutes les fonctions d'un simple prêtre confesseur, administrant les sacrements et inhumant les défunts, sans crainte du mauvais air. Tous les prêtres séculiers et les religieux y allaient ensuite à leur tour, et cela a duré tant que la nécessité a été pressante. C'est ce que nous appelions *monter la garde*. Sa Grandeur allait à son tour comme les autres. Cet expédient a sauvé la vie à plusieurs, qui succombaient lorsqu'ils étaient résidents au milieu du mauvais air ; n'y faisant que passer, ils en étaient quittes pour se bien aérer au retour.”

Quelques extraits d'une lettre de la R. Mère du Plessis de Ste. Hélène, de l'Hôtel-Dieu, nous feront voir de plus près le triste état où se trouvaient alors les Hôpitaux.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu, après avoir vu la petite-vérole sévir parmi leurs malades, pendant leur séjour dans une partie du Collège des Jésuites, et avoir perdu deux de leurs religieuses, avaient aussi vu le ciel s'éclaircir ; le 1er août 1757, leur nouveau Monastère était en état de les recevoir, leur rendant deux fois cher et mémorable, ce jour anniversaire de leur première arrivée en ce pays. Mais dès le 30 septembre

suivant, la Mère Ste. Hélène écrivait : “ Comme la cour n’a encore fait aucune réponse sur le rétablissement de notre Hôtel-Dieu, nous avons pratiqué deux salles dans notre maison pour y exercer notre vocation. Mais Dieu ne s’est pas contenté de cela, il nous a fourni une si prodigieuse quantité de malades, qu’il nous a fallu chercher d’autres endroits pour les mettre, et quoique en les pressant bien nous en avons reçu plus de 160, cela n’a pas suffi. L’Hôpital-Général, qui est plus spacieux, en a eu jusqu’à 600 à la fois, et Mgr. a pris sept de nos religieuses, pour aller aider à l’autre maison à soigner cette multitude. Il en est mort beaucoup et l’on a perdu quatre des chapelains qui les ont assistés.....

“ Nous sommes affligées du fléau de la famine telle qu’il ne s’en est jamais vu de semblable en Canada. Les riches n’en ont pas plus que les pauvres, et ne les peuvent pas par conséquent assister. La récolte est très-mauvaise et ce pays est sans ressource. On nous fait espérer des secours de France au mois de mai ; mais jusque-là on souffrira bien. La seule confiance en Dieu peut adoucir nos craintes et nous faire profiter de cette extrémité.”

Le 10 octobre de la même année, la Mère Geneviève de la Grange de St. Louis, Dépositaire, écrivait au R. P. de Launay, notre Procureur en France : “ Vous serez peut-être surpris, mon R. Père, que je demande de la farine ; si la guerre ne continuait pas, j’en aurais demandé encore plus. Nous sommes dans une rigoureuse famine. Trois fléaux règnent dans notre pays : la peste, la famine et la guerre ; mais la famine est le plus terrible fléau. Dieu nous fasse la grâce d’en sortir bientôt ! ”

Tous les malheurs semblaient se réunir pour acca-



bler la colonie. La tribu des Abénaquis, ces fidèles alliés des Français, était à peu près détruite par les ravages de la petite-vérole, et les malheureux Acadiens ne venaient se jeter entre nos bras que pour augmenter nos souffrances et nos misères. Deux ans auparavant, on les avait cruellement arrachés, pour la plupart, du sol où ils étaient nés, et qu'ils avaient fertilisé, pour les jeter sans consolations et sans ressources, sur les sables de Miramichi, sur les bords incultes de la rivière St. Jean, sur les rivages du Maine, et sur toutes les côtes de l'Atlantique, depuis Boston jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Le petit nombre qui avait été épargné dans cette impitoyable déportation, dut bientôt s'exiler de soi-même. "Ne pouvant plus rester sur leurs terres, dit l'Annaliste, à cause des persécutions que leur faisaient subir les Anglais, surtout au sujet de la religion, ces pauvres Acadiens sont venus à Québec pour se mettre à couvert de leurs vexations. Y trouvant la famine, on ne peut exprimer ce qu'ils ont à souffrir. La misère en fait mourir un grand nombre ; joignons à cela la picote qu'ils n'avaient point en leur pays et qu'ils ont maintenant ! C'est un objet d'autant plus digne de compassion qu'on se voit hors d'état de les soulager. Des familles entières ont été détruites. On est obligé de les mettre plusieurs dans une même bière, n'ayant pas le moyen de faire autrement. Ces pauvres exilés vivent dans une innocence qui tient de la primitive Eglise, et portent une croix si pesante avec une résignation qui charme tout le monde. Jamais le pays ne s'est trouvé dans une pareille situation !....."

§21.—TRISTES PRÉSAGES DE L'ANNÉE 1758.

D'après ce qui précède, on peut se faire quelque idée des souffrances du pays tout entier, durant l'hiver de

1757 et 58. Notre Annaliste va nous dépeindre l'état de notre ville au printemps suivant.

“ Au mois de février 1758, il est arrivé des courriers de l'île Royale, qui nous apprennent que les armées de France, toujours victorieuses par la miséricorde de Dieu, ont gagné plusieurs batailles et se sont emparées du duché de Hanovre. Nous avons appris par la même voie, que les Anglais nous ont pris l'année dernière, 16 vaisseaux qui venaient tant pour l'île Royale que pour le Canada ; ce qui augmente la disette des vivres, qui est extrême. On a été obligé de manger du cheval, ce qui ne s'était point encore vu dans le pays.

“ L'île d'*Aix* a été prise par les Anglais, ce qui fait beaucoup craindre pour nos vaisseaux partis cet automne.

“ On a fait quelques coups avantageux sur les Anglais vers Corlack. Les sauvages nous ont aussi tué du monde ; leurs chefs sont cependant venus en faire excuse à M. le Général, et lui ont amené les coupables.

“ On ne cesse point de faire des prières publiques pour fléchir la miséricorde de Dieu. Le 17 février, Mgr. a ordonné dans un mandement, qu'on fît alternativement dans toutes les églises un salut du S. Sacrement, une fois la semaine, outre plusieurs oraisons que les prêtres doivent dire à la messe jusqu'au 24 mai.

“ Un tonnerre considérable accompagné d'éclairs s'est fait entendre, vers la fin d'avril, ce qui pronostiquait sans doute les temps fâcheux que nous éprouvons ; des pluies presque continuelles, et un froid si grand qu'au 15 de juin, on est obligé de faire du feu pour se chauffer. Rien ne pousse sur la terre ; les fleurs des arbres fruitiers gèlent, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que la moisson est en danger de se perdre si Dieu n'a pitié de nous. Il faut qu'il soit bien irrité contre le pays : les Anglais nous talonnent, les sauvages, gagnés par leurs

présents et leurs belles promesses, parlent de se mettre contre nous.....

“ Nous avons cependant éprouvé un grand trait de la Providence, lorsque étant à bout de vivres, le peuple n’ayant que deux onces de pain par jour, et qu’on était sur le point de n’en plus avoir du tout et de tuer tous les animaux, n’ayant aucune nouvelle de France, on fut agréablement surpris le 27 mai, en apercevant sur les 2 ou 3 heures de l’après-midi un vaisseau du Roi. La joie fut si grande qu’on montait sur les toits et sur les cheminées des maisons pour s’en assurer, et l’annoncer à tout le monde. Mais elle fut bien redoublée, lorsqu’on vit ce vaisseau suivi de 9 autres qui arrivèrent le même jour, en sorte que la rade qui était vide, se trouva avant 6 heures du soir garnie de 10 vaisseaux, et peu de jours après de 14, où il y avait beaucoup de vivres.

“ Mgr. a fait un nouveau mandement par lequel on a publié que le Saint-Sacrement sera exposé tous les dimanches dans une des cinq églises de Québec, et lorsqu’il le sera à la Cathédrale, on le portera processionnellement dans une des autres églises alternativement ; ce qui sera continué jusqu’à la fête de l’Ange Gardien. On a descendu les châsses des saints Reliques.”

La Mère de la Grange de St. Louis, écrivant sur la fin de juin au R. Père de Launay, lui donnait les détails suivants :

“ La situation où nous sommes depuis deux ans par les trois fléaux dont le Seigneur nous frappe, est extrêmement pénible à soutenir, et sans sa main puissante, nous aurions tout lieu d’y succomber ; car nous sommes réduites à n’avoir plus le moyen de subsister qu’en nous endettant considérablement. Voici en peu de mots ce qui s’est passé depuis le mois de septembre.

L'Intendant ayant reconnu que la récolte avait manqué par tout le pays, nous a mis à la pesée : c'est-à-dire que chacun n'avait plus qu'un quarteron de pain par jour. Dans le même mois, ayant reconnu que nos terres avaient eu le même sort que toutes les autres de nos campagnes, nous avons mesuré et évalué ce que nous avions coutume de dépenser chaque année. N'ayant recueilli sur tous nos champs ensemencés que 480 minots de blé, cela ne pouvait nous faire vivre, vu que nous avions coutume de dépenser 1200 minots, d'une récolte à l'autre : ainsi, nous nous sommes aussi réduites à la pesée. Le 15 mai, l'on ne donnait plus que deux onces par jour. La viande, comme le pain, était très-chère, et l'on ne distribuait aux pauvres qu'un peu de lard et de morue sèche, après que le riz, les pois, les fèves et autres denrées furent épuisées. Enfin, le 19 mai, à 3 heures de l'après-midi, on vit arriver dix vaisseaux, et la joie fut universelle. On augmenta alors de deux onces, la portion de pain que l'on distribuait chaque jour, et l'on tient encore à la même mesure, afin d'approvisionner les Pays d'en haut, où tous ces messieurs avec les troupes vont attaquer l'ennemi. Nos Canadiens sont presque tous partis avec nos Sauvages. Comme nous nous sommes trouvées dans un extrême besoin, un de nos amis nous a procuré neuf barils de farine à 200 livres le baril. Le froid continue, et ce qui est extraordinaire pour la saison, tous les menus grains étaient gelés, au 17 du présent mois de juin. ”

Notre Annaliste va nous donner maintenant le bulletin des nouvelles étrangères. “ Les nouvelles que les vaisseaux ont apportées sont bien tristes, premièrement pour la Religion, qui va toujours de mal en pis. Ensuite, 3 vaisseaux chargés de pelleteries, qui étaient partis

l'automne dernier, ont été pris par les Anglais ; un de ces vaisseaux a sauté par un canon qui y a mis le feu. Le Capitaine et son Lieutenant, quoique blessés, se sont sauvés et sont prisonniers chez les Anglais ; quelques autres ont aussi échappé du naufrage. D'autre part, le roi de Prusse, qui avait été mis à plate couture, s'est relevé et a défait deux armées considérables, tant à la reine de Hongrie qu'à nous, qui lui portons secours comme alliés. Nous avons aussi appris par la France les efforts que font les Anglais pour prendre le Canada, efforts d'autant plus à craindre qu'étant affligés de tous côtés, nous ne sommes nullement en état de résister sans un secours bien particulier de Dieu. Nous tâchons de fléchir sa miséricorde par beaucoup de prières, espérant qu'elles ne seront pas vaines.....

“ Nous apprenons encore que le duché de Hanovre a été repris par les Anglais au moyen du roi de Prusse, et de la mauvaise foi des habitants, qui n'ont pas gardé le traité fait avec la France. On pense à en faire de nouveau la conquête, et si Dieu bénit nos armes, on se promet de ne les pas traiter avec tant d'indulgence.

“ Nous apprenons que Louisbourg est assiégé par les Anglais depuis le 8 juin. Ils ont fait une descente par un endroit inattendu, et se sont emparés de nos retranchements d'où ils nous battaient de toutes parts, ce qui a obligé nos troupes à se retirer dans la ville. On les a bien maltraités à leur tour ; on les bat vigoureusement. On ignore encore lesquels auront l'avantage : la supériorité des ennemis en nombre fait tout craindre, malgré la valeur des assiégés.”

§22.—MONTCALM À CARILLON, 1758.

La victoire cependant, n'avait pas abandonné le drapeau des lis, ni fait défaut à l'héroïsme de nos guer-

riers. Hâtons-nous de reposer un peu le cœur de nos lectrices, en leur rappelant un des plus beaux triomphes des armes françaises en Canada.

On avait réussi à chasser l'ennemi de presque toutes ses positions, dans la vallée de l'Ohio et du lac Champlain ; néanmoins, du poste du fort Edouard, les Anglais convoitaient encore, non-seulement la belle vallée, mais toute la Nouvelle France. Leur supériorité numérique de quinze contre un, (1,200,000 contre 80,000), leur persuadait qu'ils réussiraient enfin à laver l'humiliation de tant de défaites.

L'armée du Canada comptait au printemps de 1758, 5,781 soldats, pendant que Pitt donnait au général Abercromby, qu'il envoyait en Amérique, 22,000 soldats et 28,000 miliciens, faisant de plus organiser un corps de réserve de 30,000 miliciens.

Malgré le manque de vivres et de munitions, malgré le manque de chaussures et de vêtements, malgré surtout l'effrayante disproportion du nombre, Montcalm et le pays ne désespéraient pas. " Nous combattons, disait l'admirable général, nous nous ensevelirons s'il le faut, sous les ruines de la colonie." C'est dans ces généreux sentiments, partagés par les officiers Bourlamaque et de Lévis, et par toute sa petite troupe, que le Marquis de Montcalm attendait l'ennemi. Abercromby ne tarda pas à s'avancer du fort Edouard sur Carillon, et ce fut le 8 juillet, sur le midi, que s'engagea le combat, qui dura sept heures et pendant lequel les ennemis vinrent six fois à la charge ; mais sans autre succès que de faire cueillir de nouveaux lauriers aux incomparables défenseurs de la patrie. Laissons à l'Annaliste, la consolation de nous faire part d'un si beau triomphe.

" Notre confiance en Dieu et la Ste. Famille n'a pas

été vaine ! Les ennemis sont venus se présenter à Carillon au nombre de 25,000, (1) dont 8,000 étaient plus éloignés. Un détachement de 400 des nôtres, ne sachant pas l'ennemi si près, tomba dans leur camp et fut taillé en pièces. Les Anglais, enflés de ce premier succès, poursuivirent leur conquête, qu'ils tenaient comme assurée, et qui l'était en effet sans un miracle évident, reconnu même des conquérants.

“ La défaite de notre détachement obligea M. de Bourlamaque à se replier sur le camp de M. le Marquis de Montcalm, ce qu'il fit avec une contenance si assurée que l'ennemi en fut déconcerté, s'imaginant qu'il allait rejoindre des forces supérieures aux siennes ; ce qui était loin d'être, puisqu'ils furent tous deux obligés de revenir sous le canon de Carillon, battant en retraite, mais non en fuyards. Nous n'avions que 2,500 hommes.

“ On fit en très-peu de temps un retranchement de troncs d'arbres avec leur branches pour nos troupes, et le 8 de juillet, on livra le combat qui dura jusqu'à la nuit. On se battit de part et d'autre avec beaucoup de valeur ; mais malgré l'inégalité des forces, notre petite troupe, soutenue du bras du Seigneur, remporta la victoire et obligea l'ennemi de s'enfuir, avec perte de 5,000 hommes, 3 officiers généraux et grand nombre de blessés. Si les Anglais eussent pris le bon chemin, nous étions perdus sans ressource ! mais Dieu les aveugla, et nous accorda une protection toute particulière. Nous avons perdu un grand nombre d'officiers des régiments. On estime que tant morts que blessés à mort, notre perte monte à 600 ; c'est bien peu en comparaison des Anglais. Ils ont laissé quantité de butin sur le champ de bataille.

(1) M. Dussieux donne 20,000 anglais contre 3,058 Français et Canadiens.

“ M. le Marquis de Montcalm, dont la piété est des plus exemplaires, fit dresser une croix que chacun fut adorer en chantant le Te Deum, et il y fit mettre comme inscription (1) que c'était le Seigneur seul qui avait vaincu.”

§23.—MISÈRE PLUS POIGNANTE ;—*On monte encore la garde ;*

NAUFRAGES.

La brillante victoire de Carillon entourait de gloire les dernières pages de l'Histoire de la domination française en Canada, mais elle n'allégeait en rien les misères qui pesaient si lourdement sur notre peuple épuisé. Loin de là, l'absence prolongée des miliciens empêchant la culture des terres, la privation des premières nécessités de la vie devenait de plus en plus douloureuse. “ La misère est plus grande que jamais malgré les grands secours venus de France, écrivait l'Annaliste sur la fin du mois d'août. Le baril de farine est à 200, 220 livres, et encore n'en a-t-on pas facilement. Les pauvres habitants ont été sans pain presque tout l'été ; on ne leur a pas laissé la liberté de conserver leur grain pour vivre.”

La charitable plume semble craindre encore de nommer Bigot et les vils employés qui spéculaient ainsi sur la misère du peuple ; mais on voit partout qu'elle

(1) Cette inscription était ainsi conçue : *Quid dux ? Quid miles ? Quid strata ingentia ligna ? En Signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !*—Qu'ont fait le général et le soldat ? A quoi ont servi les grands monceaux d'arbres ? Le vrai signe, le vainqueur, c'est Dieu ! c'est lui qui triomphe !

Nous eûmes le plaisir de voir, il y a une vingtaine d'années, un des drapeaux de la célèbre bataille de Carillon, qui porte l'empreinte de l'héroïsme des vainqueurs par les balles dont il a été criblé. Ne pouvant réparer ce drapeau, nous avons eu la satisfaction d'en broder un autre aux armes canadiennes, d'après le désir de la société St. Jean-Baptiste.



écrit sous l'impression d'une profonde tristesse, à la pensée des châtimens que tant d'iniquités doivent attirer sur le pays.

Le besoin de prêtres n'était pas moins pressant, car l'on était aussi éprouvé de ce côté. " Nous avons perdu à la fois deux R. Pères Récollets qui étaient missionnaires, l'un à Carillon, l'autre à St. Frédéric ; ce qui est plus affligeant c'est qu'on n'est guère en état de les remplacer, vu le grand nombre qui meurent et le peu qu'on en a. Nos prêtres et religieux ont été obligés pendant quelque temps, de recommencer à *monter la garde* à l'Hôpital-Général."

De nouvelles pertes vont encore ajouter à ces malheurs. " D'un très-grand nombre de vaisseaux qui nous venaient de France cette année, la plupart chargés de vivres, et qui étaient partis en plusieurs divisions, tant de Bordeaux que de la Rochelle, on dit qu'il y en a plus de 50 de pris par les Anglais. Cela enchérit tout à l'excès. On n'a jamais vu le pays dans une telle misère : on ne trouve rien pour vivre et le peu que l'on a est à un prix exorbitant."

La Mère Davanne de St. Louis de Gonzague écrivait au R. P. de Launay sur la fin d'octobre :

" Nous sommes persuadées, mon R. Père, que vous êtes instruit de notre situation, et de la perte que nous avons faite de ce qui était dans le Gédéon et les Deux-Frères. Cela nous a réduites à une grande misère, avec les dépenses qu'il nous a fallu faire pour la subsistance de la Communauté, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre. Le baril de farine étant à 200 francs, cela nous revenait à 30 sous la livre. Vous aurez la bonté, mon R. Père, de recevoir les lettres de change que nous serons à l'avenir obligées de prendre sur vous. J'en donne une cette année de 500 livres

à M. de Vincelot. L'an prochain, vous voudrez bien nous mander ce qu'il y aura en caisse. Nous avons reçu une partie des effets venant de Paris : c'est-à-dire, sept barils de farine sur douze qu'on nous envoyait. Priez, mon R. Père, pour notre pauvre pays, car la misère y est bien grande. Nous avons passé un été fort triste, et notre douleur sera peut-être de longue durée ; selon les apparences, nous allons passer un cruel hiver au milieu d'alarmes continuelles. Nos récoltes sont meilleures que l'an passé. ”

“ Quelques vaisseaux ont fait naufrage, continue l'Annaliste au commencement de novembre, surtout un vaisseau du Roi nommé l'Aigle, qui était richement chargé de choses nécessaires au pays. Douze personnes malades ont péri sur le champ, et plusieurs autres de misère. Un jeune Récollet qui n'était pas encore prêtre, ayant voulu malgré la délicatesse de sa complexion, entreprendre de venir à Québec pour se faire ordonner, est aussi mort en chemin.

“ Deux vaisseaux que l'on avait envoyés au secours des naufragés de l'Aigle, ont péri dans une tempête qui survint de nuit à 300 lieues d'ici, lorsqu'ils étaient sur le point de faire voile pour la France. Plusieurs personnes y ont perdu la vie. Le reste ayant loué un Brigantin pour revenir à Québec, le bâtiment s'est ouvert et a mis pour la troisième fois ces pauvres gens dans la plus triste des situations. Ils sont à Rimouski ; (1) on va faire des efforts pour les secourir.

“ Le 2 octobre, on a terminé les prières publiques par une grand'messe chantée avec solennité à l'autel de l'Ange Gardien. Le St. Sacrement fut exposé et on donna la bénédiction le soir. Toute l'octave, il y a eu

(1) Environ à 80 lieues en aval de Québec.

salut et exhortations familières, avec grand concours de peuple. ”

§24.—DERNIERS MOUVEMENTS DE LA CAMPAGNE DE 1758.

Pendant que le Marquis de Montcalm triomphait à Carillon et arrêtaît les progrès du centre de l'armée ennemie, la droite (1) des Anglais assiégeait Louisbourg, avec une opiniâtreté qui devait enfin triompher. Notre *historienne* écrivait en date du 27 août : “ Nous apprenons par des fuyards, la triste nouvelle de la perte de l'Île Royale, qui a vaillamment soutenu deux mois de siège. Les vainqueurs ont fait prisonnières de guerre, toutes les troupes qui ont échappé au carnage, officiers et soldats. On dit que c'est pour trois ans.”

L'Annaliste se doutait peu que parmi ces vainqueurs, se trouvait un jeune brigadier de trente-deux ans qui viendrait, l'année suivante, demander la reddition de Québec.

M. de Drucourt, Gouverneur de la place, avait montré un grand courage; Mme. de Drucourt elle-même était des premières à stimuler l'ardeur des assiégés, allant chaque jour aux batteries les plus exposées et mettant le feu à trois pièces de canon. Mais le 26 juillet, toute résistance était devenue impossible; il fallut se rendre aux dures conditions qui ont été mentionnées.

Sur la fin du mois suivant, le colonel Bradstreet envoyé avec 3,000 hommes à Frontenac (Kingston), par le Général Abercromby, pour laver la honte de la défaite de Carillon, en agissait d'une manière plus digne du courage de nos valeureux soldats. “ Les assiégés, dit l'Annaliste, n'avaient que 60 hommes de

(1) La disposition des forces anglaises est ainsi indiquée dans le bel ouvrage de M. Dussieux: “ Le Canada sous la Domination Française.”

garnison, avec quelques voyageurs et autres qui conduisaient les barques, pour voiturier les effets des postes des Pays d'en haut : ce qui faisait en tout 150 hommes. Ils ont cependant combattu depuis le 24 août jusqu'au 27. Ne pouvant plus alors résister aux canons et aux bombes, il a fallu capituler et se rendre. Le Commandant Anglais en a agi envers les nôtres d'une façon très-gracieuse, renvoyant les officiers et autres sur leur parole pour faire des échanges, avec permission d'emporter ce qui leur appartenait. Le fort fut pris sur les 9 heures du matin ; ils voulaient bien leur donner jusqu'au lendemain, mais il n'était plus possible de contenir les troupes. Les dames furent mises à même du magasin pour prendre ce qu'elles voudraient ; mais elles étaient si interdites qu'elles n'en firent rien.

“ Ce fort est une perte considérable pour la colonie. Il était richement garni, car c'était là que l'on envoyait tout ce qui était nécessaire pour les Pays d'en haut.

“ Tout *notre monde* est arrivé en bonne santé. Nous avons rendu les officiers dont on était convenu. Quelques jours plus tard, les Anglais ont abandonné le fort avec grande précipitation, par une conduite de la divine Providence, n'y ayant pas fait tout le mal qu'ils pouvaient, et cela, sur une nouvelle répandue par les sauvages, qu'un gros de Canadiens et de sauvages arrivaient pour les en chasser. Ils ont aussi abandonné le fort Chouagan, qu'ils rétablissaient, sans qu'on en sache la raison.

“ Cependant, les Anglais s'avancent toujours du côté du Golfe, et font de nouvelles conquêtes. Ils ont pris Gaspé et le mont Louis, ruiné Pabos, brûlé la mission de Miramichi. Quinze de leurs vaisseaux se sont rendus à l'entrée de la rivière St. Jean, où ils rétablissent le fort

que nos Français avaient brûlé avant de s'enfuir dans les bois. Il n'y a pas jusqu'aux Sauvages qui n'aient été obligés de venir avec leur missionnaire se réfugier à Kamouraska. Enfin nous sommes dans l'attente d'une prise générale si Dieu n'a pitié de ce pauvre pays.

“ Nous avons eu quelque'avantage à la Belle-Rivière le 23 octobre : l'avant-garde d'une armée anglaise composée de 800 hommes a été défaite ; deux canots seulement ont pu s'enfuir, sans vivres ni munitions. On en a encore défait 200 depuis. Cependant nous apprenons qu'ils sont encore 2,600 à 20 lieues du fort Duquesne, où ils se sont retranchés. Ce qu'il y a de triste, c'est que le manque de vivres a obligé M. le Commandant de ce poste à renvoyer presque tout son monde. Ainsi ce qui reste est en grand danger, sans un secours puissant de la Ste. Vierge.”

Ce second échec au fort Duquesne, avait été essuyé par Washington lui-même, à la tête des milices Virginiennes en qualité de colonel. Le Général Forbes, qui commandait la gauche de l'armée ennemie, (6,000 hommes), s'avança alors avec le gros de ses forces, et le 23 novembre, il était à trois lieues du fort. “ M. de Ligneris, commandant, étant hors d'état de leur tenir tête, brûla le fort après avoir sauvé tout ce qui était dedans, selon les ordres de M. le Général. Il s'est retiré à un fort plus éloigné jusqu'à nouvel ordre. On dit que les Anglais rebâtissent le fort et empiètent toujours sur nous, bien résolus de ne point désister qu'ils n'aient pris le pays : ce qui arrivera sans doute sans un secours très-puissant de Dieu et de la Ste. Famille.”

Le fort Duquesne devint donc le fort de Pitt. (1) Ce

(1) Aujourd'hui la grande et riche ville de Pittsburg, qui res-

mouvement fut le dernier de cette campagne ; la flotte anglaise s'était retirée vers la mi-octobre, après avoir remporté des triomphes, moins brillants que les nôtres il est vrai, mais d'une grande portée dans leurs plans de conquête. Ils étaient maîtres du Golfe et de la vallée de la Belle-Rivière.

§25.—“ LE PEU EST PRÉCIEUX À QUI N'A RIEN. ”

Cette parole du dernier et magnanime général, envoyé par l'Ancienne France à la Nouvelle, nous est venue tout naturellement à l'esprit, en rencontrant dans les Annales les détails qui vont suivre. Dans toute autre circonstance, ces faits eussent été des minuties que certainement on n'eut jamais pensé à enregistrer pour l'avenir ; mais quand tout appui fait défaut dans un naufrage général, on s'attache à une épave ; un petit vaisseau qui porte les messages d'un peuple exténué de lassitude et de besoin, qui lutte pour la conservation de ses intérêts les plus chers ; ce petit vaisseau, disons-nous, devient comme le sanctuaire des espérances de la patrie ; on le suit de l'œil puis de la pensée et des désirs ; on s'émeut de ses dangers, on conjure le ciel de veiller à sa garde ; la nouvelle de ses revers enlève une consolation au cœur et répand une amertume de plus dans l'âme.....

“ Sur la fin de novembre, dit l'Annaliste, nous avons eu nouvelle qu'un *petit bâtiment*, envoyé en France au printemps, était de retour mais retenu au Bic ; (1) il est chargé de vin, eau de vie, farine et lard ; mais comme la saison est avancée on doute qu'il puisse arriver. On

semble à une vaste forge par ses innombrables fournaises, ses vastes charbonnières et son atmosphère toujours enfumée.

(1) Environ 70 lieues en aval de Québec.

avait pris le parti de le décharger pour le renvoyer en France ; mais on a su depuis qu'il était retourné à Gaspé pour trouver un hivernement commode.

“ Nous apprenons encore qu'un autre *petit bâtiment*, envoyé aussi en France ce printemps, a été pris par les Anglais.

“ On avait équipé une *gabare* pour aller au secours du *petit bâtiment* qui était au Bic ; les Anglais s'en sont emparés sans qu'on pût les rejoindre.

“ Le 3 décembre, la saison étant assez belle, on avait fait partir un *petit bâtiment* dans l'espérance qu'il se rendrait en France, ce qui nous eut fait un grand plaisir. Les glaces sont survenues et il hiverne aux environs de Gaspé. Dieu veuille le préserver des Anglais au printemps ! ”

§26.—UN DERNIER CRI DE DÉTRESSE !—L'HIVER DE 1758 ET 59.—

VERSAILLES ABDIQUE SES ANCIENNES TRADITIONS.

Arrêtons-nous ici un instant, chères lectrices, et voyons au juste l'état de ce pays dont nous suivons avec tant d'intérêt, depuis bientôt sept ans, les mouvements et les efforts pour se conserver à ses premiers possesseurs. En décembre 1758, l'ennemi dominait donc dans le Golfe, dans la vallée de l'Ohio et dans l'Ouest. Montcalm avait bien arrêté à Carillon, la grande attaque qui devait conduire les Anglais au centre même de la colonie ; mais ce grand homme ne sentait que trop les dangers imminents d'une nouvelle campagne, et l'année 1759 lui apparaissait sinistre comme la lueur qui menace d'une conflagration générale.

Chères lectrices, si jusqu'ici le peuple Canadien vous a paru grand dans son dévouement, si les soldats français vous ont semblé des héros, suivez avec nous les derniers actes de cette lutte suprême, ils vont compléter un tableau si glorieux à nos pères.

On sait en Canada que le gouvernement de Louis XV déshonore l'antique monarchie des Charlemagne et des St. Louis, on sait qu'il a perdu sa force morale, et le prestige de sa gloire militaire en Europe ; on ne voit que trop jusqu'à quel point Bigot et ses subalternes, savent reproduire ici les hontes de la cour ; on sent amèrement les fléaux toujours croissants, d'une guerre désastreuse ; mais on est Catholique et Français ! le colon et le militaire ont conservé, avec une foi vive, les instincts d'un grand peuple ! ils lutteront jusqu'au bout pour sauvegarder le précieux dépôt de leurs Institutions, de leur Langue et de leurs Lois !

Ce peuple généreux ne peut croire à la dégénération complète des traditions de la mère-patrie : — “ En France ! à Paris ! ” s'écrie-t-on de toutes parts. On organise en effet une députation ; MM. Doreil et de Bougainville, munis de longs exposés de la situation du pays, partent de Québec sur deux vaisseaux différents, afin que l'un des deux au moins parvienne en France. Ah ! si jamais anxiété suivit de chers et importants messages, si jamais on pria pour l'heureuse issue d'un voyage long et périlleux, ce fut bien en cette circonstance, où les croiseurs ennemis, plus à redouter encore que les vents et les glaces, pouvaient cent fois anéantir l'espérance de salut attachée à cette députation ! Et pourtant, il fallait attendre des semaines et des mois avant d'en avoir des nouvelles ! Cette anxiété était une épine ajoutée aux navrantes douleurs de l'hiver de 1758 et 59 ; la Mère Davanne de St. Louis de Gonzague va nous en donner quelqu'idée.

“ Je ne vous parlerai point, mon R. Père, de l'état pitoyable où nous sommes réduites par cette cruelle guerre, par la famine, et par tant d'autres calamités qui nous accablent. Si nous savons en profiter, nous



pourrons espérer miséricorde de Notre-Seigneur, pour tant de péchés qui se commettent dans ce pays, perdu à tant d'égards, *depuis quelques années* ! Je vous prie, mon R. Père, de nous envoyer si la paix se fait, vingt à vingt-cinq barils de farine par les vaisseaux du Roi ; je prendrai ici ce qu'il nous faudra de surplus. Nos petites provisions nous ont duré jusqu'au 7 octobre dernier ; alors, il nous a fallu faire battre de suite le peu de mauvais blé que nous avions, et manger un pain aussi noir que nos robes..... Le cœur se brisait en voyant nos pauvres malades obligées d'en manger ; car en vertu d'une défense de l'Intendant Bigot, on ne pouvait, sans payer l'amende, s'adresser aux boulangers pour acheter du pain !

“ Si après que la farine sera payée il vous restait encore un peu d'argent, vous aurez la bonté, mon R. Père, de donner ordre à M. Ranjard de l'employer à acheter de la toile et des remèdes. Il doit avoir le mémoire de l'an passé, comme aussi celui de Paris. Nos mères et sœurs du Grand-Couvent peuvent, ce semble, facilement deviner nos besoins, et se faire une assez juste idée de l'état dépourvu où se trouvent tous nos offices, par suite de tant de naufrages et de pertes. Sur toutes choses, nous aurions besoin d'un peu d'étoffe pour faire des voiles. Si la guerre continue, il est de prudence de rester pauvre. Depuis deux ans, nous n'avons eu, grâces à Dieu, que très-peu de malades : il paraîtrait d'après cela, que la diète est le remède le plus efficace dans le siècle où nous sommes.....”

Tandis que l'on s'efforçait ainsi de sourire, afin de ne pas se décourager sous le poids de tant de maux, de tristes nouvelles vinrent encore assombrir l'horizon :

“ Des prisonniers ont dit que les Anglais avaient pris, près de Brest, deux gros vaisseaux richement

chargés. Ils dépeignent les personnes qui les montaient de manière à ne nous pas laisser de doute que ce ne soit l'Outarde et la Victoire, dans l'un desquels était le Commissaire de la guerre, et dans l'autre, l'aide-de-camp de M. le Marquis de Montcalm, qui allaient dans deux vaisseaux séparés, rendre compte à la Cour de la situation du pays. Si la nouvelle est vraie, comme il y a tout lieu de le craindre, le pays est à bas !”

Que d'amertume et de douleur dans cette dernière parole ! M. de Bongainville, à la vérité n'avait pas échoué en chemin, il avait touché les rivages aimés de la France, il avait eu audience à Versailles, il avait présenté et appuyé énergiquement ses “ mémoires ; ” mais, ô accablante déception ! A quoi servaient les grades et les honneurs dont on l'avait chargé pour nos braves, quand on se voyait à la veille de périr ? La gloire manquait-elle à ceux qui depuis si longtemps s'en entouraient sur les rives canadiennes ?... Ce qu'on voulait, ce qu'on désirait, c'étaient des renforts, c'étaient des ressources ; et de ces secours si ardemment attendus, le député revenait les mains vides ! A la honte éternelle d'un ministre d'état, l'Histoire rapporte qu'un (1) mot d'insulte avait même été jeté à la face de l'aide-de-camp du Marquis de Montcalm, généreux officier qui souffrait encore des blessures qu'il avait reçues, pour aider au triomphe de la seule armée qui soutint alors la gloire des armes françaises !

Il est plus facile de concevoir que de décrire les senti-

(1) Berryer, ministre de la marine, avait très-mal reçu l'aide-de-camp du Marquis de Montcalm ; il lui avait même dit : “ Eh ! monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas du moins, monsieur, que vous parlez comme un cheval, ” répliqua M. de Bougainville.

ments des Canadiens à cette nouvelle. Ils avaient bien senti l'indifférence toujours croissante du gouvernement dans les dernières années ; mais savoir que la France les abandonnait !... Que va faire ce peuple épuisé, et cependant délaissé dans son épuisement ? va-t-il enfin fléchir sous le coup d'un malheur sans remède ?... Non, " il a encore du sang à verser et des sacrifices à faire."

Ne tournons plus nos regards vers la mère-patrie pour en espérer du secours ; malheureuse elle-même, elle nous abandonne à notre propre malheur. Mais, chères lectrices, un beau spectacle va s'offrir encore à nos cœurs, dans la constance des enfants du sol, dans l'ardeur de nos pères à défendre leurs foyers contre l'invasion étrangère. Le pays tout entier va s'armer, dans cette crise suprême. Tous les colons de 16 à 60 ans, des vieillards, des enfants même quittent leurs foyers et deviennent soldats ; aux prêtres, aux femmes, aux enfants, est laissé le soin d'assurer la moisson prochaine, car on s'apprête à lutter contre une armée ennemie aussi nombreuse que la population tout entière de la Nouvelle-France. 80,000 soldats Anglais sur nos rives et nos frontières !

§27.—AVANT-COUREURS DES GRANDS MOUVEMENTS DE L'ENNEMI.

" On rapporte, écrivait avec serrement de cœur l'Annaliste, que les Anglais font de grands efforts pour venir par en haut et par en bas, prendre le pays ; que les sauvages des cinq nations sont pour eux, et se promettent d'aller brûler le fort appelé La Galette, avec les barques qu'on y construit, et de là, venir à Montréal tuer Onontio avec tout son monde ; (c'est ainsi qu'ils nomment M. le Général). Il y a quantité de berges sur le lac Chouagan. On craint beaucoup pour Niagara. La disette des vivres empêche de s'opposer aux

efforts de l'ennemi. Ainsi, ce n'est que de Dieu seul que nous attendons du secours, quoique nous n'ayons pas lieu de l'espérer, l'offensant continuellement.

“ Nous apprenons aussi que le *vieux Robert Roger* (1) est arrivé au commencement de mars au Camp Brûlé, que dès le même jour il fit un détachement d'Anglais et de Sauvages pour aller faire coup sur Carillon ; qu'ils ont surpris quarante de nos travailleurs qui étaient sans armes, dont quelques uns ont été tués et d'autres faits prisonniers. Cette nouvelle étant apportée à Carillon, on fit partir 40 Sauvages Iroquois avec plusieurs volontaires, qui leur furent disputer le terrain et les obligèrent à s'enfuir dans les bois. On leur a tué du monde et fait quelques prisonniers.

“ Pendant le coup des Anglais et des Sauvages sur nos travailleurs à Carillon, un ingénieur anglais alla avec 100 hommes prendre connaissance de notre retranchement ; ce qu'il a fait avec toute l'exactitude possible, sans opposition de notre part, quoiqu'on l'a-perçût du fort. ”

Ce n'était là que des annonces des immenses préparatifs que faisaient les Anglais, pour cette dernière et désastreuse campagne. Tous les Sauvages non Catholiques avaient déserté l'alliance française, pour se jeter du côté du plus fort. Mais avant d'entrer dans les événements de ce mémorable été de 1759, écoutons un peu le langage du patriotisme du cloître, qui ne voyait encore, dans la conquête prochaine, qu'un châtement qui allait anéantir la Foi en ce pays.

(1) Ce *vieux Robert Roger* ne paraît pas avoir été en odeur de sainteté parmi nos Canadiens. C'était un célèbre partisan, chef d'une troupe de Sauvages et de “ Coureurs ” anglais. Il reparait à la prise de Québec sous le titre de Major Rogers.

## §28.—TROP HEUREUSE DE MOURIR AVANT LA PERTE DU PAYS !

C'était le 30 avril d'une année d'angoisse et de larmes ; les Ursulines cependant avaient des actions de grâces à rendre au ciel ; le Te Deum qui commémorait, depuis quatre-vingt-huit ans, le jour où leur sainte Fondatrice avait cueilli la couronne immortelle, va retentir au Monastère. Comme on devait élever avec consolation sa pensée vers les mères et les sœurs déjà rendues dans la patrie ; elles aussi avaient eu des jours orageux et difficiles à traverser, mais Dieu lui-même, selon le sublime langage de l'Écriture, " essayait maintenant leurs larmes ! " ..... On enviait le sort de celles qui avaient vécu ; on enviait le sort de *celle* qui allait cesser de vivre.....

En effet, la charitable infirmière dont le cœur avait tant de fois saigné, en présentant à ses pauvres malades, " un pain *aussi noir que nos robes*," était à son tour aux soins affectueux de ses sœurs, et après cinq jours seulement de maladie, elle allait jouir de la patrie éternelle, au jour même où notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation avait vu la fin de ses immenses travaux. Cette pieuse et bonne infirmière était la Mère Marie Agathe Le Clerc, de Ste. Marguerite, native de la paroisse de St. Pierre, Ile d'Orléans, fille de M. Jean Charles Le Clerc et de Mme. Marguerite Morancy.

" Malgré ses infirmités, dit le Récit, elle a rendu de grands services à notre Communauté, étant silencieuse, régulière et amie du travail. L'extrême désir qu'elle avait d'obliger tout le monde, lui faisait trouver du temps pour n'éconduire personne. Dans cette année où tout nous manquait, la famine et la guerre nous ayant réduites à l'extrémité, son industrie nous était d'un grand secours pour vivre. Cette chère Mère avait 61 ans d'âge et 40 de profession religieuse. Elle est

morte avec joie, Notre-Seigneur lui ayant fait la grâce d'exaucer sa constante prière et de la retirer du monde avant la perte de la colonie. "

Ce dernier mot peint au naturel, il nous semble, la situation des esprits. On estimait heureuses celles que Dieu retirait du monde, elles du moins ne seraient pas appelées à voir " la dispersion des enfants d'Israël, et à pleurer sur les ruines de Sion ; " tant on était persuadé que l'anéantissement de la domination française en Canada, entraînerait (1) aussi la perte de la Foi, qu'on y avait apportée et propagée, au prix de tant de travaux et de sacrifices.

§29.—WOLFE DEVANT QUÉBEC ;—LES URSULINES SORTENT EN  
PLEURANT DE LEUR MONASTÈRE.

Il faut donc, chères lectrices, arriver au dénouement du drame douloureux. De bonne heure au printemps, l'armée d'invasion s'ébranlait aux frontières, et se disposait à étroindre le pays par le nord-est, par le centre et par l'ouest. Pendant que Wolfe se portera de Louisbourg sur Québec, et qu'il fera le siège de cette ville, Amherst sur le lac Champlain, refoulera les Français jusqu'à l'Île-aux-Noix, à l'entrée de la rivière Richelieu, et Prideaux se rendra maître des grands lacs, contraignant les nôtres à reculer jusqu'au fort Lévis, à l'extrémité est du lac Ontario. Bourlamaque et Pachot lutteront énergiquement à ces derniers postes, et fermeront du moins le St. Laurent à ces deux grandes divisions de l'armée anglaise, empêchant ainsi leur jonction projetée avec celle de Wolfe.

Quant au Marquis de Montcalm, secondé par de

(1) On sait quel était à cette époque en Angleterre le fanatisme religieux, exprimé dans toute sa force dans la rigueur des lois pénales.

Bougainville et de Lévis, il se réserve l'endroit le plus important et le plus périlleux ; la ville de Champlain va devenir une autre Sagonte, qui ne se brûlera pas, il est vrai, car elle est chrétienne, mais qui triomphera jusque dans ses défaites.

Les détails de ces faits ne nous appartenant qu'autant qu'ils se trouvent consignés dans nos Annales, nous serons brièves en cette circonstance. En effet, aux affligeantes missives du printemps, *l'historienne* qui nous a guidées jusqu'ici, à travers les succès et les revers, les espérances et les alarmes de cette mémorable époque, a posé la plume pour ne la plus reprendre. " Le pays est à bas ! " Tel fut l'expressif cri de sa douleur, et nous verrons qu'elle n'y survécut pas longtemps. Personne même n'écrivit à cette époque de trouble, de confusion et d'angoisse.

Voici comment s'exprime l'Annaliste qui, un an plus tard, retrace les faits qui nous sont particuliers. " Nous laissons à nos Historiens la relation des particularités, des peines et souffrances que le pays a ressenties, depuis le 24 mai 1759 ; nous ne nous arrêterons qu'à ce qui concerne notre Communauté, pendant cette année de tribulations et de misères.

" Ayant appris les formidables préparatifs que faisaient les Anglais pour envahir tout le Canada, Mgr. de Pontbriand, notre illustre évêque, afin d'apaiser la colère de Dieu justement irritée contre nous par l'excès de nos péchés, ordonna des prières publiques, qui se firent dans toutes les églises. Nous eûmes neuf jours de suite les mêmes prières, et l'on faisait chaque jour à haute voix, l'amende honorable que Sa Grandeur avait composée pour l'extrémité où nous étions réduits. Les pénitents étaient en apparence contrits et humiliés ;

mais nous n'avons pu apaiser le Seigneur, il nous a fallu subir le châtement que nous nous étions attiré.

“ Ayant eu des nouvelles certaines que les vaisseaux anglais approchaient de Québec, nous nous disposâmes à mettre en sûreté ce qui nous était plus précieux et nécessaire, comme vases sacrés, ornements, linge et meubles de l'église. Ce qui ne put se mettre dans la voûte, nous le laissâmes à la Providence, espérant que notre maison serait exempte des boulets et des bombes. Mais dès la première décharge des Anglais sur la ville, notre Monastère en fut atteint de toute part. Nous passâmes toute la nuit devant le S. Sacrement. Ce fut le 12 de juillet, après un mois d'attente et d'alarmes, que le siège commença. Le 13 et le 14, il nous fallut chercher un asile, pour éviter la fureur des bombes et des canons, qui ne nous auraient point épargnées, n'ayant qu'une petite voûte où l'on ne pouvait loger que très-peu de monde. Cependant, dix de nos chères sœurs, ayant à leur tête la Mère Davanne de St. Louis de Gonzague, Dépositaire, eurent le courage de demander à rester pour garder le Monastère. M. Rêche, notre confesseur, M. Callet, prêtre et chanoine, ainsi que M. Barbel, nous firent la grâce de rester avec nos courageuses gardiennes tout le temps que dura le siège, qui ne finit que le 13 septembre.

“ Nous sortîmes avec bien de la douleur, pour nous rendre à l'Hôpital-Général, où les deux Communautés de la ville se réunirent. Les religieuses de cette digne maison nous reçurent avec une charité parfaite. Elles avaient à exercer cette charité envers bien du monde, car le nombre des personnes qui logeaient chez elles monta jusqu'à 800.”

“ Le lendemain (25 juillet), (1) à six heures du soir,

(1) Il faut remarquer ici que le Récit des Hospitalières ne s'accorde



dit la Relation de l'Hôpital, nous vîmes dans nos prairies les Rév. Mères Ursulines, qui vinrent à pied, saisies de frayeur, les bombes et les boulets ayant percé en plusieurs endroits leurs murailles.... Nous ne les reçûmes pas avec moins de tendresse et d'affection que nous avions reçu nos chères Hospitalières."

Ce fut donc à l'heure de la récréation du soir, que nos Mères quittèrent en pleurant leur cloître, pour traverser la ville et se rendre à pied chez leurs charitables hôtes. Il n'était plus ce bon vieux temps où, montées en charette à foin, les Ursulines allaient visiter leurs champs à la "petite rivière," prenant joyeusement leur léger repas à l'ombre des sapins et des cèdres, et tombant au retour dans les aimables filets de leurs chères sœurs Hospitalières ! En se rendant aujourd'hui sur les mêmes lieux, c'est pour fuir la mort, pour pleurer sur les maux de la patrie et prier pour sa délivrance !

§30.—LE 31 JUILLET;—COUP-D'ŒIL A L'INTÉRIEUR DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL;—SPECTACLE QU'OFFRENT QUÉBEC ET LES ENVIRONS.

Les Anglais bombardaient la ville depuis plus de deux semaines, quand ils tentèrent de forcer les lignes françaises, à Beauport, en attaquant l'aîle gauche de

pas avec le nôtre, quant au jour précis où nos Mères se rendirent chez elles. Le premier a fixé l'arrivée des Ursulines à N. D. des Anges au 25 juillet; notre Récit nous apprend que l'on commença à faire feu sur la ville le douze, et il semble indiquer que ce fut le 14 peut-être aussi le 15, que nos Mères se rendirent à l'Hôpital. D'ailleurs, c'est un fait historique que le siège a duré 60 jours, et le calcul ne serait pas juste si le feu n'eut commencé que le 24 juillet.

Nous avons été longtemps à nous accoutumer aux chiffres de l'époque; le chiffre 1, surtout, se prend facilement au premier coup d'œil pour un 2. La différence vient peut-être ici d'une méprise de cette nature. Si on lit 15 au lieu de 25, les deux récits s'accordent.

l'armée de Montcalm. Ayant élevé des batteries à l'Ange Gardien, 6000 Anglais se déployèrent en face sur la plage, tandis que 2000 autres remontaient la rivière Montmorency, pour la passer à gué, et prendre à dos nos troupes. Mais les décharges des Canadiens furent si multipliées et si terribles, que les ennemis, tourbillonnant pêle-mêle, furent heureux de profiter d'un orage qui survint pour se rembarquer en toute hâte sur leurs vaisseaux; dix pièces de canon en avaient fait taire (1) cent dix-huit!

Ce combat glorieux avait eu ses victimes; nos soldats mourants et blessés furent transportés à l'Hôpital, où les Ursulines partageaient de grand cœur les fonctions des Hospitalières. Les blessés anglais reçurent la même charité, "malgré la fureur des sauvages, qui voulaient leur lever la chevelure suivant leur usage." Pour avoir quelque idée de l'état où se trouvait l'Hôpital, il faut lire les intéressants détails qui suivent dans le récit même des Hospitalières: "Plusieurs de nos familles et d'autres à qui nous ne pouvions refuser, demandèrent à se retirer chez nous, se trouvant plus à portée de secourir leurs maris et leurs enfants blessés. Il fallut encore trouver place pour eux. Comme notre maison était hors de la portée de l'artillerie ennemie, le pauvre peuple ne manqua pas de s'y réfugier; toutes les dépendances en furent remplies: maison domestique, étable, grange et tout ce qui s'en suit, les greniers mêmes, malgré les fréquentes lessives que nous étions obligées de faire continuellement pour les blessés, étaient pleins des grabats de ces pauvres malheureux. L'unique

(1) M. notre Aumonier possède un morceau de bois de chêne, en levé à l'un des deux vaisseaux échoués par les Anglais vis-à-vis la côte de Courville pour servir de batterie. Une partie de la coque de ces vaisseaux est encore visible à marée basse.

consolation que nous goûtions était celle de voir presque tous les jours, quoique mourant, Mgr. notre Evêque, venir nous exhorter et nous encourager à ne nous point relâcher dans nos travaux..... Il ne voulut jamais se retirer d'auprès de son troupeau tant qu'il eut l'espérance de le sauver ; il se logea chez le curé de Charlesbourg, à une lieue de Québec ; il permit aux Aumôniers, que nous avions en nombre, de dire la Ste. Messe dans notre chœur, l'église étant occupée par les blessés. Tout le peuple des environs, qui n'avait plus d'autres ressources pour le spirituel, y assistait avec nous, ce qui faisait que nous avions grande peine à y trouver place aux heures destinées pour l'office. Nous eûmes la consolation de réciter l'office, tant que dura le siège, les Ursulines d'un côté et les Hospitalières de l'autre, sans que cela préjudiciât aux services qu'il fallait rendre jour et nuit aux malades. Le seul temps de notre repos était celui de l'office divin, encore était-il bien interrompu par le bruit des bombes et des boulets... Nous avions avec cela plus d'un ennemi en tête ; la famine, toujours inséparable de la guerre, menaçait de nous réduire à l'extrémité. Plus de 600 personnes dans notre maison et aux environs, partageaient avec nous le peu de vivres qu'on nous faisait passer des magasins du Roi, qui étaient à la veille d'en manquer pour nos troupes.... ”

“ La consternation et l'inquiétude de tout ce monde étaient peintes sur tous les visages,” dit notre Récit. Le coup-d'œil au dehors n'était pas moins affligeant. Si l'Hôpital-Général était à l'abri des projectiles, il ne l'était pas du spectacle navrant qu'offraient la ville de Champlain et ses environs. “ Dès le commencement du siège, continue notre Récit, la Basse-Ville fut changée en un monceau de ruines. Les campagnes furent

ruinées par le feu. Nous vîmes brûler la Cathédrale, et les maisons de la Haute-Ville près de notre église. Tous les jours, des débris considérables de bombes et des boulets atteignaient notre maison ; ils perçaient notre église, notre sacristie, notre chœur, notre Chapelle des Sts., notre communauté, la maison de nos externes ; la grange et le hangard ayant reçu plusieurs bombes, il s'y fit un embrasement qui mit en danger le reste de la Haute-Ville. Nous pensions que nous ne pourrions jamais revoir notre Monastère, ni nos chères sœurs qui y étaient restées ! ”

Sur les champs de Beauport s'offrait sans doute un admirable spectacle, dans l'ardeur de ces 13,000 soldats et miliciens, travaillant jour et nuit à leurs retranchements et à leurs batteries, luttant avec la persistance de l'héroïsme contre l'invasion étrangère. Mais ces soldats, mal équipés et manquant de tout, étaient en face d'une flotte de 30,000 hommes, bien armés et bien approvisionnés, abondamment pourvus de tout ce qui était nécessaire, pour emporter d'assaut une place beaucoup mieux fortifiée que n'était alors la ville de Québec. Aussi, à chaque coup de canon, quel douloureux retentissement dans tous ces cœurs affligés ! comme on tournait les yeux avec inquiétude vers le meurtrier projectile, qui apportait peut-être la mort à quelque personne chère !

§31.—LA JOURNÉE DU 13 SEPTEMBRE.

Voici, chères lectrices, le soixantième jour de ce siège fatal qui décida la chute de la Domination française en Amérique. “ Ayant bien considéré, dit le Récit, un endroit nommé Buttes à Neveu, où nous avons nos terres, et que peu de personnes se trouvaient à garder, les Anglais y firent une descente, heureuse

pour eux, mais très-malheureuse pour Québec. Ce fut le 13 septembre, 1759. ” Comment peindre la douloureuse surprise de Montcalm quand, à six heures du matin, il apprit ce stratagème de l’ennemi, suggéré par une odieuse trahison ? Son armée se trouvait dispersée en plusieurs directions ; grand nombre de miliciens, regardant la campagne comme finie par la victoire de Montmorency, avaient regagné leurs terres. Le Général, qui devait être vaincu ici pour la première fois, accourt avec ce qu’il lui restait de troupes, environ 4,500 hommes ; il veut déloger aussitôt les Anglais, afin qu’ils ne puissent se fortifier dans une position aussi périlleuse pour la colonie. Après deux heures d’une marche forcée à travers les champs de Beauport, il atteint les hauteurs de Québec, et attaque impétueusement ; ses soldats étant hors d’haleine et ayant rompu leurs rangs en marchant à l’ennemi. Le choc fut vif, mais bientôt la déroute des Français fut complète. “ Nous vîmes de nos fenêtres ce massacre, dit la religieuse de l’Hôpital-Général. M. de Montcalm et ses principaux officiers y perdirent la vie. Plusieurs officiers canadiens, chargés de famille, eurent le même sort..... C’est là où la charité triompha et nous fit oublier nos propres intérêts, et les risques que nous courions à la vue de l’ennemi ; nous étions au milieu des morts et des mourants, que l’on nous amenait par centaines à la fois, dont plusieurs nous touchaient de très-près. Il fallut ensevelir notre juste douleur et chercher à les placer. Chargées de trois communautés et de tous les faubourgs de Québec, que l’approche de l’ennemi avait fait désert, jugez de notre embarras et de notre frayeur. L’ennemi, maître de la campagne et à deux pas de notre maison ; exposées à la fureur du soldat, nous avions tout à appréhender. Ce fut alors

que nous expérimentâmes la vérité de cette parole de l'Écriture que, "Celui qui est sous la garde du Seigneur n'a rien à craindre."

"Quand la bataille se donna, dit notre Récit, nous étions toutes en prières, attendant avec angoisse que la volonté du ciel se fit connaître, par l'issue de cette sanglante action. Hélas ! nous ne fûmes pas longtemps dans l'incertitude ! Un tourbillon de poussière et de fumée enveloppait de toutes parts les combattants ; mais bientôt des fuyards vinrent nous dire que nos troupes avaient le dessous, et que M. de Montcalm notre illustre Général, était blessé à mort... A cette nouvelle, notre douleur fut extrême ; il faut y passer pour le comprendre ! Nous fîmes nos actes de soumission et de résignation aux ordres de la Ste. Providence, qui devait par sa miséricorde, nous soutenir, dans cette affligeante circonstance de tribulation."

§31.—LA NUIT DU 13 AU 14 SEPTEMBRE.

La nuit qui suivit ces scènes de carnage était une de ces nuits fraîches et étoilées, si délicieuses à l'homme aux jours du bonheur, alors que tout semble l'inviter à la jouissance et au repos. Mais que les choses étaient changées pour nos pères, et que le bonheur avait fui loin de leurs foyers ! Sous ce toit de l'Hôpital-Général, où le malheur seul avait rassemblé près de 1000 personnes, que de cris d'angoisse, que de gémissements de douleur ! Les trois Communautés de Québec s'étaient réunies à la chapelle, pour implorer la miséricorde de Dieu sur elles-mêmes et sur leur triste patrie... Où se trouvaient tous ces vaillants hommes, sur qui elles avaient compté jusque-là, comme sur d'invincibles défenseurs ? ceux qui, quelques heures auparavant, volaient pleins de vie et d'espérance sur leurs fiers coursiers, vers ces Plaines

où ils devaient tout perdre,—tout, *excepté l'honneur !...* Un grand nombre gisaient à quelques pas, les uns convertis de gloire dans leurs tombes à peine fermées, les autres, achevant sur une couche douloureuse leur lente et pénible agonie. D'autres encore, en grand nombre, erraient dans les campagnes, en proie à la faim et à la soif, et à toute l'amertume de leur sort, tandis que le feu du bivouac brillait au camp des vainqueurs, comme pour insulter à la misère des malheureux vaincus.

Tout-à-coup, un grand bruit se fait entendre à la porte du cloître.... On tressaille de toutes parts.... Des sœurs veilleuses qui portaient des bouillons aux malades, ont pensé perdre connaissance, en se trouvant comme forcées de faire face à une troupe de Montagnards écossais.... Les voyant pâles et muettes de terreur, l'officier commandant (Capt. McDonnell), défend à ses soldats de dépasser le seuil de la porte, et demande à voir les Supérieures des trois Communautés, qu'il sait être là réunies, ajoutant avec bienveillance qu'il avait des messages importants à leur transmettre.

Les trois Supérieures s'étant aussitôt rendues à l'appel, le Capt., qui parlait très-bien français, leur dit qu'il ne demandait à les voir que pour les rassurer, ainsi que leurs sœurs, de la part du Général Murray ; qu'une partie de son régiment allait investir le couvent et se saisir des avenues qui y conduisent, mais que ce n'était que pour empêcher les *nôtres*, qu'ils savaient n'être pas loin, de venir les forcer dans leurs retranchements.

Un instant après la porte se referme, et les soldats étrangers se rangent en ligne serrée autour de l'Hôpital.

## §31.—LE LENDEMAIN DE LA DÉFAITE.

Le soleil du 14 septembre se leva sans joie pour les cœurs Canadiens. La ville de Champlain, un ennemi victorieux à ses portes, s'était assombrie d'un nouveau deuil. Le brave Général, qui avait passé la nuit à s'assurer, par les derniers actes de sa foi, " cette victoire qui met sous les pieds le monde entier " et qui donne l'éternel triomphe, s'était enfin couronné de lauriers impérissables ; au Château St. Louis reposait pour la dernière fois la dépouille mortelle d'un général français, et notre chapelle allait devenir héritière des restes du Héros. Mais réservons à plus tard ces détails, pour nous occuper de la situation deux fois triste où se trouvaient nos Mères. En effet, outre la part immense qu'elles prenaient aux calamités communes à tous, elle avaient des douleurs particulières et personnelles, dont il serait difficile d'exprimer l'amertume, et " qui mirent le comble à leurs croix, " comme dit l'Annaliste. Il leur fallut dire un dernier adieu à deux de leurs sœurs, que les événements de la veille avaient réduites à l'extrémité.

Les ombres n'avaient pas encore épandu leurs voiles sur les scènes de deuil de cette triste journée, qu'elles durent fermer les yeux à la Mère Jeryan de St. Joseph ; cinq heures plus tard, à dix heures de la nuit, les Ursulines rendaient le même pénible devoir à la Mère Charlotte de Muy de Ste. Hélène ; toutes deux ayant comblé la mesure de leurs mérites au calice amer des dernières épreuves.

Ces deux généreuses filles d'Angèle, dont la mort fut admirable de résignation et de patience, entraînent donc en possession de la patrie du ciel, aux jours mêmes où s'échappait à nos braves la patrie de la terre. L'une



d'elles était anglaise de nation, et avait été ravie dès l'enfance à son pays et à sa famille. Son cœur catholique ne connaissait plus de patrie que celle qui lui assurait la conservation de sa foi. L'autre, canadienne d'origine, de naissance, d'éducation et de sentiments, appartenait à cette ancienne famille de Boucherville, qui avait donné des héros à la patrie et qui lui donnait encore du sang. Nous avons pu sonder le dévouement de ce cœur français dans les années qui précèdent, car c'est elle qui, depuis l'automne de 1753, jusqu'au printemps de 1759, nous a traduit d'une manière si éloquente de vérité et de sentiment, les succès et les revers, les consolations et les alarmes des défenseurs du pays.

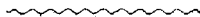
Plus que jamais sans doute on estimait heureuses celles qui laissaient la terre, si proprement dite en cette circonstance surtout, "vallée de misère et de larmes;" mais sur ces couches funèbres, il y avait tant de rapprochements douloureux à faire pour le présent, tant de tristes présages de malheurs à venir !.....

Un chaos de maux et d'amertumes semblait envelopper la colonie perdue pour la France; jamais avenir n'avait paru plus sombre et plus désespérant: au premier souffle de la domination étrangère, semblait devoir s'effacer tout ce qui était Canadien, Français et Catholique !

Que dire à nos lectrices, en nous arrêtant aux cris de tant de gémissements et de douleurs ?... Il est une parole à citer en ce moment, parole de consolation et d'espérance, dont notre pauvre peuple ne songeait pas à se consoler sans doute, mais que les traditions des Ursulines ne pouvaient avoir entièrement perdue de vue. Cette parole a eu trop visiblement son effet, en la circonstance critique où se trouve le pays, pour qu'elle

ne se présente pas d'elle-même à notre esprit. Oui, chères lectrices, “ le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence : si les épreuves les plus sensibles lui sont souvent venues, quand il croyait toucher à des temps prospères, c'est aussi lorsqu'il croit tout perdu, qu'il se sent rouler d'abîme en abîme, que la Providence se plaît à le relever, à le maintenir debout, et à le diriger, sans qu'il le sache, vers la véritable prospérité, et cela, d'une manière impénétrable à toutes les prévisions humaines.

Laissons à la *Domination Anglaise*, à vérifier cette appréciation faite cent ans auparavant, dans des circonstances aussi critiques, par notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation.



## CHAPITRE VII.

### ENCORE LE "COIN DU FEU."

Une jeune fille de quinze ans préfère au Manoir de Portneuf le cloître des Ursulines.—Le Capitaine de Villedonné donne généreusement à Dieu sa fille chérie.—Heureuse destinée de deux sœurs.—Les liens de la grâce sont plus forts que ceux de la nature.—Deux tantes et une nièce qui rivalisent de ferveur.—Une cousine prise au piège.—Une fille qui n'a pas démenti l'héroïsme de son père.—Un vieux pilier de l'autre siècle.—Encore trois beaux modèles de vertu.—Une admirable quêteuse. —Quelques extraits de bien belles pages.—Deux victimes des années de privations et de misères.—Une captive du Seigneur deux fois expatriée.—La dernière ambassade des Ursulines au ciel sous la Domination française.



ETOURNONS un instant les yeux d'un tableau si plein de douleur et de larmes, pour nous asseoir de nouveau au "Coin du feu," de traditions monastiques d'une nature plus riante. Nous allons voir passer sous nos yeux les vierges "sages et prudentes" que le ciel moissonna au vieux cloître, depuis le centième anniversaire jusqu'à la Conquête. La plupart d'entre elles furent loin de prévoir les années de misère et d'angoisse qui devaient clore cette époque, ayant terminé leur carrière sous le règne de cette paix bienfaisante, qui semblait promettre au pays une longue prospérité.

**Une jeune fille de quinze ans préfère au Manoir de Portneuf le  
cloître des Ursulines.**

Transportons-nous d'abord par la pensée, chères lectrices, au confortable domaine de Portneuf, où nous renouvellerons connaissance avec une future fille de Ste. Ursule. Cette seigneurie n'était pas encore une dépendance du vieux cloître, aussi y avait-il à Portneuf et "gai manoir (1) et force bonne compagnie."

(1) Les rapports Législatifs sur les seigneuries du Canada, nous donnent une idée de la splendeur du Manoir de Portneuf, érigé en Baronnie en 1681 par Louis XIV, en faveur de René Robineau de Bécancourt, avec privilège pour ses descendants de se qualifier Barons, et d'ajouter à leurs armes six étoiles, le tout relevant de la couronne de France, à une seule foi et hommage.

Après une allusion à leurs services distingués, l'acte dit "qu'ils étaient en possession de deux terres considérables, (Bécancourt et Portneuf), la seigneurie de Portneuf consistant en manoir seigneurial, décoré de toutes les marques de noblesse, accompagné d'une belle chapelle où se célèbre l'office divin, tant pour le dit seigneur et sa famille, domestiques, qu'habitants de la dite seigneurie; de plusieurs autres bâtiments pour le logement de ses domestiques, chevaux et équipages, étables, granges, parc, jardins, bois, moulin, et une autre terre et seigneurie appelée les Iles Bouchard, les dites terres et seigneuries étant à présent en si bon état, que le dit sieur n'a pas fait difficulté de céder à François Robineau Ecr., sieur de Fortelle son frère aîné, chevalier de notre ordre de St. Michel, et notre conseiller et maître d'hôtel ordinaire, qui a pareillement contribué au dit établissement, plusieurs grands avantages qu'il avait en iceluy notre royaume, pour faire son habitation ordinaire au dit pays de la Nouvelle France, en ses dites terres où il demeure depuis trente-six ans, et il y vit très honorablement étant pourvu de la dignité de Grand Voyer au dit pays, auquel il est marié ayant neuf enfants."

Le premier Baron de Portneuf avait d'abord servi en France dans le régiment de Turenne, où il avait été décoré de l'ordre de St. Michel. Il servit aussi beaucoup en Canada, et sa vie patriarcale s'est prolongée jusqu'à une extrême vieillesse. Il avait épousé à Québec, en 1655, Mlle. Le Neuf de la Potherie, fille du gouverneur de Trois-Rivières.

M. le Baron de Portneuf aimait trop sa fille pour ne pas lui procurer une éducation convenable ; jeune encore elle était au pensionnat. Les idées de Mlle. Robineau se modifiaient sensiblement sous l'influence des grandes vérités de la Religion, et elle en vint jusqu'à penser qu'un cloître pouvait offrir plus de bonheur réel qu'un manoir.

Rappelée dans sa quinzième année sous le toit paternel, elle fut pendant trois ans soumise à de bien délicates épreuves ; car c'était l'époque où les honneurs pleuvaient à verse sur sa famille, (1686-89), et le manoir de Portneuf ne pouvait manquer d'offrir de séduisantes distractions à une jeune fille. Mlle. Robineau n'était ni oubliée ni délaissée des fashionables du jour ; elle avait à répondre à de nombreuses invitations, soit à la ville, soit à la campagne. Tantôt elle se voyait au milieu d'un cercle brillant, chez la Marquise de Dénonville au château St. Louis, tantôt chez Mme. de Champigny au palais de l'Intendant ; Trois-Rivières et Bécancourt (1) lui offraient aussi de charmantes réunions de parents et d'amis.

(1) En 1721, le R. P. de Charlevoix nous fait un récit piquant de sa visite au Baron Robineau de Bécancourt, frère de notre religieuse et fils aîné du vieux Baron. " Je partis de la Pointe-aux-Trembles, dit-il, le 4 mars 1721, avec un cheval borgne, que je changeai ensuite contre un boiteux, et celui-ci contre un poussif. Avec ces trois relais, je fis dix-sept lieues en sept ou huit heures, et j'arrivai de très-bonne heure chez le Baron de Bécancourt, Grand Voyer de la Nouvelle-France, lequel ne voulut jamais me permettre d'aller plus loin. D'ailleurs, ce gentilhomme a sur ses terres un village d'Abénaquis, gouverné pour le spirituel par un Jésuite, que j'étais bien aise de saluer en passant. Le Baron demeure à l'entrée d'une petite rivière qui vient du Sud, qui coule tout entière dans son domaine et qui porte son nom. La vie que mène M. de Bécancourt dans son désert, rappelle assez naturellement le souvenir de ces anciens patriarches, qui ne dédaignaient point de partager avec leurs domestiques le travail de la campagne ; il vit aussi sobrement qu'eux. Le profit qu'il peut faire de sa traite avec les sauvages, ses voisins, vaut bien les redevances qu'il pourrait tirer des habitants à qui il aurait partagé ses terres. Avec le temps il ne tiendra qu'à lui d'avoir des vassaux. "

Selon nos traditions, le souvenir de ces nuits brillantes la faisait bien rire, et elle disait aux élèves qu'elle n'avait jamais pu comprendre quelle jouissance il y avait à se tenir à la gêne dans une toilette nouvelle, et à passer la nuit entière à faire des saluts et des révérences, (1) au milieu d'une salle illuminée. Si le monde en effet, l'honorait de son sourire et l'invitait à ses fêtes, elle avait compris de bonne heure, que son cœur était fait pour quelque chose de plus réel et de plus grand, et elle sut le conserver pour Dieu seul.

Le Baron, bien qu'il fût grand guerrier, tout occupé de la défense de son pays et de l'exploitation de ses terres, était trop bon chrétien pour ne pas respecter la piété de sa fille; il lui accorda enfin la permission désirée. La Baronne, qui l'avait vouée dès sa naissance à la Ste. Vierge, n'avait jamais pensé que son offrande eût été si réellement déposée sur l'autel des holocaustes. Elle ne la refusa pas à Dieu, mais elle versa plus d'une larme en quittant avec cette fille chérie le toit de la famille. Le Récit dit qu'après avoir passé quelque jours à Québec, au château St. Louis, " Mlle. Robineau nous fut amenée par la Marquise de Dénonville, Mme. de Champigny, Intendante, et Mme. de Bécancourt sa mère."

Dans l'été de 1691, Mlle. de Bécancourt avait fixé le bonheur de son avenir par les vœux de religion, sous le nom de Marie-Anne de la Trinité, et montrait dès lors qu'elle ne s'en tiendrait pas à une vertu commune et ordinaire. " Son amour pour la pauvreté allait jusqu'au scrupule, et elle n'eut pas de repos qu'on ne lui eût permis de changer les beaux livres que son père lui avait fait venir de France, pour d'autres qui portassent les livrées du dénûment religieux. Son zèle pour la plus stricte observance en faisait comme une règle vivante, et pendant quarante ans, elle obtint de sonner le réveil alternativement avec une autre

(1) Les gais menuets étaient alors du jour. On les dansait encore au Monastère en 1832 et 33, aux jours de grand congé, sous la présidence de la R. Mère Panet de St. Jacques. Nos anciennes Mères, après les avoir dansés dans leur jeunesse, les enseignaient volontiers aux élèves, pour égayer leurs petites fêtes. Ces danses si modestes et si réglées, étaient bien différentes des indignes polkas de nos jours.

sœur, s'estimant heureuse de pouvoir appeler la Communauté à adorer Dieu, à une heure où tout sommeille encore dans la nature. Sa tendre dévotion envers la Ste. Vierge et Ste. Anne sa patronne, ne subit jamais d'altération. C'était entre les mains de cette sainte à *miracles*, qu'elle avait confié sa vocation au milieu des dangers du monde. Quelque temps avant son entrée, elle fit un pèlerinage à " la bonne Ste. Anne, " côte de Beaupré, et parmi les pieux souvenirs de cette chapelle miraculeuse, on voit encore l'ex-voto, qu'elle y offrit alors. C'est un tableau représentant Ste. Anne et la Ste. Vierge, aux pieds desquelles est agenouillée Mlle. de Bécancourt.

" La Mère Marie-Anne de la Trinité était devenue très-infirmes dans les dernières années de sa vie ; mais s'étant accoutumée dès son noviciat à traiter son corps comme son plus grand ennemi, elle n'accorda jamais à la nature que ce qu'elle ne pouvait rigoureusement lui refuser. Naturellement active et laborieuse, elle souffrait de ne pouvoir plus être la première à courir aux ouvrages, bas et pénibles à la délicatesse mondaine, mais honorables et chers à l'épouse d'un Dieu humilié. Un tremblement qu'elle éprouvait dans tous ses membres, ne lui permettant pas de tenir un livre, ni de faire les cérémonies, sans distraire ses compagnes, Mgr. la dispensa d'assister au chœur. Ce fut là sa plus sensible mortification. Ingénieuse à se refuser tout soulagement, elle sut en même temps satisfaire son amour pour la régularité et la vie commune. Dès le premier son de la cloche, on voyait cette vénérable Mère, hiver comme été, se diriger avec empressement vers la chapelle, et là, se mettant dans un petit coin, elle s'unissait à celles qui psalmodiaient en chœur. Elle en usa ainsi pendant plusieurs années avec la plus grande régularité. Ses infirmités augmentant, la Mère Supérieure fut obligée de lui ordonner de rester à la communauté, ou à sa chambre, pour ses exercices de piété. Malgré la difficulté du trajet, cette pieuse Mère trouva jusqu'à la fin, moyen d'assister tous les jours à la sainte Messe, et de visiter à plusieurs reprises le très-saint Sacrement.

" Cette vénérable et chère Mère était la plus ancienne de notre Communauté lorsque Dieu nous l'enleva, le 26 juillet 1743, jour

où l'on célèbre dans l'Eglise la fête de Ste. Anne sa patronne. Elle était âgée de 76 ans, dont elle avait passé 54 au service du Seigneur dans la sainte Religion.

**Le Capitaine de Villedonné donne généreusement à Dieu sa fille chérie.**

Une maladie de sept ans, qui dégénéra en pulmonie, enleva à notre Communauté en 1744, une bonne et vertueuse religieuse, qui n'était encore qu'au milieu de sa carrière.

Mlle. Elisabeth-Josèphe de Villedonné, qui avait pour père un officier français, Capitaine d'un détachement de la marine, et pour mère, Mme. Marie Damour, (1) était née à Montréal en 1701, et était venue faire sa première communion à notre pensionnat. "Le 6 mai 1711, dit le Récit, le Capitaine de Villedonné nous a amené ses deux filles, Louise et Elisabeth Josèphe; il paye leur pension sur le pied de 40 écus." Après leur première communion, les Dlls. de Villedonné retournèrent à Montréal, mais plus tard elles revinrent aux Ursulines pour compléter leurs études.

M. de Villedonné, fier de ses filles, s'empressa de les introduire dans la société à leur sortie du pensionnat. Louise, l'aînée, prit goût aux divertissements et ne dédaigna pas de plaire. Jeune encore, elle épousa M. Antoine d'Ailleboust de Mantet, qui l'ayant enterrée et *bien pleurée* en 1741, vint peu après à Québec chercher une seconde femme.

Les goûts de notre Elisabeth-Josèphe n'étaient pas ceux de sa sœur; tous les désirs de son cœur se portaient vers le ciel, ambitionnant une alliance que la mort ne rompît pas. Les réunions de plaisir lui offraient plus d'ennui que de jouissance. Son père s'en étant aperçu, en fut un peu peiné. Ne voulant cependant pas détourner sa fille d'une voie où le Seigneur lui-même semblait l'appeler à marcher, il la laissa libre de disposer de son avenir.

(1) La famille de M. Mathieu Damour des Chauxfours, était une des plus considérables du pays. En 1663, peu après son arrivée en Canada, M. Damour fut nommé Garde-Scel du Conseil Supérieur. Ses fils se distinguèrent dans les armes, et toutes ses filles firent d'honorables alliances. La noblesse de cette famille, selon les anti-quaires, date du treizième siècle.



Comme son désir de se vouer à Dieu ne variait pas, ce digne père vint lui-même la présenter à la Communauté et faire les arrangements pour son admission. Voici quelques extraits de ce document.

“ Par devant le notaire royal en la prévôté de Québec etc., furent présents en personne Messire Etienne Ecr., Sieur de Villedonné et Capitaine d'une compagnie des troupes au détachement de la marine en ce pays, lequel de son bon gré et volonté, a donné, cédé, quitté et délaissé et transporté par ces présentes aux Dames Religieuses Ursulines de cette ville etc., 3,400 livres de principal, en un contrat de constitution sur l'Hôtel de Ville de Paris, pour en jouir et disposer en toute propriété, tant du fond que de la rente : en outre la somme de 500 livres qu'il leur a présentement payée en monnaie ayant cours, laquelle elles ont reçue et s'en tiennent contentes et satisfaites ; et ce pour la dot de Dlle. Elisabeth-Joseph de Villedonné, à présent novice au dit Monastère.”

(Signé)

*Jean Evêque de Québec*

*Vaudreuil, Gouverneur-Général*

*Begon, Int. de justice et financier*

*Etienne de Villedonné, Capt.*

La Notice dit que “ notre chère sœur de Villedonné de Ste. Geneviève, qui avait plus de courage que de force, a bien servi la sainte Religion, s'employant de préférence dans les emplois obscurs, où il n'y avait rien à craindre des tentations de la dissipation et de la vanité. Elle mourut âgée de 42 ans, en ayant 22 de profession religieuse. ”

#### **Heureuse destinée de deux Sœurs.**

Lorsque les Dlls. Chorel de St. Romain venaient de Champlain au Pensionnat, peu après le second incendie, on ne pensait pas voir en elles deux futures Ursulines qui serviraient pendant longtemps la Communauté : telle était pourtant l'heureuse destinée des deux sœurs Jeanne et François.

La première, la Mère Jeanne Chorel de Ste. Ursule, qui avait reçu le voile à 15 ans en 1690, vivait encore en 1745, ayant passé 55 ans “ dans la pratique constante de toutes les vertus. Elle fut longtemps employée en qualité de maîtressé de classe ; mais dans

les dernières années, les infirmités la réduisirent à ne pouvoir plus suivre les exercices communs. Comme elle avait une belle mémoire, elle l'employait à se rappeler de saintes pensées et à se tenir dans une intime union avec Dieu. Sa dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, à la Ste. Vierge et à St. Joseph, lui a mérité bien des grâces, surtout celle d'un si parfait détachement, qu'elle désirait ardemment la dissolution de son corps, pour se perdre en son souverain Bien."

Sa sœur, la Mère Françoise du Sacré-Cœur de Jésus, l'avait devancée de dix ans au séjour du repos et de la gloire. Elle mourut âgée de 59 ans, dont elle avait passé 42, dans une ferveur qui n'avait fait que s'accroître avec les années. C'était un cœur délicat et généreux, qui se reprochait les plus légères imperfections comme de grandes infidélités, et qui n'en pouvait jamais faire assez pour honorer la très-digne Mère de Dieu.

**Les liens de la grace sont plus forts que ceux de la nature.**

Nos lectrices se rappellent cette estimable Dlle. Perthuis, qui servait à notre réfectoire, aux jours de ses fêtes, la très-sainte Vierge, "notre première et principale supérieure." Quelle bénédiction cet acte de piété attira-t-il sur sa famille, nous ne le savons ; mais nous avons été touchée, en rencontrant le nom de deux de ses nièces sur la liste de nos religieuses.

La première, la Mère Angélique-Victoire Perthuis des Anges, vécut 45 ans, dont elle employa 25 au service de la Communauté. Le Récit dit "qu'elle avait une *très-belle main*, et qu'elle enseigna pendant vingt ans l'écriture aux élèves, ayant un grand talent pour les faire avancer. Elle chérissait de préférence le soin des plus jeunes élèves, goûtant un bonheur extrême à graver de bons sentiments dans ces jeunes cœurs, et à leur enseigner, comme disent nos Constitutions, ces prières qui ont été prononcées par la bouche même du Fils de Dieu ou dictées par l'Esprit-Saint. Elle observait un silence exact, se rappelant ce que dit l'Apôtre : "Celui qui ne pèche pas par la langue est un homme parfait."

"Une inflammation des plus douloureuses l'emporta en quelques jours. Dans la plus grande violence de son mal, sa sœur qu'elle

affectionnait bien tendrement, s'approcha d'elle pour tâcher de la soulager en quelque chose ; mais elle n'en voulut recevoir aucun service que l'infirmière, à laquelle la règle nous soumet dans la maladie, ne lui en eût donné la permission, tant elle craignait d'accorder quelque chose à la nature, et d'affaiblir en elle la grâce. L'ouverture du Jubilé n'était pas encore faite, elle eut cependant le bonheur de le gagner avant de mourir, par une bonté de Mgr. notre digne évêque."

Quinze ans plus tard, 1761, le Récit notait la mort de la Mère Geneviève Perthuis de St. Charles, fille comme la précédente de M. Charles Perthuis, marchand de Québec, et de Mme. M. Madeleine Roberge. Ne séparons pas deux sœurs qui ont été si unies dans la pratique du bien, et qui ont ajouté un beau reflet de vertu à la bannière de Ste. Ursule.

La Mère Perthuis de St. Charles nous est donnée comme "une personne d'esprit, adroite à tout, silencieuse, charitable, d'une conscience délicate et même scrupuleuse sur l'observance de nos saintes règles, capable d'actes héroïques dans la pratique de toutes les vertus. Cette vertueuse religieuse, quoique attachée à la croix de Notre-Seigneur par les infirmités, a trouvé moyen de remplir à la satisfaction de tout le monde, les offices de dépositaire, maîtresse des novices, et maîtresse-générale. Elle a reçu sa récompense après 60 ans de travaux et de mérites, dont elle avait passé 38 en Religion."

#### **Deux tantes et une nièce qui rivalisent de ferveur.**

Voici encore le spectacle consolant de deux sœurs, filles de M. Gervais Baudoin, Chirurgien de Québec, et de Mme. Anne Aubé, enrôlées sous la bannière de Ste. Ursule.

La Mère Elisabeth Baudoin, dite Tère'se de Jésus, mourut en 1747, âgée de 50 ans, dont elle avait passé 31 au service de la Religion. Le Récit nous la représente comme un de ces bons sujets sur lesquels une Communauté compte pour les emplois difficiles. "La vocation d'Ursuline semble lui avoir été indiquée par Dieu dès son bas âge, car tout son attrait et son plaisir était alors d'assembler des petites filles et de les composer en classes, comme il est d'usage

au pensionnat. Ce zèle pour l'instruction de la jeunesse ne fit que s'accroître avec les années, et cette chère sœur nous en a donné des preuves bien précieuses. Elle était depuis cinq ans et demi dépositaire, quand elle fut atteinte de sa maladie mortelle. Naturellement faible et délicate, sa santé avait paru se fortifier avec les années, et nous la croyions tirée d'affaire, quand elle nous a soudainement échappé, au grand regret de toutes. Quant à elle, non-seulement elle s'est soumise à la volonté de Dieu, mais encore elle le remerciait avec effusion de cœur, de ce qu'il daignait l'appeler à régner avec lui dans son éternel royaume."

Sa sœur aînée, Geneviève de St. Augustin, l'avait précédée de huit ans au séjour de la récompense. D'une santé encore plus délicate, mais d'une humeur non moins charmante, " elle sut se faire chérir de toutes, étant adroite et commode dans tous les offices. Elle avait une très-belle voix, qui fut employée sans réserve à la gloire de Dieu, estimant beaucoup l'office de première chantré, qu'elle a rempli pendant bien des années. Elle était Maîtresse-Générale des classes, emploi qu'elle remplissait au parfait, sachant se faire aimer et craindre des enfants, quand Dieu permit qu'une forte fièvre nous l'enlevât après quinze jours de maladie, dans la 49<sup>e</sup>. année de son âge, et la 31<sup>e</sup>. de sa profession religieuse."

Une nièce des deux précédentes, Mlle. Anne-Térèse-Marguerite, fille de M. Baudoin, aussi chirurgien résidant à Québec, et de Mme. Marie Térèse Guyon, ravit le ciel encore plus vite que ses vertueuses tantes, étant morte en 1754, âgée seulement de 38 ans, et n'en ayant que 20 de profession religieuse.

" Ses parents, dit le Récit, lui avaient fait donner une éducation à briller dans le monde, et quoique bons chrétiens, ils s'opposèrent longtemps à son entrée dans notre Monastère. Mais la grâce triompha, et cette généreuse Dlle. sut laisser le monde à un âge où tout conspirait à lui faire aimer ses plaisirs et ses vanités, et cela pour se faire l'épouse de Jésus crucifié, qu'elle a imité autant que peut sur terre une faible créature.

" Son adresse répondant à sa ferveur, la Mère Baudoin de St. François de Borgia seconda admirablement le zèle de MM. les Curés de ce pays, pour l'ornement des églises, sacrifiant même sa

santé pour honorer le Dieu caché du tabernacle. Elle aussi chantait extrêmement bien et ne se ménageait pas ; elle se fut faite la suppléante de toutes ses sœurs, tant pour chanter à vêpres qu'à la grand'messe, si on l'eût voulu croire. Sa dévotion envers la très-sainte Vierge était toute filiale, jamais elle ne manqua à la pieuse pratique qu'elle tenait de ses tantes, de visiter journallement la Chapelle de Marie ; ce fut en prononçant ce nom béni qu'elle expira."

#### *Une cousine prise au piège.*

Voyez maintenant, chères lectrices, comment la grâce fait tomber dans ses pièges les âmes qui méritent ses faveurs.

Mlle. Louise Lefebvre, fille de M. Thomas Lefebvre, et de Mme. Marie-Hélène Gontier, avait perdu jeune encore ses parents, et avait été adoptée par un oncle, qui la traitait en fille chérie plutôt qu'en nièce. Une de ses cousines, qui se disposait à entrer au pensionnat, la sollicite de l'y accompagner ; Mlle. Lefebvre ne fit d'abord que rire de la proposition, la vie du cloître ne lui ayant jamais souri. D'ailleurs, son oncle était absent, ce qui rendait une semblable démarche tout-à-fait hors de question. La cousine insiste néanmoins, et parvient à l'entraîner malgré ses répugnances, lui persuadant que son oncle, qui ne lui refusait rien, serait loin d'être mécontent d'une chose qui serait si avantageuse à sa chère protégée.

Voilà donc nos deux cousines qui entrent au pensionnat, l'une toute fière de sa conquête, l'autre regrettant presque de s'être laissée gagner. Admirables voies de la Providence de Dieu sur une âme ! A peine Mlle. Lefebvre a-t-elle mis le pied sur le seuil du cloître, qu'une atmosphère inconnue pénètre son être et embaume son âme ! une voix intérieure lui dit que Dieu la veut religieuse. La jeune fille cherche à s'expliquer cette révolution soudaine de ses idées ; elle se débat, elle se défend, inutile ! il faut céder à la puissance de la grâce ! Ses répugnances se changent alors en désirs si ardents de répondre à l'appel de Dieu, qu'elle demande instamment à la Communauté de la recevoir. L'oncle arrive, il objecte ; mais rien ne l'arrête dans ses poursuites, et cinq

mois seulement après sa première entrée aux Ursulines, elle avait gagné sa cause. “ M. son oncle, dit le Récit, étant un bon chrétien, ne put refuser ce sacrifice à la volonté de Dieu, qui s'était manifestée en cette vocation, par des voies si singulières.

“ Nous n'avons pas eu à nous repentir d'avoir admise cette chère sœur parmi nous. Elle était douée d'un excellent caractère, et avait ce qu'on peut appeler un vrai esprit de Communauté, étant accommodante avec ses compagnes d'office, d'une humeur égale, gaie et agréable sans dissipation, capable en un mot de servir la Religion dans tous les emplois, ayant beaucoup de conduite, d'ordre et d'économie. Elle était employée avec succès à l'Institut en qualité de seconde maîtresse, quand les maladies populaires nous ont privées d'un sujet sur lequel nous comptions beaucoup pour l'avenir.”

La Mère Louise Lefebvre des Séraphins mourut à 39 ans, dont elle avait passé près de quinze ans à bénir Dieu, de l'heureux piège qu'il lui avait tendu pour l'attirer toute à lui.

#### **Une fille qui n'a pas démenti l'héroïsme de son père.**

De toutes nos élèves Montréalaises qui se consacrèrent à Dieu dans cette maison, aucune ne le fit dans des vues plus pures ni avec plus de ferveur que Mlle Marie-Joseph d'Ailleboust, fille de l'intrépide d'Ailleboust de Mantet qui, en 1690, avait commandé avec M. Lemoyne de Ste. Hélène, (1) une des trois expéditions organisées par le Comte de Frontenac pour la défense du pays.

Dès son noviciat, Mlle de Mantet, dont l'éducation avait été fort soignée pour le temps, fit preuve d'une rare capacité pour l'instruction de la jeunesse, et elle y réussit à tel point, que nous qui écrivons ceci cent vingt-cinq ans après sa mort, pouvons affirmer avoir entendu d'anciennes religieuses, répéter les éloges que leurs mères avaient bien des fois donnés, aux rares talents de leur ancienne maîtresse, la mère d'Ailleboust de St. Nicolas.

Cette vertueuse Ursuline, “ qui ne s'était faite religieuse que pour assurer son salut et travailler au bien des âmes, se soutint invariablement dans la pratique de la plus aimable et solide piété.

(1) Voir notes à la fin du volume.

Elle supportait depuis longtemps, comme première maîtresse des pensionnaires, la responsabilité et les fatigues attachées à cette fonction, et elle y était encore employée lors de l'épidémie de 1749. La maladie courante, en frappant et emportant en quelques jours sa compagne d'office, lui donna à elle-même un bien rude coup. Elle sentit bientôt les premières atteintes du mal, mais en bon soldat qui doit tenir à son poste jusqu'au bout, elle ne voulut pas "rendre les armes," comme elle le disait agréablement. Sentant cependant que c'en était fait de sa vie, elle s'occupa de mettre dans un ordre parfait tout ce qui concernait les classes et les élèves, afin d'exempter toute la peine possible à celle qui la devrait remplacer : ce qu'elle fit avec une aussi grande tranquillité et sérénité d'esprit que s'il se fut agi d'un simple changement d'office.

"Rendue à l'infirmerie, elle s'abandonna entièrement entre les mains du médecin et des infirmières, ne s'inquiétant nullement de l'issue de la maladie, mais très-attentive à la pratique de sa sainte règle, et de toutes les vertus qui pouvaient la rapprocher de Dieu. On ne pouvait voir cette innocente victime expirant sur son lit de douleur, sans se sentir porté à louer Celui qui en la frappant, lui donnait un courage si admirable. Elle n'avait de parole que pour bénir la main qui l'affligeait. Quoiqu'elle fût persuadée qu'elle ne reviendrait pas de cette maladie, elle prenait en silence tous les remèdes qu'on lui présentait, même les plus répugnants, non pas pour conserver ou prolonger sa vie, qu'elle avait déjà de grand cœur sacrifiée à Dieu, mais pour faire sa sainte volonté et obéir jusqu'au dernier soupir." Les médecins, qui voulaient à tout prix la sauver, la soumirent aux traitements les plus durs. Ce fut alors qu'on vit la grâce seconder et perfectionner, ce grand courage héréditaire dans sa famille. "Cette chère sœur est morte en héroïne, ajoute sa Notice, se laissant tirer jusqu'à la dernière goutte de son sang." Elle était âgée de 48 ans, dont elle avait passé 27 en Religion. Une de ses sœurs qui s'était faite Hospitalière à l'Hôpital-Général de cette ville, l'avait précédée de quatorze ans dans la tombe. (1)

(1) Mlle. Marie d'Ailleboust de Mantet, entrée à l'Hôpital-Général de Québec le 15 sept 1717, reçut peu après le saint habit sous le nom

*Un vieux pilier de l'autre siècle.*

Nous présentions à nos lectrices comme postulante en 1688, Mlle. Louise Rose de Lanaudière, née à Montréal, fille de M. Thomas-Xavier de la Pérade de Lanaudière (1) qui, selon notre Récit, occupait à Ville-Marie le poste du Lieutenant du Roi. Sa mère, Mme. Marguerite Denis, n'était pas moins recommandable par les qualités de l'esprit et du cœur que par sa tendre pitié. Elle-même avait cru, dans sa jeunesse, que le Seigneur l'appelait à la vie religieuse, et elle était entrée au noviciat peu avant la mort de nos Fondatrices, qu'elle estimait beaucoup. Ayant connu

de Ste. Clotilde, et mourut jeune encore, mais riche en mérites, le 7 avril 1735. Deux de leurs nièces furent religieuses à l'Hotel Dieu de Montréal : Marguerite qui mourut en 1734, et Louise-Gabrielle qui mourut en 1811, à l'âge de quatre-vingts ans.

(1) Cette famille, qui existe encore en Canada, doit son origine comme tant d'autres, au noble et loyal régiment de Carignan Salières. Le nom de M. Thomas-Xavier Tarieu de Lanaudière, est un de ces noms historiques qui embellissent les annales de ce pays ; sa mémoire y vivra d'autant plus, qu'elle se trouve associée au souvenir de tous les beaux faits accomplis de son temps, pour affranchir le pays du cruel joug des Iroquois.

Le fils aîné de cette famille, marchant sur les traces de son père, combattit aussi les Iroquois à outrance, et tomba enfin dans une embuscade que lui avaient tendue ces perfides. Mais sa pieuse sœur priaït pour lui, et la Providence permit que la jeune Madeleine Angélique, l'héroïne de Verchères, à laquelle il était fiancé, s'exposât elle-même à la mort pour l'arracher des mains de ces barbares. Ceci se passait en 1722. Le captif délivré épousa peu après sa libératrice.

Charles-François Tarieu de Lanaudière, fils du précédent et Chevalier de St. Louis, eut une part glorieuse au combat de Carillon, ainsi qu'à la lutte sanglante qui précéda la conquête du pays. Un autre neveu de notre vénérée Mère se signala au service de la patrie, à l'époque de l'invasion des Américains, en 1775 et en 1812 ; il fut même fait alors prisonnier de guerre ainsi que M. Godefroy de Tonnancour. Une petite-nièce de la Mère Lanaudière, Mlle. Marguerite, ce type si parfait de l'ancienne aristocratie française, devant laquelle s'inclinaient volontiers nos " Lords et nos Ladys " d'An-



plus particulièrement la volonté de Dieu, elle résolut de se retirer d'elle-même, et elle prit plus tard son parti dans le monde, ne regrettant pas toutefois d'avoir passé par le cloître, et d'y avoir compris de quelle importance il est de travailler pour le ciel, tandis qu'on est en mesure de le gagner.

Dieu semble avoir récompensé la mère de sa bonne volonté, en donnant à sa fille une vocation des plus solides. Mlle. de Lanaudière ne fut pas plus tôt au pensionnat, qu'elle résolut de ne plus sortir de la maison de Dieu. Elle montra à l'époque de sa première communion, une piété bien au-dessus de son âge ; on la voyait souvent dès lors, quitter les jeux pour aller offrir à Jésus et à Marie, l'hommage de ses affections et de ses désirs.

De jour en jour elle grandissait sensiblement " en âge et en sagesse," s'affermissant dans la pratique des plus solides vertus. Que d'ingénuité à dérober aux yeux des autres ce qui pouvait lui attirer quelque louange ! A quatorze ans, cette nature précoce était déjà prête à marcher dans la voie des parfaits. Sa vocation fut soumise à quelques épreuves de la part de sa famille, mais malgré la rigueur du sacrifice, Mme de Lanaudière fut heureuse de voir si bien remplir au Monastère, la place qu'elle y avait laissée vide.

C'est surtout comme maîtresse, que la Mère Lanaudière de Ste. Catherine paraît avoir excellé. Son ardeur était toute concentrée sur ses chères élèves externes, dont elle eut le soin pendant de longues années. " Elle en a instruit un grand nombre pour la première communion, dit sa Notice, et nous avons eu la consolation de voir dans la suite, ces enfants vivre en bonnes chrétiennes et élever leur famille dans la crainte de Dieu. Elle avait aussi un talent tout particulier pour instruire les filles sauvages, qui ont toutes si bien profité de ses instructions qu'elles ont vécu en bonnes servantes de Dieu, édifiant par leur bonne conduite les personnes de leurs villages, ou les familles chez qui elles étaient en service."

gleterre, est morte ces années dernières, à un âge avancé. Dans ses vieilles affections pour la maison où elle avait été élevée, elle songeait encore dans les derniers jours de sa vie aux *bons potages* de son enfance.—" Pas de soupe, disait-elle, comme celle du Couvent ! Qu'on aille donc me chercher de la soupe du Couvent ! "

En 1747, la Mère Ste. Catherine avait déjà célébré depuis cinq ans son 50<sup>e</sup> anniversaire de profession religieuse ; cependant elle n'était pas la plus ancienne de la Communauté. Avant elle courait encore dans les voies de la ferveur, la vénérée Mère Amiot de la Conception, dont nous avons déjà parlé, mais à qui nous ne pouvons refuser ici ce petit souvenir. La Mère de la Conception, qui avait été supérieure à Trois-Rivières, et qui l'était ici en 1723, avait atteint sa quatre-vingt-sixième année, et " elle travaillait encore avec autant de délicatesse que 60 ans auparavant. Elle faisait les bouquets pour les différentes églises, et tout était d'un si bon goût, qu'on ne pouvait croire qu'ils sortissent des mains d'une personne de son âge. On pouvait s'adresser à elle en tout temps sans crainte d'être éconduite. Aussi n'avait-elle aucun apanage de la vieillesse, continue sa notice. C'était un fruit mûr pour le ciel. Le Seigneur, qu'elle avait tant de fois couronné de fleurs dans son sacrement d'amour, a voulu la couronner de gloire dans son royaume." Cette vénérable Mère de la Conception, en partant pour le ciel au mois d'octobre de l'année 1747, y avait donné rendez-vous à celle qui, selon l'ordre de la nature, devait être la première à la suivre. Juste un an après, la Mère Lanaudière de Ste. Catherine, âgé de 76 ans, dont elle avait passé 59 en Religion, allait rejoindre au ciel sa devancière, laissant à sa Communauté un bel exemple de piété et de ferveur.

#### **Encore trois beaux modèles de vertu.**

La Mère Pinguet de St. François-Xavier, qui fut enlevée à cette Communauté dans l'épidémie de 1749, était une personne d'un courage remarquable, " se nourrissant de mortifications " et cachant ses souffrances, selon le Récit, " comme un avare cache son trésor." Il y a dans cette parole, il nous semble, une connaissance profonde du grand mystère de Jésus crucifié, dans celle qui apprécie ainsi le mérite de ses sœurs.

" La Mère de St. François-Xavier était d'une conscience timide, et même un peu scrupuleuse ; cependant, son obéissance était si parfaite qu'elle ne manquait jamais les communions générales, quelque peine qu'elle éprouvât intérieurement. Elle reçut les

derniers sacrements le jour de la fête de son bienheureux patron, St. François-Xavier. Le lendemain, ayant entendu en esprit la sainte Messe, elle expira doucement, ne s'étant ressentie en rien de ses scrupules dans sa dernière maladie, récompense que Dieu avait accordée sans doute à son humilité et à son obéissance."

Voici maintenant, chères lectrices, un vieux pilier de ferveur ; c'est la Mère Angélique Roberge de Ste. Marie. " Pendant de longues années elle fut employée auprès des élèves comme maîtresse particulière et maîtresse-générale, et elle consacra sans réserve à l'œuvre sainte de l'éducation, l'esprit et les talents qu'elle avait reçus de Dieu. Sur la fin de sa vie, le Seigneur l'éprouva par une maladie terrible, une affection scorbutique qui se répandit dans toute sa nature, et lui occasionna des douleurs excessives. Quel touchant spectacle que celui de cette innocente victime, se voyant en paix et avec joie, consumer et détruire par les ordres de la divine Providence ! Dieu la récompensait sans doute de son ardente dévotion à la Passion du Sauveur, en lui donnant une si belle occasion de multiplier ses mérites pour l'éternité.

" C'est en grande partie aux travaux de cette chère sœur, que notre autel du Sacré-Cœur doit d'être un des plus beaux du diocèse. Elle était âgée de 73 ans, dont elle avait passé 56 en Religion, quand elle fut appelée à se joindre au cortège qui suit l'Agneau dans le ciel. "

La Notice qui nous annonce la mort de la Mère Norey du Mesnil de Ste. Gertrude, nous donne le touchant spectacle d'une jeune demoiselle " parée de toutes les qualités propres à la faire briller dans le monde, estimer tellement la vie cachée et inconnue, qu'elle se réjouit des infirmités qui captivent son ardeur et son zèle. Incapable de remplir aucun emploi suivi, cette chère Mère s'estimait heureuse de soulager les maîtresses en tout ce qu'elle pouvait, et de contribuer par là au bien des âmes. Son humilité était telle que jamais on ne l'entendait parler de sa famille, qui était très-illustre, vertu rare, ajoute la Notice, dans les personnes de naissance. Son union avec Dieu était très-intime, quand il plut au Seigneur de la perfectionner par la vision béatifique. Elle était âgée de 52 ans, dont elle avait donné 34 à l'édification et à l'avan-

cement de cette maison de Ste. Ursule. Elle mourut en l'année 1751."

*Une admirable queteuse.*

Il n'est pas rare de voir de jeunes personnes éprouver dès leurs premières années, de ces peines qui brisent les cœurs sensibles, et renversent toutes les espérances d'avenir ; mais combien y en a-t-il qui sachent apprécier les desseins miséricordieux de la Providence, dans ces disgrâces apparentes ? Trop souvent on se dépite contre la fortune, on s'indigne de ce qu'elle nous refuse, on ambitionne ce qu'elle ne nous donne pas, sans penser que peut-être, ces dons périssables seraient le gouffre où s'engloutirait notre âme. Plus d'une jeune personne a dû à ces épreuves les réflexions qui l'ont sauvée ; on y a perdu en avantages mondains et temporels, en jouissances communes et vulgaires ; mais combien l'esprit et le cœur ont gagné en échange !

Mlle. d'Esglis, qui appartenait à une des plus honorables familles du pays, avait reçu de sa mère, Louise-Philippe Chartier de Lotbinière, (1) les éléments des sciences et de la doctrine chrétienne. Nous ignorons à quelle époque elle perdit cette excellente mère, mais le Récit nous dit qu'"elle resta de bonne heure orpheline." Elle termina ses études à nos classes et retourna dans sa famille.

L'avenir n'apparaissait pas à Mlle. d'Esglis, entouré de ce prestige enchanteur qui aveugle souvent ceux que la fortune favorise. Si elle pouvait se féliciter d'hériter d'un beau nom, elle comprit aussi qu'elle n'avait pas d'autre héritage à attendre, et dans la

(1) Nous devons à l'obligeance de M. l'Abbé Ferland, des renseignements d'un vif intérêt sur la famille Lot-Binière. Cette famille, qui remonte jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle et qui fut anoblie dans sa seconde génération par le roi Charles VI, compte parmi ses ancêtres, des hommes d'état très-éminents, un évêque de Paris, plusieurs religieux et religieuses, dont une Ursuline à Tours. A la 5<sup>e</sup> génération, elle s'allie à la famille de Chateaubriand, et à la 9<sup>e</sup>, elle est représentée par Louis Théandre Chartier de Lot-Binière, qui accompagna M. de Lauson en Canada en 1650, et qui fut le premier Lieutenant-Général dans la prévôté de Québec. Son fils René-Louis Chartier est l'aïeul

délicatesse de ses sentiments, elle évitait tout ce qui eut put attirer l'attention de son père sur son défaut de ressources pécuniaires. Elle fit de longues et profondes réflexions sur la valeur de ces biens, qui sont souvent le partage de ceux qui méritent le moins les regards du ciel ; elle médita sérieusement la portée et le but de

de notre religieuse ainsi que du huitième évêque de Québec, par sa fille Louise-Philippe, qui épousa le Chevalier Mariauchau d'Esglis. Eustache Chartier de Lot-Binière, fils de René-Louis, ayant perdu Mme. Françoise des Meloises, prit le chagrin si fort à cœur qu'il ne voulut plus regarder figure de femme ; il entra dans les ordres et fut ordonné prêtre par Mgr. de St. Vallier, en 1726. Nommé peu après Vic-Gén. il se débattit vigoureusement contre les chanoines en 1727, et mourut archidiacre de la Cathédrale de Québec en 1749. L'exemple de ses vertus porta trois de ses enfants à entrer aussi dans la voie plus parfaite : Eustache se fit prêtre comme son père, François-Louis fut prêtre et Récollet, et Louise, la plus jeunes de ses filles, se fit Hospitalière, comme il a déjà été dit. Marie-Françoise épousa Jos. Ant. Thomas Duchesnay, 6e Seigneur de Beauport.

Michel-Eustache-Gaspard-Alain continua la lignée. Il épousa Mlle. Louise Chaussegros de Léry, dont il eut deux enfants : Eustache-Gaspard-Michel et Charlotte. Cette dernière épousa le Juge de Bonne de Lesdiguières. Ingénieur du premier ordre, Michel-Eustache-Gaspard-Alain se dévoua à la défense de son pays en dirigeant les travaux des fortifications, à Carillon et à l'Île-aux-Noix. Il envoya à la cour de France une relation de la bataille de Carillon, et reçut en retour la Croix de St. Louis et le titre de Marquis.

Eustache-Gaspard-Michel vit s'éteindre avec lui, à la 13e génération, le nom de sa famille : Mais comme il avait acquis, depuis la Conquête, les seigneuries de Vaudreuil, Rigaud et autres terres, il put léguer à chacune de ses trois filles autant de biens à la fois, que les pères de familles en ont pour l'ordinaire à partager entre de nombreux enfants.

La dernière petite nièce de la Mère Herman de St. Eustache, que nous ayons connue, a été Mlle. Louise Bingham, connue sous le nom de Comtesse de Bois-Guilbert. Sa sœur Charlotte se fit Sr. de Charité à Paris, et son frère Henri, catholique comme ses sœurs et sa mère, épousa en premières noces une de nos anciennes élèves, Mlle. Hélène Pemberton, qui mourut, il y a quelques années, à leur magnifique résidence de Colehill, en Angleterre.

notre existence terrestre, que traversent tant de vicissitudes. C'est ainsi qu'elle acquit cette sagesse prématurée que Salomon estimait plus précieuse que l'or, et qu'il fut allé chercher jusqu'aux extrémités de la terre.

Notre jeune Dlle. eut pu sans doute, comme sa sœur, espérer une alliance honorable ; mais son cœur avait grandi dans l'épreuve, et le monde était devenu trop petit pour elle. Cependant, comment demander l'entrée d'une Communauté, dont les revenus sont restreints, quand on n'y apporte pas cette petite contribution que la Religion exige, afin de ne pas exposer le corps entier à faillir faute du nécessaire ?... Pendant son séjour au pensionnat, sa piété, sa douceur, ses manières nobles et distinguées, avaient ravi tout le monde, et sans doute, on se fut mis en peine de lui venir en aide ; mais par délicatesse, elle n'avait pas même laissé soupçonner le pieux désir qu'elle nourrissait au fond de son âme.

Un jour que sondant sa position avec toute la vivacité de son cœur sensible, elle s'était sentie plus triste qu'à l'ordinaire, elle se jette à genoux pour offrir au ciel et sa peine et ses désirs. Soudain se présente à son esprit une de ces pensées pures et lumineuses que les anges seuls savent inspirer.... " Oui, dit-elle, en se relevant toute contente et fortifiée ; oui, je ferai une quête publique ! mon bon ange m'assistera.... " Ayant été invitée peu après chez Mme. de Brouague sa sœur, elle y accomplit sa généreuse résolution, allant modestement accompagnée de quelques amis, de porte en porte, sollicitant pour l'amour de Dieu, un secours qui allait assurer le salut de son âme et le bonheur de son avenir, en lui ouvrant le chemin du cloître. " Cet acte d'humilité dans une personne de son rang, causa la plus vive sensation parmi les citoyens de Québec. Elle montra alors, dit le Récit, une vertu si relevée que tous, grands et petits, en restèrent dans l'admiration et s'empressèrent d'assister la noble demoiselle."

Sa quête finie, Mlle d'Esglis s'en vint rayonnante au Monastère, sollicitant maintenant l'aumône d'une place parmi les filles de Ste. Angèle. Il eût été difficile de douter d'une pareille vocation ; elle fut admise avec bonheur, et au mois de mai 1733, elle fit profession entre les mains de son oncle, " Messire Eustache Chartier

de Lotbinière, Grand Archidiacre de la Cathédrale, Conseiller au Conseil Supérieur de Québec.

“ Mlle d'Esclis, connue en Religion sous le nom de Sr. Herman de St. Eustache, fut employée à l'Institut, dit le Récit, avec un succès extraordinaire, tant pour l'instruction que par son adresse à enseigner aux élèves ces beaux ouvrages, qui attirent à nos classes une si nombreuse jeunesse, nous procurant le bonheur de les nourrir des saintes vérités de notre Religion, pendant qu'on leur apprend à travailler de la main.

“ La douceur, la prudence et autres belles qualités de cette chère Mère, nous auraient fait plaisir dans les premiers emplois de la maison, s'il n'eût plu à Notre-Seigneur de lui faire part de ses souffrances. Pendant huit ans, elle se vit réduite à ne pouvoir marcher sans le secours d'une béquille, et les vingt-cinq derniers mois de sa vie, elle ne put quitter le lit. Sa patience et sa résignation à la volonté de Dieu, l'ont soutenue sous le poids de croix si rigoureuses ; sa foi vive lui faisant envisager la maladie comme un don non moins précieux que celui de la santé. Jusqu'au dernier moment, elle ne cessa de bénir Dieu de l'avoir admise au nombre de ses épouses, et de témoigner sa reconnaissance à la Communauté, de la grâce qu'elle lui avait faite de la recevoir. Ce fut M. de Villars, Supérieur du Séminaire de cette ville, notre très-digne confesseur, qui la disposa à aller à la rencontre de l'Époux des âmes. Elle était dans sa 40<sup>e</sup> année, en ayant 20 de profession religieuse.”

#### **Quelques extraits de bien belles pages.**

Parmi nos sœurs converses qui moururent à cette époque, il n'en est pas une dont les Annales ne fassent un éloge complet. Citons pour notre édification quelques extraits de ces pieuses pages.

La Sr. Le Vasseur de la Visitation, “ fille de sieur Laurent Le Vasseur et de dame Marie Marchand, née en la côte de Lauson, et baptisée en l'église paroissiale de la Pointe de Lévi, ” était une professe de l'autre siècle. En 1699, lorsque les fièvres enlevèrent à la maison de Trois-Rivières sa seule sœur converse, elle fut

nommée pour la remplacer. “ Elle y fut tout à la fois, dit le Récit, dépenrière, cuisinière, boulangère, jardinière, étant de plus chargée du soin de la basse-cour. Impossible d'imaginer toutes les fatigues qu'elle eut à dévorer, dans cette Communauté qui ne faisait que de naître. Elle vint à bout de tout, et soutint ces immenses travaux jusqu'à ce que la maison fût en état de recevoir et de former des sœurs converses ; alors on la rappela à Québec.

“ Dès son entrée en Religion, cette chère sœur conçut une si grande estime de sa vocation, que toute sa crainte était de n'être pas admise à la sainte profession. Ayant vu sortir une novice converse, en qui nous ne trouvions pas les qualités requises, elle imagina de ne plus ôter son habit religieux, afin d'obtenir de Dieu la grâce de la persévérance, couchant ainsi tout habillée sur le plancher de sa chambre, aussi volontiers que sur son lit. Ce ne fut qu'assez longtemps après que l'on découvrit cet excès de ferveur. Elle traitait son corps sans miséricorde, et pouvait bien comme St. François, lui demander pardon à sa mort. Au reste, elle était toute de douceur et d'obligeance pour les autres. Quoique devenue aveugle sur la fin de sa vie, elle trouvait moyen de rendre encore de très-grands services à la Communauté, et ne manquait pas un seul jour de se traîner à la Chapelle des Saints, pour rendre ses devoirs à la très-sainte Vierge. Elle mourut en 1745, âgée de 73 ans, dont elle avait passé 53 à servir sans relâche, tant notre Communauté que celle de Trois-Rivières.”

Deux autres ferventes sœurs nous furent enlevées presque en même temps l'année suivante, par des fièvres malignes. La première, Sr. François de la Forest de St. Jean-Baptiste, fille de sieur Gilles Jean de la Forest et de dame Jeanne Masse, est un modèle parfait d'une sœur converse Ursuline, chez qui l'amour du travail doit être le résultat de la ferveur à bien remplir ses exercices de piété. On sait que ces exercices, moins l'office divin, sont les mêmes, ici, pour une sœur converse que pour une religieuse de chœur.

“ On ne l'entendait jamais se plaindre que d'une seule chose, dit le Récit au sujet de la Sr. St. Jean-Baptiste, et c'était du trop grand soin qu'on avait d'elle. Elle s'en inquiétait même dans sa



dernière maladie, disant que sa vie n'était pas assez précieuse pour la conserver à si gros frais. Elle s'est acquittée de tous ses offices, surtout de celui de boulangère, avec tant d'économie, qu'elle a grandement contribué au soutien de notre maison. Son extrême amour du travail ne lui a pourtant jamais fait manquer un seul exercice de piété : et exhortant les novices converses qui étaient venues la voir avant sa mort, elle leur recommanda sur toutes choses de donner à Dieu la part qui lui était due, que c'était le moyen de rendre son travail profitable à la Communauté. Elle était âgée de 67 dont elle avait passé 50 en Religion."

"La Sr. Blanche Mourier de Ste. Thècle, âgée de 54 ans, fut atteinte de sa maladie mortelle le jour même de la mort de sa compagne d'office, la Sr. St. Jean-Baptiste. Elle était fille de sieur Pierre Mourier et de dame Susanne Le Vallet, de la paroisse de St. François de l'Ile, et avait passé deux ans pensionnaire à nos classes."

Voyant que la Communauté avait besoin de sœurs converses, elle résolut d'embrasser cet état, croyant être par là plus utile à l'Institut pour le moment. Elle nous est dépeinte par le Récit, comme douée d'un caractère parfait, et une fidèle ouvrière de la vigne du Seigneur; mais nous n'attirerons l'attention de nos lectrices que sur un seul point. Il est rapporté d'un saint, qu'il disait avec joie à ses derniers moments : " Je n'eusse jamais pensé qu'il fût si doux de mourir ! " Notre sœur Ste. Thècle ne trouvait pas que ce fût assez de le dire, elle voulut encore le chanter. " Son visage, dit le Récit, était toujours riant et satisfait, malgré la violence de son mal. Si on lui présentait quelque rafraîchissement, elle disait d'une manière touchante : " Mon Jésus, vous avez pris tout l'amer pour vous, et vous m'avez réservé la douceur ! " Elle aimait tendrement sa Communauté, et voulut toutes nous voir la veille de sa mort pour nous dire adieu, et nous remercier de tout ce que nous avions fait pour elle. Mgr. notre Evêque l'honora de sa visite. Quelques moments avant sa mort, elle chanta l'*Asperges*, comme on lui donnait de l'eau bénite. Elle venait de chanter dans un saint transport le cantique : " Que Sion est charmante ! " se réjouissant dans la pensée de le chanter bientôt au ciel."

**Deux victimes des années de privations et de misères.**

“ Notre-Seigneur vient de retirer de cette vallée de misère, dit le Récit en date de la fin d'août 1756, notre chère Mère Marie-Madeleine Drouard de St. Michel, à qui il a donné le centuple dès ce monde, l'ayant appelée à lui dès l'âge de quatorze ans, et ayant ajouté à cette première grâce celle de vivre en bonne et sainte religieuse, et de mourir avec toutes les marques de la prédestination. ”

Nous ne savons ce que nos lectrices pensent de cette appréciation. Notre-Seigneur a promis, il est vrai, le centuple dès cette vie à celui qui quittera tout pour son amour ; mais celle qui écrit la Notice fait consister ce centuple dans le bien même d'avoir tout quitté. Ne faut-il pas qu'elle soit elle-même, intimement pénétrée du bonheur de s'être séparée du monde et de tout ce qui s'y rattache ?

La vénérée Mère Drouard de St. Michel avait atteint sa 82<sup>e</sup> année, ayant passé 67 ans en Religion, quand elle vit poindre l'aurore de son éternelle félicité, “ désirant ardemment mourir pour suivre son divin Epoux. Elle a rempli pendant cette longue carrière, et à la satisfaction de tout le monde, toutes les charges du Monastère, à l'exception de celle de supérieure. Son union avec Dieu était d'autant plus intime, qu'elle s'en tenait strictement à ce que l'obéissance la chargeait de faire, étant toutefois prévenante pour toutes et toujours prête à obliger. ”

La Mère Drouard de St. Michel s'était ressentie de l'état de gêne où se trouvait déjà la Communauté, par suite de la disette et de la guerre ; mais celle qui fit rouvrir le caveau funèbre trois ans plus tard, en avait bien autrement souffert.

Cette religieuse était la Mère Angélique Françoise Langlois de Ste. Elisabeth, fille de M. Jacques Langlois, de Québec, et de Mme. Marie-Térèse Lessard. Que nos lectrices se rappellent quel fut l'hiver de 1758 et 59, et elles auront quelque idée de ce que cette pauvre malade eut à souffrir. Le Récit lui attribue de bien belles qualités, un cœur naturellement sensible et compatissant aux misères d'autrui. Ce bon cœur se fit voir tout entier

dans sa dernière maladie, où nos Mères manquaient de tout. Comprenant la peine qu'éprouvaient les infirmières, de n'avoir à lui offrir que ce *pain noir*, qui répugnait même aux personnes bien portantes, l'aimable malade se montrait d'une extrême reconnaissance pour les bons soins qu'on avait d'elle, paraissant toujours joyeuse et parfaitement satisfaite de tout.

La Mère Langlois de Ste. Elisabeth était née avec le siècle, et comptait 40 années de vie religieuse. Elle fut heureuse de mourir avant le dénouement de la grande catastrophe, dont on sentait depuis si longtemps les rigoureux avant-coureurs, et qui allait dans quelques mois, faire passer le pays sous une domination nouvelle, par la défaite du 13 septembre.

#### **Une captive du Seigneur deux fois expatriée.**

La Mère Jeryan de St. Joseph est cette enfant de la Providence que nous présentions à nos lectrices en 1720, comme novice Ursuline. Elle arrivait au Monastère, ayant complètement oublié sa langue maternelle, l'Anglais, parlant parfaitement l'Abénaquis, mais assez mal le Français pour que le R. P. Messaiger, S. J. s'en divertît encore longtemps dans ses lettres, après son retour en France.

La Mère de St. Joseph était une personne d'un caractère d'or, s'amusant la première de ces innocentes railleries, et n'ayant d'autre ambition que de devenir une parfaite religieuse, en servant de son mieux la Communauté qui l'avait reçue. A l'exemple de Mme. de la Peltrie, elle affectionnait particulièrement le soin de la lingerie, goûtant un vrai bonheur à pouvoir servir dans cet emploi, chacune des épouses de J. C.

Dans les dernières années avant la Conquête, son tempérament s'était affaibli, sans doute par suite des privations de tout genre auxquelles la Communauté était alors soumise : l'inquiétude au sujet des malheurs qui menaçaient de ruine le pays, contribua peut-être encore davantage à ruiner sa santé. Quand il fallut sortir du Monastère au commencement du grand siège, " tous ses maux, dit le Récit, se renouvelèrent en redoublant d'intensité, et les deux mois que nous passâmes dans cet exil lui furent une con-

tinuelle agonie, malgré les soins de nos dignes et charitables hôtes, les RR. MM. de l'Hôpital-Général, qui n'épargnèrent rien pour nous soulager et consoler.

“ Quelque désir qu'elle eût de devenir épouse de J. C. dans la Ste. Religion, cette captive du Seigneur eût cependant mille fois préféré ne jamais sortir du village des Abénaquis, que d'exposer en quoi que ce soit les principes religieux qu'elle y avait reçus ; notre Monastère lui était devenu une seconde patrie infiniment plus chère que celle où elle était née. La pensée que cet asile chéri allait être anéanti par cette cruelle guerre, et que les vainqueurs, (ses anciens compatriotes) seraient bientôt les persécuteurs de sa Foi ; cette pensée dis-je, fut une plaie mortelle à son cœur. Le 13 septembre, elle se trouva extrêmement mal. Elle accueillit avec joie la nouvelle de sa mort, et reçut les derniers sacrements avec la plus touchante piété. M. Resche, Curé de Québec et notre digne confesseur, l'assista avec une charité parfaite, et il ne l'abandonna pas que le Seigneur n'eût fait participer cette bien-aimée sœur au bonheur qu'il réserve, en son saint Paradis, à ceux qui ont souffert pour son amour en ce monde.” La Mère Jeryan de St. Joseph était âgée de 56 ans, dont elle avait passé 39 dans l'heureuse captivité des épouses de Jésus-Christ.

#### **La dernière ambassade des Ursulines au Ciel, sous la Domination Française.**

La dernière Ursuline qui s'empara du ciel sous la domination française en Canada, fut la Mère Charlotte de Mui de Ste. Hélène. Son père M. Nicolas Danneau de Mui, après avoir refusé le gouvernement de Cayenne, avait été nommé à celui de la Louisiane, à la mort d'Iberville en 1707. Ce poste lointain ne lui fit pas négliger l'éducation de ses enfants. Mlle. Charlotte, à sa sortie du pensionnat, alla passer plusieurs années dans la famille de sa mère, où les vertus de ses vénérés aïeuls, M. Pierre de Boucherville et Mme Jeanne Crevier, étaient encore un admirable sujet d'édification pour tous. M. de Mui, officier distingué qui recevait de la cour des honneurs et des appointements considérables, avait formé de beaux projets pour l'établissement de cette

fille chérie, mais le ciel en avait fait de plus magnifiques encore. Heureuse est cette chère Mère d'avoir répondu aux avances de l'Époux des âmes, de n'avoir voulu que lui pour objet de ses attentions et de son amour ! Elle chante aujourd'hui ce cantique que les vierges seules ont le droit d'entonner, et elle en savourera à longs traits les ineffables douceurs pendant toute l'Éternité !

Le Chevalier de Muy avait trop de religion, pour contraindre sa fille en un sujet aussi important que celui du choix d'un état de vie ; il comprit facilement que des jouissances éphémères n'auraient jamais de prise sur cette âme énergique ; cependant il la retint dans la famille jusqu'à l'âge de 22 ans. Ce fut en 1716, qu'il lui permit de venir rejoindre aux Ursulines sa tante et ses deux cousines. Deux ans plus tard, la Mère Charlotte de Muy de Ste. Hélène s'engageait définitivement dans la maison de Ste. Ursule, et " ce fut son oncle, M. Philippe Boucher, Curé de St. Joseph de Lauson, qui regut ses vœux."

Dès son entrée en Religion, cette véritable fille de Ste. Angèle montra une grande ferveur, et jamais depuis elle ne cessa d'offrir un parfait modèle d'oubli constant de soi-même, d'esprit de sacrifice, et d'abnégation entière de sa propre volonté, vertus peu comprises des partisans du monde, mais infiniment précieuses aux yeux de Dieu.

La Mère de Muy de Ste Hélène était faible de tempérament et fort délicate ; elle trouva moyen cependant de travailler avec zèle et succès à l'instruction de la jeunesse, d'abord en qualité de maîtresse-Générale de l'Externat. " C'était une personne d'esprit et de mérite, dit sa Notice ; elle n'a point épargné ses talents à notre saint Institut, ni sa belle voix quand il s'agissait de chanter les louanges de Dieu." Les supérieures se donnèrent l'appui de ses lumières en la nommant à l'office de première portière, qui la faisait entrer dans le Conseil. Les quelques loisirs que lui laissaient ses fonctions, étaient employés selon cet avis du livre de l'Imitation : " Ne soyez jamais oisif, mais occupez-vous à lire, à écrire, à prier, à méditer, ou à travailler à quelque chose qui regarde le bien commun." Parmi les écrits de la Mère Ste. Hélène se trouve l'abrégé de la vie de Mme. la Comtesse de Pontbriand. Ce

résumé charmant fut tracé de mémoire, et quoique écrit à la hâte, il ne laisse pas d'offrir une preuve de son talent. Mais c'est surtout comme Annaliste de la Guerre de Sept Ans, qu'il faut étudier la trempe d'esprit et de caractère de cette petite-fille du *Grand-Père Boucher*. Que de confiance dans le salut de patrie ! que de ferveur à le demander au ciel ! que d'intérêt à toutes les particularités qui le concernent ! Elle prévoyait peu l'issue des événements dont, sans le savoir, elle se faisait *l'historienne*. Ce ne fut qu'à la veille du grand siège, à ce moment où l'on apprenait l'abandon complet de la Colonie par la mère-patrie, que la plume lui échappe des mains avec ce mot si plein d'une douloureuse vérité : " Le Pays est à bas ! "

Les circonstances de la mort de la Mère de Muy de Ste. Hélène nous rappellent celles de notre première Annaliste, la Mère Bourdon de Ste. Agnès. La Mère Ste. Hélène s'offrit-elle aussi en sacrifice pour le salut de la patrie ? Nous ne le savons. Toujours est-il que sa santé, quoique faible, s'était soutenue jusque-là ; mais aux jours où la ruine du pays et la déroute de l'armée française parurent inévitables, ce cœur vraiment français sembla vouloir se briser pour fléchir le ciel. Malgré son énergie naturelle, son corps succomba sous l'effort, et, singulière coïncidence ! à l'heure même où l'on rendait à Montcalm les derniers devoirs dans notre église, les Ursulines recueillaient le dernier soupir de celle dont la plume élégante et facile, avait écrit tant de belles pages à la gloire du héros de Carillon !

" Nous avons ressenti cette perte avec une vive douleur, dit le Récit. Ce fut M. Briand, V. G. du diocèse, qui assista cette chère sœur jusqu'à son dernier soupir, et avec la plus entière charité. Nous avons bien lieu d'espérer qu'elle est parmi les saints, qui sont sortis de cette vallée de misère et de larmes, attachés à la Croix de N. S. Jésus-Christ."

Quel triste écho de la veille pour les Ursulines, que cette soirée du 14 septembre ! A cinq heures d'intervalle, elles voyaient mourir deux de leurs sœurs, et cela, dans les étroites cellules d'un dortoir, sous un toit où près de mille personnes devaient trouver un asile ! Dans quels sentiments notre Communauté se partagea-t-elle, pour

veiller et prier auprès des dépouilles mortelles de ces deux chères sœurs, qui mouraient hors de leur cloître chéri, et dont elles ne devaient pas même emporter les cendres pour les mêler à celles de leurs sœurs ? Comment mesurer la profondeur de parçilles tristesses ! Celle qui les notait quelques mois plus tard avait raison de dire : “ Dieu seul a pu nous soutenir dans ces moments de tribulation et d’angoisse. Il faut y passer pour le comprendre.”

Des pensées consolantes devaient cependant se présenter au cœur de nos Mères. Cœt chère victime s’en allait au ciel, chargée des messages de sa Communauté, et comme pour appuyer plus efficacement auprès de Dieu, les ardentès prières de celles qui restaient en proie à tant d’anxiété. Oh ! sans doute, elle se joignit bien instamment aux protecteurs du pays, à la Vén. Mère Marie de l’Incarnation surtout, pour conjurer le Seigneur de faire tourner cœt anéantissement apparent, à la conservation et à la prospérité du Canada.



# NOTES DU SECOND TOME



# **PLAN GÉNÉRAL DES MISSIONS.**

[ Note pour page 74. ]

Avant de donner l'Extrait ci-dessous, nous mentionnerons que vers 1650, dans les environs immédiats de Québec, étaient les chapelles de Sillery, de Beauport, de N. D. des Anges, et de Saint Jean sur le coteau Sainte Geneviève ; outre celles de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières : c'étaient les seules qu'il y eût dans toute la colonie.

EXTRAIT DU PLAN GÉNÉRAL DES MISSIONS DU CANADA, FAIT EN  
L'ANNÉE 1683.

|                          | Fam. | Ames. | Chapelle. | Eglise. | Long. | Large. |
|--------------------------|------|-------|-----------|---------|-------|--------|
| Baie S. Paul.....        | 3    | 31    | C. dom.   |         |       |        |
| S. Frs Xavr. Pte. Rivre. | 9    | 23    |           |         |       |        |
| Cap Tourmente S. Joach.  | 3    | 37    | C. dom.   |         |       |        |
| Ste. Anne du Petit Cap.  | 38   | 167   | Eglise.   | pierre. | 80    | 28     |
| Château Richer.....      | 36   | 279   | "         | "       | 60    | 30     |
| Angé Gardien.....        | 31   | 226   | "         | "       | 60    | 30     |
| S. François.....         |      |       |           |         |       |        |
| St. Famille.....         | 51   | 384   | "         |         | 80    | 36     |
| S. Pierre.....           | 34   | 183   | "         | bois.   | 50    | 22     |
| S. Jean.....             | 32   | 175   | "         | "       | 45    | 20     |
| S. Paul.....             | 42   | 242   | "         | "       | 50    | 20     |
| Beauport.....            | 46   | 320   | "         | pierre. | 60    | 28     |
| Charlebourg.....         | 77   | 397   | Chapelle. |         |       |        |
| La Bouteillerie.....     | 8    | 60    |           |         |       |        |
| La Combe.....            | 5    | 40    |           |         |       |        |
| S. Denis.....            | 2    | 11    |           |         |       |        |
| Langlois.....            |      | 2     |           |         |       |        |
| Lepinay.....             | 3    | 5     |           |         |       |        |
| Bonsecours Islet..       | 7    | 12    |           |         |       |        |
| Isle aux Grues.....      | 3    | 15    |           |         |       |        |
| Cap S. Ignace.....       | 12   | 47    |           |         |       |        |
| Gamache.....             | 4    | 23    |           |         |       |        |
| Lepinay.....             | 10   | 26    |           |         |       |        |
| Bellechasse.....         | 14   | 17    |           |         |       |        |
| La Durantaie.....        | 12   | 65    |           |         |       |        |
| Beaumont.....            | 17   | 66    |           |         |       |        |
| Mont à peine.....        | 7    | 41    |           |         |       |        |
| Cote de Lauson.....      | 55   | 338   |           |         |       |        |
| Villieu.....             | 4    | 10    |           |         |       |        |
| Ste Croix.....           | 5    | 29    |           |         |       |        |
| Lotbinière. .            | 12   | 67    |           |         |       |        |
| Québec.....              | 239  | 1354  |           |         |       |        |
| N. D. de Foy.....        | 16   | 255   |           |         |       |        |

*Plan Général des Missions,—Continué.*

|                             | Fam. | Ames. | Chapelle. | Eglise. | Long. | Large. |
|-----------------------------|------|-------|-----------|---------|-------|--------|
| N. D. de Laurette .....     | 30   | 102   |           |         |       |        |
| Neuville .....              | 61   | 340   |           | bois.   | 30    | 22     |
| Cote S. Ange .....          | 30   | 176   |           |         |       |        |
| Pointe aux Ecureuils .....  | 7    | 50    |           |         |       |        |
| Deschambault .....          | 1    | 11    |           |         |       |        |
| Batiscan .....              | 51   | 273   | Chapelle. | bois.   | 45    | 22     |
| Ste. Anne .....             | 17   | 92    | "         | "       | 20    | 15     |
| Grondines .....             | 10   | 38    | "         |         |       |        |
| ChAMPLAIN .....             | 40   | 285   | "         | "       | 55    | 25     |
| Prairies Marsolet .....     | 6    | 24    |           |         |       |        |
| Gentilly .....              | 3    | 10    | C. dom.   |         |       |        |
| Cap de la Magd. ....        | 31   | 200   | Chapelle. | bois.   | 30    | 16     |
| S. Michel et Villiers ..... | 17   | 82    | Maison.   |         |       |        |
| Cressé .....                | 11   | 45    | Non.      |         |       |        |
| Trois-Rivières .....        | 34   | 200   | Eglise.   | bois.   | 50    | 27     |
| Saurel .....                | 15   | 113   | Chapelle. |         |       |        |
| Riv. du Loup .....          | 8    | 33    | Maison.   |         |       |        |
| Berthier .....              | 8    | 42    |           |         |       |        |
| Autray .....                | 2    | 14    |           |         |       |        |
| Riv. S. François .....      | 8    | 60    | Maison.   |         |       |        |
| St Ours .....               | 13   | 89    | Chapelle. | bois.   | 30    | 20     |
| Contrecoeur .....           | 12   | 73    | "         | "       | 30    | 20     |
| Pierre Boisseau .....       | 3    | 17    |           |         |       |        |
| Verchères .....             | 10   | 59    |           |         |       |        |
| La Valtrie .....            | 7    | 43    |           |         |       |        |
| Fort S. Louis .....         | 13   | 94    | Maison.   |         |       |        |
| S. Sulpice .....            | 4    | 12    |           |         |       |        |
| Repentigny .....            | 28   | 118   | Chapelle. | bois.   | 40    | 22     |
| Villy .....                 | 20   | 70    | C. dom.   |         |       |        |
| Ile Jésus .....             | 6    | 30    |           |         |       |        |
| S. Michel .....             | 3    | 16    |           |         |       |        |
| Petit Le Moyne .....        | 4    | 12    |           |         |       |        |
| Varennas .....              | 16   | 55    | C. dom.   |         |       |        |
| Boucherville .....          | 39   | 200   | Chapelle. | bois.   | 50    | 25     |
| Tremblé .....               | 6    | 30    |           |         |       |        |
| Longueuil .....             | 18   | 90    | Chapelle. |         | 40    | 20     |
| La Prairie .....            | 40   | 210   | C. dom.   |         | 25    | 20     |
| Ville Marie .....           | 140  | 647   | Eglise.   | pierre. | 129   | 38     |
| Pte. aux Trembles .....     | 80   | 370   | Chapelle. |         | 36    | 24     |
| L'Isle Ste. Thérèse .....   |      |       |           |         |       |        |
| La Chine .....              | 60   | 255   | Chapelle. |         | 36    |        |
| Haut de l'Isle .....        | 18   | 59    | Maison.   |         |       |        |
| Chateauguay .....           | 2    | 6     |           |         |       |        |

[Note pour la page 220.]

## LA FAMILLE DES MELOISES.

Comme cette famille était au nombre de celles qui crurent qu'il y allait de leur honneur de s'expatrier au temps de la Conquête, on n'en trouve plus de trace en Canada. C'est en France qu'il faut suivre ces enfants de la patrie, pour voir ce que leur a valu leur noble dévouement, leur courage indomptable et leur fidélité à toute épreuve. Nous citerons ici quelques notes sur leur descendance, vu l'intérêt historique attaché à leur mémoire. Le premier ancêtre connu de cette famille, est Edme Renaud d'Avesne, Seigneur des Meloises et de Berges. Il était originaire du Nivernois où il tenait un rang distingué par sa naissance, ses possessions et ses alliances. Il avait épousé en 1650, Adrienne de Montsaulnin, fille d'Adrien de Montsaulnin, Seigneur des Auber et de Marguerite de Bussy-Rabutin dame de Chantal.

De ses trois fils, les deux aînés moururent sans postérité ; l'un était Lieut. au Régiment de Condé, l'autre Capt. au Régiment de Condé. Ce dernier qui périt à Landau, en 1694, s'était trouvé à la bataille de Steinkerque où il s'était distingué. Le troisième fils, François Renaud d'Avesne, Seigneur des Meloises et de Berges, né à Lormès en 1655, fut appelé en 1685, au commandement d'un corps de troupes que le Roi faisait passer au Canada. Il épousa à Québec en 1687, Mlle. Françoise Térése Dupont fille de M. N. Dupont (neveu du Cardinal Dupont) Seigneur de Neuville, et doyen du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France. Son fils, Nicolas-Marie Renaud d'Avesne des Meloises, né à Québec le 22 avril 1699, choisit comme son père, la carrière des armes. Le 18 avril 1722, il épousa Mlle. Angélique Chartier, fille de René-Louis Chartier de Lotbinière.

Nicolas-Marie Renaud d'Avesne, Seigneur des Meloises, fils du précédent, naquit à Québec le 11 nov. 1729, et prit part à la guerre, dès qu'il fut en âge de servir.

En 1758, il eut part à la brillante victoire de Carillon. Dans la journée du 28 avril 1760, sur les hauteurs de Ste. Foye, il remplissait les fonctions de Major-Général. Il fit dans cette journée

des prodiges de valeur. La veille il avait perdu un de ses frères, tué à ses côtés par un obus. En 1761, il reçut la croix de St. Louis. Après le traité de Paris, il passa en France. En 1787, il siégea à l'assemblée provinciale de l'Isle de France, comme représentant la noblesse pour Senlis.

En 1768, il avait épousé au Château de Fresnoy, Mlle. Agathe Louise de Fresnoy, arrière petite nièce de Jean de Coligny. Ce héros de la patrie eut de ce mariage trois enfants, dont l'une épousa Philippe-Antoine Menjot, Comte de Champfleur, l'autre, Pierre-François-Louis, Marquis de Hux.

Le fils de Nicolas-Marie Renaud d'Avesne des Meloises, Marquis de Fresnoy, né au château de St. Just le 3 oct. 1768, fut aide-de-camp du Prince de Broglie. Il épousa à Blois le 29 sept. 1802, Aimée-Zéphyrine de Cheverny, fille de Jean Nicolas Dufort, comte de Cheverny.

Il mourut le 8 mai 1841, laissant quatre fils, dont l'un a été ambassadeur à Weimar, puis à Berlin, et trois filles dont les noms nous sont inconnus.

[Note pour page 230.]

#### LA FAMILLE JUCHEREAU (DUCHESNAY).

M. Charles Juchereau de Saint-Denis, père de Mlle Anne-Louise-Térèse Juchereau, dont nous avons esquissé la Biographie, était fils de M. Nicolas Juchereau de *St. Denis et le Chesnay*, qui fut anobli par Louis XIV, en considération de l'héroïsme qu'il avait déployé à la défense du pays en 1690. Les annales du pays attestent hautement combien le fils fut digne de son père par sa vaillance et son intégrité, ses exploits et ses négociations dans la Louisiane et le Mexique. Sur ces plages lointaines, il fit respecter le nom français par sa valeur, et écrivit des mémoires très-intéressants, qui font autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit. Après son ambassade au Mexique il fut fait chevalier de St. Louis et mourut vers 1701.

En 1702, sa veuve, Mme Louise-Thérèse-Catherine Migeon de Bransac, épousa en secondes noces Louis Liénard de Beaujeu,

père du héros de la Monongahéla. L'unique sœur de père de notre Mère Juchereau Duchesnay de St. Antoine, Mme de Repentigny, mourut en 1727, âgée de 33 ans. L'année suivante, Mme de Beaujeu sa mère, passait en France pour occuper la place de *berceuse* auprès des enfants de Louis XV et de Marie de Leckzinski. Ce fait nous explique la facilité avec laquelle nos religieuses présentèrent alors à Sa Majesté, ces ouvrages en écorce dont nous parlons ailleurs.

Les Juchereau de St. Denis émigrèrent à la Conquête, et après avoir servi comme officiers supérieurs dans la marine et dans l'armée, ils furent gratifiés successivement des titres de barons, de comtes et de marquis. Le premier des Juchereau qui porta le titre de marquis, eut plusieurs filles, dont l'une, Louise-Mélanie épousa le baron d'Harvey, Maréchal de camp, mort au château de Bréhaut le 18 déc. 1844. Une autre de ses filles devint comtesse de Marne. La baronne d'Harvey laissa trois enfants : le baron Léon Juchereau d'Harvey, écrivain de mérite ; Mlle Sophie d'Harvey, épouse du comte Joseph-Clément-Irénée-Trénée de Luppé, et Mlle Lorette, épouse du comte Franck de Noé, si célèbre comme philanthrope et homme de lettres. Le plus distingué des neveux de nos religieuses de la famille Juchereau, fut, sans contredit, le baron Juchereau de St. Denis. Brûlant du désir de revoir son pays, il y vint durant la révolution française, et entrant chez un avocat de Québec en qualité de clerc, il se mit à étudier la loi, puis s'adressa au Gén. Prescott alors Gouverneur, (1798), sollicitant la faveur de quelqu'emploi. Celui-ci, prévenu par les ennemis du nom français, refusa à cet enfant de la patrie le moyen de la servir en gagnant honorablement son pain. Après un court séjour à Québec, cet illustre exilé repassa en France avec Alexandre de Léry, et entra, à Paris, à l'école Polytechnique. Plus tard il passa jusqu'en Dalmatie, où il se distingua au point de devenir directeur du génie de l'Empire Ottoman et plénipotentiaire de la Grèce. Il contracta alliance avec une demoiselle Grecque, et eut une fille qu'il maria au Gén. de l'Espinasse. Son neveu, Eustache Juchereau de St. Denis, épousa une demoiselle de la Grange et fut ambassadeur à Santa Fé de

Bogota. Un autre petit neveu des mères Juchereau était Lieut. Col. d'artillerie et commandant de Charleville, où il périt dans une émeute en 1792. Quant aux Juchereau Duchesnay non émigrés, ils se signalèrent toujours parmi les plus ardents défenseurs du pays, où leurs beaux faits sont assez connus de nos lectrices pour nous dispenser d'en dire ici davantage.

Il y eut dans cette famille, un grand nombre de religieuses. La première fut Mlle Jacqueline-Catherine Juchereau, dont nous avons parlé au premier tôme, à l'époque du second incendie. Sa cousine, Mlle Françoise Juchereau la Ferté, fut hospitalière à l'Hôtel-Dieu, et annaliste de cette maison.

[Note pour page 345.]

#### LA FAMILLE DE LONGUEUIL.

M. Charles Lemoyne venu au pays en 1640, est la tige d'une famille qui s'est illustrée comme son chef au service du Roi et de la patrie. Il épousa à Montréal vers 1656, Mlle Catherine Primot, pensionnaire ici en 1652 " par les soins de Mlle Mance." Des onze fils qui naquirent de cette union, un seul mourut jeune, tous les autres se distinguèrent éminemment dans la carrière militaire ; quatre même moururent les armes à la main. En attendant qu'un jour une plume mâle et ardente de patriotisme écrive l'histoire de la famille de Longueuil, nous énumérerons ici ces dignes fils de Charles Lemoyne, que Louis XIV honorait en 1673, du témoignage suivant : " Considérant les grands services que M. Lemoyne a rendus à cette colonie, qui ont obligé le Roi à les reconnaître, en lui accordant à lui et à ses descendants les titres de noblesse,.... et ne pouvant trop reconnaître ceux qu'il rend journellement, le Roi réunit encore toutes et chacune des dites terres ci-devant désignées, en une seule et même seigneurie qui sera appelée *Longueuil*, avec droits de haute, moyenne et basse justice."

Voici les noms de ces onze fils :

1<sup>o</sup>. Charles Lemoyne, qui succéda à son père comme seigneur en 1685, fut fait Baron de Longueuil en 1699. " Il est l'aîné de sept frères, que le Roi a anoblis pour les services que leur père a rendus dans le pays, " disait le Marquis de Denonville. " C'est

## VIII

une famille, avec celle des Le Ber, (son beau-frère), dont je ne saurais trop me louer et qui méritent d'être distinguées, par la bonne conduite et la bonne éducation de leurs enfants. A l'entreprise du Nord, (à la Baie d'Hudson), trois frères eurent part à cette action et l'un d'eux y perdit la vie." Le premier Baron de Longueuil fut tué à la bataille de Saratoga. Les détails sur sa descendance se trouvent ailleurs.

2°. Jacques Lemoyne de Ste. Hélène prenait son titre de l'île de ce nom, située en face du port de Montréal. Il se signala à la défense de Québec en 1690 ; frappé d'une balle pendant la canonade, il tomba blessé à mort, à l'âge de trente et un ans, et fut enterré à l'Hôtel-Dieu. Les sauvages d'Onnontagué, qui l'avaient *adopté* en considération de sa vaillance, furent très-affligés de sa mort, et envoyèrent à sa famille, pour la consoler, une députation des leurs, portant un collier de porcelaine, pour témoignage de leur sympathie. Une arrière petite-fille de M. Lemoyne de Ste. Hélène a été religieuse dans notre Monastère.

3°. Pierre Lemoyne d'Iberville est un héros qui fait ses premières armes à 14 ans. Des glaces de la Baie d'Hudson aux rives brûlantes du golfe du Mexique, on le voit constamment infatigable et invincible. Il est le premier Européen qui ait pénétré dans le Mississippi par l'embouchure de ce fleuve. Il était considéré comme le plus grand homme de mer de son temps. Il fonda la Nouvelle-Orléans, et mourut des fièvres sur son vaisseau à la Havanne en 1706, âgé seulement de 44 ans. Il avait épousé à Québec en 1693, une de nos anciennes élèves, Mlle Marie-Térèse de Lacombe-Pocatière, fille d'un ancien Capt. du Régiment de Carignan. Son fils aîné Louis-Pierre, naquit sur le grand banc de Terre-neuve. La veuve d'Iberville étant passée en France, devint par un second mariage, Comtesse de Béthune.

4°. Paul Lemoyne de Maricourt ne voulut point d'autre maître, dans son apprentissage comme guerrier, que son frère d'Iberville. Il l'accompagna dans presque toutes ses expéditions. Aussi bon diplomate que grand guerrier, il contribua beaucoup au traité de paix avec les Sauvages, en 1700. Il avait épousé en 1687 une ancienne élève, qui mourut seize ans plus tard, sans postérité.

Ces chagrins domestiques, joints à l'excès de fatigues qu'il avait essuyé, minèrent sa constitution. Cependant, au lieu de songer à faire une petite retraite pour se préparer à bien mourir, le pauvre Maricourt s'en vient à Québec en 1704, pour se choisir une seconde femme parmi nos anciennes élèves. Six semaines après les joyeuses noces, la jeune veuve prenait le deuil.

5 °. Joseph Lemoyne de Sérigny, après avoir suivi les traces de ses vaillants frères, mourut Gouverneur de Rochefort en 1734.

6 °. François Lemoyne de Bienville, 1er du nom, périt dans une maison qu'il défendait et à laquelle les Iroquois mirent le feu, à Repentigny en 1691. Il n'était âgé que de 25 ans. Cinq ans plus tard, le Récit notait l'entrée au pensionnat de sa fille.

7 °. Louis Lemoyne de Chateauguay fut tué au fort Nelson (Baie d'Hudson) en 1694.

8 °. Gabriel Lemoyne d'Assigny, qui avait accompagné d'Iberville dans ses expéditions au sud, mourut des fièvres jaunes, à St. Domingue en 1701.

9 °. Antoine Lemoyne mourut jeune.

10 °. Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville, 2d du nom, qu'on regarde à juste titre comme le père de la colonie de la Louisiane, entra au service sous son frère d'Iberville à l'âge de 12 ans. Après la Cession du Canada, il passa en France, et mourut à Paris en 1768, le plus vieux de sa race, (87 ans), et sans postérité.

11 °. Antoine Lemoyne de Chateauguay, contribua beaucoup à l'établissement de la Louisiane ; il mourut Gouverneur de Cayenne.

La lignée des Lemoyne de Longueuil, éteinte de nom en Canada, existe encore en France dans la postérité des deux fils du Gouverneur de Rochefort : Jean-Honoré et Henri-Honoré. Un de ses petits-fils, Amède-Honoré-Ferdinand-Marie Lemoyne de Sérigny, mourut à son château de Luret en 1843. Deux autres petits-fils de ce héros existent encore : Pierre-Auguste Lemoyne, au château de Périgord, et Joseph-Louis Auguste, à la Rochelle. Un autre membre de cette illustre famille canadienne, cueillit des palmes dans l'expédition d'Alger en 1830.



Les deux filles de Charles Lemoyne de Longueuil et de Catherine Primot, furent Catherine-Jeanne, épouse de M. Pierre Payen Seigneur de Noyan, Capt. dans le détachement de la marine, et Marie Anne, qui épousa le 28 oct. 1699, M. Bouillet de la Chassagne, Gouverneur de Montréal. En notant l'entrée de cette dernière au pensionnat, notre Récit ajoute : " Le 10 nov. 1693, reçu pour la première année de Mlle. Marie-Anne Lemoyne, cinquante écus en louis d'or." Environ trente et un ans plus tard, le Chevalier de Noyan, enterrait sa petite femme, et épousait Mlle. Louise-Catherine d'Ailleboust de Mantet.

Nous allions omettre de dire que le père des onze frères Lemoyne de Longueuil, venu en Canada dès les premiers temps de la colonie, se distingua d'abord comme interprète, office qui demandait non-seulement de l'esprit et des connaissances, mais encore un grand fond de dévouement et de générosité. M. Charles Lemoyne, Seigneur de Longueuil, travailla pendant 45 ans à l'avancement de ce pays. Il paraît avoir été proche parent de M. Jean Lemoyne, ancêtre des familles de ce nom établies dans le district de Trois-Rivières et de Québec.

# TABLE DES MATIÈRES.

---

## LIVRE QUATRIÈME.

1700-1759.

Le Monastère au dix-huitième siècle sous la Domination Française.

### CHAPITRE I.

LES TREIZE PREMIÈRES ANNÉES DU SIÈCLE.

Quelques mots de préambule, 1—Deux belles fêtes en date de l'année 1700, 4—Premières épreuves—Incendies du Séminaire, 12—Prémices des vocations religieuses au dix-huitième siècle, 19—Captivité de Mgr. de St. Vallier—Etat de la Colonie, 26—Mort de Mgr. de Laval—Chapelains, 30—Nouvelles maladies populaires—Famine—Menaces de guerre, 32—Une Annaliste du cloître, 36—N. D. des Victoires, 40—Les Captifs de guerre—Mlle. Wheelwright ;—Deux compagnes de noviciat, 42—La Fille du " Héros, " 44—

### CHAPITRE II.

DÉVANCHIÈRES QUI PASSENT DU MONASTÈRE AU CIEL AU COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

La Mère Geneviève Bourdon de St. Joseph, 52—La Mère Marie Boutet de St. Martin, en Religion de St. Augustin, 53—La Mère Charlotte Barré de St. Ignace, 55—La Mère Agnès Duguet de la Nativité et sa charitable Infirmière, 60—La Mère du Puy de l'Enfant-Jésus, 61—La Mère Gauthier de Comporté de Ste. Agathe, 63—La Mère Marie Drouet de Jésus, 65—La Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès, 66.

## CHAPITRE III.

### VINGT-CINQ ANNÉES DE PAIX PRÉLUDANT AU CENTIÈME ANNIVERSAIRE.

Retour de Mgr. de St. Vallier ;—Le Pays à cette époque, 71—Une fille d'Albion devient fille de Ste. Ursule, 75—Quelques compagnes de noviciat de Mlle. Wheelwright, 88—Si l'on aime ses parents au Monastère ! 89—Les Adieux du Grand-Père Boucher, 93—Lettre de la Mère Genv. Boucher de St. Pierre, 98—Mlle de Ramesay et ses émules, 101—Le Monastère triple ses dimensions en vingt-cinq ans ;—Eglise ;—Murs de clôture, 106—Coup-d'œil autour du Monastère ; Traits caractéristiques des mœurs de l'époque ; Donnés et Donateurs, 113—Régime Féodal en Canada ;—Seigneurie de Ste. Croix et Messe de Requiem, 125—Baronnie de Portneuf et Eglise des Trois-Sœurs, 127—Mme Rivet entre au Monastère et y meurt postulante, 131—La Lampe qui ne s'éteint pas, 132—Mort du Marquis de Vaudreuil, 137—Mort de Mgr. de St. Vallier, 140—Supérieurs et Chapelains, 144—Une novice demande la mort plutôt que de sortir du cloître, 148—Un prodige vivant, 149—Mlle Dorothée Jeryan et les dernières professes avant le Centième Anniversaire, 151—Les Cloches du Monastère, 155—CENTIÈME ANNIVERSAIRE, 160—Etat du personnel du Monastère en 1739, 165.

## CHAPITRE IV.

### LE PENSIONNAT DE 1700 À 1759.

Remarques générales, 168—Liste de la plupart des élèves qui se sont trouvées au Pensionnat de 1700 à 1739, 171—Une Femme forte du Canada au dix-huitième siècle, 176—Bel Exemple de piété filiale, 181—Les six Dlls. de Ramesay, 183—Mlle. Charlotte d'Anticosti, 184—Mlle. Brigitte de St. Castins, 186—Postérité d'une vénérable aïeule, 186—La grande tante d'un digne Aumônier, 188—Quelques particularités sur d'autres anciennes élèves ;—Zèle pour l'éducation ;—Longévitè &c., 190—Quelques filleules d'une excellente Marraïne, 197—Un dernier adieu aux enfants de la forêt, 199—Domitille, Abénaquise, 199—Jacqueline de Chicoutimi, 200—Application des pensions du Roi et de la Fondatrice, 200—De petites élèves qui reposent avec leurs bonnes Maîtresses, 203—Mlle. de Brouague et ses compagnes de classe, 204—

## CHAPITRE V.

### LE COIN DU FEU DU MONASTÈRE.

La Mère du Breuil de St. Joseph, 209—La Mère Marie Le Maire des Anges, 210—La Mère Charlotte Godefroy du St. Sacrement, 212—La Mère Marie Pinguet de l'Assomption, 214—La Mère M. Mad. des Meloises de St. François de Borgia, 215—La Mère Cath. de Ramesay de Ste. Radegonde, 221—La Mère A. Margte. de Varennes de la Présentation, 224—La Mère Angélique Poisson de St Jean l'Evangéliste, 227—La Mère Angélique de Lauson du Saint-Esprit, 229—La Mère Juchereau ( Duchesnay ) de St. Antoine, 230—La Mère Le Page de St. Louis de Gonzague, la Mere Normandin de St. Stanislas, la Mère Gauthier de Comporté de St. Gabriel, la Mère du Bos de Ste. M. Madeleine, 233—La Mère Marie-Madeleine de Repentigny de Ste. Agathe, 234—La Mère Catherine Pinguet de l'Incarnation, 236—La Mère Elisabeth d'Ailleboust de la Ste. Croix, 238.

## CHAPITRE VI.

### LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

Un nouvel évêque meurt après avoir salué son troupeau.—Mgr. de Pontbriand;—Visites et Retraites, 243—Triste accident—Mlle. Couillard meurt novice, 250—Les six premières professes après le Centième Anniversaire, 252—Intérêt des Ursulines pour la Cathédrale de Québec, 253—Dieu comble les vides qu'il fait au Monastère, 256—Chapelains;—M. de Villars et sa correspondance, 258—Huit imitatrices de la Sr. St. Laurent, 263—Incendie du Couvent des Ursulines de Trois Rivières, 264—GUERRE DE SEPT ANS EN CANADA, 267—Mouvements menaçants aux frontières;—Commencement des hostilités, 1753, 54, p. 268—Un visiteur de Boston—Fête Jubilaire, 272—Accidents et désastres précurseurs de plus grands maux, 273—Le Héros de la Monongahéla, 1755, p. 275—Le Baron Dieskau;—Echec du 8 septembre, 281—Incendie de l'Hôtel-Dieu, 284—Mlle Besançon et les dernières professes sous la Domination Française, 287—Le Héros que la mort seule a vaincu 1756;—Prise de Chouagan, 288—Déclaration de guerre en Europe, 292—Les deux expéditions du fort William—Henry et celle de Corlack, 1757, p. 293—Perte de vaisseaux;—*On monte la garde à l'Hôpital*; Misères de toute sorte, 297 —Tristes présages de

l'année 1758, p. 300—Montcalm à Carillon, 304—Misère plus poignante;—*On monte encore la garde*;—Naufrages, 307—Derniers mouvements de la compagnie de 1758, p. 310—"Le peu est précieux à qui n'a rien," 313—Un dernier cri de détresse!—L'hiver de 1758 et 59—Versailles abdique ses anciennes traditions, 314—Avant-coureurs des grands mouvements de l'ennemi, 318—Trop heureuse de mourir avant la perte du Pays! 320—Wolfe devant Québec;—Les Ursulines sortent en pleurant de leur Monastère, 321—Le 31 juillet;—Coup-d'œil à l'intérieur de l'Hôpital-Général;—Québec et les environs, 324—La journée du 13 septembre, 327—La nuit du 13 au 14 septembre, 329—Le lendemain de la défaite, 331.

## CHAPITRE VII.

### ENCORE LE COIN DU FEU.

La Mère Robineau de Bécancourt, en Religion Marie-Anne de la Trinité, 335—La Mère de Villedonné de Ste. Geneviève, 339—La Mère Jeanne Chorel de Ste. Ursule, et la Mère Françoise Chorel du Sacré-Cœur, 340—La Mère Victoire Perthuis des Anges, et la Mère Geneviève Perthuis de St. Charles, 341—La Mère Elisabeth Baudoin de Jésus, la Mère Geneviève Baudoin de St. Augustin, et la Mère Marguerite Baudoin de St. François de Borgia, 342—La Mère Louise Lefebvre des Séraphins, 344—La Mère d'Ailleboust de St. Nicolas, 345—La Mère de Lanaudière de Ste. Catherine, 347—La Mère Pinguet-Vaucours de St. François-Xavier, la Mère Angélique Roberge de Ste. Marie, la Mère Norey du Mesnil de Ste. Gertrude, 349—La Mère d'Esglis de St. Eustache, 351—Sr. Le Vasseur de la Visitation, Sr. La Forest de St. Jean-Baptiste, Sr. Mourier de Ste. Thècle, 354—La Mère Drouard de St. Michel, et la Mère Langlois de Ste. Elisabeth, 357—La Mère Jeryan de St. Joseph, 358—La Mère Charlotte de Muy de Ste. Hélène, 359.

Dans le premier t me de cette Histoire, nous avons mentionn  l'usage touchant, qui existe au Monast re, de chanter un *Te Deum* au jour anniversaire de la mort de notre V n. M re Marie de l'Incarnation. La confiance dans la saintet  de cette grande servante de Dieu, augmente tous les jours parmi la population de la ville de Qu bec et des environs ; sans cesse l'on demande   la Communaut  de faire des neuvaines soit pour la conversion des p cheurs, soit pour la gu rison des malades, etc. Esp rons qu'un jour la voix du P re des fid les donnera   tant de faits merveilleux, toute l'authenticit  qu'ils m ritent, et que nous pourons appeler Sainte cette humble fille de Ste. Ang le.

D j , depuis quelques ann es, les Ursulines ont eu le bonheur d'entendre le pan gyrique de leur V n. M re   l'occasion de l'anniversaire de son heureuse mort. Cette ann e le pan gyrique de la V n. M re Marie de l'Incarnation a  t  fait par M. l'Abb  Ant. Racine. Nous ne doutons pas que nos lectrices ne le lisent avec le m me int r t que nous l'avons entendu.

# **DISCOURS**

PRONONCÉ PAR

**M. L'ABBÉ ANT. RACINE,**

**DANS L'ÉGLISE DES URSULINES DE QUÉBEC.**

**Le 30 Avril, 1864.**

**A L'OCCASION DU 192<sup>eme</sup> ANNIVERSAIRE**

**DE L'HEUREUSE MORT**

DE LA

**VÉN. MÈRE M. DE L'INCARNATION**

Audi, filia, et vide, et inclina  
aurem tuam, et obliviscere populum  
tuum, et domum patris tui. Et  
concupiscet Rex decorem tuum.

Ecoutez, ma fille, ouvrez vos  
yeux et ayez l'oreille attentive à ma  
parole ; oubliez votre parenté et la  
maison de votre père. Le roi du  
ciel sera épris de votre beauté.  
Psaume 44. V. 12. 13.

Lorsque Dieu veut fonder un peuple destiné à quelque chose de grand et de glorieux, il emploie pour accomplir ses desseins des matériaux choisis, des pierres d'élite travaillées avec soin ; il se choisit des âmes fortes, saintes, polies, par la tribulation, qui sont autant de colonnes sur lesquelles doit reposer l'édifice.

Pendant que les Missionnaires du Canada, ces intrépides soldats de Jésus-Christ, évangélisaient les nations sauvages au milieu des privations, des dangers et des difficultés de toute nature, pour les seconder dans leurs conquêtes religieuses et pacifiques, et pour la sanctification du peuple canadien, Dieu, dont la miséricorde est infinie, envoyait une Femme, d'une vie si sainte et si apostolique, que toute la Nouvelle-France en a été embaumée.

Ai-je besoin, dans le lieu où je parle, de nommer cette femme vraiment illustre, grande dans toute sa vie, revêtue de force et de beauté (1), qui a mis la main à de grandes entreprises (2), et dont le portrait semble

(1) Fortitudo et decor indumentum ejus. Prov. 31. 25.

(2) Manum suam misit ad fortia. Prov. 31. 19.



tracé par nos livres saints ? En sa personne se résume une des plus glorieuses pages de notre patrie. Qu'elle est agréable à Dieu dans sa génération ! Que de clartés naissent dans la production de ses enfants ! Sa mémoire est immortelle : elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes (1)

Je ne puis faire un plus juste éloge de la Vénérable Mère Marie Guyart de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure de votre monastère, qu'en vous la représentant comme cette femme forte dont parle Salomon, plus rare et plus précieuse que les perles qu'on apporte des extrémités du monde (2), qui a ouvert sa main à l'indigent, qui a étendu ses bras vers le pauvre (3), du nombre de celles qui ont compris qu'il n'y a point d'autre règle de prudence que de mettre en pratique les préceptes et les conseils de l'Évangile (4); puis comme appelée de Dieu à une espèce d'apostolat, prêchant Dieu dans son monastère des Ursulines de Québec, le faisant connaître aux Sauvages du Canada, devenant ainsi la coopératrice du zèle et des travaux

(1) O quam pulchra est casta generatio cum claritate ! Immortalis est memoria illius, quoniam et apud Deum nota est, et apud homines. Sagesse. 4, 1.

(2) Mulierem fortem quis inveniet ? Procul, et de ultimis finibus pretium ejus. Sag. 31, 10.

(3) Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem. Sag. 31, 20.

(4) Hæc est virgo sapiens et una de numero prudentum. Office des vierges.

des Missionnaires, et partageant avec eux cette gloire d'appeler les hommes à la perfection de l'Évangile.

En deux mots, sa vie a été toute sainte et toute apostolique. Ainsi je vous ferai voir Marie de l'Incarnation dans le monde et dans sa cellule, étudiant Jésus, comblée de ses grâces, douée de la science des saints, toujours disposée, par amour pour Dieu, à être victime, et remplie d'un zèle apostolique pour la sanctification des âmes et la conversion des infidèles.

## I

Dans la vieille cité de Tours, sous un des plus beaux ciels de la France, naissait à la fin du seizième siècle, une enfant qui fut appelée Marie à son baptême, et qui, dans le cours d'une vie humble et cachée aux regards des hommes, a acquis une gloire immortelle. (1) Dès son enfance, elle fut comblée des bénédictions de Dieu (2).

Dieu veut-il élever, dès ce monde, une personne à un éminent degré de perfection, il lui fait sensiblement connaître son grand dessein, par les grâces dont il l'enrichit, par les faveurs qu'il lui prodigue. “ Je n'étais âgée que de sept ans, lorsqu'une nuit, en “ mon sommeil, ayant levé les yeux vers le ciel, je le “ vis ouvert, et Jésus-Christ qui venait à moi, Alors “ le plus beau des enfants des hommes, avec un visage “ plein de douceur, m'embrassant amoureusement me “ dit : voulez-vous être à moi ? Oui, lui dis-je, je le

(1) Marie Guyart naquit à Tours, le 18 oct : 1599.

(2) *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis. Ps. 10.*

“veux (1).” De ce moment décisif pour Marie, son âme s’attache inviolablement à son Jésus; elle n’aime, elle ne recherche que lui, et Jésus, par une espèce de retour est tout à elle, par les communications les plus intimes dont il ait jamais gratifié les âmes les plus saintes. Elle peut dire avec l’épouse des cantiques: mon bien-aimé est tout à moi, et je suis toute à lui (2); je suis à mon bien aimé, et la pente de son cœur est tournée vers moi (3); il m’a ornée et enrichie de ses dons comme son épouse (4).

Dès son enfance, elle montra ce qu’elle serait dans la suite. Comme Ste. Thérèse, elle aimait à se cacher dans les lieux les plus retirés, à prier dans les églises les moins fréquentées pour entrer en communication plus intime avec le Dieu de son âme. Elle conçut dès lors un extrême amour pour la pureté; tout son désir était de se consacrer à Dieu: elle communiqua son dessein à sa mère; mais pour obéir à ses parents, elle crut devoir, malgré son extrême répugnance, s’engager dans le monde. “Elle déclara que si Dieu lui donnait  
 “un Fils, elle le consacrerait à son service; et qu’elle-  
 “même, si dans la suite elle recouvrait la liberté  
 “qu’elle allait perdre, elle n’aurait plus d’autre époux  
 “que le Seigneur (5). Avec quelle fidélité elle rem-

(1) Lettre de Marie de l’Incarnation.

(2) *Dilectus meus mihi, et ego illi.* Cant. I

(3) *Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.* Cant. VII. 10

(4) *Circumdedit me quasi sponsam ornatam monilibus suis.* Isaï, 6.

(5) Lettre de Marie de l’Incarnation.

plissait les devoirs de son état ? Qui pourrait dire son héroïque patience, son humilité, son assiduité à la prière, à entendre la parole de Dieu, la force qu'elle puisait dans la sainte communion pour supporter ses épreuves ?

A l'âge de dix-neuf ans, libre et dégagée de ses liens, quoique la mort de son mari lui eut été fort sensible et que ses peines fussent excessives, Dieu la revêtit d'une force et d'un courage qui la rendit supérieure à tout. Elle commença à ne vivre que de Jésus crucifié. La méditation des souffrances de son Jésus, la vue de son crucifix, lui inspiraient un si grand amour des souffrances, un courage si extraordinaire, et une si exacte fidélité à correspondre aux grâces du ciel, que son esprit, comme elle le disait elle-même, était emporté en lui, et que son cœur ne pouvait plus souffrir que des impressions de cet amour. Elle pouvait dire avec l'apôtre St Paul : " Le monde m'est crucifié, et je suis crucifiée au monde (2). " La veille de l'Incarnation, dans une extase, elle se vit comme toute plongée dans du sang, et son esprit eut une conviction que ce sang était celui du Fils de Dieu, répandu pour son salut. Son âme recevait sans cesse de nouvelles lumières : " Dieu lui  
 " fit connaître un jour la pureté qu'il faut avoir pour  
 " s'unir vraiment à lui, et l'Esprit de grâce qui la con-  
 " duisait, lui faisait cacher tous ses talents, afin qu'elle  
 " demeurât obscure, comme une pauvre créature qui  
 " ne savait rien, et n'était capable de rien que d'être la

(1) Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.

“servante des serviteurs (1).” Avec quelle charité, pour soulager sa sœur engagée dans un grand commerce, elle sacrifie son repos, se soumet en silence aux duretés non seulement des maîtres, mais des serviteurs mêmes qui la traitent avec une extrême hauteur ! Dans les fonctions les plus humiliantes, dans les services les plus bas qu’elle rendait aux domestiques dans leurs maladies, elle goûtait une joie si grande, elle aimait tant cette abjection que toute sa crainte était que Dieu ne la tirât de cet abaissement. Cependant Dieu ne voulut pas la laisser plus longtemps dans cet état d’humiliation ; son père et sa sœur reconnurent leurs torts à l’égard d’une personne qui les touchait de si près ; ils lui donnèrent la direction de toutes leurs affaires. “ Tout cela, dit-elle, ne me détournait pas de Dieu, mais plutôt je m’y sentais fortifiée ; parceque tout cela était pour la charité, et non pour mon profit particulier. Quand j’étais surchargée d’affaires, je m’adressais à Jésus, mon refuge ordinaire, et ma confiance en lui me rendait tout facile (2).” Comme la femme forte, dont parle Salomon, elle a ceint ses reins de force, et elle a affermi son bras (3). Oh ! qu’il est beau de la contempler au milieu de cette multitude d’ouvriers et de domestiques, les conduisant tous avec humilité, douceur et charité. La sagesse et la bonté

(1) Lettre de Marie de l’Incarnation.

(2) Lettre de Marie de l’Incarnation.

(3) Accinxit fortitudine lumbos ejus, et roboravit brachium suum. Prov. 31. 17.

éclatent dans toutes ses œuvres ; aussi tous la bénissent, parceque la crainte de Dieu est dans son cœur, et la clémence sur ses lèvres (1).

Une humilité solide, une pureté de cœur incroyable, et la plus parfaite abnégation : tels furent les fondements de l'édifice de la perfection qu'elle devait élever si haut. C'est alors que Dieu, toujours admirable dans ses saints, opéra en elle ce miracle de son immense libéralité : la divinisa en quelque sorte par le don d'oraison, la transforma en lui par la grâce de sa divine présence, et par l'affluence des dons célestes. Qui croirait, si l'on n'en avait déjà des exemples dans une Ste. Catherine, Vierge et martyre, dans une Ste. Catherine de Sienne, et dans une sainte Thérèse, qui croirait que le Fils de Dieu, la splendeur du Père, la sainteté infinie, lui promit, comme preuve sensible de son affection, de la prendre pour son épouse ? “ Un jour qu'elle “ s'entretenait familièrement avec Notre Seigneur, et “ que son cœur était dans un mouvement de tendance “ à ce bonheur, qu'elle ne pouvait comprendre, J. C. “ lui dit distinctement ces paroles : je te rendrai mon “ épouse par une foi inviolable, je te rendrai mon “ épouse pour toujours ” (2). Dans ces admirables communications, dans cette union si intime, Jésus lui faisait connaître les grands et infinis trésors que

(1) Os suum aperuit sapientiæ, et lex clementiæ in linguâ ejus... mulier timens Dominum, ipsa laudabitur. Prov. 31. 26. 30.

(2) Sponsabo te mihi in fide ; sponsabo te mihi in perpetuum. Osée. 2. 9.

renferment la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Elle en était si ravie et si charmée qu'elle s'écriait :  
 " Ah ! mon Dieu, il faut que toute parole, et toute  
 " conception cesse, car il n'est point de langue qui  
 " puisse dire, ni d'esprit qui puisse penser ce qui était  
 " communiqué à mon âme de cette glorieuse et magni-  
 " fique pauvreté d'esprit, et des deux autres vertus  
 " qui en sont inséparables (1). "

Dieu est toujours avec ses saints, et sa providence les suit dans toutes leurs voies. S'il permet qu'ils soient assaillis et battus des plus violents orages, exposés aux plus terribles tentations, affligés et comme accablés des misères de cette vie, il ne les oublie pas dans leurs tribulations ; il les soutient et les éclaire. S'il permet au démon de troubler la paix de l'âme de la Vénérable Marie de l'Incarnation, de l'attaquer de tous côtés, c'est pour éprouver son amour, et lui fournir l'occasion de lui marquer sa constance. Ces combats font son mérite ; du haut du Ciel, Dieu les contemple avec joie ; il est avec elle dans la tribulation, et à ces épreuves si pénibles il fera succéder des faveurs encore plus extraordinaires.

Dans la vingt-septième année de son âge, elle reçut une des plus sublimes faveurs que puisse recevoir sur la terre une âme qui aime son Dieu. Un jour que son esprit était absorbé en Dieu, par un attrait extraordinairement puissant, " Jésus s'empara de son âme, l'embrassa avec un amour inexplicable, l'unit à lui, et

(1) Lettre de Marie de l'Incarnation.

la prit pour son épouse" (1). Ah! qui peut comprendre ce mystère de l'amour d'un Dieu pour sa créature? Quelles flammes célestes consomment le cœur uni au cœur divin de Jésus! heureuse l'âme qui demeure en Jésus, qui possède Jésus, qui ne vit que pour Jésus! heureuse mille fois celle à qui il fut donné de vivre habituellement avec ce maître divin! Quels ravissements! Qu'ils sont divins les embrassements de Dieu! Quel feu inconnu embrase son cœur! Le feu de l'amour dévore sa vie. O divin Epoux! tempérez vos ardeurs, éteignez ces flammes! "O mon Amour! je n'en puis plus: ou laissez-moi un peu respirer, ou ôtez-moi la vie, car vos amours me font souffrir ce qu'une âme enfermée dans la prison de son corps ne peut supporter" (2).

La conversation des saints est dans le Ciel, et de trois manières, dit St. Thomas: par contemplation, par affection, et par opération. Ils conversent dans le ciel par contemplation, parceque détournant leurs regards des choses visibles et terrestres, ils ne contemplent que les biens invisibles et éternels. Ils conversent dans le ciel par affection; parceque leur cœur ne désire que les biens surnaturels. Ils conversent dans le ciel par opération; toute leur vie est une expression de Jésus-Christ, et ils peuvent dire avec St. Paul: Comme

(1) Lettre de Marie de l'Incarnation.

(2) Lettre de Marie de l'Incarnation.



nous avons porté l'image de l'homme terrestre, nous porterons aussi l'image de l'homme céleste (1).

Ainsi conversait dans le Ciel la Vénérable Marie de l'Incarnation ; intimement unie à son Dieu, elle ne se contentait pas d'observer ses préceptes, elle suivait ses conseils, elle ne recherchait dans ses sentiments et dans toutes ses actions que le plaisir de sa souveraine bonté. Cependant Dieu lui avait inspiré un état plus parfait. (2). Pour obéir à cette voix intérieure qu'elle suivait en toutes choses, elle résolut de quitter le monde et d'entrer aux Ursulines. De quel œil le monde regardait-il sa résolution de suivre l'inspiration du St. Esprit, de vivre sur la terre, et dans un corps de chair, comme les Anges vivent dans le Ciel ? La sagesse humaine ne comprend pas le joie d'une âme qui quitte tout pour plaire au Seigneur qui écoute la voix de Dieu, qui se dépouille de tout pour contracter, l'alliance la plus étroite et la plus délicieuse avec l'Epoux céleste.

Le monde toujours malin et dur murmura contre sa résolution : tous ses parents et tous ses amis employèrent pour la retenir dans le siècle, les sollicitations les plus pressantes, les reproches les plus sensibles : Vous êtes une femme imprudente, une mère dénaturée ; quoi ! vous oubliez ainsi votre enfant ! Vous abandonnez cet orphelin à l'âge où il a le plus besoin de votre vigilance ! Vous êtes-vous mise en peine de

(1) Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem celestis. I. Cor. 15. 49.

(2) Adhuc excellentiorem vitam vobis demonstro. I. Cor. 12.

lui procurer de quoi vivre honorablement et de le faire instruire ? Ah ! que son cœur bon et sensible était déchiré par les cris et les lamentations que son enfant faisait entendre à travers la grille du Monastère de Tours : “ rendez-moi ma mère, rendez-moi ma mère ! ” Et son vieux père inconsolable, lui disait dans sa douleur : “ Je mourrai si vous persistez à entrer au Monastère des Ursulines. ”

A ce langage du monde, Dieu répondait par ces paroles : “ Qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi (1). Ecoutez, ma fille, voyez et prêtez l'oreille ; oubliez votre peuple et la maison de votre père. Le Roi sera épris de votre beauté, car il est le Seigneur votre Dieu (2). Rien ne put ébranler cette âme forte et généreuse. “ Mon “ enfant, dit la mère à son fils, je vous laisse entre les “ mains de Dieu ; mais celui que j'ai choisi pour mon “ héritage sera aussi le vôtre. Vous n'avez plus de “ mère ici-bas, mais dans le ciel, vous en avez une “ qui vous dédommagera bien de la perte que vous “ allez faire (3). Est-ce assez d'épreuves ? Non, mes

(1) Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus ; et qui amat filium aut filiam plus quam me non est me dignus. J. Math. X. 37.

(2) Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui. Et concupiscet Rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus. Ps. 44,

(3) Lettre de Marie de l'Incarnation.

Sœurs, toutes les puissances de l'enfer semblent conjurées contre elle. Au noviciat, elle est attaquée par les plus violentes tentations de blasphème, d'impureté, d'orgueil, d'infidélité, de désespoir. Ah ! qui peut dire ce qui se passait dans son cœur tout embrasé d'amour pour son Dieu ? L'épreuve, c'est la voix que Dieu choisit pour la conduire à la plus haute sainteté ; il lui donne de grands combats à soutenir pour lui faire remporter de grandes victoires (1). Mais s'il plaît à Dieu de la plonger dans un abîme d'afflictions et d'amertumes, il la plonge, pour ainsi dire, dans un Océan de consolations et de délices ; et elle put dire avec le St. Roi David : “ vous m'avez consolée autant “ que vous m'avez affligée, et les joies que vous avez “ répandues dans mon âme, ont été dans la même “ mesure que les peines et les tribulations dont vous “ m'avez éprouvée (2).”

La fervente novice, par amour pour N. S. J. C., avait méprisé les séduisants attrait du monde, (3) elle reçut en échange les richesses immenses de la grâce du Sauveur. La Très-Sainte Trinité s'emparait de son âme, comme d'une chose qui lui était propre ; elle reçut dans un degré fort éminent l'intelligence de la ste. Ecriture ; “ et toutes les puissances de son âme étaient tellement

(1) Certamen forte dedit illi ut vinceret. Sap. 10

(2) Lettre de Marie de l'Incarnation.

(3) Regnum mundi, et omnem ornatum sæculi contempsi, propter amorem Domini mei Jesu Christi, quem vidi, quem amavi. Office de Ste. Agnès.

“ plongées dans un Océan d’amour, qu’elle n’en sortait  
 “ point ; non plus qu’une personne qui serait abîmée  
 “ dans le fond de la mer.” (1) Sa profession fut pour  
 elle comme un second baptême ; elle prit le nom de  
 Marie de l’Incarnation, elle eut l’honneur d’être du  
 nombre des vierges consacrées à Dieu que St. Cyprien  
 appelle la plus belle et la plus pure fleur de l’Eglise.

La sagesse infinie, qui se plaît à confondre la fausse  
 sagesse du siècle, voulant se servir de la Vénérable  
 Marie de l’Incarnation, comme d’un instrument de  
 miséricorde en faveur du Canada, lui fit bientôt con-  
 naître qu’il l’appelait “ à ce grand et vaste pays, plein  
 “ de montagnes, et de vallées, et tout couvert de brouil-  
 “ lards épais, excepté une petite maison qui servait  
 “ d’Eglise dans tout le pays ” (2). Les Relations des  
 Apôtres du pays des Hurons, celles du P. Le Jeune,  
 Supérieur de la Résidence de Québec, se répandaient  
 en France, et enflammaient d’ardeur un grand nombre  
 d’âmes qui voulaient travailler à la conversion des pau-  
 vres sauvages. “ Hélas ! mon Dieu ! si les excès et  
 “ les superfluités de quelques Dames de France s’em-  
 “ ployaient à cet œuvre si saint, quelle grande béné-  
 “ diction feraient-elles fondre sur leurs familles ! Se  
 “ peut-il faire que les biens de la terre nous touchent  
 “ de plus près que la propre vie ?..... Ne se trouve-t-il  
 “ point quelque âme sainte, qui veuille recueillir le

(1) Lettre de Marie de l’Incarnation.

(2) Lettre de Marie de l’Incarnation.

“ sang du Fils de Dieu, pour le salut des pauvres Sauvages ? (1) ”

A Alençon, une jeune femme de condition, douée des dons de la fortune, et plus encore des inclinations les plus nobles et les plus heureuses, comprit, dès l'âge le plus tendre, que Dieu voulait seul posséder son cœur. Libre de se donner à Dieu, par la mort de son époux et de son enfant, d'une extrême tendresse pour les malheureux, Mme de la Peltrie se sentait emportée en esprit dans les pays les plus lointains pour y contribuer au salut des âmes. Les paroles du P. Le Jeune firent sur elle une si forte impression, qu'elle résolut de donner tous ses biens pour le salut éternel des filles sauvages. Le jour de la Visitation, N. S. J. C. lui fit connaître son dessein sur elle : “ Je veux me servir de vous en ce pays là ; et malgré les obstacles qui s'opposeront à l'exécution de mes ordres ; vous irez en Canada, et vous y mourrez ” (2). En vain le démon met-il tout en œuvre pour empêcher la Mère de l'Incarnation et Mme. de la Peltrie de bâtir en Canada une maison où Dieu fut glorifié avec Jésus et Marie. Dieu se rit des obstacles ; le démon est vaincu : les desseins de Dieu sur le Canada vont s'accomplir. Quelles actions de grâces ne vous devons-nous pas, o divine Providence ! o bonté infinie ! qui avez inspiré à Marie de l'Incarnation et à Mme de la Peltrie la charité qui bannit la crainte et qui opère des miracles ; qui avez rempli du

(1) Relation de 1635.

(2) Lettre de Marie de l'Incarnation.

zèle du salut des âmes ces nobles et saintes femmes qui, pour la gloire de votre Eglise, sacrifient leurs intérêts, leurs personnes, leurs vies !

Allez donc, saintes âmes ; partez, Anges de Dieu ; quittez cette France que vous aimez ; oubliez votre peuple : voici un pays barbare, plongé dans les ténèbres de l'infidélité ; il vous appelle, il vous tend les bras ; Dieu le donne à votre charité. "Soyez les  
"pierres fondamentales de l'édifice que vous voulez  
"élever dans le Nouveau Monde, en l'honneur de Jésus  
"et de Marie. Soyez-y comme des pierres précieuses,  
"semblables à celles des fondements de la Jérusalem  
"céleste. Que ce temple soit à jamais un lieu de paix,  
"de bénédictions et de grâces, plus fécond que ne le  
"fut celui de Salomon. Que les portes de l'enfer ne  
"prévalent point contre lui, et ne lui puisse jamais  
"nuire, non plus qu'à celui de Pierre. Que Dieu y  
"habite comme père et comme époux, jusqu'à la con-  
"somption des siècles" (1).

Grandes paroles, pleines d'un sens admirable et prophétique ! Elles recevront, par la grâce de Dieu, leur entier accomplissement. Le regard du saint Archevêque de Tours, en se plongeant dans l'avenir, voyait déjà, par les prières et les expiations de ces âmes saintes, les bénédictions de Dieu se répandre avec abondance sur le peuple du Canada. Ah ! ne perdons jamais le souvenir des miséricordes du Seigneur sur

(1) Paroles de Mgr. Deschau, Archevêque de Tours, à la Vén. M. Marie de l'Incarnation.

notre patrie ! Il a aimé nos pères d'un amour de prédilection ; il leur a donné, dans la personne des Vierges consacrées à son service, des protecteurs puissants. “ Il “ a placés des sentinelles sur les murs de nos villes ; “ elles ne se tairont jamais ni le jour ni la nuit ” (1). Sans cesse elles élèveront leurs mains suppliantes vers le ciel pour le fléchir et détourner ses fléaux ; elles conjureront J. C. de protéger son peuple, et par leur vie toute de sacrifices, elles attireront sur lui les bénédictions célestes.

Pour vous, mes Sœurs, ne vous contentez pas d'admirer, dans votre Mère, Fondatrice et première Supérieure de votre monastère, la conduite impénétrable des jugements de Dieu dans l'opération de sa grâce ; profitez de l'exemple des vertus qu'elle vous donne. Que la vie humble et sainte de votre mère allume dans vos âmes un feu qui les rende plus pures et plus agréables à Dieu ; que l'esprit de sainteté qui l'a dirigée dans toutes ses actions, repose sur vous, vous anime et vous dirige dans toutes vos voies ; que votre demeure soit le Ciel, et votre société, la société des Anges.

## II

Ne refusons pas à la Vénérable Marie de l'Incarnation la gloire de l'apostolat. Le grand intérêt qu'elle a pris à la prédication de l'Evangile par les premiers Apôtres de notre patrie, la part qu'elle a eue dans l'éta-

(1) Super muros tuos Jerusalem constitui custodes, totâ die et totâ nocte in perpetuum non tacebunt. Isaïe 42. 6.

blissement de cette Eglise naissante et dans les triomphes de la foi, nous permettent d'appeler sa vie apostolique. La prière et l'expiation volontaire sont des moyens des plus puissants que Dieu nous ait donnés pour répandre partout la bonne odeur de l'Evangile. Des intelligences aveuglées par la vaine sagesse du siècle ne comprennent guère comment des hommes faibles, ou de timides femmes, pleurant et priant au fond d'un cloître, peuvent ainsi contribuer à l'extension de l'Evangile. Mais ceux qui savent tout ce que pèse dans la balance divine l'ardente aspiration d'un cœur pur, ne s'étonneront pas sans doute. S'il faut chercher pour trouver, il faut aussi demander pour obtenir, et le Ciel veut que les supplications des âmes justes lui fassent, suivant l'expression de Tertullien, une sainte violence. Lorsque Aaron, à la tête des guerriers d'Israël, combattait dans la plaine avec la hache et l'épée les enfans d'Amalec, Moïse, debout sur la montagne, tenait ses bras levés vers le Ciel et obtenait ainsi la victoire du Dieu des armées. La prière et l'action marchent toujours ensemble dans l'œuvre du catholicisme, et pour ne citer qu'un exemple, le Seigneur a révélé à un de ses serviteurs que les larmes et les prières de Térèse de Jésus avaient converti autant d'idolâtres que l'héroïque apostolat du Grand François-Xavier." (1). Tout ce qui se fait de bien dans l'Eglise et même par les pasteurs, se fait, dit St. Augustin, par les secrets gémisse

(1) L'Abbé J. A. de Grenade—Saint Bernard.



ments de ces colombes innocentes qui sont répandues par toute la terre (1). St. Antoine, rencontrant dans le désert le jeune Hilarion, le salua en lui disant : " Sois le bienvenu, toi qui brilles comme l'étoile du " matin." Le disciple répondit au patriarche : " La " paix soit avec vous, qui soutenez l'univers comme " une colonne." Oui, c'est le propre de Dieu de se servir des instruments les plus faibles pour éclairer les peuples et les soutenir par la prière, et c'est le mystère que St. Paul a voulu nous faire connaître, lorsqu'il a dit : Dieu a choisi ce qu'il y avait de plus faible dans le monde pour confondre les forts (2). La prière du juste est plus forte que les complots les plus puissants et les plus pervers ; elle est le meilleur et le plus solide rempart des peuples. C'est dans les monastères, où la prière et la pénitence ne s'éteignent jamais, que l'Eglise trouve, comme dans des citadelles spirituelles, ses plus vaillants défenseurs, une milice toujours exercée.

Dans les desseins de l'adorable Providence, tout chrétien est appelé à accomplir une sorte d'apostolat. Aussi le St. Esprit nous dit-il que Dieu a confié à chacun le soin de son prochain (3). Mais comment celui qui n'est pas chargé de la prédication de l'Evangile, de l'administration des sacrements, peut-il concourir au salut de ses frères ? Par une vie sainte, par la prière, par les expiations volontaires, par la fermeté de la foi.

(1) De Bapt. Liv. III.

(2) *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia* I. cor. I.

(3) *Unicuique mandavit Deus de proximo suo.* Eccli. 17. 11.

Quel n'était pas le zèle ardent de Marie de l'Incarnation pour tout ce qui concernait la gloire de Dieu et son culte, pour la réformation et la pureté des mœurs et surtout pour le salut des idôlatres ? Comme David, “ le zèle de la maison de Dieu la dévorait, et lui faisait “ regarder toutes les injures faites à Dieu, comme des outrages faits à elle-même (1). Il y avait longtemps que son esprit tout apostolique se promenait dans les vastes forêts du Canada, où des âmes raisonnables, rachetées du sang de J. Christ, gémissaient dans la dure et honteuse servitude du démon. “ Dès mon enfance, il “ semble que Dieu me disposait à la grâce que je possède ; car j'avais plus l'esprit dans les pays éloignés, “ pour y considérer les généreuses actions de ceux qui “ y travaillaient, et enduraient pour Jésus-Christ, que “ dans le lieu où j'habitais. Mon cœur se sentait uni “ aux âmes Apostoliques d'une manière toute extraordinaire (2).” Aussi qui pourrait dire la joie de son cœur d'Apôtre, à la vue de la terre du Canada, l'unique objet de ses vœux ? Elle l'embrasse avec amour, elle rend grâces à Dieu, elle lui promet de consommer sa vie à son service et au salut des pauvres sauvages.

Que va faire notre sainte sur le nouveau théâtre de son zèle ? Crucifiée avec son Jésus, elle s'abandonne à lui sans réserve pour tout souffrir. L'apôtre St. Paul disait autrefois aux infidèles qu'il avait enfantés

(1) *Zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Ps. 68.

(2) Lettre de Marie de l'Incarnation.

à Jésus-Christ, par la prédication de l'Evangile : “ A  
 “ Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose,  
 “ qu'en la croix de Notre-Seigneur Jesus-Christ (1). ”  
 La première Supérieure des Ursulines de Québec pou-  
 vait tenir le même langage que l'apôtre, elle dont le  
 cœur était pénétré de Jésus, uni à son Sauveur par une  
 méditation journalière de ses souffrances. C'est cette  
 union à Jésus crucifié qui la remplissait de zèle pour  
 le salut des âmes. A l'exemple de l'Apôtre, “ elle  
 “ endure tout pour l'amour des élus, afin qu'ils acquiè-  
 “ rent aussi le salut qui est en Jésus-Christ, avec la  
 “ gloire du Ciel ” (2). Si l'esprit de Ste. Scholas-  
 tique est un esprit de retraite ; si celui de Ste. Thé-  
 rèse est un esprit d'oraison et d'union continuelle avec  
 Dieu ; si celui de Ste. Angèle de Mérici, est un esprit  
 de charité pour le prochain ; celui de la Vénérable  
 Mère Marie de l'Incarnation n'est-il pas un esprit de  
 zèle pour le salut des âmes, un esprit tout apostolique ?  
 Voyez-la, au milieu d'une grande troupe de femmes et  
 de filles sauvages, leur annonçant du matin au soir, le  
 Royaume de son céleste époux ! De vaillants capi-  
 taines se jettent à ses genoux, et la prient de leur  
 apprendre à prier Dieu ; de jeunes filles sauvages se  
 mettent sous sa direction, et elles sont si dociles, si  
 ferventes, après leur baptême, elles conservent une si

(1) *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi.*

(2) *Ideo omnia sustineo propter electos, ut et ipsi salutem consequantur, quæ est in Christo Jesu, cum gloriâ cœlesti. Tim. II. 10.*

grande pureté d'âme, qu'on ne dirait pas qu'elles sont nées dans la barbarie. Ah ! que son cœur tressaille de joie d'entendre les sauvages mêmes prêcher la loi de Jésus-Christ ! Qu'elle remercie son Dieu de l'avoir envoyée dans un pays barbare pour apprendre aux jeunes filles le chemin du Ciel ! Qu'elle est heureuse d'être associée aux ouvriers de l'Evangile, et de travailler avec eux à étendre le royaume de Jésus-Christ ! Ah ! qu'elles sont grandes à son égard les miséricordes de son aimable Epoux ! “ Nous nous voyons ici dans “ une espèce de nécessité de devenir saintes. Les sau- “ vages sédentaires ont toute la ferveur des premiers “ chrétiens de l'Eglise. Il ne se peut voir des âmes “ plus pures ni plus zélées pour observer la loi de “ Dieu. Je les admire, quand je les vois soumis comme “ des enfants à ceux qui les instruisent. Nous habi- “ tons un quartier où les Montagnais, les Algonquins “ et ceux du Saguenay vont s'arrêter, parceque tous “ veulent croire et obéir à Dieu : n'est-ce pas là mourir “ de joie ” (1) ? Et pour travailler plus efficacement à leur salut, quels travaux n'a-t-elle pas entrepris pour apprendre leur langue ? Quels obstacles ne dut-elle pas surmonter pour fonder ce Monastère qui l'a rendue, par la sainteté de sa vie, et par la pratique des vertus les plus héroïques, Mère d'une grande postérité de saintes Religieuses, vouées, comme elle, au service du céleste époux ? Elle n'épargnait ni peines, ni travaux, elle prodiguait sa santé pour faire connaître son aima-

(1) Lettres 16e et 17e de la Vén. Marie de l'Incarnation.

ble Jésus aux filles françaises et à ces pauvres sauvages du Canada ; son âme était dominée par cet amour de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Voulez-vous connaître comment elle prêche l'amour de Jésus dans son Monastère de Québec ? Elle était toute céleste la ferveur des religieuses qui l'habitaient. Sous la conduite de leur première Supérieure, ayant pour conducteurs spirituels " des saints qui retraçaient sur " la terre la vie des Apôtres," ces saintes filles rappelaient aux premiers habitants du pays les vertus des solitaires de la Thébàide. Ah ! je puis bien dire de Marie de l'Incarnation ce que le grand Bossuet dit de St. Bernard : elle avait avec elle vingt-deux anges, femmes célestes, qui servaient Dieu avec elle à Québec, si recueillies, si mortifiées, que lorsqu'on entraît dans ce monastère, voyant cet ordre, ce silence, cette retenue, on n'était pas moins saisi de respect que si on eut approché de nos redoutables autels. (1)

Le Canada offrait alors un spectacle digne de Dieu, des anges et des hommes ; c'était par excellence l'époque des saints et des martyrs. Les missionnaires donnent leur vie pour la confession du nom de Jésus-Christ ; la terre du Canada est rougie et fécondée du sang des Brébœuf, des Lallemant, des Garnier, des Daniel : saints martyrs qui, comme de riches anneaux unissent la patrie du Ciel à la patrie de la terre. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas aux Fondateurs de

(1) Bossuet, Panégyrique de St. Bernard.

cette Eglise du Canada, aux Apôtres et aux Martyrs du pays des Hurons, au premier Pasteur de notre pays, le saint évêque De Laval, aux saintes communautés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu, à tant de saints prêtres, et à tant de laïcs embrasés d'amour et de zèle pour la gloire de Dieu ! Ils ont sanctifié notre pays par leurs travaux et par leurs vertus ; et maintenant dans le Ciel, ils sont nos puissants intercesseurs.

Ne vous semble-t-il pas, mes Sœurs, qu'il ne restait plus rien à désirer à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, et que ses jours devaient couler dans la joie et dans la possession du bonheur ? Les desseins de Dieu sur une âme sont bien différents de ceux du monde. Dieu éprouve ceux qu'il aime ; aussi les croix, les humiliations, les mépris ne manquèrent pas à la première Supérieure des Ursulines. Elle est Apôtre, il faut qu'elle soit persécutée comme les Apôtres de J. Christ, et qu'à l'exemple de St. Paul elle puisse s'estimer heureuse d'endurer tout pour les élus (1) ; à l'exemple du Sauveur elle s'est faite victime pour le salut des âmes et la gloire de l'Eglise, il faut que son sacrifice ne soit jamais interrompu, qu'il dure autant que sa vie, et que chaque jour il soit uni au sacrifice de son Sauveur. Tout semblait conspirer contre Marie de l'Incarnation : elle devint suspecte à la communauté de Tours, au sujet de la réunion des deux Congrégations de son ordre ; Mme. de la Peltrie quitta le monastère des Ursulines pour se fixer à Montréal ; la conduite toute mondaine

(1) Omnia sustineo propter electos. II. Tim. 2.

de son fils accablait son âme de douleur ; le feu réduisit en cendres son monastère (1) ; elle fut témoin de la ruine de l'Eglise des Hurons ; elle vit la dispersion de ce peuple infortuné et la dévastation de leur pays ; elle perdit la paix de son âme, et parfois elle tombait dans des tentations de désespoir qui lui causaient les peines les plus amères ; “ elle passait d'un abîme de lumière et d'amour, dans un abîme de ténèbres douloureuses ; du séjour de la gloire, elle se sentait précipitée et plongée dans un enfer, où régnaient des tristesses mortelles (2).” Mais si les tentations furent terribles, sa fidélité fut toujours admirable et constante. Toujours soumise à la volonté de Dieu, résignée sous le fardeau de sa croix, comme Job, “ elle ne déplut pas à Dieu dans les accablements de son âme (3).” Confiante en Dieu seul, elle relève les ruines de son Monastère, et si promptement, malgré la modicité des ressources, que tout le pays était dans la joie et l'admiration, et disait que Dieu y travaillait lui-même.

Quand Dieu voit une âme si humiliée en sa présence, il se laisse toucher de compassion, il lui rend le calme, il la délivre de ses agonies mortelles : cette âme ne semble plus vivre que de la vie divine. C'est de cette manière que St. Paul nous assure que “ les bienheureux dans le ciel, sont transformés en Dieu, par la

(1) Premier incendie du Monastère, le 30 Dec. 1650.

(2) Lettre de Marie de l'Incarnation.

(3) Et in his omnibus non peccavit Job labiis suis. Job 2.

“ violence de l’amour divin dont ils sont embrasés (1).” Mais pourquoi Dieu permet-il qu’elle soit comme accablée par toutes ses croix qui viennent du dedans et du dehors ? Elle le dit elle-même dans ses lettres : “ afin que ce que dit St. Paul soit entièrement accompli : il les a rendus conformes à l’image de son Fils.” Ainsi par la ferveur de sa pénitence, par ses mortifications, par l’immolation d’elle-même qu’elle offrait chaque jour à Jésus crucifié, pour le salut des sauvages, elle s’efforçait d’accomplir à l’exemple de St. Paul, dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ (2).

Exercée dès son enfance aux austérités excessives, aux jeûnes prolongés, elle se déchirait impitoyablement par des disciplines armées de pointes. Elle portait un cilice qu’elle n’ôtait pas même pour se reposer, et longtemps, dans ses repas, elle mêlait de l’absynthe dans tout ce qu’elle mangeait. Elle se dévoua à la justice divine pour obtenir la parfaite conversion de son fils, et nouvelle Monique, elle fit un accord avec Dieu pour porter la peine due à ses péchés. “ Et celles qui l’ensevelirent fut étrangement surprises de lui trouver tout le corps ulcéré et écorché jusqu’aux os (3).” Mais n’est-ce pas une témérité que d’agir ainsi ? N’est-ce pas sortir des conditions de

(1) *In eandem imaginem transformamur.* Cor. 2.

(2) *Adimpleo quæ desunt passionum Christi in carne meâ.*

(3) La vie de la M. Marie de l’Incarnation, par Charlevoix, page 386.



notre existence, heurter et froisser violemment la vie ? Devons-nous louer et admirer cette impitoyable pénitente ? Ne faut-il pas au contraire la blâmer ? Marie de l'Incarnation ne marchait pas sans guide dans cette voie des austérités ; la voix de Dieu lui disait d'avance, et l'inspiration divine était si forte, qu'elle ne pouvait s'y opposer. Dans la sainte communion elle puisait la force pour ses combats de chaque jour. " Mon corps brisé par les pénitences, et épuisé par les " fatigues que je prenais pour le service du prochain, " rétablissait ses forces en mangeant ce pain divin. " Quand tout le monde lui dirait le contraire ; elle " mourrait pour la confession de cette vérité (1)." Dieu, par une direction toute spéciale appelle certaines âmes à ces combats à outrance ; c'est leur don et leur vocation. " Dieu le veut. Non, certes, qu'elle veuille " qu'on aggrave indiscrètement le poids des infirmités " humaines, qu'on épuise la vie, le plus noble des " biens, et qui nous vaut l'éternité, qu'on l'irrite " jusqu'à l'extinction, quand elle doit s'écouler paisi- " blement : il ne l'a jamais voulu, même dans les plus " austères asiles de la pénitence. Mais ce qu'il veut " c'est qu'il y ait des témoignages vivants du grand " sacrifice qui est le premier et le principal fondement " du Christianisme ; des coopérateurs qui s'associent " dans tous les temps à l'immolation sans fin de " l'Agneau rédempteur ; des imitateurs de la vie souffrante du Christ, qui le réjouissent, sinon par leur

(1) Lettre de Marie de l'Incarnation.

“ sang et leurs larmes, du moins par la résignation, la  
 “ patience, le dévouement, par l’amour, qui ne se  
 “ conçoit pas sans le sacrifice. Ce sont là ses fils bien-  
 “ aimés, il les a glorifiés et il les glorifiera encore. Le  
 “ monde les croit disgraciés ; il voit leur croix et ne  
 “ voit pas la main de Dieu qui la soulève, l’onction de  
 “ la grâce qui la rend douce et légère. Il passe en  
 “ hochant la tête et disant : Si ce sont là les en-  
 “ fants de Dieu, qu’ils descendent de leur croix ! et  
 “ il n’entend pas le mot qui compense immensément  
 “ ce je ne sais quoi de momentané et de léger qui a  
 “ nom tribulation : ” Aujourd’hui tu seras avec moi  
 “ en paradis.” (1) Heureuse l’âme qui vit dans une  
 union intime avec l’Agneau de Dieu, immolé pour les  
 péchés du monde ! Plus elle souffre, plus elle est unie  
 à son Dieu ; dès cette vie même, elle goûte une paix  
 d’autant plus sensible qu’elle accepte plus volontaire-  
 ment les peines et les croix. Dieu l’anime d’une pa-  
 tience inaltérable dans les adversités et dans les  
 maladies ; il la remplit de charité pour ses frères, et  
 d’un amour toujours plus grand pour l’Eglise de Jésus-  
 Christ.

Faut-il s’étonner si sa mort est sainte et précieuse  
 devant Dieu (2) ? Non, pour cette humble servante de  
 Jésus-Christ, ce n’est pas une mort, c’est une naissance  
 nouvelle à une vie heureuse, c’est le commencement  
 d’une vie de gloire et d’immortalité. Depuis longtemps

(2) Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Ps. 115.

elle se plaignait de la longueur de son exil (1), et désirait être délivrée de la prison de son corps (2); mais lorsque, dans sa dernière maladie, son confesseur lui dit de joindre ses prières à celles de ses sœurs éplorées pour obtenir du Ciel la conservation de ses jours, cette vénérable Mère, toujours soumise à ses supérieurs, adressa à Dieu cette prière : “ Mon Seigneur et mon Dieu, si “ vous jugez que je sois encore utile à cette petite “ communauté, je ne refuse pas la peine, que votre “ volonté soit faite.” Dieu se laissa toucher; elle se rétablit et la joie fut grande dans la communauté et dans tous le pays, mais cette joie fut de courte durée. Sur son lit de douleur, les yeux fixés sur Jésus crucifié, cachée dans les plaies sanglantes de son immense miséricorde, elle se réjouissait de se voir crucifiée avec lui, et elle répétait sans cesse les paroles de l’apôtre : “ Christo confixa sum cruci (5).”

La violence du mal ne put éteindre la charité qui consumait son âme; son ardeur apostolique sembla se réveiller plus vive que jamais, et dans son zèle pour la conversion des infidèles, elle disait à Dieu : “ Mon “ Dieu donnez-moi pour purgatoire d’aller après ma “ mort exciter toutes les nations barbares à embrasser “ la foi, et d’y accompagner les Missionnaires, pour les “ engager à n’épargner ni leurs peines ni leur vie pour “ faire entrer tous les peuples dans l’Eglise.” Aux religieuses qui l’entourent et qui la supplient de leur

(1) Heu mihi ! quia incolatus meus prolongatus est. Ps. 119.

(2) Quis me liberabit de corpore mortis hujus. Rom. 7.

faire part de ses mérites : “ Tout est pour les Sauvages, “ mes sœurs, je n’ai plus rien à moi.”

Après avoir, pendant toute sa vie, travaillé à la gloire de Dieu et de son Eglise, gouverné le Monastère pendant dix-huit années, consumé sa vie à la conversion des sauvages et à la sanctification des âmes, adressé à l’époux de son âme les élans de l’amour le plus pur ; après avoir été poursuivie par mille tentations intérieures, accablée par les peines et les croix de toutes sortes, elle bénit ses sœurs prosternées autour de son lit, et passa, nous le croyons tous, de cette vie mortelle à la gloire du paradis, le 30 avril, 1672.

La ville de Québec était plongée dans le deuil, et tout le Canada pleurait la mort de la sainte, tandis que les Anges de Dieu étaient dans la joie, et que le Ciel retentissait de leurs chants d’allégresse, à l’entrée de sa belle âme dans le Royaume de Dieu. Les sauvages inconsolables disaient aux religieuses avec l’accent de la douleur : “ Notre Mère est morte, notre Mère est morte.” Tous réclamaient quelques objets qui auraient été à son usage pour les garder comme reliques. La voix publique l’appelait sainte et la canonnisait.

Dieu n’oublie pas ses saints ; plus ils ont été humbles pendant leur vie, plus il prend soin de les glorifier après leur mort. L’humilité sincère mérite cet honneur et cette gloire ; et exaltavit humiles. Il ne veut pas que leurs noms soient oubliés sur la terre ; leur mémoire sera toujours vivante (1). Comme celui de l’incomparable

(1) In memoria æternâ erit justus. Ps. 111.

Judith, le nom de Marie de l'Incarnation sera célèbre, et compté parmi les Saints et les Justes. (1)

C'est ainsi que, depuis sa mort, cette femme extraordinaire, grande par les plus nobles qualités du cœur et de l'esprit, plus grande encore par son humilité et par les lumières surnaturelles que Dieu lui communiquait, a été honorée par les petits et les grands du monde, par les Evêques et par les saints. Quelle idée en conçut le R. P. Jérôme Lallemant qui avait presque toujours été, en Canada, le directeur de sa conscience ? "Sa mémoire sera à jamais en vénération dans ces contrées, et pour mon particulier, j'ai beaucoup de confiance en ses prières, et j'espère qu'elle m'aidra mieux à bien mourir que je n'ai fait à son égard." Le grand Bossuet la compare à Ste. Thérèse, que l'Eglise met presque au rang des docteurs en célébrant la sublimité de sa céleste doctrine (2). Le Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Paris, M. Emery, l'appelle une sainte qu'il vénère bien sincèrement et qu'il met dans son estime à côté de Sainte Thérèse. Et l'historien de sa vie, le R. P. de Charlevoix nous la représente comme une femme forte et telle que le plus sage des Rois semblait désespérer d'en trouver jamais. Mais le plus grand témoignage rendu à sa sainteté et à sa vie apostolique est celui du premier Evêque de Québec, Monseigneur de Laval, le membre

(1) Et erit nomen tuum in numero Sanctorum et Justorum. Judith. 10.

(2) Bossuet, théologie ascétique, Tome 4.

le plus illustre du Séminaire des Missions-Etrangères.  
 “ Le témoignage que nous pouvons en rendre est,  
 “ qu'elle était ornée de toutes les vertus dans un degré  
 “ très-éminent, surtout d'un don d'oraison si élevé, et  
 “ d'une union avec Dieu si parfaite, qu'elle conservait  
 “ sa présence au milieu de l'embarras des affaires les  
 “ plus difficiles et les plus distrayantes, comme parmi  
 “ les autres occupations où sa vocation l'engageait.  
 “ Parfaitement morte à elle-même, Jésus seul vivait et  
 “ agissait en elle, Dieu l'ayant choisie pour l'établisse-  
 “ ment de l'ordre de Ste. Ursule en Canada, il l'a  
 “ douée de la plénitude de l'esprit de ce saint Institut.  
 “ C'était une Supérieure parfaite, une excellente mai-  
 “ tresse des novices et elle était très-capable de remplir  
 “ tous les emplois d'une communauté religieuse. Son  
 “ zèle pour le salut des âmes et particulièrement pour  
 “ celui des sauvages était si ardent, qu'il semblait  
 “ qu'elle les portât tous dans son cœur. Nous ne doutons  
 “ pas que ses prières n'aient obtenu en grande partie  
 “ les faveurs dont jouit maintenant l'Eglise naissante  
 “ du Canada,”

Telle fut cette femme que tous ont placée au premier rang des plus illustres (1) ; elle fut l'honneur et la gloire du Canada (2), et dota notre pays d'un monastère d'Ursulines où la prière, les méditations prolongées, l'étude de la perfection, le mépris de soi-même, la ré-

(1) Et erat in omnibus famosissima, quoniam timebat Dominum valde. Judith. 8. S.

(2) Tu honorificentia populi nostri. Judith. c. 5.

forme courageuse des penchants de la nature, l'union intime avec Dieu, l'éducation de la jeunesse, remplissent les heures de retraite et de silence. Rendons grâces à la bonté infinie de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a voulu " que la prière existât dans notre " pays, à l'état d'institution, de force permanente, publique, universellement reconnue, bénie de Dieu et " des hommes " (1).

Soyez bénie de Dieu, sainte Compagnie d'Ursulines, héritière des vertus de la Vénérable Marie de l'Incarnation. Soyez toujours, comme votre Mère, les imitatrices de Jésus-Christ ; par là vous enrichirez sa couronne de gloire. " Que vous demande-t-il ? Si ce " n'est que vous craigniez le Seigneur votre Dieu, et " que vous marchiez dans toutes ses voies (2). " Le Ciel et le Ciel du Ciel, c'est-à-dire le Ciel le plus haut, où sa gloire se manifeste, " appartient au Seigneur " votre Dieu, avec la terre et tout ce qu'elle contient, " et toutefois le Seigneur s'est attaché à vos pères, il " les a aimés, il en a choisi la race " (3). O vous qui avez le bonheur et la gloire d'être consacrées à Dieu, saintes épouses de Jésus-Christ, priez sans relâche devant le Seigneur, priez à l'exemple de Marie de l'In-

(1) Les Moines d'Occident, Introduction. Ch. IV.

(2) Quid Dominus Deus tuus petit a te, nisi ut timeas Dominum Deum tuum, et ambules in viis ejus. Deut : X. 12.

(3) En Domini Dei tui cœlum est, et cœlum cœli, terra, et omnia quæ in eâ sunt : et tamen patribus tuis conglutinatus est Dominus, et amavit eos, elegitque semen eorum. Dent : X. 14. 15.

carnation, pour l'Eglise de Jésus-Christ, priez pour votre pays, afin qu'il soit toujours fidèle à Dieu, fidèle à sa mission ; priez afin que tous ses enfants " marchent dans les sentiers de leurs pères, marchent dans les anciennes mœurs, comme ils veulent marcher dans l'ancienne foi " (1).

Toute votre vie tend au pur et parfait amour de Dieu. Vous marchez sur les vestiges des saintes qui vous ont devancées, et vous habitez les cellules qu'elles ont sanctifiées par leurs vertus ; que l'amour de Dieu embrase vos âmes, " et que toutes les eaux de l'océan ne puissent jamais éteindre la charité qui les consume " (2). Etudiez donc avec plus d'application que jamais les traits de celle qui vous a donné une si heureuse naissance. Vous êtes filles de Ste. Ursule et de Ste. Angèle, épouses de Jésus-Christ, comme votre vénérable Mère Marie de l'Incarnation ; conservez l'esprit de votre Fondatrice, son esprit d'humilité, d'obéissance, de mépris du monde : comme elle, participez au sacrifice de Jésus. Vous êtes sa famille, sa postérité ; soyez, comme elle, remplies d'un zèle tout apostolique, et formez à la piété, par votre sainteté et les plus beaux exemples de vertu les enfants qui vous sont confiées. C'est par là que vous donnerez une haute et juste idée du mérite, de l'excellence et de la sainteté de votre Mère, la vénérable Marie de l'Incarnation, première Supérieure de ce

(2) Unité de l'Eglise. Bossuet.

(3) Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem. Cant.



monastère. Et l'on pourra dire de vous avec justice dans tous les siècles : “ Qu'elle est excellente en beauté, cette sainte compagnie ! Et qu'elle sera éclatante dans le Ciel ” (1) !

Ainsi-soit-il.

(1) O quâm pulcha est casta generatio cum claritate. Sag. 4. 1.

